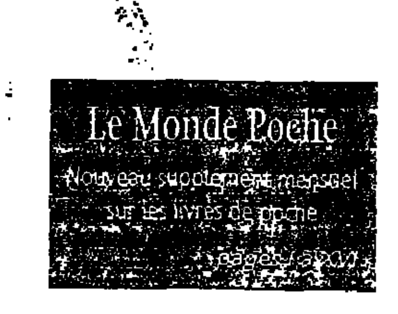
Le Monde



CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15596 – 7 F — SAMEDI 18 MARS 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Boris Eltsine s'explique dans un entretien au « Monde »

C'EST DANS un salon orné de gravures illustrant la retraite de Russie des troupes napoléoniennes que le président russe a reçu au Kremlin, jeudi 16 mars, plusieurs journalistes étrangers, dont l'envoyé spécial du *Monde*, représentant les sept pays les plus industrialisés ainsi qu'un journaliste égyptien, afin de montrer que le « Sud » n'était pas oublié.

Paraissant en pleine forme de bon matin, Boris Eltsine parle sans notes, répond aux questions en souriant et fait mine de s'indigner quand on l'interroge sur la dispersion du pouvoir à Moscou. *« Nous sommes contre l'extension immédiate, puissante, accélérée de l'OTAN »*, déclare-t-il notamment, avant de se fâcher franchement quand on lui suggère une rencontre avec le président tchétchène Djokhar Doudaev, excluant une telle éventualité.

Lire page 2

La reprise économique se confirme sans entraîner le reflux du chômage

La croissance en France serait de 3,3 % en 1995

L'ÉCONOMIE française devrait connaître un rythme de croissance élevé, de l'ordre de 3,3 %, en 1995, selon les analyses de l'Insee et de la direction de la prévision du ministère de l'économie. Le mouvement amorcé à la fin de 1993 serait donc accentué, sans atteindre, cependant, un niveau tel qu'il garantisse le reflux du chômage et la réduction des déficits publics. Le débat électoral, à cinq semaines du premier tour du scrutin présidentiel, devrait porter davantage sur les mesures d'accompagnement de la reprise qui seront nécessaires en faveur de l'emploi ou pour réduire les dépenses publiques.

En outre, la croissance actuelle doit davantage aux investissements – qui ont été soutenus et qui devraient se renforcer, ce qui entraînera une reprise de la création d'emplois industriels – qu'à la consommation. Cette donnée, résultat du choix fait par le gouvernement d'Edouard Balladur, vient à l'appui du débat sur les salaires, même si ceux-ci ont partiellement profité, en fait, de l'activité générée par l'investissement. Lionel Jospin a déclaré, jeudi 16 mars, sur TF1, que *« le temps de la rigueur salariale doit cesser »* et que *« les entreprises en ont les moyens »*, car elles ont *« rétabli leurs profits »*.



Plusieurs conflits sociaux ont pour objet le niveau des salaires, tant dans le secteur public (Renault, la journée d'action du 30 mars à la RATP) que dans le secteur privé (Rhône-Poulenc, les ascenseurs Otis).

Lire pages 6 et 15

Des versements d'Alcatel-CIT en Belgique intriguent la justice

Renaud Van Ruymbeke a transmis au juge d'Huy des documents sur une éventuelle « caisse noire »

LE CONSEILLER à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, Renaud Van Ruymbeke, a fait transmettre, jeudi 16 mars, au juge d'instruction Jean-Marie d'Huy des documents qui semblent attester l'existence d'une « caisse noire » d'Alcatel-CIT dans une banque de Bruxelles. Il apporte ainsi à son collègue du tribunal d'Evry (Essonne) un soutien de taille dans l'épreuve de force judiciaire que ce dernier a engagée avec le groupe Alcatel et avec son PDG, Pierre Suard. Ce dernier, dans un entretien au *Figaro* du 17 mars, s'en prend au juge d'Huy en affirmant qu'il a *« une très mauvaise connaissance, voire une extraordinaire incompréhension du monde de l'entreprise »* (lire page 16).

C'est en partant d'un virement de 5 millions de francs, repéré en février sur un compte panaméen du banquier Alain Cellier, déjà cité dans l'enquête sur le financement du Parti républicain, que les enquêteurs sont remontés jusqu'à un compte ouvert par un mystérieux intermédiaire franco-britannique auprès de la banque Duménil-Leblé, à Bruxelles. Un compte qui a vu passer, de 1986 à 1991, des dizaines de millions de francs dont une grande partie avaient pour donneur d'ordre Alcatel-CIT. M. Van Ruymbeke, qui n'est pas chargé de ce dossier, a transmis, comme le veut la procédure, ces informations au magistrat compétent par le biais du parquet général de Rennes.

C'est la deuxième fois, cette semaine, que le magistrat rennais est amené, au hasard de ses enquêtes, à s'intéresser au groupe Alcatel. Ce rebondissement survient à un moment où celui-ci, et tout particulièrement Pierre Suard, se trouve au coeur d'une tourmente judiciaire. Mardi, M. Van Ruymbeke, qui cherche a établir le rôle joué par l'ancien PDG de la Sages, Michel Reyt, dans un marché de matériel ferroviaire passé, en 1988, entre GEC-Alsthom et les Pays-Bas, avait perquisitionné au siège du fabricant de TGV. Il y aurait saisi des documents comptables relatifs non seulement à ce marché, mais aussi à celui du tramway de la ville de Nantes. Parmi les pièces emportées par le magistrat et ses auxiliaires de la police judiciaire à l'issue de la perquisition figureraient des factures d'un montant de 6 millions de francs au profit de sociétés panaméennes.

Lire page 32

■ Procès VA-OM : Bernard Tapie en difficulté

Devant le tribunal de Valenciennes, l'ancien président de l'Olympique de Marseille s'enferme dans ses contradictions. Vendredi 17 mars, la secrétaire de Jacques Mellick a déclaré avoir menti afin de conforter l'alibi de M. Tapie. p. 10

■ Rebondissement dans l'affaire Schuller

Chargés de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, les juges d'instruction Serge Portelli et Philippe Vandingenen soupçonnent d'éventuels délits d'abus de biens sociaux visant Didier Schuller, à la suite d'une perquisition à Levallois-Perret. p. 9

■ Fusion dans le secteur ferroviaire

Le groupe helvético-suédois ABB et l'allemand AEG, du groupe Daimler-Benz, vont donner naissance à un nouveau géant mondial en fusionnant leurs activités dans la construction ferroviaire. p. 16

■ Les éditoriaux du « Monde »

Un moratoire nucléaire ; Les illusions de la croissance. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 0318 - 7,00 F



A Sarreguemines, les aléas d'une prime courtelinesque

COMMENT demander – sans conflit social et sans drames familiaux – à 386 agents de la Sécurité sociale de rembourser à leur employeur plusieurs dizaines de milliers de francs indûment perçus ? Jean Lucas, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie de Sarreguemines et les syndicats disposent de quelques semaines pour répondre. Au départ, une prime courtelinesque : l'indemnité de difficultés particulières (IDP), créée en 1953, essentiellement pour tenir compte du bilinguisme auquel sont astreints les agents de la Sécurité sociale dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle.

Sachant que les salaires font l'objet d'une grille indiciaire nationale, le montant mensuel de l'IDP est fixé par accord : douze points d'indice. En 1963 et 1974, ces grilles sont toilettées et la valeur du point est modifiée. Sans que son montant soit changé, la prime ne représente plus que 6 puis 3,95 points d'indice, soit aujourd'hui environ 160 francs. Nul n'y trouve à redire jusqu'en 1988, quand les syndicats émettent une revendication inédite : percevoir l'IDP sur le treizième mois. Refus de la tutelle. Les syndicats soulèvent alors un point de droit : aucun accord national ne stipule que l'IDP doive suivre la valeur du point de l'indice. Conséquence : l'IDP doit toujours correspondre à 12 points d'indice, ce qui revient à en quadrupler le montant. Aux prud'hommes, puis en appel, les juges donnent raison aux syndicats.

La tutelle fait alors ses calculs : le remboursement de l'IDP aux 9 000 agents des trois départements représenterait la bagatelle de 400 millions de francs et le versement annuel, 60 millions. Sans attendre le pourvoi en cassation, les syndicats de la seule caisse d'assurance-maladie de Sarreguemines recourent à un huissier, qui somme la direction de verser leur dû aux 386 salariés plaignants, avec, comme la loi le permet, effet rétroactif sur cinq ans. Chaque chèque se montant en moyenne à 30 000 F, l'affaire est désormais prise très au sérieux à Paris. Prudente, la Cour de cassation renvoie l'affaire en appel, ce qui permet à la juridiction de Mulhouse de contredire celle de Metz et de couper la poire en deux, fixant l'IDP à environ 8 points ! Toujours trop cher pour Paris.

Discrètement, en décembre 1993, le gouvernement fait donc passer un amendement dans un « DDOS », loi fourre-tout portant diverses dispositions d'ordre social : l'IDP est fixée autoritairement à l'indice 3,95, avec effet rétroactif. Le Conseil constitutionnel n'ayant rien trouvé à redire, la Cour de cassation vient d'en tirer les conséquences : les salariés sont déboutés, à charge pour les parties de définir les modalités de remboursement. Tâche d'autant plus ardue que de nombreux agents ont leur conjoint dans la même institution.

Courteline n'a pourtant pas dit son dernier mot. De nombreuses années après la disparition des formulaires bilingues, nul ne remet encore aujourd'hui en question l'IDP !

Frédéric Lemaître

L'Europe ambiguë de Jacques Chirac

DEPUIS que Jacques Chirac monte dans les sondages, il était attendu sur son attitude à l'égard de l'Europe. On l'imaginait écartelé entre le poids pris dans sa campagne par Philippe Séguin, héraut de cette petite moitié de Français opposés au traité de Maastricht, et l'influence grandissante d'Alain Juppé, ardent défenseur de l'orthodoxie européenne. Pour le croire, chacun avait en mémoire sa sortie un peu précipitée de novembre 1994, quand il avançait l'idée d'un référendum sur le passage à la monnaie unique, qui était apparue comme une remise en cause implicite du processus engagé. Les milieux financiers et surtout monétaires avaient très mal réagi à cette proposition, au point qu'on lui attribua à l'époque, à tort ou à raison, les tourments du franc.

On y vit une dérive ou une menace, et le candidat Chirac s'évertua rapidement à faire oublier ce que certains considéraient comme un faux pas. Il se fit silencieux ou évasif sur le thème de l'Europe, mais, en un rappel lancinant, chaque faiblesse de notre monnaie, y compris lorsque la tempête agita le dollar, lui était indirectement attribuée. Une image lui était collée, justifiée à la fois par le contenu de son programme aux relents séguinistes et par sa propre hésitation, sensible lors du référendum pour la ratification du traité de Maastricht qui déchirait le RPR. Déjà.

Dire que, dans ces conditions, Jacques Chirac jouait une forte partie, jeudi 16 mars, en présentant ses positions européennes, plus encore que ses orientations de politique internationale, relève de l'évidence. Une erreur, un concert de protestations, et tout l'édifice patiemment construit au fil des mois pouvait être ébranlé. Le camp des Européens aurait marqué ses distances. Mais, doit-on ajouter, le camp des anti-Maastricht aurait fait connaître sa déception. D'autant que, deux ans après, on peut légitimement se demander si une majorité se prononcerait encore en faveur du traité. La construction de l'Europe, aujourd'hui, ne se poursuit-elle pas en s'efforçant de gommer la référence à Maastricht, comme s'il fallait oublier ce souvenir difficile ? En apparence, le favori des sondages s'est bien sorti de l'exercice.

Alain Lebaube

Lire la suite page 15

L'ère Le Graët du football français



NOËL LE GRAËT

LES HOMMES POLITIQUES apprécieront le tour de force. Après avoir imposé aux clubs professionnels français une politique, forcément impopulaire, de restriction budgétaire, Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football, se retrouve sans adversaire au moment de briguer un nouveau mandat. Sa réélection pour cinq ans à la tête du football professionnel est assurée, samedi 18 mars à Paris, à l'issue d'une assemblée générale où devrait se dégager un large consensus sur son bilan. Président du modeste club d'En avant Guingamp lorsqu'il succéda à Jean Sadoul, à la mort de celui-ci en octobre 1991, ce Breton de cinquante-trois ans, chef d'entreprise discret, était inconnu du grand public, et bien peu imaginaient, même dans le milieu du ballon rond, le poids qu'il prendrait en si peu de temps. Faisant de la résorption de l'endettement du football français la pierre angulaire de son action, il a réussi à ramener le déficit des clubs de première division de 650 millions de francs à 110 millions au 30 juin 1994, avec la perspective de l'équilibre retrouvé à la fin de la saison en cours. Attaché à la rigueur et à la transparence, il n'avait pas hésité à faire éclater le scandale de l'affaire de corruption VA-OM en confiant le dossier à la justice.

Lire page 21

RUSSIE Dans un entretien accordé à plusieurs journaux étrangers, le président russe se déclare, une nouvelle fois, contre l'extension de l'OTAN aux pays d'Europe centrale. Il souhaite toujours que les dirigeants occidentaux, dont Bill Clinton et François Mitterrand, assistent, mardi 9 mai à Moscou, aux cérémonies commémorant la victoire sur l'Allemagne nazie. ● SOUTENUS par le Kremlin et par les principales banques du pays, des députés russes ont créé une nouvelle formation parlementaire, baptisée « Stabilité », qui a d'ores et déjà demandé le report des élections législatives prévues en décembre. ● EN AZERBAÏDJAN, les troupes gouvernementales ont déclenché, vendredi 17 mars dans la matinée, une offensive contre une unité de policiers rebelles au nord de Bakou. Selon le président Aliev, les mutins souhaitent s'emparer du pouvoir.

M. Eltsine se déclare « contre l'extension immédiate de l'OTAN »

Dans un entretien au « Monde », le président russe exclut toute possibilité de rencontre avec le général rebelle tchétchène, Djokhar Doudaev, se dit confiant dans l'avenir des réformes et souhaite la participation des dirigeants occidentaux aux cérémonies du 9 mai à Moscou

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Opération de charme au Kremlin. Soucieux de corriger la mauvaise image que la guerre en Tchétchénie a donnée à la Russie, Boris Eltsine a reçu, jeudi 16 mars, quelques journalistes représentant les pays du G7, le groupe des pays les plus industrialisés, avec un journaliste égyptien, pour montrer que le «Sud» n'était pas oublié. (Outre *Le Monde*, étaient présents des journalistes du *New-York Times*, *Die Welt*, *Financial Times*, *Corriere della Sera*, *Yomiuri* (Japon), *Al Akhbar* (Egypte).)

Le président russe voudrait bien être accueilli à part entière dans le club des grands lors du prochain sommet de Halifax, au mois de juin. En attendant, le message est clair : la Russie, sous la ferme direction de Boris Eltsine, continue sur la voie des réformes, l'intervention en Tchétchénie contre *«le bandit Doudaev»* ne change rien à cette orientation ; d'ailleurs il n'y aura plus d'opérations militaires le 9 mai, Bill Clinton peut donc venir en toute tranquillité assister – comme François Mitterrand – aux fêtes célébrant le 50e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie.

«Le président Clinton aimerait bien venir, nous a déclaré M. Eltsine. *La Tchétchénie n'est pas un obstacle. Peut-être est-il préoccupé par le scénario. Mais il n'y aura pas de défilés sur la place Rouge d'armements modernes, de fusées, etc. Il y aura simplement une parade militaire avec des soldats et des anciens combattants, et quelques discours... Il ne risque donc pas d'être mis dans l'embarras en étant photographié devant des armes de destruction massive.»* Le programme peut être discuté pour que la fête ne soit pas gâchée.

LES ACCORDS SALT II

Le président russe crédite son collègue américain d'une certaine *« retenue »* à propos de la situation en Tchétchénie et se félicite que Bill Clinton ait affirmé à plusieurs reprises *« soutenir fermement Eltsine »*. On feint de penser à Moscou que si la presse, russe comme étrangère, ne s'ingéniait pas à dramatiser les problèmes, tout cela ne serait pas si grave.

Sans doute des difficultés apparaissent-elles sur certains sujets. La ratification des accords SALT II traîne, devant le Parlement russe comme devant le Congrès américain ; M. Eltsine se dit d'accord avec M. Clinton pour commencer, dès qu'elle sera acquise, les négociations sur un nouveau traité de réduction des armements. La principale divergence porte sur l'avenir de l'OTAN. *«Nous sommes contre l'extension immédiate, puissante, accélérée de l'OTAN*, a répété le président russe. *Nous en avons à peine fini avec le système des blocs militaires. Si des pays d'Europe centrale et orientale adhéraient à l'OTAN, l'organisation atlantique arriverait jusqu'à la frontière de la Russie. Ce serait le retour de l'Europe des blocs. Est-ce vraiment ainsi qu'on doit concevoir la sécurité du continent tout entier?»* M. Eltsine a éludé une question sur la distinction que Moscou pourrait accepter de faire entre les candidats potentiels à l'OTAN, selon leur taille, l'existence ou l'absence de frontières communes avec la Russie, etc.



ÉCHANGE DE LETTRES

Recevant la semaine dernière le premier ministre hongrois Gyula Horn, il avait indiqué qu'une éventuelle adhésion de la Hongrie à l'OTAN n'affecterait pas les relations bilatérales. Il a confirmé en revanche, sans donner plus détails, qu'un échange de lettres était en préparation avec le président des Etats-Unis sur cette question de l'élargissement de l'OTAN et de l'architecture de sécurité en Europe.

Interrogé sur la situation en Tchétchénie, le chef du Kremlin a rejeté toute idée de rencontre avec le général Doudaev, *« qui ne mérite que le tribunal, pour crimes contre son propre peuple et mutinerie contre les autorités de la Fédération de Russie »*. Ce qui ne veut pas dire que des négociations ne doivent pas avoir lieu.

UN TABLEAU PLUTÔT OPTIMISTE

D'ailleurs, elles ont commencé, assure M. Eltsine, et elles doivent être menées *« plus vigoureusement »*. *« On a des conversations à divers niveaux, avec les anciens, avec les chefs religieux, avec les autorités locales. Un gouvernement tchétchène est en train de s'organiser. Le but est de pouvoir élire un Parlement et un président tchétchènes»*. Et le président d'ajouter, pour souligner sa première préoccupation du jour: *« Aussi longtemps que des élections démocratiques n'auront pas eu lieu, je sais que nous ne pourrons pas convaincre le monde extérieur que l'ordre constitutionnel et le respect des droits de l'homme sont rétablis en Tchétchénie. »*

M. Eltsine a d'autre part tracé un tableau plutôt optimiste de la situation générale en Russie. *«1995 a mieux commencé que l'année dernière ne s'était terminée. L'inflation mensuelle est passée de 17 à 11%; dans la moitié des entreprises industrielles, la production est en augmentation, ce qui est très encourageant. L'approvisionnement est bien assuré; ce qui manque, c'est le pouvoir d'achat. 60% de la production a été privatisée en deux ans, et ce taux passera à 80% à la fin de l'année »*.

Le président annonce une nouvelle phase des réformes, *« une étape plus profonde, plus intégrée avec la CEI, particulièrement avec le Kazakhstan et la Biélorussie, mais aussi avec l'Ukraine »* (cette étape devrait concerner la réforme du système bancaire pour le rapprocher des normes occidentales). *« Nous voulons une union, mais pas une union à la mode ancienne, une union d'Etats indépendants et souverains, menant leur propre politique. »*

Le point culminant de la crise liée à la mutation du système économique est dépassé, estime M. Eltsine, qui veut ramener le taux d'inflation à 1 ou 2% par mois à la fin de cette année; mais surtout, dit-il, *«les gens commencent à comprendre ce qu'est le marché, alors que pendant soixante-quinze ans ils ont ignoré la propriété privée. Au début, ceux qui ont touché des actions ne croyaient pas en ce bout de papier; maintenant ils ont compris leur intérêt à bien travailler pour avoir une production en augmentation et de bonne qualité. »*

Boris Eltsine ne veut laisser planer aucun doute sur le fait qu'il est l'inspirateur de la politique économique et des réformes: *«C'est le président qui prend les décisions les plus importantes. »* Le premier ministre Tchernomyrdine est associé à la définition des positions fondamentales; *« Après, aucun ministre, aucun vice-premier ministre, ne peut changer la décision. Pas un seul sujet concernant les réformes n'échappe au président et ensuite au premier ministre. »* M. Eltsine n'est pas peu fier d'avoir mis récemment son veto à la décision de la Douma d'augmenter le salaire minimum, pour montrer que, *« cette année, nous avons décidé une politique financière plus rigoureuse »*. Dans ces conditions, conclut-il, *« avec les réformes, ça ne peut aller que de l'avant »*.

Daniel Vernet

Des députés « eltsiniens » créent un nouveau groupe parlementaire

Appuyés par les banques, ils souhaitent le report des élections législatives de décembre

MOSCOU
de notre correspondante

Un nouveau groupe, baptisé « Stabilité », a été enregistré, mardi 14 mars, à la Douma, la chambre basse du Parlement russe. A neuf mois des élections législatives, l'événement serait banal s'il traduisait seulement des reclassements politiques provoqués par la guerre en Tchétchénie. Le Kremlin, à la recherche de nouveaux appuis après la défection du Choix de la Russie, le parti libéral d'Egor Gaïdar (resté résolument antiguerre), a favorisé le regroupement des députés désorientés.

Ces efforts ont abouti, mardi, à l'enregistrement de trente-cinq députés, dont deux représentants du parti extrémiste de Vladimir Jirinovski. Leur protecteur n'est pas seulement le pouvoir exécutif, impopulaire et englué dans une guerre qui a mis à nu ses faiblesses. Leur principal soutien serait un « G-8 russe », un lobby formé des *« cinq principales banques et des trois premières entreprises du pays »*, selon Oleg Boïko, président d'un de ces groupes. Agé de trente et un ans, ce jeune homme qui dirige une grande banque et soixante sociétés (1,5 milliard de dollars d'actifs, environ 7,5 milliards de francs) vient d'abandonner les rangs du Choix de la Russie car, dit-il, *« un banquier ne peut se battre contre le pouvoir »*.

Les autres membres de ce « G-8 » sont aussi des proches du Kremlin. Il s'agit des banques Menatep, Impériale, Stolitchny et Alfa, ainsi que Gazprom (jadis dirigé par l'actuel premier ministre qui en reste un grand actionnaire), Microdin et Logovaz, la filiale commerciale du principal constructeur automobile russe.

LA MAÎTRISE DE LA TÉLÉVISION

Comme il n'y a pas de hasards, ces noms figurent parmi les bénéficiaires de privilèges commerciaux, certes supprimés par un oukaze présidentiel à la veille du prêt du FMI mais personne, ici, ne croit à son application. Ces noms sont aussi ceux des futurs actionnaires, aux côtés de l'Etat, de la première chaîne de télévision russe, celle que mettait sur pied le journaliste Vladislav Listiev dont l'assassinat a mis le pays en émoi.

Quelle lecture peut-on alors faire de tous ces événements? Oleg Boïko en donne lui-même une clé dans les colonnes du journal *Kommersant*. *« La société doit comprendre*, dit-il, *que des élections, aujourd'hui, ne lui apporteront rien (...). Le pouvoir actuel n'est pas parfait mais ses orientations économiques sont plutôt bonnes (...), alors que des élections amèneront, dans les conditions actuelles, un Parlement et un président bien pires que ceux que nous avons actuellement »*, du type Jirinovski. La chanson est connue et servait surtout, jusqu'ici, à amadouer l'Occident. M. Eltsine ne pouvant se permettre de reporter lui-même une nouvelle fois les élections, il faut créer, affirme M. Boïko, une force capable de prendre cette initiative.

La maîtrise du premier canal télévisé du pays rendrait bien d'autres menus services à ces financiers qui s'entendent si ouvertement sur leurs intérêts communs avec le pouvoir en place. Les députés de Stabilité sont donc en place pour tenter d'ancrer dans la société l'idée que tout nouveau scrutin serait, comme le dit Oleg Boïko, *« un cataclysme pareil à la guerre en Tchétchénie »*.

Sophie Shihab

Menace d'un nouveau coup d'Etat en Azerbaïdjan

LES TROUPES du gouvernement azerbaïdjanais ont donné l'assaut, vendredi 17 mars, à une caserne proche de Bakou où sont retranchés des policiers mutins, mais leur attaque a été repoussée au prix de violents combats. L'offensive contre la base de l'unité d'élite de la police (OPON) a commencé vers 3 heures et les combats se poursuivaient toujours six heures plus tard. Selon l'agence ITAR-TASS, le chef des rebelles, Rovchan Djavadov, a été tué au cours de ces affrontements.

D'après des témoins, l'armée gouvernementale tire au lance-grenades, à la mitrailleuse lourde et au fusil d'assaut sur la base, où les combats ont provoqué un incendie. Les mutins continuaient pourtant d'opposer une vive résistance dans cette base, située à 8 kilomètres du centre de la capitale. La veille, les communications téléphoniques entre Moscou et Bakou avaient été coupées et les forces de l'ordre patrouillaient dans les rues de la ville.

Des négociations avaient été engagées, jeudi, entre les rebelles et des représentants du gouvernement. Mais le ministre de l'intérieur a affirmé que les exigences des mutins étaient *«absurdes»* et qu'elles *« ne pouvaient être ni satisfaites, ni discutées, ni même envisagées »*. Le chef des OPON, l'ancien vice-ministre de l'intérieur, Rovchan Djavadov, exigeait la démission du ministre de la défense et celle du président du Parlement.

Le président Gueïdar Aliev, un vétéran de l'époque soviétique âgé de soixante et onze ans, avait lancé un premier appel à la reddition des rebelles, mercredi soir, après un assaut infructueux de l'armée contre la base des OPON, au cours duquel deux soldats avaient été tués et un blessé, selon le ministère de l'intérieur. Les forces spéciales de la police s'étaient déjà rebellées en octobre dernier, et leur mouvement avait été suivi par une tentative de coup d'Etat réprimée par M. Aliev, dans cette République du bord de la mer Caspienne aux riches réserves pétrolières. – *(Reuter, AFP.)*

L'échec des négociations entre la Hongrie et la Roumanie sur les minorités affaiblit le pacte de stabilité en Europe de M. Balladur

AVANT MÊME son ouverture, lundi 20 et mardi 21 mars à Paris, la conférence sur la stabilité en Europe a déja été affaiblie par l'annonce, jeudi 16 mars à Budapest, de l'échec des négociations sur la conclusion d'un traité de bon voisinage entre la Hongrie et la Roumanie, deux pays prioritairement visés par cet exercice de diplomatie préventive, initié par le premier ministre, Edouard Balladur. Elaborée dans la foulée de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, cette conférence cherche, en effet, à apaiser les contentieux sur les frontières et les minorités dans les pays de l'ancien bloc communiste ; deux thèmes qui sont au coeur du différend hungaro-roumain sans revêtir, pour autant, la même gravité que dans l'ancienne fédération titiste. En revanche, et contre toute attente, la Hongrie et la Slovaquie ont arraché, *in extremis*, un accord, jeudi soir à Bratislava, mais ils ont refusé d'en dévoiler le contenu avant la conférence de Paris.

« Les entretiens vont être poursuivis » ont assuré, jeudi à Budapest, Teodor Melescanu et Laszlo Kovacs, les ministres roumain et hongrois des affaires étrangères, au terme d'un marathon diplomatique sans précédent dans la région depuis la chute du communisme. Jamais la Hongrie et ses voisins slovaques et roumains, qui abritent d'importantes communautés magyares, n'avaient, en effet, déployé une telle énergie pour parvenir à un compromis avant la réunion de Paris.

DÉCEPTION ET DÉCOURAGEMENT

Depuis le début de la semaine, les chefs de la diplomatie de Bratislava et de Bucarest se sont rendus dans la capitale magyare, tandis qu'une délégation hongroise se trouvait en Roumanie, où résident près de deux millions de Magyars. Et, jeudi après-midi, Gyula Horn, le premier ministre hongrois, s'est déplacé, en dernier recours, en Slovaquie qui compte 600 000 Hongrois, soit 11 % de la population.

L'échec des négociations a plongé les camps hongrois et roumains dans la déception et le découragement. Les deux pays sont conscients que la poursuite de leurs querelles sur les minorités pèsent sur leur image et finissent, à la longue, par lasser l'Occident.

Même si la Hongrie et la Roumanie ne sont pas parvenues à finaliser un accord bilatéral, le bilan est toutefois loin d'être entièrement négatif. D'abord, un accord a été trouvé sur quatorze des quinze points du traité de base et le gouvernement de gauche hongrois, contrairement à son prédécesseur conservateur, a levé un des principaux obstacles en acceptant d'inclure dans un traité le principe de l'absence de revendication territoriale mutuelle. En échange, Budapest entendait obtenir des garanties sur les droits des Magyars de Transylvanie, la plus grande minorité ethnique d'Europe.

Or, c'est précisément sur cette question que les négociations ont achoppé. La Hongrie insiste pour que figure dans le traité bilatéral une référence au droit à l'*« autonomie »* des communautés magyares. Une clause automatiquement interprétée par Bucarest comme un feu vert au « séparatisme ». Une telle disposition, a réaffirmé cette semaine Juraj Schenk, le nouveau chef de la diplomatie slovaque, menacerait *« l'intégrité territoriale de l'Etat »* et créerait un *« dangereux précédent »* en Europe.

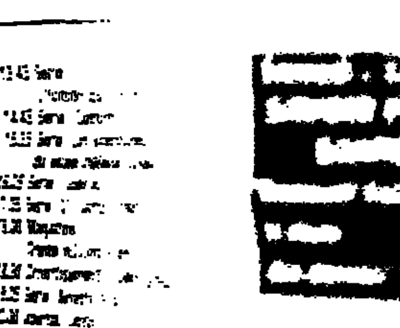
Ces divergences ont aussi revêtu le caractère d'une bataille juridique à propos de documents internationaux sur les minorités que la Hongrie et ses voisins ont tous signés mais qu'ils interprètent de façon sélective. *« Le problème réside essentiellement dans la gamme de documents internationaux dont les parties devraient tenir compte dans leurs législations intérieures »* expliquait, en début de semaine, André Erdos, chargé des affaires européennes au ministère hongrois des affaires étrangères.

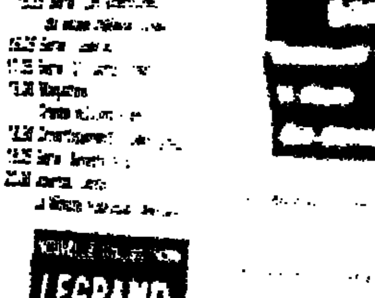
« STATUT SPÉCIAL »

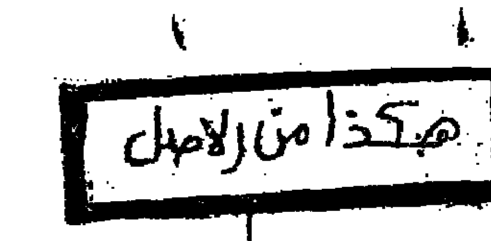
En clair : la Hongrie aimerait voir figurer dans les accords bilatéraux la résolution 1201 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, adoptée en 1993, qui stipule que les minorités nationales *« ont le droit de disposer d'administrations locales ou autonomes, ou d'un statut spécial »*. De leur côté, la Roumanie et la Slovaquie brandissent plutôt la récente convention-cadre du même Conseil de l'Europe sur les droits des minorités, adoptée en février 1994, qui a exclu ce paragraphe.

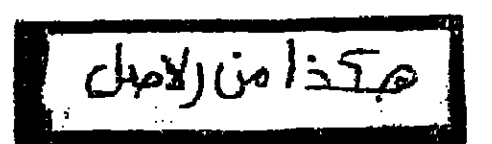
Mais pour tous les pays, l'enjeu de cet imbroglio juridique dépasse, en fait, le seule question des *« droits des minorités »*. Les dirigeants slovaques et roumains agitent volontiers le spectre de *« l'irrédentisme magyar »* pour, à la fois, satisfaire les partis ultranationalistes qui siègent au gouvernement, et refuser toute décentralisation sérieuse du pouvoir qui saperait leur autorité. Quant au gouvernement hongrois, actuellement confronté à une sérieuse grogne sociale après l'adoption de sévères mesures d'austérité, il ne peut se permettre de nouveaux ennuis en se voyant accuser de *« sacrifier »* les Magyars au-delà des frontières, même si la *« réconcilation historique »* avec les pays voisins est une de ses priorités affichées.

Yves-Michel Riols









Le gouvernement italien obtient la confiance sur le budget

Battu, Silvio Berlusconi promet une opposition « très dure »

Le vote de confiance, obtenu de justesse par Lamberto Dini après une bataille parlementaire acharnée, permet l'adoption de premières mesures d'austérité mais confirme l'extrême fragilité du gouvernement qui a dû son salut à quelques rares défections dans le camp de M. Berlusconi, et surtout aux dissensions au sein de Rifondazione Comunista.

ROME
de notre correspondante

C'est par 315 votes contre 309 et une abstention, autrement dit sur le fil du rasoir que le gouvernement de Lamberto Dini a obtenu la confiance, jeudi 16 mars, à la Chambre des députés, sur les mesures d'austérité budgétaire qu'il avait proposées. Un second vote à l'arraché, mais pour approuver cette fois directement le correctif budgétaire de 20 800 milliards de lires (1 000 lires = 3 FF environ) destiné à contenir à 138 600 milliards de lires le déficit public cette année, est venu peu après confirmer le premier, puisque qu'il n'a été favorable qu'à cinq voix de majorité. Il ne restera plus à présent au Sénat, en principe mardi prochain 21 mars, qu'à ratifier le tout.

Concrètement, après une bataille parlementaire acharnée, dont l'issue jusqu'à l'ultime minute est restée incertaine, l'Italie a, tout à la fois, conservé son gouvernement et fait un premier pas important pour réaffirmer sa crédibilité, en adoptant des mesures d'austérité jugées unanimement aussi indispensables que déjà insuffisantes. De quoi s'agissait-il ? A l'origine de faire entrer 15 600 milliards de recettes (réévaluation de la TVA sur certains produits ; augmentations sur le téléphone, l'essence ; ajustement de l'impôt sur les sociétés) et de couper 5 200 milliards dans les dépenses de l'Etat.

Après examen des propositions du gouvernement, certaines mesures ont été adoucies, par exemple les augmentations prévues sur l'électricité ont été repoussées à 1996. De même, les familles nombreuses recevront une aide accrue de l'Etat. Toutefois, les amendements apportés à la Chambre des députés – qui ont décidé le gouvernement à poser la question de confiance sur la globalité du projet pour éviter qu'il ne soit trop « défiguré » par d'ultérieurs amendements – auront pour conséquence d'amoindrir le plan d'austérité. Les services de M. Dini ont calculé en effet qu'il manquerait 3 000 milliards sur trois ans aux comptes prévus, dont 500 milliards de lires en 1995. Ce qui explique les rumeurs sur un prochain « mini » correctif budgétaire en forme de décret portant sur 3 000 milliards de lires de nouvelles entrées.

Pourtant, au-delà des chiffres, la bataille était bien évidemment politique, à preuve d'ailleurs la remontée de la lire peu après le vote qui s'est à nouveau affaiblie dans la soirée face au mark allemand et au dollar américain. Car ce qui ressort de cette journée parlementaire convulsive, c'est l'extrême fragilité du gouvernement de « techniciens » de M. Dini. Outre l'appui massif du pôle progressiste, il n'a dû paradoxalement son salut qu'à quelques rares défections dans le camp de M. Berlusconi, enfermé lui et ses amis dans une logique de « front du refus », quitte à assumer certaines irresponsabilités pour aller plus vite aux élections, et surtout à la dissension qui régnait dans les rangs des nostalgiques de Rifondazione Comunista. Ces derniers se sont en effet scindés en deux sur le vote, face à un dilemme embarrassant : dire « oui », c'était renoncer à une certaine « justice sociale », bafouée selon eux par les mesures d'austérité, mais dire « non », c'était aussi faire le jeu de M. Berlusconi. Ce dernier a promis une *« opposition très dure »* au Parlement, et les deux dossiers auxquels devrait s'attaquer sans délai Lamberto Dini, à savoir la réforme du système des retraites et, surtout, l'égalité d'accès aux médias télévisés (point sensible de Silvio Berlusconi, qui en l'absence de réglementation, multiplie depuis plusieurs semaines les spots télévisés pré-électoraux) pourraient à nouveau mettre en question la survie du gouvernement.

Marie-Claude Decamps

■ **Le PPI est au bord de l'éclatement après l'élection d'un** deuxième secrétaire du parti. Le Parti populaire italien a en effet élu Gerardo Bianco, en l'absence de Rocco Buttiglione qui se considère toujours comme le seul dirigeant de ce parti héritier de l'ancienne Démocratie chrétienne.– *(AFP.)*

Washington voit dans la fédération croato-musulmane la preuve que la paix est possible

WASHINGTON
de notre correspondant

La fédération croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine constitue pour les Américains une sorte de modèle politique et ethnique. A l'occasion du premier anniversaire, jeudi 16 mars, de cette entité territoriale encore balbutiante, créée le 18 mars 1994 à l'instigation des Etats-Unis, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a estimé que son existence est la *« meilleure preuve »* que la paix est possible dans l'ex-Yougoslavie. En présence du président croate, Franjo Tudjman, et des représentants bosniaques de la fédération, le Croate Kresimir Zubak et le Musulman Ejup Ganic, les Etats-Unis et l'Union européenne (représentée par le Français Jacques-Alain de Sedouy) se sont engagés à accentuer leurs efforts pour renforcer la fédération croato-musulmane.

Si celle-ci a permis un arrêt des hostilités entre les deux communautés (au printemps 1994), elle n'a cependant pas engendré d'étapes politiques significatives. Pour accélérer le processus de transfert des compétences du gouvernement de Bosnie à celui de la fédération, les Etats-Unis et l'Union européenne ont décidé d'ouvrir des lignes de crédits devant servir à pourvoir en personnels et en moyens budgétaires les structures fédérales en voie de constitution sur l'ensemble du territoire contrôlé par l'armée gouvernementale bosniaque et les forces croates (HVO). Ainsi l'UE a-t-elle annoncé qu'elle verserait 100 millions de dollars (environ 500 millions de francs) tandis que les Etats-Unis contribueront à hauteur de 30 millions de dollars.

« Modèle » fragile de coexistence pacifique entre Croates et Musulmans bosniaques, la fédération est aussi conçue comme une alliance militaire contre les Serbes. Mate Granic, ministre des affaires étrangères de Croatie, en visite jeudi à Washington, en convient : *« Oui, mais son rôle va au-delà : pour les Croates et les Musulmans,* explique-t-il, *c'est le seul moyen de rester là où ils le souhaitent en Bosnie centrale. C'est notamment vrai pour les Musulmans puisqu'il n'est pas réaliste, pour eux, d'envisager un Etat indépendant que les pays européens ne soutiendraient pas. Cette fédération doit donc être orientée vers l'Europe ».*

S'agissant, d'autre part, de l'éventuelle adoption d'une résolution des Nations unies approuvant le nouveau mandat des soldats de l'ONU en Croatie, M. Granic ne doute pas que le Conseil de sécurité acceptera le compromis mis au point entre le président Tudjman et Washington. Celui-ci prévoit notamment la réduction de la force internationale de 12 000 à 5 000 hommes. Contrairement aux avis formulés par plusieurs chefs militaires occidentaux, Mate Granic estime que ce contingent limité sera suffisant pour contrôler à la fois les frontières internationales de la Croatie avec la Bosnie et la Serbie et les lignes de cessez-le-feu entre l'armée croate et les Serbes sécessionnistes de Krajina. *« Ce sera suffisant, parce que nous ne préparons aucune action militaire et parce qu'ils n'auront à surveiller que quelque 25 à 30 points stratégiques sur la frontière».*

Laurent Zecchini

Les sociaux-démocrates finlandais devraient remporter les élections législatives

Un scrutin placé sous le signe de la crise économique

HELSINKI
de notre envoyé spécial

En 1991, les Finlandaises criaient victoire : plus de 30 % des deux cents députés à l'Eduskunta étaient des femmes. Le but était enfin atteint. Mais quatre ans plus tard, à la veille des élections législatives du dimanche 19 mars, elles sont plutôt pessimistes et constatent que le sexe féminin est moins bien représenté sur les listes des grands partis – social-démocrate, centriste et conservateur – que lors du dernier scrutin. *« La marche vers l'égalité entre les hommes et les femmes a été stoppée par la récession »*, soupire Petra Söderling, présidente du Parti des femmes, qui présente une quarantaine de candidates cette année. *« Avec un peu de chance,* ajoute-t-elle en souriant, *on décrochera peut-être un siège.»*

La récession, la « crise », ici tout le monde en parle, mais déjà un peu au passé. Après la formidable dépression de 1991-1993 – unique en Europe –, qui a entraîné une chute de l'ordre de 15 % du produit intérieur brut, plusieurs krachs bancaires, deux dévaluations de la monnaie nationale puis le flottement du markka, l'espoir est revenu. *« Si l'industrie papetière va bien, la Finlande va bien »*, a-t-on coutume de dire sous ces latitudes. Et c'est le cas depuis quelques mois. Les grosses entreprises exportatrices affichent des bénéfices records, l'inflation est contenue autour de 2 %, la croissance est de retour (3,9 % en 1994 et plus de 5 % en 1995), la monnaie est stable. Les disputes de l'automne dernier sur l'adhésion à l'Union européenne sont oubliées.

Cela dit, la crise économique, due en partie à la disparition totale du commerce de troc avec l'ex-URSS (pétrole soviétique en échange d'usines, machines ou biens de consommation), a laissé des traces. Les finances publiques sont en mauvais état, la dette de l'Etat représente près de 70 % du PIB, et le chômage, surtout, touche, selon les dernières statistiques du ministère du travail, 19,7 % de la main-d'oeuvre active. Trois problèmes majeurs, dont conviennent les grands partis. Tant le gouvernement sortant – une coalition conduite par le jeune Esko Aho entre centristes, conservateurs et libéraux suédois, représentant la minorité suédophone du pays – que l'opposition sociale-démocrate de Paavo Lipponen, qui a le vent en poupe, proposent des économies dans les dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire. Entre 10 et 20 milliards de markkas (soit à peu près autant de francs français).

COALITIONS MAJORITAIRES

Mais, campagne électorale oblige, personne ne veut bien sûr donner aux Finlandais le détail des « coupes » qu'il entend faire dans les budgets sociaux ! Comme les gouvernements sont toujours, ici, des coalitions majoritaires (gauche-centre, centre-droite et même gauche-droite), chaque parti veut d'abord compter ses voix, au soir du scrutin, avant de dire avec quelle – ou quelles – autre formation il peut passer un compromis. Si la Finlande a décidé, comme le disent MM. Aho et Lipponen, de ne pas être du tout des *« empêcheurs de tourner en rond »* au sein des Quinze sur les dossiers concernant l'Union économique et monétaire ou même la défense commune, elle tient apparemment à garder ses petites particularités politiciennes intérieures...

« Durant les années de crise, le gouvernement Aho a délibérément choisi de privilégier l'industrie et le secteur exportateur aux dépens du secteur public et donc des femmes. » Petra Söderling note que 60 % des Finlandaises travaillent dans le public, que le taux de chômage a baissé chez les hommes mais qu'il augmente chez les femmes. *« L'Etat,* dit-elle, *a subventionné à fond l'industrie, les PME, la recherche et le développement, l'agriculture, mais il n'a pas déboursé un sou pour les petites entreprises, souvent tenues par des femmes. »*

La présidente du petit Parti de femmes est pragmatique et n'est pas une acharnée de la cause féminine. Vingt-six ans, étudiante en gestion, elle est mariée à un employé de la Poste avec lequel elle a un petit garçon de trois ans. Comme toutes les jeunes familles finlandaises, elle a vu sa situation se détériorer dans le sillage de la crise : *« L'Etat nous a supprimé le quotient familial, les avantages financiers pour la femme ou l'homme célibataire avec un enfant à charge, les tarifs de la crèche ont augmenté et les allocations logement ont baissé.»*

Ces difficultés et l'impossibilité de prévoir – comme d'habitude à Helsinki – la composition de la future coalition, qui pourrait cette fois inclure les Verts, ne perturbent pas cependant les rites des campagnes électorales finlandaises. Chaque formation, par exemple, tient à avoir sur sa liste une « star » pour attirer des voix. Lasse Virén, l'ancien multiple champion olympique des 5 000 et 10 000 mètres, rempile pour Kokoomus (conservateur, crédité de 17,6 % des voix) ; Matti Nykanen, le sauteur à ski, est sur la liste du Parti rural (populiste) ; Arto Bryggare, ex-vedette du 110 mètres haies, est social-démocrate (27,9 %) ; le Parti suédois (4,9 % des intentions de vote) a accueilli dans ses rangs le commandant Raimo Tiilikainen, qui dirigeait les secours lors du naufrage en Baltique du ferry « Estonia ». Les centristes (Keskusta, 17,7 %) disposent de quelques chanteurs à la mode. Quant au Parti des femmes, qui compte deux cents membres, il présente aussi Tarja Smura, Miss Finlande 1993, reconvertie dans les services sociaux en faveur des alcooliques, des personnes âgées et des familles en crise.

Les sociaux-démocrates devraient sortir vainqueurs, dimanche, des élections législatives, et il reviendra ensuite au président de la République, Martti Ahtisaari, de nommer le formateur du prochain gouvernement. Ses rapports avec M. Lipponen sont qualifiés de *« corrects »*, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas au beau fixe. Des surprises ne sont donc pas à exclure. Petra Söderling est, elle, déjà la plus jeune présidente de parti en Finlande. Si elle est élue, elle sera probablement la plus jeune députée du Parlement. *« Je serai obligée,* dit-elle en riant, *d'abandonner momentanément mes études.»*

Alain Debove

Fidel Castro chez le « roi du poulet »

Une étonnante amitié lie le chef d'Etat cubain et l'industriel Gérard Bourgoin

CHAILLEY (Yonne)
de notre envoyé spécial

« Tiens ! Là. Regarde. Tu as un bel exemple de ce que c'est qu'une économie capitaliste. » L'homme saisit deux poulets fraîchement empaquetés et les plante devant Fidel Castro. *« Ce sont les mêmes poulets, tu vois. Ils sont tout prêts. Emballés, pesés, préétiquetés. Ils vont être acheminés vers des distributeurs différents. Et regarde l'étiquette : celui-ci 25,90 francs le kilo, celui-là 31,80 francs le kilo. L'enjeu, il est là, tu comprends ? Dans la concurrence. »*

Celui qui tutoie ainsi le chef de la révolution cubaine et se permet de lui donner quelques rudiments d'économie libérale n'est autre que Gérard Bourgoin, cinquante-cinq ans, numéro deux européen de la volaille : 4 100 salariés, 5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994, dont 45 % à l'exportation (il traite avec quatre-vingt-dix pays). Fidel Castro est bouche bée. Depuis cinquante minutes, blouse blanche sur treillis vert et bottes de l'usine aux pieds, le Lider maximo arpente l'unité de production de Chailley, dans l'Yonne, l'un des trente-deux sites du groupe de son *« ami Bourgoin »*, aujourd'hui dirigé par sa fille Corinne. C'est la dernière étape d'une visite « privée » de quatre jours : Fidel Castro est reparti vers La Havane dans la soirée du jeudi 16 mars.

De la salle d'abattage surchauffée encombrée d'odeurs âcres au conditionnement réfrigéré en passant par les « plumoirs », le président cubain suit consciencieusement du doigt l'imposant chapelet de volailles et de crochets de fer qui sillonne les plafonds. A-t-il jamais vu autant de poulets ? 250 000 volailles sont abattues ici chaque semaine. L'usine fonctionne-t-elle en continu ? Seulement huit heures par jour. Les yeux roulent au-dessus de la barbe légendaire. Parfois une moue se dessine. Ici on ne parle pas de peuple, mais de consommateurs.

Etonnante amitié que celle qui lie le révolutionnaire de la baie des cochons à l'ancien commis boucher bourguignon devenu roi de l'agro-alimentaire en trente ans, puis apprenti politique sans étiquette, aujourd'hui chiraquien (Gérard Bourgoin est maire de Chailley et conseiller général de Brienon-sur-Armançon). Les deux hommes se sont rencontrés pour la première fois à La Havane en 1992, sur invitation cubaine. Patrick Bourgoin, fils décédé dans un accident d'avion en 1991, avait ouvert une brèche dans ce *« marché potentiel de 11 millions d'habitants »*. La fascination est réciproque : Castro raconte Cuba, sa révolution, ses chefs. Bourgoin son pays d'Othe natal, la boucherie familiale, son empire industriel. La complicité se noue autour d'une partie de chasse à Cuba, d'un jambon du Morvan et d'un verre de chablis.

Gérard Bourgoin est de ces hommes-qui-se-sont-faits-tout-seuls (et ne se privent pas de le dire) et qui ont tout fait de leurs mains (*« ce carrelage sur lequel vous marchez »*). Homme d'affaires, il est aussi pilote et sponsor sur le Paris-Dakar, sponsor et vice-président du club de football de l'AJ Auxerre, commandant de bord de Falcon-10 et patron d'une petite compagnie d'aviation. Rien n'arrête sa quête de réussite, pas même la justice, qui l'a mis en examen dans une affaire de tentative de corruption présumée à Rennes, au premier semestre 1994.

L'itinéraire de cet homme pressé (c'est le titre d'une autobiographie) a de quoi remuer la tête de Fidel Castro, à qui il n'hésite pas à dire qu'il dirige un pays évoluant au ralenti. Alors, contre l'embargo, l'autodidacte se fait l'avocat de l'île : *« Cuba doit être un partenaire comme un autre. »* Toutes les six ou sept semaines, il se rend à La Havane aux commandes de son jet privé. Grâce à lui, Cuba voit défiler les responsables de Thomson, d'Adidas, de Renault ou encore... Michel Charasse et Patrick Poivre d'Arvor. Avec Roger Zannier, PDG des vêtements et chaussures pour enfants Z, il monte en 1993 une société de recherche pétrolière, Oil For Development, au capital de 100 millions de francs, dans le but de prospecter dans l'île, qui ne produit que 10 % de ses besoins énergétiques.

« J'ai toujours apprécié la droiture des communistes, dit ce libéral pragmatique, *mais j'ai aussi souvent constaté leur naïveté en économie. »* Est-ce alors *a contrario* de la naïveté politique qui lui vaut de se retrancher derrière son *« manque de culture »* et son abandon des études à quinze ans pour expliquer que les droits de l'homme sont pour lui *« un mot bien compliqué »* ?

A l'usine de Chailley, devant les ouvriers travaillant à la chaîne, médusés, masqués comme des chirurgiens, s'achève le ballet surréaliste des trente-huit gorilles cubains à épaisses moustaches empêtrés dans les blouses hygiéniques et les coiffes de protection. « El Comandante » refuse le poulet rôti qu'on lui propose, préférant se retenir pour la table qui lui sera offerte par son « ami », et les bonnes caves où il sera intronisé par la Confrérie des piliers chablisiens. Un petit groupe d'employées amusées regarde l'imposant cortège déserter la place. *« On pourrait ouvrir les fenêtres et applaudir »*, suggère une voix en plaisantant. Quand deux autres concluent aussitôt : *« Non. Quand même pas. »*

Jean-Michel Dumay

Nouveaux attentats antiturcs en Allemagne

POUR LA TROISIÈME NUIT consécutive, plusieurs attentats au cocktail Molotov ont été commis au cours de la nuit du jeudi 16 mars contre des objectifs turcs. Sept villes allemandes ont été le théâtre de nouveaux incendies criminels dirigés contre des intérêts turcs (agences de voyages, centre culturel, union islamique germano-turque), provoquant d'importants dégâts matériels mais sans faire de victimes. Les forces de l'ordre soupçonnent des extrémistes kurdes d'être à l'origine de ces agressions.

Les attentats précédents ont abouti à l'arrestation de sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). La police criminelle a perquisitionné jeudi les locaux de quatorze associations culturelles et sportives kurdes de l'ouest et du sud de l'Allemagne. Elle a indiqué avoir découvert de nombreux documents prouvant leurs liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), interdit en Allemagne où il est considéré comme une organisation terroriste. Il y a deux semaines, les autorités de Bonn déclaraient hors la loi six organisations ayant des liens avec le PKK.

Des affrontements entre une centaine de manifestants turcs et la police, devant le consulat général de Turquie de Francfort, ont d'autre part fait le même jour au moins onze blessés dont neuf policiers, a annoncé la police locale.

Les manifestants, dont la police n'a pas été en mesure de préciser s'ils étaient d'origine kurde, ont jeté des pierres en direction du consulat et des forces de l'ordre. La police a fait usage de canons à eau pour les disperser.

Cette série d'attentats et de heurts intervient alors que le gouvernement allemand a annoncé, mercredi, la fin du moratoire sur les expulsions de Kurdes vers la Turquie, décidé après la condamnation à Ankara de huit députés turcs, d'origine kurde, à de lourdes peines de prison. – *(AFP, Reuter.)*

La formation du nouveau gouvernement nigérian reflète le désarroi du régime

La FIFA a retiré au Nigeria l'organisation, cette année, de la Coupe du monde junior pour des raisons de « sécurité »

Au terme de six semaines d'atermoiements, le général Sani Abacha a finalement annoncé jeudi 16 mars la formation d'un nouveau gouvernement, le jour même où la Fédération internationale de football retirait au Nigeria l'organisation de la Coupe du monde junior 1995. L'instabilité politique et, notamment, la vague d'arrestations entraînée par la découverte d'un complot visant à renverser le chef de l'Etat ont pesé lourd dans la décision de la Fédération qui ruine les efforts entrepris par le régime militaire pour redorer son blason.

LAGOS
de notre correspondante

Victime de sa « *mauvaise image* », le Nigéria a perdu le droit d'accueillir en 1995 la Coupe du monde juniors de football. Le verdict désormais sans appel de la Fédération internationale de football association, la FIFA, rendu public à Zurich, jeudi 16 mars, représente une cuisante défaite pour le régime du général Sani Abacha qui avait compté sur cette compétition pour montrer qu'il était en mesure de rompre son isolement (*Le Monde* du 10 février).

La FIFA, qui avait évoqué le mois dernier des raisons sanitaires, affirme, après une deuxième mission d'inspection, que les « *conditions médicales sont généralement satisfaisantes* » au Nigéria. Mais elle s'abrite derrière les « *inquiétudes* » exprimées par les inspecteurs « *sur certaines autres questions, dont la sécurité* ». Inquiétudes sans doute aggravées par la découverte d'un récent complot contre le général Abacha, suivie d'une série d'arrestations. Le refus de la FIFA semble avoir hâté la présentation, le jour même, de la liste du nouveau gouvernement, le précédent cabinet ayant été dissous voilà plus de cinq semaines. Cette lenteur serait d'ailleurs l'un des motifs du mécontentement des officiers comploteurs.

HUIT MILITAIRES

On connaîtra lundi, lorsque les ministres prêteront serment à Abuja, l'attribution des différents portefeuilles. Mais parmi les huit « survivants » de l'ancien cabinet (le nouveau compte trente-six membres), plusieurs devraient retrouver les mêmes fonctions, notamment Babagana Kingibe aux affaires étrangères et Anthony Ani aux finances, chargé également de conduire la libéralisation économique. Seuls huit militaires seront présents, dont six figuraient déjà dans l'organe suprême du régime, le conseil provisoire de gouvernement. On relève également la présence parmi eux du chef des services de renseignements militaires (DIA), le général Ibrahim Gumel, et du commandant de l'académie de défense, le général Mohammed Haladu.

Le maintien de M. Kingibe est surprenant : ancien chef du Parti social-démocrate, il fut colistier de Moshood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel annulé par les militaires en 1993. Il aurait pu alors saisir la chance qui lui était offerte pour redescendre dans l'arène politique. Peut-être a-t-il jugé un poste ministériel plus sûr qu'une hypothétique candidature. Il est d'ailleurs rejoint par son ancien adversaire, Tom Ikimi, jadis chef du parti de la Convention nationale républicaine et plus récemment conseiller politique du général Abacha.

LE SORT D'OLUSEGUN OBASANJO

A part M. Kingibe, la seule personnalité connue est le flamboyant affairiste ibo, Jim Mwobodo, gouverneur de l'Etat d'Ambra sous la IIe République (1979-1983) et emprisonné pendant quatre ans par le régime « purificateur » du général Buhari. Pour le reste, le général Abacha n'a pu rassembler que des membres militants de la Conférence constitutionnelle ou des notables de seconde zone sortis d'un réservoir d'ambitieux apparemment inépuisable au Nigéria.

Resserré autour d'un carré de militaires, ce gouvernement contraste avec le cabinet précédent. En effet, le général Abacha, peu après sa prise de pouvoir en novembre 1993, y avait trouvé d'importantes personnalités du Nord, des hommes d'affaires expérimentés et des politiciens yoroubas dotés d'une réelle assise régionale. La nouvelle liste trahit le désarroi du régime et l'ampleur de la vague d'arrestations au sein de l'armée – au moins trois cents personnes, dont beaucoup aurait été relâchées après interrogatoires. Et on ignore quel sort les autorités vont réserver à l'ex-général Olusegun Obasanjo, chef de l'Etat de 1976 à 1979, et à son ancien numéro deux, l'ex-général Mussa Yar'Adua, tous deux jetés en prison dans des conditions humiliantes. Sans en mesurer les conséquences pour lui-même, le général Abacha a brisé un tabou de la vie politique nigériane qui suppose que l'on laisse en paix les anciens chefs d'Etat, même lorsqu'ils ont été renversés par un putsch.

Pour la première fois aussi, un régime nigérian a affaire à une opposition organisée en exil disposant de puissants relais en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, comme le prouve la campagne déclenchée par un comité de Noirs américains comparant le Nigéria à l'Afrique du Sud de l'apartheid. Le général Abacha s'efforce de renouer des alliances vitales : il a reçu jeudi une délégation conduite par le sultan de Sokoto, garant des intérêts de l'*establishment* musulman venu assurer le régime de sa « *loyauté* ». Un mois plus tôt, le général avait confié à un envoyé spécial du président Bill Clinton qu'il autoriserait à nouveau les partis politiques le 12 juin – date anniversaire du scrutin annulé en 1993 – et libérerait à cette occasion Moshood Abiola. Lui-même aurait l'intention de rester au pouvoir jusqu'à fin 1997. Mais tiendra-t-il jusque-là ?

Michèle Maringues

Le budget sud-africain est destiné à séduire les investisseurs étrangers

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Doublement des dépenses de logement, forte augmentation de celles d'éducation et de santé, mais réduction du déficit budgétaire, ramené au-dessous de 6 % du produit intérieur brut (PIB) : c'est un budget sage, bien dans la ligne économique du gouvernement d'union nationale, que le ministre des finances, Chris Liebenberg, a présenté, mercredi 15 mars, au Parlement.

Destiné essentiellement à attirer les investisseurs étrangers, ce premier budget post-apartheid ne s'écarte pas de la politique économique suivie depuis près d'un an par les dirigeants. Les plus pauvres verront leurs charges modérément allégées, tandis que les plus riches ne seront pas beaucoup plus imposés pour financer le déficit budgétaire, les dépenses sociales nouvelles et le service de la dette. Les sociétés, en revanche, verront certaines de leurs charges réduites dans l'espoir de créations d'emplois dont l'Afrique du Sud a un criant besoin.

Ayant fait le pari de ne pas augmenter la pression fiscale directe, le gouvernement a opté pour une réorganisation de la structure de ses dépenses, taillant ici pour augmenter là. Très classiquement, le besoin accru de ressources devrait être couvert par l'augmentation des « recettes de poche » (essence, alcool, cigarettes), une lutte accrue contre la fraude fiscale et le surplus de recettes fiscales engendré par la reprise économique en cours.

Contrairement à la police, dont les ressources augmentent pour mieux lutter contre une criminalité en hausse sensible, la défense, qui voit son budget amputé de 11 %, est la principale victime des économies gouvernementales. Depuis 1989, a aussitôt commenté le général Ben Raubenheimer, responsable des finances des forces armées, la défense a vu son budget diminuer de 50 %, alors que les tâches assignées à l'armée, notamment en matière de maintien de l'ordre, augmentaient fortement.

MÉCONTENTEMENT SYNDICAL

« *Il n'est pas possible d'aller plus bas* », a conclu le général en mettant en garde contre toute nouvelle réduction qui affaiblirait sérieusement les capacités militaires du pays. La réduction drastique des dépenses militaires devrait sonner le glas des espoirs qu'entretenait encore la marine d'acquérir quatre frégates rapides, marché sur lequel la France était en concurrence avec la Grande-Bretagne et l'Espagne.

Le nouveau budget était très attendu par les milieux d'affaires, qui redoutaient une brutale secousse fiscale pour financer les besoins sociaux de la population noire. Craintes sans fondement, comme le laissait prévoir la décision, prise la semaine dernière, de lever partiellement le contrôle des changes. Dès mercredi, les milieux financiers ont très favorablement réagi au discours du ministre des finances, traduisant leur satisfaction par des achats de rands, la monnaie nationale, dont le cours par rapport au dollar a continué de s'améliorer.

Les réactions syndicales, en revanche, devraient être plus mitigées. Mardi, le COSATU, principale centrale syndicale, avait dénoncé les politiques « *sado-monétaristes* » qui auraient la faveur de certains cercles gouvernementaux. Le nouveau budget est sensible aux exigences syndicales en matière de réduction des dépenses militaires, de lutte contre la fraude fiscale et d'augmentation des dépenses sociales.

Mais il fait l'impasse sur les augmentations de traitement des fonctionnaires et n'a pas entendu l'appel à « faire payer les riches ». Enfin, il maintient la perspective d'une libéralisation totale des échanges, mesure qui, selon le COSATU, risque de conduire à un « *exode massif* » de capitaux.

Georges Marion

Les « capitalistes rouges » de la Chine d'après-Mao

Ces enfants de la nomenklatura communiste sont liés aux grandes figures du monde international des affaires

PÉKIN
de notre correspondant

Des déboires du plus grand McDonald's au monde à l'arrestation du « *capitaliste rouge* », Zhou Beifang, en passant par l'explosion d'une fusée chinoise de type « Longue Marche-2 », porteuse d'un satellite assez puissant pour émettre de l'Australie à l'Europe, les remous pékinois de ces dernières semaines se mêlent aux spéculations sur la santé de Deng Xiaoping. Ils éclairent aussi d'un coup de projecteur un groupe de gens qui sont appelés à jouer un rôle important en dépit de leur manque de titres politiques : le fameux « Parti des princes », enfants des vétérans de la révolution communiste, aujourd'hui actifs dans ce qu'il y a de plus capitaliste de la Chine d'après Mao, et liés à de grandes figures du monde des affaires international. En l'occurrence, l'actualité met sur le devant de la scène la famille de M. Deng lui-même, comme ce dernier ne l'aurait peut-être pas souhaité.

C'est par une pratique très développée en Chine : la *guanxi*, la relation personnelle, à coloration nécessairement politique dans un régime qui commence seulement à se doter de lois, que le magnat de Hongkong Li Ka-shing, bien en cour à Pékin, se retrouve impliqué dans les trois affaires mentionnées plus haut. M. Li a scellé des liens avec la famille de M. Deng en la personne de son fils Deng Zhifang après avoir établi des rapports d'affaires solides avec un compagnon d'armes du patriarche, le patron démissionnaire des Aciéries de la capitale, père du personnage mis en détention pour malversation.

Il se trouvait aussi présent, par l'intermédiaire de son fils Richard Li, dans un des projets de haute technologie les plus paradoxaux que la Chine met en œuvre, l'industrie spatiale. En effet, la chaîne de télévision directe Star-TV, contrôlée par le magnat Rupert Murdoch, et qui arrose l'Extrême-Orient, est diffusée par un satellite, Asia-Sat, opéré par un consortium dans lequel on retrouve M. Li junior et une émanation de l'Etat chinois, la CITIC, branche d'investissements financiers dirigée par un autre « prince », Wang Jun, fils du défunt Wang Zhen, grognard communiste qui fut le père du « goulag » chinois.

FILS DE MARÉCHAUX

Le satellite en question émettant aussi vers la Chine – il avait été lancé par une fusée construite par l'armée chinoise –, M. Murdoch s'était fait bien voir à Pékin, il y a plus d'un an, en s'arrangeant pour que le contrat qui le liait à la chaîne de télévision de la BBC ne soit pas prorogé. Les spectateurs chinois n'ont ainsi plus accès à la sulfureuse information du World Service britannique, évidemment quelque peu différente de la télévision chinoise d'Etat. Et, en février, on retrouvait la silhouette de M. Murdoch dans le sillage étincelant des réceptions offertes à la fille de Deng Xiaoping, Deng Rong, pour la promotion de son livre aux Etats-Unis. M. Murdoch peut secrètement se réjouir de l'explosion encore inexpliquée de la fusée qui devait placer en orbite le satellite Apstar-2 : celui-ci aurait permis à certains des grands noms de la télévision occidentale de concurrencer sur un pied d'égalité son réseau, pour les lucratifs marchés publicitaires qu'on escompte dans la région. Mais la Chine, quant à elle, a des raisons d'être insatisfaite : propriétaire du satellite par l'intermédiaire d'une société de Hongkong qu'elle contrôle, elle se préparait à utiliser elle-même l'engin aux côtés de géants tels Time Warner Entertainment, Turner Broadcasting System et Walt Disney.

Parmi les autres figures en vue du « Parti des princes » se trouvent un autre fils de Wang Zhen, Wang Zhi, qui œuvre dans l'informatique, le fils (Chen Yuan) et la fille (Chen Weili) du conservateur Chen Yun, respectivement gouverneur adjoint de la Banque centrale et vice-présidente d'une firme d'investissements dans la haute technologie et l'immobilier, un fils du premier ministre Li Peng, Li Xiaopeng, vice-président d'un autre groupe industriel, un gendre de Deng Xiaoping, Wu Jianchang, président de la firme nationale des métaux non ferreux, ainsi bien entendu que les autres enfants du patriarche : sa fille Deng Nan, vice-ministre à la commission des sciences et de la technologie, son autre fille Deng Ling, artiste peintre et directrice d'une école d'art payante, son fils Deng Pufang, animateur de la campagne en faveur des handicapés, qui eut lui-même maille à partir, il y a quelques années, avec le fisc pour des affaires douteuses dont il s'est rapidement éloigné.

On pourrait énumérer dans ce cercle quantité de noms de responsables âgés de quarante à cinquante ans qui montent en flèche sans souvent cacher l'une des raisons de leur succès : fils et filles de maréchaux, de grands noms de la République populaire, ils obtiennent, en général, des faveurs liées au respect qu'inspire dans la bureaucratie leur filiation. Leurs mérites ne sont pas toujours en cause, mais il n'est pas douteux qu'ils n'en sont que plus aisément reconnus. Tous ne sont pas soupçonnables d'indélicatesse financière, mais leur style de vie est généralement plus proche de la bourgeoisie de l'Asie du Sud-Est que des prolétaires « maîtres du pays » : logements spacieux, télévision étrangère (par satellite, option déniée au *vulgum*), golf, voyages… il n'est guère de désir qui puisse leur être refusé et, dès lors, bien faibles sont les garde-fous bordant les limites de la légalité.

Pourtant, à ce jour, aucun n'a été condamné pour une quelconque malversation. D'où l'intérêt porté au cas de M. Zhou Beifang, dont le porte-parole du ministère des affaires étrangères a par avance prévenu qu'il ne s'agirait nullement d'un « *procès par la presse* »… « *à la manière de OJ Simpson* », a-t-il cru bon de préciser. Pour ceux qui auraient entretenu des doutes.

Francis Deron

Vent de fronde au Parlement

Les députés ont laissé éclater leur grogne, vendredi 17 mars, lors de l'élection de deux nouveaux vice-premiers ministres, dont l'un n'a obtenu que 63 % de voix, un score sans précédent dans l'histoire de la Chine communiste. Ce vote est un camouflet pour le régime, notamment pour le premier ministre, Li Peng, qui avait présenté la candidature de Wu Bangguo et Jiang Chunyun, tous deux membres du tout-puissant bureau politique du Parti communiste.

« *Ce vote m'a surpris car je m'attendais à un score plus élevé de députés contre la nomination de Wu Bangguo, considéré comme appartenant à la « clique de Shanghai », déjà omniprésente à la tête du régime* », a commenté un diplomate. La « *clique de Shanghai* » désigne les responsables venus de la grande métropole orientale, comme Jiang Zemin, chef de l'Etat et numéro un du parti, et Zhu Rongji, vice-premier ministre en charge de l'économie.

Phnom-Penh estime que « les Khmers rouges ne sont plus un problème important »

« *LES KHMERS ROUGES ne sont plus un problème important* », a assuré le premier ministre cambodgien Hun Sen, jeudi 16 mars, à Paris, au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue Norodom Ranariddh. Les deux hommes se sont embrassés trois fois, comme pour démontrer leur entente, souvent mise en doute en raison de leur trajectoire politique si différente : l'un, de modeste extraction, ancien Khmer rouge devenu chef du gouvernement sous protection vietnamienne, et l'autre, fils du roi Sihanouk et royaliste lui-même.

« *La situation politique* (des Khmers rouges) *a changé*, a expliqué Hun Sen. *Ils ne sont plus partie prenante aux accords de paix mais, en vertu d'un vote du Parlement démocratiquement élu, une bande de hors-la-loi. En outre, ils se sont affaiblis sur le terrain, où ils n'ont plus qu'une présence « en taches de panthère ». « Grâce à une politique de réconciliation nationale combinée à une certaine pression militaire, nous avons obtenu le ralliement de 1 000 de leurs combattants,* a affirmé Hun Sen. *Ils n'ont plus, selon nos informations, que 2 000 hommes en armes, et n'occupent plus que de 3 % à 5 % du territoire, à la frontière thaïlandaise. Ils n'ont plus de stratégie offensive et se contentent de défendre les maigres zones qu'ils tiennent, de mener des actions pour tenter de saper l'œuvre de reconstruction.* »

Norodom Ranariddh s'est livré, quant à lui, à un étonnant plaidoyer en faveur de l'action du gouvernement. « *N'oubliez pas trop vite l'héritage : vingt-trois ans de guerre, un pays dévasté, une population décimée, une élite éliminée ou dispersée*, a-t-il souligné. *On parle d'abus de toute nature et de violations des droits de l'homme. Nous n'avons pas la prétention d'être parfaits, mais nous croyons fermement que nous sommes parmi les régimes les plus démocratiques du monde pauvre. Nous sommes issus d'élections totalement libres, sous contrôle de l'ONU. Chez nous, c'est nouveau. Et nous nous efforçons aussi de rassembler les gens les plus compétents, que la situation a dispersés de par le monde.* »

« ON A COMPTÉ LES FANTÔMES »

Le premier ministre fait venir deux hommes à la tribune : Sun Chantol et Vichit Ith, à peine la quarantaine, respectivement secrétaire d'Etat à l'économie et secrétaire du conseil pour les investissements étrangers. Ils étaient l'un haut-cadre de General Electric, l'autre de Schneider. « *Savez-vous ce qu'ils gagnent à présent ?* a-t-il demandé. *30 dollars* [150 francs] *par mois !* »

« *Mesdames et messieurs de la presse*, a lancé Norodom Ranariddh, *vous nous donnez en général 2 sur 20. Mais ne mériterait-on pas un point supplémentaire pour le pluralisme, qui existe même si les deux grands partis ont décidé de s'entendre plutôt que de se déchirer ? Et un autre petit point pour avoir entrepris de réduire notre bureaucratie ? Nous avons, en effet, hérité de trois administrations : 140 000 fonctionnaires. Le FMI nous demande de réduire* [ces effectifs] *à 20 % d'ici à 1997. On a donc compté les fantômes ! Dans l'armée, un décret vient de réduire de 1 867 à 141 le nombre des généraux.* »

« *Nous voulons mettre sur pied une véritable économie de marché*, a-t-il insisté. *Nous menons à bien des privatisations sous l'égide du FMI. Nous restaurons une économie rurale, avec des crédits accordés aux paysans. Nous avons déjà commencé à reconstruire certaines infrastructures. Toutes les routes nationales sont goudronnées dans un rayon de 50 kilomètres autour de Phnom Penh. Notre inflation a été ramenée, en seize mois, de 300 % à 17 %. Notre croissance en 1994 a été de 5,7 %.* »

Le premier ministre a aussi évoqué l'assassinat, en juillet, de trois otages occidentaux, notamment du Français Jean-Michel Braquet, dont le père a remis à Hun Sen une « *lettre ouverte* » où il accuse le gouvernement cambodgien de « *cynisme* » et de « *négligence* » : « *Que l'on n'oublie pas que c'est Pol Pot l'assassin*, a-t-il déclaré. *Une trop grande publicité donnée par la presse à l'événement a malheureusement transformé un acte qui était quasiment de droit commun, de la part d'un petit chef local qui demandait une rançon, en une affaire politique devenue incontrôlable. Mais je vous en donne l'assurance : l'assassin, Noum Paet, sera jugé.* »

Jean-Pierre Clerc

هكذا من الاصل

L'Etat mexicain vole au secours des banques

Pour protéger les établissements bancaires, l'administration va restructurer les dettes de certaines entreprises et racheter des créances irrécupérables

Les mesures prises par le Mexique semblent donner des résultats. En février, pour la première fois depuis novembre 1994, les exportations ont augmenté, de 24,1 % par rapport à février 1994, tandis que les exportations diminuaient de 14,4 %, dégageant un excédent de 450 millions de dollars. Mais le peso reste faible, à 6,35 pour 1 dollar, et la Bourse a baissé de 1,37 % jeudi 16 mars. Le président Ernesto Zedillo, dans un entretien au *Financial Times*, s'est dit favorable à l'établissement d'un taux de change « *flexible* », comme au Chili, de façon à éviter une surévaluation de la monnaie. D'autre part, le gouvernement met en œuvre de nouvelles mesures pour sauvegarder les banques.

MEXICO
de notre correspondant

« *Ces taux d'intérêt sont criminels... !* », s'est exclamé un banquier mexicain à la suite du nouveau bond spectaculaire du taux interbancaire, fixé mercredi 15 mars à 109,71 %. Le crédit est devenu inaccessible pour la majorité des entreprises, confrontées, elles, à des taux d'intérêt de 120 %. Les banques sont mises en péril par l'augmentation des créances non recouvrables : plusieurs sont menacées de faillite. Pour préserver les unes et les autres, le gouvernement va dans les prochains jours mettre en application deux mesures. D'une part, il va convertir certains crédits dans une sorte de nouvelle unité de compte, les « unités d'investissement » (UDI), destinée à maintenir leur valeur ; d'autre part, il va assurer une recapitalisation partielle des banques.

Chaque UDI vaudra au départ un peso, mais conservera sa valeur, quelle que soit l'inflation : le montant des remboursements, libellé en UDI, variera donc en fonction de l'inflation. « *Cela contribuera à réduire l'incertitude pour les banques et donnera un ballon d'oxygène aux entreprises viables en leur permettant d'avoir accès à un crédit meilleur marché* », explique Jacques Lévy, directeur général de la division internationale de Banamex, la première banque mexicaine. Un apport de 83 milliards de pesos (environ 65 milliards de francs) de la Banque centrale permettra aux banques de réduire fortement les taux d'intérêt de certains prêts, sachant que les créances ne se déprécieront pas (aujourd'hui, pour se garantir, elles demandent plus de 100 % pour une inflation prévue de 42 % sur l'année, soit une marge de 60 % !).

RÉSISTER A LA CRISE

Seules les entreprises considérées comme viables et ayant la capacité de se développer bénéficieront de ce traitement de faveur. « *Un grand nombre d'industries ne résisteront pas à la crise*, reconnaît M. Lévy, *mais d'autres peuvent survivre si on leur permet de rembourser leurs emprunts à des taux raisonnables, en leur accordant deux ou trois années de grâce, quitte à payer plus tard ce qu'elles ne sont pas en mesure de rembourser aujourd'hui.* » On espère ainsi sauvegarder l'appareil de production mexicain, en attendant que le plan économique annoncé le 9 mars par le président Ernesto Zedillo donne des résultats.

La deuxième mesure est destinée à protéger les banques, confrontées en 1994 à une augmentation de 42 % des créances irrecouvrables, qui représentent aujourd'hui près de 9 % du total des prêts. Il s'agit d'un « *programme de capitalisation temporaire* » (Procapte) : l'Etat rachètera les mauvaises créances en échange d'une prise de participation dans le capital des établissements. Selon le courtier américain Salomon Brothers, au moins onze des dix-huit banques mexicaines devront être recapitalisées. Banpais, passée sous la tutelle temporaire de l'Etat, sera la première à bénéficier du nouveau système. Serfin, la troisième banque du pays, s'est aussi inscrite au Procapte, et d'autres devraient suivre, y compris les deux plus puissantes institutions du pays, Banamex et Bancomer, qui contrôlent environ 45 % des dépôts. Pour opérer cette réorganisation, le gouvernement mexicain bénéficiera dans l'immédiat de 1 million de dollars de la Banque mondiale, puis de 500 millions de dollars dans le courant de 1995.

Certains voient déjà dans cette opération une tentative de renationalisation des banques, privatisées en 1991 après avoir été nationalisées une première fois en 1982. Rien ne permet pourtant de penser que le gouvernement actuel soit intéressé par la reprise des banques. Selon les déclarations officielles, les autorités auraient plutôt l'intention de revendre les participations acquises par le biais de Procapte dès que le secteur privé disposera du capital suffisant. « *Cela devrait aussi ouvrir la porte aux investisseurs étrangers*, estime M. Levy. *Les Mexicains ne sont plus opposés au contrôle à 100 % de la banque locale. Ce qui les intéresse depuis la signature de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, c'est une gestion efficace et non plus le contrôle du secteur bancaire par l'Etat.* »

Bertrand de la Grange

■ **Les guérilleros zapatistes** ont accepté, jeudi 16 mars, de reprendre le dialogue avec le gouvernement, sur les bases de la loi de conciliation approuvée le 7 mars par le Congrès. Dans un communiqué signé par le « *sous-commandant Marcos* », l'Armée zapatiste de libération nationale indique qu'elle reprend contact avec le gouvernement « *par voie épistolaire* » mais que, « *quand les conditions le permettront, elle reprendra un contact direct* ». – (AFP.)

Le président Clinton a rencontré Gerry Adams

L'ÉVÉNEMENT s'est produit, jeudi 16 mars, sur la colline du Capitole, lorsque le dirigeant du Sinn Fein, Gerry Adams, « bête noire » des Britanniques, a serré la main du président Bill Clinton. La rencontre, prévue vendredi soir à la Maison Blanche, à l'occasion de la Saint-Patrick (patron de l'Irlande), s'est donc produite avec vingt-quatre heures d'avance, lors d'un déjeuner offert par le *speaker* (président) de la Chambre des représentants, le républicain Newt Gingrich, en l'honneur du premier ministre irlandais, John Bruton. Une rencontre que le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, avait qualifiée à l'avance de « *consternante* ».

M. Adams, qui effectue une visite de dix jours aux Etat-Unis, afin, essentiellement, de collecter des fonds parmi la communauté irlandaise, a ensuite bavardé pendant quelques minutes avec M. Clinton, évoquant le processus de paix en Irlande du Nord. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : l'Union européenne et le Canada** ont repris jeudi 16 mars leurs discussions pour tenter de résoudre le conflit sur la pêche au turbot (flétan noir) au large des côtes de Terre-Neuve, après la libération sans condition du chalutier espagnol arraisonné le 9 mars par Ottawa. La Commission va demander que les poursuites soient abandonnées et que la loi canadienne permettant l'arraisonnement de navires espagnols et portugais dans les eaux internationales soit annulée. – *(AFP).*

■ **GUATEMALA : le Parlement a approuvé un projet de loi établissant la peine de mort** pour les auteurs d'enlèvements, proposé par le Front républicain guatémaltèque (FRG) de l'ancien dictateur (1982-1983) et actuel président de la Chambre des députés, le général Efrain Rios Montt. Le texte a été voté jeudi 16 mars à l'unanimité. – *(AFP.)*

■ **VENEZUELA. Le Congrès vénézuélien** vient d'autoriser le lancement de la privatisation des entreprises (mines, métaux, énergie électrique) réunies dans la holding d'Etat Corporacion Venezolana de Guyana (CVG). Le feu vert a été donné, dans un premier temps, à la vente de Sidor, première entreprise sidérurgique vénézuélienne, d'Alcasa (aluminium), de Fesilven (fer), de Carbonorca (charbon) et de Venalum-Bauxilum (aluminium). – *(AFP).*

EUROPE

■ **HONGRIE : environ dix mille personnes ont manifesté,** mardi 14 mars à Budapest, à l'appel du Parti des petits propriétaires (opposition de droite) contre les sévères mesures d'austérité adoptées, dimanche, par le gouvernement de gauche. C'est la plus importante manifestation en Hongrie depuis l'arrivée au pouvoir d'une coalition socialo-libérale, il y a neuf mois. – *(AP.)*

■ **SLOVAQUIE.** L'Union européenne (UE) ne financera l'achèvement de la centrale nucléaire de Mochovce que si la Slovaquie accepte la fermeture définitive d'une autre centrale vétuste, celle de Bohunice, a déclaré jeudi 16 mars le commissaire européen chargé des questions monétaires, Yves-Thibaut de Silguy. – *(AFP).*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : deux sœurs ont été retrouvées égorgées,** jeudi 16 mars, dans les Aurès (Sud-Est), portant à neuf le nombre de femmes tuées, en six jours, lors d'une campagne de terreur sans précédent, attribuée aux groupes islamistes armés. Les deux adolescentes, Soraya et Malika Bencherif, avaient été enlevées dans la nuit de mercredi à jeudi par un groupe armé. En « *solidarité avec les femmes algériennes* », le collectif Pluri-Elles organise, samedi, au cinéma parisien l'Entrepôt, une rencontre-débat avec des femmes venues d'Algérie « *pour témoigner* ».

■ **ZONE FRANC : des experts des problèmes de santé publique,** mandatés par les 14 pays africains de la zone franc, ont dénoncé jeudi 16 mars à Abidjan (Côte-d'Ivoire) la forte augmentation du prix des médicaments dans le secteur privé depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994. La hausse observée dans le secteur privé se situe entre 40 % et 60 %, ont-ils indiqué. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le Vatican a critiqué les sanctions économiques** contre l'Irak à la suite d'une audience accordée, jeudi 16 mars, par Jean Paul II au vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. « *Les sanctions doivent rester un moyen de pression provisoire* » et ne « *doivent pas être une punition infligée à un peuple* », a déclaré le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro. – *(AFP.)*

Les mauvaises surprises de dix années de pouvoir civil au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Il y a dix ans, le 15 mars 1985, les militaires brésiliens remettaient officiellement le pouvoir à un président civil après l'avoir exercé pendant vingt et un ans. A l'occasion de cet anniversaire, le *Jornal Do Brasil* publie un tableau de bord comparé de la société brésilienne à dix années d'intervalle, qui réserve quelques mauvaises surprises.

On y apprend que la mortalité infantile a augmenté, pendant cette période, passant de 56 pour 1 000 à 68 pour 1 000, et que le salaire minimum garanti, traduit en dollars, est resté le même, alors que le revenu moyen par habitant a presque doublé, ce qui signifie que les inégalités sociales se sont fortement accrues. Le salaire minimum est toujours d'environ 80 dollars (400 francs) par mois, alors que le revenu annuel moyen des Brésiliens a progressé de 1 627 dollars à 3 008 dollars.

L'éducation représentait 6 % du budget fédéral en 1985. Elle n'en constitue plus que 2,7 %, en raison principalement des coupes effectuées dans ce secteur comme dans les autres services publics pendant la présidence de Fernando Collor (1990-1992). Le nombre de lits dans les hôpitaux publics n'a que très faiblement augmenté par rapport à la population. Il y avait 3,3 lits pour 1 000 habitants en 1985. Il y en a 3,4 actuellement. La même remarque vaut pour les médecins, dont la proportion s'est seulement accrue de 1,22 à 1,56 pour 1 000 habitants. Ces deux secteurs, l'éducation et la santé, sont ceux auxquels le président Cardoso, élu l'an dernier, affirme vouloir donner la priorité.

Parmi les bonnes nouvelles, on peut noter l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, qui est passée de 60,7 à 62,1 années pour les hommes, et de 66,7 à 68,9 années pour les femmes. La croissance démographique s'est nettement ralentie, de 2,48 % à 1,93 %. Les familles pauvres du Nord-Est, traditionnellement très nombreuses, émigrées vers les villes du Sud, y sont devenues moins prolifiques à la génération suivante. Les Brésiliens étaient 135 millions en 1985, dont 67,5 % de citadins. Ils sont actuellement 151 millions, dont 75,4 % résident en ville. La proportion d'analphabètes parmi les Brésiliens de plus de 14 ans s'est réduite de 26 % à 20 %. Enfin, l'inflation, qui était de 12,7 % en mars 1985, devrait être de l'ordre de 2 % ce mois-ci, malgré l'attaque en règle qu'a subie la monnaie nationale, le real, sur les marchés des changes, la semaine dernière, et qui semble s'être apaisée [illegible]

LA DETTE AUGMENTE

Contrairement à toutes les idées reçues concernant la tyrannie croissante du petit écran sur la société brésilienne, il n'y a pratiquement pas plus de postes de télévision aujourd'hui qu'il y a dix ans (26 millions). Le nombre d'appareils de radio a, lui, diminué de moitié, passant de 62 millions à 30 millions. Et, contrairement à un autre mythe, les Brésiliens lisent de plus en plus de journaux : 9,7 exemplaires pour 1000 personnes il y a dix ans, et 45 aujourd'hui.

Une des grandes affaires des années 80 a été la dette extérieure et le vaste débat public sur l'opportunité de son remboursement. Elle était de 81 milliards de dollars en 1985. Elle est actuellement de 145 milliards et... on n'en parle pratiquement plus. Même le Parti des travailleurs (gauche) ne réclame plus son annulation.

Dominique Dhombres

Les actes de violence se multiplient en Haïti

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

A quinze jours de la visite du président Bill Clinton et à moins de trois mois des élections législatives, les violences se multiplient en Haïti. Le président américain doit se rendre en Haïti le 31 mars à l'occasion de la fin de la mission de la « force multinationale », composée pour l'essentiel de soldats américains, qui était intervenue en septembre pour rétablir le président Jean-Bertrand Aristide dans ses fonctions. Six mille casques bleus de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) vont remplacer cette force.

La dernière victime est l'ancien sénateur Serge Gilles, dirigeant du Panpra, une formation de centre-gauche qui s'était opposée au président Aristide. Dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 mars, quatre civils armés ont tiré sur sa résidence, blessant à la main l'un de ses proches, Philippe Stevenson. Le 3 mars, Eric Lamothe, un ancien député favorable au président Aristide, avait été assassiné dans la banlieue de Port-au-Prince. Deux jours plus tôt, Faudener Simon, un militant du Mouvement des paysans de papaye, appartenant à la majorité présidentielle, avait subi le même sort.

Au cours des deux dernières semaines, plus d'une quinzaine de personnes ont été assassinées. La nouvelle police haïtienne, en cours de formation, n'est pas en mesure de maintenir l'ordre. Militaires et moniteurs de police étrangers n'interviennent que rarement et avec retard. A l'appel du président Aristide, la population a organisé des « brigades de vigilance ». Au moins cinq individus, accusés d'être des voleurs, ont été tués à coup de barres de fer et de bâtons dans les quartiers populaires de Port-au-Prince.

Les autorités haïtiennes viennent par ailleurs de demander aux Etats-Unis l'extradition d'Emmanuel Constant, le fondateur du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH). Le leader de cette organisation para-militaire s'était réfugié aux Etats-Unis en décembre.

Jean-Michel Caroit

Vives dissensions au sein de l'OLP à propos des négociations avec Israël

RÉUNI À TUNIS, le Comité central du Fatah, principal mouvement de l'OLP, a dû interrompre ses travaux dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 mars, après des échanges d'insultes entre Yasser Arafat et un de ses opposants. Selon l'un des participants, M. Arafat a sommé un chef militaire du Fatah, le général Mohamed Djihad, de s'expliquer sur des accusations qu'il aurait portées contre la police palestinienne à Gaza de compter des criminels dans ses rangs.

Cette altercation est significative de la tension qui règne au sein du Fatah et de l'OLP, dont le comité exécutif devait se réunir vendredi et samedi. Plusieurs dirigeants du Fatah, dont M. Djihad, veulent imposer une « suspension » des négociations avec Israël, estimant que l'Etat juif pose des conditions inacceptables. M. Arafat devrait peser de tout son poids pour la continuation des négociations. Mercredi, il a réaffirmé que celles-ci constituaient « *la seule alternative* » pouvant déboucher sur la satisfaction des droits palestiniens. – *(AFP.)*

CONJONCTURE Les prévisions de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et celles de la direction de la prévision du ministère de l'économie convergent pour situer à près de 3,5 %, en taux annuel, le rythme de croissance de l'économie française en 1995. ● SALAIRES. Le détail de cette prévision et l'analyse des facteurs de la croissance en 1994 confirment que l'investissement industriel « tire » l'expansion davantage que la consommation, qui reste faible. La question de l'arbitrage entre salaires et emploi se pose d'autant plus dans le débat présidentiel. ● *EMPLOI.* L'industrie redevient créatrice d'emplois, dans les petites et moyennes entreprises, même si le secteur des services reste le plus prometteur. Parallèlement, l'emploi précaire demeure la voie d'accès principale des jeunes, des femmes et des chômeurs de longue durée dans les entreprises.

La relance de l'investissement devrait consolider la croissance en 1995

L'Insee et la direction de la prévision évaluent à près de 3,5 % le taux d'expansion de l'économie française cette année. Cela ne suffira cependant à réduire de façon significative ni le chômage ni les déficits publics

LES DEUX PRINCIPAUX organismes publics de prospective, l'Insee et la direction de la prévision du ministère de l'économie ont publié, *jeudi 16 mars*, leurs dernières analyses économiques, le premier pour le premier semestre, la seconde pour l'ensemble de l'année 1995. En cette période de l'année, l'exercice de simulation est rituel. En pleine campagne électorale, il prend, cependant, un relief particulier, car les deux projections – qui sont en cohérence l'une avec l'autre – constituent en quelque sorte le tableau de bord de l'économie française que pourra observer le gouvernement qui arrivera aux affaires au lendemain du scrutin.

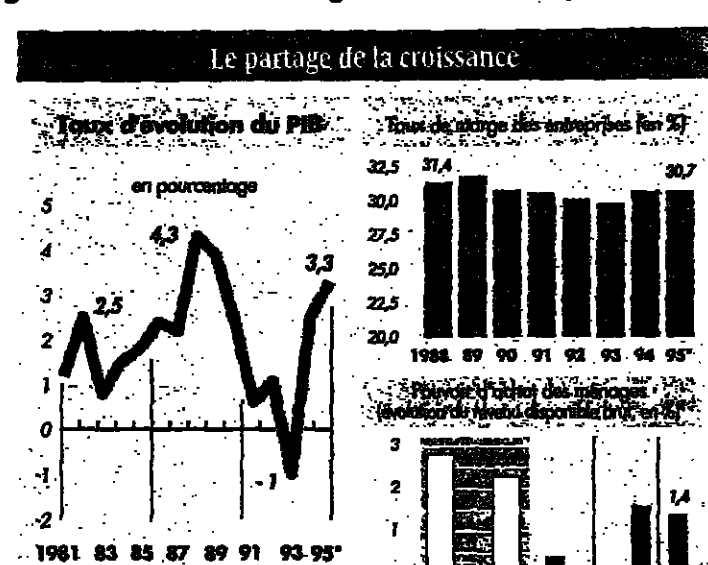
S'installant à Matignon en avril 1992, Pierre Bérégovoy a eu la tâche très difficile de gérer le pays alors que l'activité s'effondrait. Prenant sa succession un an plus tard, Edouard Balladur a eu la responsabilité, aussi délicate, de piloter l'économie au travers d'une sortie de récession cahoteuse. Le *prochain gouvernement*, lui, aura la tâche autrement plus aisée. C'est, du moins, ce que laissent présager les deux prévisions. L'une comme l'autre attestent que tous les grands indicateurs macroéconomiques – à l'exception notable du chômage et des déficits publics – se redressent et que la croissance, si longtemps attendue, est entrée dans une phase de consolidation. Selon la formule qu'affectionnent les prévisionnistes, l'économie est entrée dans une « spirale vertueuse ».

● **La croissance.** C'est l'indicateur le plus satisfaisant. Après la *récession de 1993 (– 1 %), la plus* grave que la France ait connue depuis la Libération, on s'attendait à un retour très lent de la croissance, et le gouvernement a construit son projet de loi de finances pour 1994 sur une hypothèse de hausse de 1,4 % du PIB. En réalité, la reprise s'est révélée beaucoup plus rapide et, surtout, plus vive, puisque la croissance a atteint 2,5 %.

Sur cette lancée, l'année 1995 s'annonce sous les meilleurs auspices. Le profil de l'activité relevé par l'Insee est éloquent : moins 1 % au premier semestre 1993, plus 0,3 % au second, 1,5 % au premier trimestre 1994, 1,7 % au second et, pour finir, de nouveau 1,7 % au premier trimestre de 1995. L'économie est entrée progressivement dans une phase d'accélération. Au total, l'institut estime donc qu'*« au cours du premier semestre de 1995 le PIB croîtrait à un rythme annualisé proche de 3,5 % »*. La direction de la prévision avance une estimation très voisine, puisque, sur l'ensemble de l'année, elle table sur une croissance de 3,3 %.

● **L'investissement.** C'est l'un des principaux facteurs qui ont fait plonger la France dans la récession. Compte tenu d'une demande en baisse, les entreprises ont brutalement réduit leurs investissements, qui ont chuté de 3,4 % en 1992, puis de 8,3 % en 1993, avant de tout juste se stabiliser en 1994 (+ 0,5 %). Avec des perspectives de débouchés qui se redressent, l'investissement des entreprises va donc maintenant produire une sorte d'effet « turbo » sur la croissance, puisqu'il progresserait de 5,4 % pour le seul premier semestre de 1995. Pour l'ensemble de l'année, la direction de la prévision évoque une hausse probable de près de 10 %.

● ***La consommation.*** C'est la courroie qui entraîne le moins fortement le moteur de la croissance. Inquiets de l'avenir, préoccupés par le chômage, les Français ont eu très peu de goût pour la consommation, au point que celle-ci a enregistré en 1993 sa progression la plus faible (0,5 %) depuis le plan d'austérité de 1983. Insensiblement, la reprise a produit ses effets psychologiques et la consommation est repartie en 1994 (1,6 %). Pour le premier semestre 1995, l'Insee escompte donc que la tendance reste à une lente amélioration (1,2 %), mais ce n'est assurément pas la variable la plus *dynamique*.



Les entreprises ont moins pâti de la récession que les salariés, dont le pouvoir d'achat a baissé en 1993.

● **L'inflation.** On peut craindre, parfois, que le retour de la croissance n'aille de pair avec un retour de l'inflation, mais cette crainte n'a pas lieu d'être dans le cas présent. L'Insee observe que *« la reprise de l'économie s'effectue sans tensions importantes »* et que *« la hausse des prix de détail ne devrait pas dépasser un rythme annuel de 2 % au premier semestre »*. Avançant une estimation de 1,9 % en 1995, après 1,6 % en 1994, la direction de la prévision partage ce jugement. *« En 1995,* dit-elle, *la France continuerait de se classer parmi les pays ayant les plus faibles taux d'inflation. »*

● **Le commerce extérieur.** Compte tenu d'une inflation très modérée et d'une excellente compétitivité des entreprises françaises, l'Insee estime que le commerce extérieur, autrefois talon d'Achille de l'économie hexagonale, devrait rester florissant. Il pourrait dégager un excédent de 45 milliards de francs au premier semestre. La direction de la prévision abonde dans le même sens, avançant le chiffre de 74 milliards de francs sur l'ensemble de l'année 1995.

● **Les déficits publics.** *C'est le* premier point noir de cette prévision. Il apparaît que, malgré la reprise économique, la France a terminé l'année 1994 avec des déficits publics (5,7 % du PIB) quasiment identiques à ceux de 1993 (5,8 %). *Maniant l'euphémisme*, l'Insee observe que *« les finances publiques ne profitent que partiellement de la reprise »*. Profitant d'une conjoncture excellente, le futur gouvernement aura donc des choix de politique économique difficiles à faire s'il veut respecter les critères de convergence du traité de Maastricht (voir *Le Monde* du 17 mars).

● **Le chômage.** C'est le second *point noir – le plus délicat* – auquel la France est confrontée. Car, comme on s'en doute, la croissance retrouvée, si forte soit-elle, aura un effet très limité sur le nombre des demandeurs d'emploi. Tout juste l'Insee estime-t-il que le taux de chômage pourrait baisser de 0,2 à 0,3 point au premier semestre de 1995, pour atteindre 12,1 % de la population active *(lire ci-dessous)*. Le reflux est donc en vue, mais il s'annonce tellement infime qu'il impose un débat avant l'élection présidentielle : inévitablement, le futur gouvernement devra consolider cette modeste embellie conjoncturelle par des *réformes structurelles*.

Laurent Mauduit

Les conditions de la reprise alimentent le débat sur les salaires

JACQUES CHIRAC le dit fréquemment : *« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi. »* C'est aussi le constat de Lionel Jospin : il faut *« retrouver un meilleur équilibre entre les salaires et les profits »*. Pour FO, Marc Blondel défend la même idée : *« La question des salaires est aujourd'hui déterminante pour sortir du dogmatisme économique libéral. »*

Autrefois tabou pour raison de « désinflation compétitive », la politique salariale est donc au centre du débat présidentiel, pour des raisons d'opportunité, évidemment, mais aussi pour des raisons économiques plus profondes. La note de conjoncture de l'Insee le met en lumière, en retraçant, pour la première fois avec précision, le mécanisme qui a fait plonger la France dans la récession, et celui, aujourd'hui à l'œuvre, qui entraîne la reprise économique.

Au plus fort de la récession, de nombreux experts avaient adressé le reproche à Edouard Balladur d'avoir diagnostiqué une « crise de l'offre », alimentée par un manque de compétitivité des entreprises, alors qu'il s'agissait d'une « crise de la demande », trouvant sa source dans la faiblesse de la consommation. L'Insee souligne la pertinence de l'analyse. Avec le recul, on s'aperçoit que les ménages ont été mis à rude épreuve. La hausse de leur pouvoir d'achat (du revenu disponible brut) s'est ralentie *dans de très fortes proportions, passant, en* moyenne annuelle, de 2,3 % en 1992 à seulement 0,8 % en 1993. En glissement annuel, l'inflexion est encore plus spectaculaire, puisque d'une hausse de 2,8 % en 1992 on passe à un recul du pouvoir d'achat de 0,9 % en 1993. Dans le même temps, les entreprises, elles, ont paradoxalement traversé la *tourmente dans de bien meilleures conditions.* Leur taux d'autofinancement est resté à des niveaux historiques, supérieurs à 120 %. Leur taux de marge n'a que peu resué.



Logiquement, les mécanismes de la récession ont donc déterminé une sortie de crise d'un type particulier – en quelque une sortie « par l'offre ». C'est le cœur de la démonstration de l'Insee : la France a renoué avec la croissance grâce à une *« reprise industrielle »*. En clair, grâce à une forte demande étrangère, les entreprises ont d'abord commencé à reconstituer leurs stocks et à commercer entre elles, avant de pouvoir espérer *une véritable amélioration de la demande* des ménages. En ce début de reprise, c'est-à-dire tout au long de l'année 1994, le partage de la valeur ajoutée ne se rééquilibre pas au profit des salaires. Comme le relève l'Insee, le taux de marge des entreprises non financières augmente de 0,5 point, tandis que les coûts salariaux unitaires diminuent de 5,5 points du fait des gains de productivité et du niveau encore élevé du chômage, qui contribue à la modération salariale.

EFFET DE CONTAGION

En 1994, l'évolution du pouvoir d'achat des ménages est donc encore très modérée, progressant en moyenne de seulement 0,6 %, après 0,8 % en 1993. Plus spectaculaire encore, la part des salaires dans la valeur ajoutée, *qui culminait à près de 70 %* en 1980, atteint un point bas historique, poursuivant son interminable décrue de 60,8 % en 1992 à 60,7 % en 1993 et 60,1 % en 1994. La flambée de revendications salariales actuelles a donc bien des raisons de fond, qui ne renvoient pas au seul contexte électoral.

On relèvera, toutefois, que la position de M. Jospin – pour ne parler que de lui – en faveur d'un meilleur partage salaires-profits est d'une extrême prudence. Contrairement à ce que préconisait la plate-forme du Parti socialiste, elle n'évoque pas expressément une *« relance par les salaires »*. A cela, il y a une raison, que l'on devine au travers des statistiques de Insee : si la France a opéré une sortie de récession par l'offre, la reprise *commence, par effet de contagion, à faire* sentir ses retombées, et le pouvoir d'achat va en profiter, même si ce n'est qu'en bout de chaîne. *« S'il n'a augmenté que de 0,6 % en moyenne annuelle »* en 1994, observe l'institut, le pouvoir d'achat *« a atteint un rythme de 2,3 % en glissement en fin d'année »*.

Cette évolution plus favorable ne clôt pourtant pas le débat. De l'avis de nombreux experts, la part des salaires dans la valeur ajoutée était vraisemblablement trop forte au début des années 80, et elle est maintenant trop faible, sans doute. Mais où placer le « curseur » ? Et quelle règle du jeu social faudrait-il inventer pour établir le bon partage ? Même dans les années de très forte croissance, en 1988 et 1989, Michel Rocard n'était pas parvenu à résoudre l'équation.

L. M.

L'industrie commence à recréer des emplois dans les petites et moyennes entreprises

TOUS LES CANDIDATS à l'Elysée le savent, mais la dernière note de conjoncture de l'Insee, publiée jeudi 16 mars, le confirme : en dépit d'une croissance économique de 3,5 % en rythme annuel au *cours du premier semestre 1995*, le chômage ne pourra pas reculer de manière importante sans une politique très volontariste de la part de l'Etat. C'est l'un des points essentiels sur lesquels les Français jugeront les premiers mois du prochain *président de la République*.

Lentement mais sûrement, la situation ne s'en améliore pas moins sur le front de l'emploi. *« Le rythme de croissance permet la poursuite du mouvement de création d'emplois et de baisse du chômage »* amorcé au *cours de l'année 1994, estime l'Insee.* L'institut prévoit qu'entre janvier et juin 1995 le secteur marchand non agricole devrait créer *« 120 000 postes de travail nets »*, soit une progression de 0,8 %. Les experts de l'Insee reconnaissent qu'il s'agit là d'*« une légère révision à la baisse »* des prévisions publiées *dans leur note de décembre*, qui tablait sur la création de 145 000 emplois nouveaux au cours des six premiers mois de cette année. Explication de cet écart de 25 000 emplois : à activité globale inchangée, *« la croissance serait moins riche en emplois »*, notamment *dans le bâtiment* et les travaux publics (– 0,3 %), secteur traditionnellement gros utilisateur de main-d'œuvre, mais qui reste frappé par la crise.

LES SERVICES TOUJOURS EN TÊTE

La reprise de l'emploi, dans les mois à venir, devrait confirmer les tendances de 1994 et, surtout, *« se généraliser à tous les secteurs »*. *« La majeure partie des créations interviendraient dans les services marchands »* et, notamment, dans les services aux ménages, tandis que les services aux entreprises, comme les missions d'intérim, se stabiliseraient.

Un phénomène plus nouveau apparaît : l'industrie manufacturière redevient créatrice d'emplois (+ 0,8 %, contre + 0,1 % au second semestre 1994), après l'hémorragie de 1993 (*184 000 pertes nettes*) et la quasi-stabilisation de 1994. Depuis le premier choc pétrolier, en 1973, un tel regain ne s'était produit qu'en 1989 et 1990. La situation serait néanmoins contrastée selon les secteurs. Les constructeurs automobiles, par exemple, continueront *leur course aux gains* de productivité et perdront encore 0,4 % de leurs emplois d'ici à la fin juin. En revanche, les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement progresseraient, respectivement, de 1,6 % et 0,6 %, notamment sous la poussée de la reprise de l'investissement des entreprises.

Si l'on en croit la dernière enquête semestrielle de l'Insee sur les facteurs de production dans les grandes entreprises, celles du secteur industriel continueront à réduire leurs effectifs dans les mois à venir, même si c'est à un rythme moins soutenu que l'an dernier. Ce sont donc les PME qui devraient embaucher. Ce boom attendu des créations de postes dans l'industrie n'empêche pas la poursuite d'une modification profonde du paysage de l'emploi : fin 1994, les deux tiers des salariés du secteur *marchand* travaillaient dans le tertiaire, alors qu'ils n'étaient qu'un sur deux au début des années 80.

« SURESTIMATION » DU CHÔMAGE

Aussi incontestable que soit la *reprise de l'emploi début 1995*, l'Insee reconnaît qu'elle s'effectue *« sans accélération notable »*. Ce qui explique que le taux de chômage, qui était de 12,4 % de la population active fin décembre, perdrait seulement *« 2 à 3 dixièmes de point au cours du semestre »*. Les experts estiment que la population active (actifs et chômeurs) sera légèrement gonflée par la baisse du nombre de stages et de conventions de conversion, ces dernières étant moins nombreuses en raison du recul des *licenciements* économiques. A l'inverse, ils pensent que l'embellie économique *« ne devrait pas attirer un nombre important d'inactifs sur le marché du travail »*.

L'Insee émet cependant quelques doutes sur la totale fiabilité des statistiques de demandeurs d'emploi. Pour des raisons qui tiennent, en particulier, à la *« relative fragilité des indicateurs »* utilisés en période de retournement conjoncturel, il juge que *« le niveau du chômage est actuellement surestimé »*.

Mais ces prévisions officielles confirment cependant que l'objectif de 200 000 chômeurs de moins à la fin de l'année fixé par Edouard Balladursera très difficile à atteindre. Elles prouvent, aussi, que les aides publiques, qui ont concerné 2,4 millions d'emplois l'an dernier (dont 1 million dans le secteur marchand), restent plus que jamais nécessaires à l'insertion des jeunes et à la réinsertion des chômeurs de longue durée, tandis que le travail précaire (contrats à durée déterminée et intérim) est toujours la principale voie d'accès à l'entreprise.

Jean-Michel Bezat

L'explosion du travail à durée limitée

Depuis 1975, au moment où l'économie française sortait de la première crise pétrolière, la précarité et la flexibilité (intérim et contrats à durée déterminée) n'ont cessé de se développer en France, surtout durant les années 80, rappelle l'ouvrage *Le Travail à durée limitée* (éditions Liaisons, 116 pages, 99 francs), rassemblant des études de l'Insee, de la Dares (ministère du travail) et de *Liaisons sociales*. Il indique que si 4,1 % seulement des emplois sont des contrats à durée déterminée (CDD), ceux-ci représentent 70 % des embauches (3 millions de CDD d'une durée moyenne de 2,6 mois).

« *La gestion flexible de la main-d'œuvre semble avoir acquis un caractère structurel* », souligne l'ouvrage. Il existerait un « *noyau dur de l'emploi précaire* » qui concernerait les jeunes, les femmes et les salariés peu qualifiés. En 1985, 51 % des intérimaires et des CDD trouvaient un emploi stable au bout d'un an ; ce n'était plus le cas que de 34 % d'entre eux en 1993.

هكذا من الاصل

Edouard Balladur est décidé à se battre jusqu'au bout

Le chef du gouvernement est persuadé qu'en accentuant sa campage sans en changer le ton il peut encore renverser l'évolution des sondages d'opinion

Dans des entretiens accordés au *Nouvel Observateur* du 16 mars et au *Figaro* du 17 mars, Edouard Balladur assure qu'il a conservé l'espoir de remporter l'élection présidentielle. Dénonçant les *« vilenies »* dont il dit être la victime, et dont il accuse les chiraquiens d'être les responsables, il se dit persuadé que les électeurs finiront par préférer la langage de *« vérité »* qu'il leur tient. Il est en tout cas décidé à se battre jusqu'au bout, y compris au second tour, même s'il doit y être opposé à Jacques Chirac, mais sans changer de méthode. Il va donc continuer à dénoncer la *« démagogie »* et les promesses irréalisables qui forment, selon lui, le programme de son rival.

« JE SUIS CERTAIN que [mon élection] *est à portée. »* En conclusion d'un entretien publié dans *Le Figaro* du vendredi 17 mars, Edouard Balladur se montre résolument optimisme sur ses possibilités d'entrer à l'Elysée. Certes, aucun candidat ne peut, en cours de campagne, déclarer ne plus croire à ses chances. Mais cette assurance, affichée publiquement, correspond à un espoir réel du premier ministre, même si, en privé, cet espoir est fortement imprégné de lucidité. Ayant analysé les raisons de son décrochage dans les sondages, en distinguant les erreurs commises – par ses supporteurs comme par lui-même – de ce qui tenait des circonstances, il a décidé de changer de ton mais pas de modifier le style de sa campagne. Et surtout de se battre jusqu'au bout, y compris lors du second tour et cela quel que soit, alors, son adversaire.

Le style actuel de la campagne, fait de ce qu'il appelle, dans *Le Figaro*, *« de vilenies »*, le déçoit mais ne le surprend pas. Pour avoir été le plus proche collaborateur de Georges Pompidou lorsque celui-ci avait été la victime de calomnies sur les fréquentations de sa femme, il sait ce que peuvent être les armes utilisées dans les combats fratricides. Cela, pourtant, quoi qu'il en dise, ne le laisse pas *« indifférent »* ; d'ailleurs, dans cet entretien, il glisse : *« Faire faire les basses œuvres par les autres est aussi méprisable que les faire soi-même. Avec l'hypocrisie en plus. »*

La condamnation de ces méthodes devient, pour lui, un argument de campagne : il promet que de son côté elles ne seront pas utilisées, et demande, ainsi, à l'opinion de rejeter ceux qui les emploient. Si jamais il ne cite le nom de Jacques Chirac – dans son entretien au *Figaro* il refuse à plusieurs reprises de répondre à des questions précises concernant ses rapports avec l'ancien président du RPR –, la mise en accusation de son rival transparaît derrière chacune de ses phrases. Il assure ainsi notamment qu'il existe encore une différence entre la gauche et la droite. La seule accusation directe portée contre le maire de Paris est de présenter un programme *« vague »*, recherchant *« trop systématiquement la facilité »*. C'est cette idée, en fait, qu'il veut maintenant s'efforcer de faire passer.

LE CHOIX D'UN ADVERSAIRE

Pour se distinguer de son ancien ami, il semble, en effet, avoir renoncé à mettre en avant l'ambiguïté du programme européen de celui-ci : François Léotard s'est réjoui, jeudi 16 mars, du discours prononcé le matin par M. Chirac. De même sur l'Alliance atlantique, en déclarant, dans *Le Figaro*, que la France doit avoir « un *dialogue plus apaisé »* avec ses partenaires, M. Balladur ne se distingue pas de l'ancien président du RPR. C'est donc sur son style, sur sa méthode que le premier ministre veut mettre l'accent. Son pari, en fait, est que les électeurs finissent par apprécier ce qu'il appelle une campagne *« de vérité »*, ne promettant que ce qui sera possible de réaliser, et se décident à récuser un candidat qui cède à *« la facilité »*, multiplie *« les promesses »*, assure que *« le problème n'est pas de remettre de l'ordre dans les comptes publics, mais de distribuer des allocations en abaissant beaucoup d'impôts »*.

Il est clair, ainsi, que son adversaire principal n'est pas Lionel Jospin mais Jacques Chirac. Pour s'opposer à celui-ci, que manifestement il ne juge pas capable d'exercer la responsabilité de président de la République, Edouard Balladur est bien décidé à se battre jusqu'au 7 mai. A sa manière.

Thierry Bréhier

Lionel Jospin n'ira pas voter s'il n'atteint pas le second tour

LE CANDIDAT socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, a indiqué, jeudi 16 mars à TF 1, que, s'il n'était pas présent au second tour – ce qu'il *« ne croit pas »* – *« le citoyen qu* [il] *serait redevenu n'irait pas voter ce jour-là »*, avant d'ajouter que *« cette élection laisserait un formidable malaise aux Français si se retrouvaient au deuxième tour deux hommes du même parti, deux hommes qui ont mené ensemble la même politique ces deux dernières annnées »*.

Interrogé sur le soutien de François Mitterrand, le candidat socialiste a répondu : *« Au moment où il s'est exprimé, le seul fait qu'il dise, ce qui pour moi était assez naturel, son soutien était un événement important. »*

A propos des salaires, M. Jospin estime que *« le temps de la rigueur salariale doit cesser.* [...] *Les entreprises en ont les moyens. Elles ont rétabli leurs profits, leur aisance »*. Il a enfin dénoncé la *« dimension électoraliste »* des propositions de Jacques Chirac sur l'Europe, et sa *« posture tactique »* pour attirer les centristes.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **SONDAGE : Edouard Balladur ne tire pas profit** de sa prestation à « 7 sur 7 », le 12 mars, selon un sondage de Louis Harris. Cette étude, réalisée le 15 mars auprès de 1 002 personnes et publiée par *Infomatin* le 17 mars, montre que M. Balladur perd en effet cinq points par rapport à la précédente. Avec 16 % des intentions de vote, il est devancé par Lionel Jospin (21 %) et par Jacques Chirac (28 %). Robert Hue est en hausse de un point, à 9 %, et Arlette Laguiller de un point et demi, à 3,5 %. Jean-Marie Le Pen est stable à 11 % et Philippe de Villiers en baisse de deux points, à 8 %. Au second tour, le maire de Paris l'emporterait largement, avec 56 % face à M. Jospin et avec 65 % face à M. Balladur.

■ **PROCURATIONS : le Centre d'information civique** a lancé, jeudi 16 mars, une campagne d'explication du vote par procuration pour l'élection présidentielle, dont le second tour coïncide, pour certains électeurs, avec les vacances scolaires de Pâques. Réservé à certaines catégories d'électeurs, dont les marins, certains fonctionnaires et les militaires, le vote par procuration est ouvert depuis 1993 *« aux personnes qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances »*.

■ **ROBERT HUE : le candidat du PCF** s'est réjoui, jeudi 16 mars, des derniers sondages, qui démontrent qu'il y a un *« début de dynamique réelle »* en sa faveur. Il a expliqué sa progression, mais aussi celle de Jacques Chirac, par le fait qu'ils mènent *« deux campagnes très offensives »*, mais *« diamétralement opposées »*. Quant à M. Balladur, *« on voit bien qu'il s'effondre, il glisse les escaliers en chaise à porteurs »*, a ironisé M. Hue.

■ **JEAN-MARIE LE PEN : le président du Front national** a estimé, jeudi 16 mars dans un communiqué, que Jacques Chirac *« fait le grand écart »* en matière de politique étrangère et de défense. *« Il est pour et contre l'Europe, pour et contre le retour dans l'OTAN, pour et contre la reprise des essais nucléaires. » « A force de multiplier les contorsions, il va finir par tomber »*, conclut M. Le Pen.

■ **FRONT NATIONAL : le maire communiste de Montargis** (Loiret), Max Nublat, a retiré l'autorisation donnée à Bruno Mégret, le directeur de campagne de Jean-Marie Le Pen, de tenir un meeting, vendredi 17 mars, dans une salle municipale de sa commune. La demande de location de la salle ayant été formulée au nom d'un particulier et non du FN, le maire estime, notamment, qu'il y a eu tentative de *« dissimulation »*. M. Mégret a décidé de maintenir sa visite.

Les partisans UDF du maire de Paris sont renforcés dans leur choix

LA SYNTHÈSE OPÉRÉE, jeudi 16 mars, par Jacques Chirac en matière de construction européenne permet à ses alliés de l'UDF de respirer plus à l'aise. Les petites troupes giscardiennes passées dans le camp du maire de Paris ont reçu le soutien enfin officiel de Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, mais aussi ceux de Bruno Durieux, proche de Raymond Barre, et de Nicole Fontaine, membre du CDS et vice-présidente du Parlement européen. Mme Fontaine avait été une des rares personnalités centristes à exprimer des réserves sur la candidature de M. Balladur lorsque le CDS s'était rangé massivement derrière le premier ministre, le 21 janvier.

Valéry Giscard d'Estaing a donné, lui aussi, a posteriori, une manière d'imprimatur au discours de M. Chirac en jugeant *« positive »* l'idée d'instaurer un *« président du conseil européen »* pour trois ans. M. Giscard d'Estaing s'est réjoui de ce que le maire de Paris adopte une de ses idées, *« exprimée régulièrement »*. Même si l'ancien président assure qu'il ne prendra pas position avant le premier tour de l'élection présidentielle, cet accueil a valeur de préjugé plus que favorable.

M. Chirac s'est attiré aussi les propos amènes de plusieurs balladuriens. Partisan déclaré de M. Balladur, Gilles de Robien n'en a pas moins pris *« acte »*, dans un communiqué, *« des prises de position clairement, pour ne pas dire radicalement européennes de Jacques Chirac »*. *« Il s'agit d'un ralliement au choix de la famille libérale, dont il faut se réjouir* [...]. *Il est rassurant de constater que, sur les sujets graves et majeurs qui touchent à l'avenir de la France, la majorité se retrouve unie et solidaire devant les Français »*, a ajouté M. de Robien, décidément accommodant, avant de se féliciter de ce que *« toute la majorité se retrouve autour de l'Europe »*.

Proche de François Léotard, M. de Robien n'a devancé son mentor que de quelques heures puisque le ministre de la défense, en dépit de la préoccupation que lui inspire le volet militaire du programme de M. Chirac, a assuré à Brioude (Haute-Loire) que, *« chaque fois que quelqu'un prendra conscience de la nécessaire dimension européenne d'une politique française, les européens convaincus de ce pays s'en réjouiront »*. *« Il y a un certain nombre d'orientations qui nous semblent beaucoup plus positives que celles prises il y a quelques mois ou quelques années »*, a estimé le président d'honneur du PR.

G. P.

Philippe de Villiers : « Jacques Chirac a trahi »

VENDÔME
de notre correspondant

La campagne-croisade de Philippe de Villiers a pris, jeudi 16 mars, de Blois à Vendôme, un tournant qu'il voudrait croire décisif. *« Je considère que Jacques Chirac a trahi, ce matin, les idéaux du gaullisme »*, lance-t-il, à midi à Blois. Le soir à Vendôme, dans le palais des fêtes débordant d'enthousiasme, il tonne : *« Jacques Chirac est désormais sous la haute surveillance de Valéry Giscard d'Estaing »*, après en avoir appelé aux grognards du général, aux compagnons de la Libération et à tous les opposants au traité de Maastricht.

« Aujourd'hui, tout est changé : ma campagne, explique M. de Villiers, *trouve toute sa légitimité dans la majorité »*, puisque M. Chirac *« se résigne, dans une nouvelle embardée, à des abandons majeurs »* qui font de lui un partisan d'une Europe fédérale. M. de Villiers n'a pas été étonné, même si le maire de Paris lui avait affirmé, lors d'un tête-à- tête en octobre 1994, qu'il *« défendrait l'Europe des nations »*, et ne céderait pas sur la nécessité d'un nouveau référendum sur l'Europe. Mais M. de Villiers ne l'avait pas cru. Sinon, il ne se serait pas présenté.

Si, *« aujourd'hui, Jacques Chirac prend des positions qui ne sont plus dans la tradition du gaullisme, et qui, à un moment où il peut être élu, feraient de lui un président honorifique d'une France qui aurait bradé sa souveraineté »*, c'est que *« des accords électoraux secrets ont été conclus entre Chirac et Giscard : le poste de président de l'Europe est réservé à Valéry Giscard d'Estaing »*. L'Europe des technocrates et d'une France vassale n'a plus qu'un adversaire dans la majorité et la grande Europe des nations un seul ardent défenseur. *« Donnez-moi une heure de débat télévisé avec Chirac, Balladur et Jospin, et je renverse la situation du premier tour ! »*, s'exclame M. de Villiers. N'évoquant la gauche que pour s'amuser, à Blois, de ce que *« l'on murmure à Paris que Jack Lang, après Frédéric Mitterrand, va bientôt se rallier à Chirac »*, et ne citant Edouard Balladur que par habitude, Philippe de Villiers rayonne : le seul adversaire à sa mesure s'est enfin démasqué.

A Vendôme, parcourant les rues de la petite ville dont il fut sous-préfet de 1979 à 1981, il savoure la joie de retrouver des amis. Son énergie d'homme de terrain, vantée par le vieux conseiller général socialiste comme par le sénateur centriste, est restée vivace dans la mémoire de Vendôme, où il fit aux élections européennes de 1994 l'un de ses meilleurs scores. Presque tous ceux qui soutiennent aujourd'hui la campagne de M. de Villiers en Loir-et-Cher se souviennent de ce 28 juillet 1981, dans les jardins de la sous-préfecture de Vendôme, où le jeune sous-préfet qui refusait de servir M. Mitterrand donnait son cocktail d'adieu. *« La fonction préfectorale n'est pas neutre »*, avait-il expliqué, avant de conclure par un hymne à la France que plus d'un de ses fidèles d'aujourd'hui se rappelle avoir écouté en pleurant. *« J'ai laissé à Vendôme une part de mon cœur »*, leur murmure, quatorze ans après, M. de Villiers en ouvrant son meeting. La salle applaudit. *« La survie de la France est en jeu »*, clame-t-il. La salle chavire. *« Jacques Chirac a trahi. »* La salle exulte et se prend à espérer : son héraut a vraiment l'air d'y croire.

Jacques Bugier

Le premier ministre-candidat ne veut pas toucher à l'assurance-vie

EDOUARD BALLADUR, premier ministre et candidat à l'élection présidentielle, indique, dans un entretien au *Journal des finances* publié samedi 17 mars, qu'il *« n'envisage pas de remise en cause »* du régime et des avantages fiscaux de l'assurance-vie. M. Balladur précise, d'autre part, qu'il n'est pas favorable à l'instauration d'une taxe sur les produits dérivés. Ce ne serait pas *« une bonne solution : pour avoir un sens, elle devrait être appliquée de façon uniforme dans tous les pays. Faute de quoi elle se traduirait uniquement par une délocalisation des opérations sur les places financières où cette taxe n'existerait pas »*, estime le premier ministre. Pour limiter les risques liés aux dérivés, M. Balladur prône le renforcement des règles prudentielles et des contrôles internes et externes.

Jean Puech rassure la FNSEA sur l'élargissement à l'Est

ÉPINAL
de notre envoyé spécial

Dans un message aux congressistes de la FNSEA réunis à Epinal, Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture, a annoncé, jeudi 16 mars, qu'il publierait au second semestre un Livre blanc sur l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). *« Je veillerai*, indique-t-il, *à ce que, lors de l'évaluation des avantages et inconvénients d'une plus étroite collaboration avec ces pays, les conséquences économiques pour l'agriculture soient prises en compte. »* Un élargissement trop rapide de l'UE à ce bloc de pays qui a des coûts de production faibles provoque des craintes. Pour les agriculteurs, cette question est devenue aussi importante que l'était, par exemple, la réduction programmée des prix garantis décidée en mai 1992.

Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, s'est voulu rassurant : *« L'adhésion des PECO est politiquement acquise. Mais cela ne se fera que progressivement. La période transitoire devra certainement être plus longue que pour l'Espagne et le Portugal. Nous avons à faire pour la première fois, depuis la constitution du premier noyau dur de l'Europe à six, à des pays dont les productions couvrent tout le panel des productions européennes, en quantité et sans doute rapidement en qualité. En tout état de cause*, les *principes et les mécanismes fondamentaux de la PAC réformée seront maintenus. »* Le ministre n'a pas cité une seule fois le nom d'Edouard Balladur mais a insisté sur son propre bilan, caractérisé par *« une politique européenne offensive et une politique nationale persévérante »*. Un bilan que, par trois fois, Luc Guyau s'est plu à qualifier de *« plutôt bon, même s'il y a des lacunes »*. L'une de celles qui irrite le plus les paysans est l'insuffisante baisse du taux de jachère arrachée par Paris auprès de partenaires européens *« qui sont durs d'oreille. Vous avez obtenu 3 % en moins, c'est 5 % qu'il fallait au minimum ! Vous devez faire annuler dès 1995 la fraction de 1,3 % de jachère non indemnisée »*, a lancé Luc Guyau.

M. Puech était arrivé avec quelques cadeaux, comme c'est l'habitude : la publication le jour même au *Journal officiel* des modalités de la préretraite agricole pour, en contrepartie, favoriser l'installation des jeunes, le relèvement de l'enveloppe communautaire des restitutions de 30 % facilitant les exportation de porcs et volailles, des aides pour le secteur des fruits et légumes, l'entrée en vigueur du nouveau régime de pension des veuves et l'instauration d'une bourse qui aidera, pendant son stage de six mois, le jeune agriculteur désirant s'installer. Une mesure que Christiane Lambert, présidente du CNJA, juge *« totalement insuffisante »*. Comme d'habitude aussi dans un congrès de la FNSEA, les dernières paroles du ministre s'achevèrent sous des sifflets d'un auditoire mi-déçu mi-bon enfant.

François Grosrichard

PUBLICATION JUDICIAIRE
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Le 17 janvier 1995, le TGI de Bobigny statuant publiquement et contradictoirement, Chambre 5, Section 2, a rendu son jugement en premier ressort :
– DIT que la Mutuelle Générale des Salariés dite MGS a diffusé un tableau comparatif constituant une publicité comparative illicite au sens du Code de la consommation ;
– CONDAMNE la Mutuelle Générale des Salariés dite MGS à payer à la MUTUELLE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS dite MGPCL la somme de 20 000 F à titre de dommages et intérêts pour réparation du préjudice moral et financier ;
– ORDONNE la publication du jugement dans deux journaux de diffusion d'Ile-de-France, au choix de la MUTUELLE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS dite MGPCL, aux frais de la Mutuelle Générale des Salariés et avec un maximum de 20 000 F (HT) par insertion, dès notification du jugement à intervenir et ce sous astreinte de 100 F par jour de retard ;
– ORDONNE l'exécution provisoire du présent jugement ;
– CONDAMNE la Mutuelle Générale des Salariés dite MGS à payer à la MUTUELLE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS dite MGPCL la somme de 6 000 F au titre de l'article 700 NCPC ;
– CONDAMNE la Mutuelle Générale des Salariés dite MGS aux entiers dépens.
Pour extrait conforme délivré par le secrétaire greffier, le 8 février 1995, à Bobigny.

La grève dans le secteur public corse continue

De cinq mille à quinze mille fonctionnaires, selon les estimations, ont défilé pour la reprise des négociations avec l'Etat

AJACCIO
de notre correspondant

La manifestation organisée jeudi 16 mars à Bastia par la CGT, FO et la FSU a réuni deux fois plus de monde que celle d'Ajaccio le 8 mars. Cinq mille personnes s'y sont retrouvées, selon l'estimation officielle ; quinze mille, selon les syndicats. Ce défilé, qui s'est fait dans l'ordre, n'avait qu'un seul objet : la reprise des négociations qui, du point de vue des représentants de l'Etat, sont achevées depuis la signature, le 10 mars, d'un protocole d'accord par cinq des neuf syndicats réunis par le préfet Jacques Coëffé. Mais la grève générale déclenchée le 27 février se poursuit dans la fonction publique. Elle était observée jeudi par la moitié des fonctionnaires, avec une participation plus importante en Haute-Corse (55 %) qu'en Corse-du-Sud (38 %).

La reprise des négociations paraît cependant douteuse, mais il est possible que la proposition du président du conseil exécutif de la Corse, Jean Baggioni (RPR), soit prise en considération. Il souhaite tenir début avril une réunion de concertation générale en vue d'examiner les causes du coût élevé de la vie. Une rencontre pourrait avoir lieu lors de l'installation du comité de pilotage de l'Observatoire régional des prix. A la préfecture de Corse, on confirme que le gouvernement tirera les enseignements des études de l'Observatoire et prendra les ajustements nécessaires. *« La situation n'est donc pas figée,* déclare M. Coëffé, *et une clause de rendez-vous est d'ores et déjà prévue à l'automne. »*

CONTRE-MANIFESTATION

Pour leur part, les chambres de commerce, d'agriculture et de métiers et le Rialzu avaient appelé à manifester à Ajaccio jeudi 16 mars. Six cents personnes, selon la police, mille cinq cents, selon les organisateurs, ont défilé, tandis que les rideaux de tous les magasins étaient baissés pendant deux heures. L'interprofessionnelle des entreprises ne s'est pas jointe à la manifestation, car elle estimait que les représentants des compagnies consulaires et du Rialzu avaient remis en cause la plate-forme commune adoptée et défendue lors de la journée « île morte » de mardi. En effet, ces derniers ont refusé d'appuyer l'Etat en dénonçant la grève, mais ils demandent tout de même aux grévistes de tenir compte de la situation dramatique des entreprises et du commerce.

P. S.

La multiplicité des revendications traduit la « balkanisation » de la société insulaire

Cette dérive est dénoncée au sein même du mouvement autonomiste

La poursuite du conflit social en Corse, la multiplication des revendications d'ordre catégoriel *(lire ci-contre)* témoignent de l'éclatement de la société insulaire et d'une dérive vers le « chacun pour soi » *(Le Monde du 31 janvier)*. Jean Baggioni (UDF-PR), président du conseil exécutif de l'assemblée territoriale, dénonce cette dérive, tout comme Edmond Simeoni, autonomiste « historique » *(Le Monde du 17 mars)*.

AJACCIO
de notre correspondant

« Ce qui me frappe, c'est que, lorsque la fonction publique et le secteur privé ne sont pas d'accord, on appelle le préfet en arbitrage. Il n'y a aucun comportement collectif, mais la multiplication d'intérêts catégoriels, avec des difficultés à les faire entrer dans une revendication qui servirait l'intérêt général. Les différentes catégories de travailleurs ne se posent pas chacune la question de savoir si ces revendications sont compatibles avec l'intérêt général. L'état de dégradation et des corporatismes à si courte vue est tel qu'on ne sait pas si on pourra aboutir à une solution raisonnable. » Ce sentiment, exprimé par un autonomiste *« historique »*, Edmond Simeoni, est assez partagé dans l'île : la poursuite du conflit, entamé le 15 février – qui se traduit principalement, depuis le 22, par l'arrêt de la distribution du courrier avec toutes ses conséquences sur l'activité économique – provoque maintenant une grande lassitude. *« Je ne peux rester sans réaction,* souligne ainsi le président de l'exécutif régional, Jean Baggioni (UDF-PR), *devant les dérives qui ont affecté ces jours derniers les mouvements sociaux qui paralysent la Corse. Le désordre et la confusion ont généré des surenchères abusives et des comportements douteux, au détriment de la crédibilité des représentants de l'Etat et de la légitimité des revendications syndicales. »* L'irritation transparaît aussi dans les déclarations de l'Union du peuple corse (UPC), qui relève que *« trop nombreux sont ceux qui agissent en dehors de toute conscience collective, mus par leurs intérêts corporatistes, fussent-ils légitimes, et leur concurrence syndicale »*.

LA QUADRATURE DU CERCLE

Pour le mouvement autonomiste, *« notre société se balkanise chaque jour davantage, l'heure est à la surenchère, seul compte le désir de dominer ou de marquer des points contre les autres, la perte est commune du sens des réalités et de l'esprit de responsabilité »* : l'UPC déplore que les salariés du Trésor et ceux de la Poste n'assurent pas de service minimum des paiements et se demande si la journée « île morte » du mardi 14 mars était *« opportune »* en générant *« un sentiment de crise au moment où plusieurs organisations syndicales décident de la reprise du travail »*. Le problème : comment respecter le droit de grève sans asphyxier volontairement l'économie ?

Quant à renvoyer systématiquement sur l'Etat la responsabilité des blocages en réclamant une mythique *« solution globale »*, ou bien la cessation d'une *« situation de dépendance »*, cela équivaut à rechercher la quadrature du cercle. En 1995, plus qu'en 1989, des contradictions que subit, ou que tolère, la société corse sont mises en évidence, aux yeux de tout le pays, par divergences entre les porte-parole des syndicats.

Ces contradictions se traduisent par les conditions dans lesquelles les salariés du secteur privé demandent l'indemnité de transport dont les fonctionnaires sont seuls bénéficiaires. Le préfet de Corse, Jacques Coëffé, a indiqué qu'il n'était pas question pour l'Etat de s'immiscer dans les rapports internes aux entreprises. Il a chargé le directeur régional du travail de *« faire en sorte que le patronat et les syndicats corses se parlent »*. Mais, dans une île où 95 % des patrons ne dirigent que des entreprises de très petite taille, sur les douze mille dénombrées, on ne voit pas comment une solution pourrait être dégagée, sauf si l'Etat acceptait de prendre à sa charge le montant de la compensation financière réclamée par le privé au nom de l'égalité avec le public.

« Il ne peut y avoir une réponse uniforme dans le secteur privé, puisqu'il existe une multitude d'entreprises aux situations très diverses, mais fédérées par branches d'activité, alors que la fonction publique a un seul statut et un seul patron, l'Etat », affirme FO. Ce syndicat invite les salariés du privé à *« créer au sein des entreprises le rapport de forces nécessaire pour faire aboutir leurs revendications, comme le font aujourd'hui les salariés de la fonction publique »*, et les assure de son soutien.

La contradiction s'aggrave encore lorsque la revendication porte sur l'extension de l'indemnité de transport aux retraités. Comment ceux du secteur privé pourraient-ils admettre un traitement inégalitaire par rapport à ceux de la fonction publique si ce problème pouvait, dans l'avenir, être résolu dans le cadre du code des pensions, qui fixe le régime des retraites des fonctionnaires de l'Etat ?

Enfin, les organisations patronales et socioprofessionnelles n'échappent pas davantage à la « balkanisation », puisque la surenchère les a conduits à se diviser : alors qu'elles avaient décidé d'organiser en commun la manifestation d'Ajaccio, jeudi après-midi, l'Union patronale inter-professionnelle s'en est retirée, en accusant le *Rialzu Economicu* » (Renouveau économique) d'avoir remis en cause leur plate-forme commune.

Paul Silvani

L'axe d'échanges économiques Lyon-Méditerranée ne fonctionne pas

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Contrairement à ce que pourraient laisser supposer son homogénéité de peuplement et un ensemble de données suggérant une communauté de destin, le Grand Sud-Est français ne fonctionne pas comme un espace économique privilégié. Telle est la conclusion tirée par l'INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'une étude entamée depuis 1992 et visant, notamment, à cerner les relations existant, sous l'angle de l'aménagement du territoire, entre les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Il s'est agi d'analyser les relations développées par des établissements industriels avec leurs clients, leurs fournisseurs et leurs sous-traitants. Les résultats sont clairs : d'une part, les entreprises de la région urbaine lyonnaise (RUL) ne travaillent qu'assez peu avec celles de l'espace méditerranéen. D'autre part, les deux zones méditerranéennes ont, au contraire, de fortes affinités.

LE POIDS DE L'INDUSTRIE

En dépit de leur proximité géographique et du poids économique de Rhône-Alpes, malgré, aussi, le rôle de « veine jugulaire » joué par le couloir rhodanien, les établissements de la RUL ne réalisent que 2 % de leur chiffre d'affaires métropolitain – hors Rhône-Alpes – avec les établissements provençaux et languedociens. *« Si l'on raisonne en termes de PIB, on pourrait s'attendre à un taux de 5 % »*, souligne l'INSEE, en faisant observer que la RUL *« entretient des relations plus étroites avec l'Ile-de-France, les autres départements français et l'étranger »*. De leur côté, les établissements provençaux réalisent le même chiffre d'affaires avec leurs clients du Gard et de l'Hérault qu'avec ceux de la région lyonnaise, alors que celle-ci représente un marché potentiel près de quatre fois supérieur.

Le constat est le même en sens inverse : les entreprises gardoises et héraultaises réalisent plus de 8 % de leur chiffre d'affaires avec la Provence, soit 19 % de leurs ventes en dehors de leur zone d'implantation. Selon l'INSEE, cette situation s'explique, notamment, par *« le poids relatif, plus important, de l'industrie dans le tissu économique rhône-alpin »* car *« un établissement industriel trouve ses partenaires plus loin de ses bases qu'un établissement du bâtiment ou du tertiaire »*. Il n'en reste pas moins que les deux zones méditerranéennes *« souffrent du paradoxe d'être le lieu de passage de flux importants de marchandises dont l'origine et la destination leur échappent. Toutefois,* espère l'INSEE, *des relations plus intenses devraient se développer à l'occasion du rapprochement entre Lyon, Marseille et Montpellier grâce au TGV Sud-Est »*.

Guy Porte

★ Cette étude touche la région urbaine lyonnaise (partie des départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône) et un espace méditerranéen couvrant une partie des Alpes-de-Haute-Provence et du Var ainsi que l'ensemble des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard et de l'Hérault. Elle est commentée dans la revue *Information économique*, nº 99, de l'INSEE PACA (17, rue Mempenti, 13387 Marseille Cedex 10).

■ VILLES : Il n'est jamais facile de s'installer dans une nouvelle vie... dans une nouvelle ville. Le marché du travail oblige pourtant de plus en plus à s'adapter aux changements de domicile. C'est pourquoi l'Association des maires de France (AMF), qui rassemble 90 % des 36 757 premiers magistrats, a signé, jeudi 16 mars, une convention avec l'association Accueil des villes françaises (AVF). *« La réussite de la vie communale dépend en grande partie de l'accueil reçu par les nouveaux arrivants »*, explique Jean-Pierre Delevoye, président (RPR) de l'AMF. Depuis trente ans, l'association AVF a tissé un réseau de 20 000 bénévoles dans 600 communes. Ils se chargent de faciliter l'adaptation des habitants fraîchement arrivés, en établissant un contact avec eux, souvent avant leur installation. *« Même les personnes les mieux armées pour affronter les difficultés d'une nouvelle installation sont un peu désemparées en arrivant dans une ville. Nous nous efforçons de leur faire gagner du temps pour tisser rapidement de nouveaux liens sociaux »*, explique Marie-Christine Paris, présidente d'AVF. Ses représentants sont souvent hébergés dans les mairies qui disposent ainsi de services d'information gratuits, complémentaires de leurs propres guichets. Les AVF reçoivent des subventions des communes, mais aussi des entreprises.

هكذا من الأصل

JUSTICE Dans un rapport remis mercredi 15 mars au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, le député (CDS) du Nord Gérard Vignoble dresse le bilan des maisons de justice et du droit. Ces structures nées dans le Val-d'Oise en 1990 ne rendent pas de décisions de justice : elles organisent des médiations pénales sous l'autorité du parquet et regroupent des consultations juridiques gratuites et des permanences assurées par des associations d'aide aux victimes. ● DÉFENDUE par tous les gardes des sceaux qui se sont succédé place Vendôme, cette justice de proximité a pour but de lutter contre le sentiment d'impunité et de faciliter l'indemnisation des victimes. ● M. VIGNOBLE considère que le bilan des maisons de justice est *« extrêmement positif »*, mais il regrette que les pratiques et les financements diffèrent d'une maison de justice à une autre.

Le rapport Vignoble dresse un bilan positif des maisons de justice

Soulignant l'intérêt de la médiation pénale, le député (CDS) du Nord estime cependant nécessaire de clarifier le financement et les statuts de ces structures judiciaires de proximité. Il va même jusqu'à envisager l'élargissement de leurs missions

LES MAISONS de justice et du droit sont nées il y a à peine cinq ans, au tribunal de Pontoise. Imaginés par le procureur de la République de l'époque, Marc Moinard, ces lieux tentaient d'inventer une justice sans lenteur, ni apparat. Au nom de la *« proximité »*, le parquet partait s'installer dans les quartiers difficiles afin de lutter contre la petite délinquance. Dégradations, vols, conflits de voisinage : la maison de justice n'était pas là pour rendre une véritable décision de justice mais pour rappeler l'existence de la loi, lutter contre le sentiment d'impunité et favoriser l'indemnisation des victimes.



Aux yeux de tous les gardes des sceaux qui se sont succédé place Vendôme – Henri Nallet, Michel Vauzelle et Pierre Méhaignerie –, ces maisons *présentaient* en outre l'avantage de limiter un taux de classement sans suite qui ne cesse d'augmenter : de 1965 à 1992, il est passé de 73,3 % à 87,5 %. *« Ne pas sanctionner de petits actes de délinquance risque de générer, par le sentiment d'impunité qu'une telle attitude provoque, des délinquances plus graves ou d'envenimer les conflits*, soulignait une note d'orientation de la chancellerie en 1992. *En sens inverse, des poursuites systématiques, outre leur aspect irréaliste compte tenu de la charge des formations de jugements dans les grandes juridictions, risquent de provoquer plus de mal que de bien en aboutissant à des condamnations tardives et mal exécutées. »*

Entre l'oubli et les poursuites, la médiation pénale tente donc depuis cinq ans d'inventer une *« troisième voie »*. La procédure suivie est simple : au lieu de classer les affaires qui ne méritent pas un renvoi devant le tribunal correctionnel, le parquet tente de mettre en place une médiation pénale. L'auteur et la victime de l'infraction sont reçus par un médiateur ou un substitut, qui proposent au délinquant de réparer le tort qu'il a causé en offrant à sa victime des excuses, une indemnisation financière ou un coup de main destiné à réparer la dégradation subie. *« Cette pratique*, constate la note de 1992, *responsabilise le délinquant, assure la réparation ou l'indemnisation de la victime et donne à l'intervention judiciaire une nouvelle efficacité. »*

Au fil des ans, les maisons de justice et du droit ont progressivement élargi leurs activités. Aujourd'hui, la plupart d'entre elles proposent ainsi des consultations gratuites d'avocats, des permanences sur la violence conjugale ou des rendez-vous avec des associations d'aide aux victimes. *« A l'origine, il s'agissait d'assurer dans des zones classées* « Développement social des quartiers » *une présence judiciaire spécifique proche des justiciables*, rappelle Gérard Vignoble, député (CDS) du Nord, dans un rapport sur les maisons de justice remis mercredi 15 mars au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. *Aux objectifs initiaux, sont venus se greffer d'autres préoccupations s'inscrivant dans le développement d'une justice de proximité. »* Certaines de ces maisons accueillent désormais des juges des enfants tandis que d'autres travaillent avec des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse ou des membres des comités de probation ou d'assistance aux libérés.

TRENTE-DEUX STRUCTURES

Conçues dans le cadre de la politique de la ville, ces maisons de justice sont implantées exclusivement dans les quartiers *« défavorisés sur le plan économique, social ou urbain et connaissant un fort taux de délinquance, génératrice d'insécurité »*. Aujourd'hui, le Val-d'Oise en compte quatre – Cergy-Pontoise, Sarcelles, Villiers-le-Bel et Argenteuil –, la région lyonnaise quatre – Bron, Villeurbanne, Lyon et Vaulx-en-Velin –, et l'île de la Réunion quatorze. Le nord de la France et les Bouches-du-Rhône sont également bien lotis : Maubeuge, Tourcoing et Hénin-Beaumont accueillent une maison de justice tandis que la seule ville de Marseille compte huit antennes. Au total, le rapport de Gérard Vignoble recense, sur l'ensemble du territoire, trente-deux structures.

Cinq ans après leur création, en 1990, l'activité de ces maisons ou antennes de justice n'a rien de négligeable : au Grand Mirail, à Toulouse, plus de 1 000 procédures ont ainsi été traitées pendant les onze premiers mois de l'année 1994. Dans les quatre sites lyonnais, plus de 4 000 affaires ont été enregistrées en 1994 tandis le parquet de Nanterre en a recensé en 1993 plus de 2 000 à l'antenne du Luth, à Gennevilliers.

Au tribunal de Pontoise, qui est un peu l'inventeur de cette justice de proximité, le nombre d'affaires traitées en maisons de justice rejoint peu à peu l'activité du tribunal correctionnel : en 1994, 4 500 dossiers y ont été traités alors que 6 000 étaient jugés par le tribunal correctionnel.

Cette justice sans robe, ni tribunal, est cependant critiquée par bien des magistrats et des avocats. Les premiers lui reprochent d'instaurer une justice au rabais pour les petits délits et les petites gens ; les seconds s'étonnent que cette médiation pénale, qui aboutit à un ersatz de décision de justice, puisse se dérouler en l'absence de tout défenseur. Cette confusion des genres est si souvent soulignée que la chancellerie, dans sa note d'orientation de 1992, s'était sentie obligée de s'en défendre. *« Il convient d'être clair et d'éviter les faux débats*, affirmait-elle. *La justice se rend dans les palais de justice et doit continuer à y être rendue. »*

LE RÔLE DU PARQUET

Malgré les réserves formulées ces dernières années par le monde judiciaire, le député du Nord, Gérard Vignoble, estime que *« le constat est extrêmement positif. Les maisons de justice répondent à l'attente des victimes qui peuvent rapidement rencontrer un interlocuteur et voient leur sort rapidement pris en compte »*.

Les pratiques des maisons de justice sont cependant si diverses que M. Vignoble estime nécessaire de clarifier la situation. Les montages financiers sont souvent *« hétéroclites »*, le contrôle du budget difficile et la coexistence, au sein de ces structures, des autorités municipales et du parquet suscite parfois des contentieux. Le député du Nord propose donc de définir des critères d'implantation clairs et de doter ces structures d'un statut. *« Il convient de réaffirmer*, écrit-il, *que la direction des maisons de justice reviennent au parquet, les autres partenaires étant associés à l'élaboration des décisions relatives au fonctionnement de la structure, ceci afin d'éviter tout conflit de compétence avec les autorités judiciaires. »*

Sur le plan judiciaire, le député souhaite élargir les missions des maisons de justice. Les juges du siège, comme le juge des enfants ou le juge de l'application des peines, pourraient s'y rendre plus systématiquement et les conciliateurs civils pourraient y trouver une place. *« On peut se demander*, conclut M. Vignoble, *pourquoi ces maisons ne deviendraient-elles pas ponctuellement des instances décisionnelles ? C'est ainsi que devraient se banaliser, au sein de ces structures, des audiences foraines. »*

Anne Chemin

La loi du 4 janvier 1993

Consacrée par la loi du 4 janvier 1993, la médiation pénale consiste à rechercher une solution négociée à un conflit opposant l'auteur d'une infraction à sa victime. Si l'auteur répare les torts causés à la victime, il n'est pas renvoyé devant le tribunal. La médiation, qui exige l'accord des deux parties, est menée par un médiateur ou un substitut, sous l'autorité du procureur de la République. Elle intervient *« s'il apparaît qu'une telle mesure est susceptible d'assurer la réparation du dommage causé à la victime, de mettre fin au trouble résultant de l'infraction et de contribuer au reclassement de l'auteur de l'infraction. »* Elle peut avoir lieu dans une maison de justice ou dans les locaux d'une association spécialisée. Pour les mineurs, il existe une disposition semblable baptisée la médiation-réparation. Introduite en 1993 dans l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, cette *« activité d'aide ou de réparation à l'égard de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité »* peut être proposée par le procureur de la République, le juge des enfants ou le tribunal pour enfants.

Les juges demandent l'extension de leur saisine dans l'enquête sur M. Schuller

LES DEUX JUGES d'instruction Serge Portelli et Philippe Vandingenen, chargés depuis le 1er février de l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, ont transmis jeudi 16 mars au parquet de Créteil (Val-de-Marne) une ordonnance de soit-communiqué visant d'éventuels délits d'*« abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux »* qui pourraient être reprochés à Didier Schuller. Les deux magistrats ayant été saisis à la suite de l'interpellation, en flagrant délit, de l'entrepreneur Jean-Paul Schimpf, un proche du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, au moment où il se faisait remettre des fonds en espèces dans une enveloppe (*Le Monde* daté 5-6 février), ils demandent l'extension de leur saisine, portant initialement sur des faits qualifiés de *« trafic d'influence »*.

Cette requête est la conséquence directe d'une perquisition effectuée, mercredi 15 mars à Levallois-Perret, au siège de la Société d'économie mixte d'aménagement, de rénovation et d'équipement de Levallois-Perret (SEMARELP). Conduite par les juges Portelli et Vandingenen, la visite des policiers du huitième cabinet de délégations judiciaires a permis, selon nos informations, la découverte de documents concernant les fonctions exercées par M. Schuller au sein de cette société para-municipale, dont le président n'est autre que le député (RPR) et maire de Levallois, Patrick Balkany. Portant officiellement le titre de conseiller du président chargé du contentieux, Didier Schuller y percevait un salaire mensuel de près de 17 000 francs. Une série de courriers émanant notamment d'avocats, ainsi que plusieurs registres mentionnant les dates de réception de ces courriers ont été saisis par les enquêteurs.

Ces documents, qui semblent à première vue établir la réalité des prestations effectuées par le conseiller général au sein de la SEMARELP, pourraient en réalité avoir été établis *a posteriori* afin de justifier les rétributions perçues. De source proche de l'enquête, on indique toutefois que les deux juges d'instruction ne possèdent, en l'état, que des *« présomptions »* de commission d'un ou plusieurs délits : M. Schuller, soupçonne-t-ils, pourrait avoir bénéficié d'un *« emploi fictif »* dans la société d'économie mixte de Levallois-Perret. D'autre part, l'authenticité des courriers et registres saisis pourrait être contestée. Aussi est-ce pour conforter ou infirmer ces soupçons que MM. Portelli et Vandingenen ont sollicité l'élargissement de leur saisine.

Au cours d'une perquisition au domicile de M. Schuller, le 10 février, les policiers avaient déjà trouvé des documents établissant que M. Schuller était toujours salarié de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, dont il fut le directeur général jusqu'en mars 1994, mais au sein duquel il n'exerce plus aucune fonction. Président de cet établissement, Patrick Balkany avait en personne pris la défense du conseiller général, expliquant – à juste titre – que cette anomalie apparente était en fait parfaitement légale.

Si le parquet consent à autoriser les juges d'instruction à enquêter sur ces nouveaux éléments, MM. Portelli et Vandingenen pourraient souhaiter interroger Didier Schuller sans tarder. Le conseiller général, qui se trouve toujours *« en vacances »* dans un lieu tenu secret, pourrait être contraint de rentrer en France plus tôt que prévu.

H.G.

« La médiation, c'est une justice un peu informelle »

AU PIED DE L'ESCALIER en béton, une simple pancarte signale l'emplacement de l'antenne de justice. Les immeubles sont ternes et gris, les graffitis proclament *« A mort les CRS »*, mais la justice a fini par trouver sa place dans ce quartier difficile. *« Les Blagis, c'est sans doute l'un des endroits les plus chauds de la banlieue sud*, note la secrétaire de l'antenne. *On l'appelle le carrefour des quatre communes parce qu'il touche à la fois Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux et Fontenay-aux-Roses. Le tribunal de Nanterre est loin, presqu'inaccessible, alors que l'antenne est installée au plus près des citoyens. »* Située à l'entresol, dans un escalier de béton ouvert aux quatre vents, l'antenne compte une petite salle d'attente, un secrétariat et quatre bureaux dénudés. Celui du magistrat est un peu plus solennel que les autres mais ici, on ne revêt pas sa robe. *« La médiation, c'est une justice un peu informelle*, explique Carine Bargoin, substitut du procureur de Nanterre. *Ceci dit, je ne suis pas une copine avec laquelle on signe un accord à l'amiable dans la joie et l'allégresse. Le pouvoir de poursuivre, c'est moi qui l'ai. Et s'il le faut, je l'exerce. »*

Ce matin-là, deux personnes patientent dans la salle d'attente. Le premier a eu une altercation avec un agent de la RATP, le second a payé une chambre d'hôtel avec un chèque émis sur un compte clôturé. *« Vous vous êtes engagé à payer à l'hôtelier la somme de 701 francs à plusieurs reprises*, souligne Carine Bargoin, *mais vous ne l'avez jamais fait. » « J'ai eu un peu de problème*, répond-il. *J'étais au chômage, j'ai quatre enfants, on était perturbés. Maintenant, vu que ma femme travaille, on peut payer. »* Le magistrat étudie le dossier, examine les délais et propose finalement deux versements d'ici mai. *« A la fin du mois, je ressors le dossier*, conclut-elle. *Si la somme a été payée, je le classe et on n'en parle plus. Sinon, je peux vous poursuivre devant le tribunal correctionnel. Ceci dit, si vous avez un problème d'ici là, n'hésitez pas à m'appeler. »*

Les dossiers transmis à l'antenne concernent en général de petits délits : des coups et blessures légères, des conflits de voisinage, des altercations ou des dégradations de biens. *« Pour l'envoi en médiation, il n'y a pas de critères mathématiques*, souligne Carine Bourgoin. *Je dirige les dossiers vers l'antenne si je sens que les gens peuvent s'arranger, ou si je sais qu'ils sont voués à se revoir, quand ils habitent par exemple le même quartier. Il faut apprécier au cas par cas. »* Parfois, il s'agit surtout de marquer le coup. *« J'ai un dossier avec des collégiens qui ont menacé leurs enseignants avec des pistolets en plastique*, ajoute-t-elle. *C'est difficile de les renvoyer devant un juge pour cela mais c'est ennuyeux de le classer. Ils seront donc convoqués à l'antenne. »*

En 1994, près de 80 % des classements sous conditions effectués par le parquet ont été *« réussis »* : au terme du délai fixé par le magistrat, les conditions de l'accord ont été respectés par l'auteur de l'infraction. Pour 40 % d'entre eux, il s'agissait de réparations financières, le reste faisant l'objet de réparations symboliques. Ces procédures sont plutôt plus rapides que les procédures classiques : sur les classements sous conditions *« réussis »*, 54 % ont abouti en moins d'un mois, 75 % en moins de trois mois. *« Je ne cherche pas la médiation à tout prix*, note cependant Carine Bargoin. *Si les versions diffèrent totalement, si je sens que l'animosité persiste, je sais que ce n'est pas la peine de s'obstiner. La médiation ira à l'échec. »*

En plus de la médiation pénale, l'antenne des Blagis propose des consultations juridiques gratuites, des conciliations civiles, des permanences faites par des associations d'aide aux victimes et des associations de lutte contre la violence conjugale. Deux médiateurs – l'un de la RATP, l'autre de la SNCF – étudient les dossiers concernant les voyageurs tandis qu'un éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse et un agent de probation assurent des suivis éducatifs. *« Sous chacun de nos bureaux, il y a une alarme que l'on déclenche par une simple pression et qui sonne au commissariat*, sourit la secrétaire. *Mais ici, les incidents sont rares. Depuis l'ouverture de l'antenne, le 24 mars 1993, nous ne les avons jamais utilisées. »*

A. C.

Procès OM-VA : un jour de lapsus et de maladresses pour Bernard Tapie

L'ancien président du club marseillais s'enferme dans ses contradictions

Comme les précédentes, la journée de jeudi 16 mars a été celle d'un *one-man show* au tribunal correctionnel de Valenciennes. Omniprésent, Bernard Tapie a de plus en plus de mal à sortir de ses contradictions, et le témoignage de Jacques Mellick était particulièrement attendu vendredi, d'autant qu'à l'ouverture des débats sa secrétaire a avoué avoir menti et a affirmé qu'elle n'était à Paris le 17 juin 1993.

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

Tapie le lundi, Tapie le mardi, Tapie le mercredi... Les jours se suivent, le programme ne change guère. En prévenu vedette, il monopolise la scène, tant à la barre qu'en coulisse. Quel que soit le sujet évoqué, le témoin entendu, il se lève, il s'insurge, il fait du Tapie, un one-man-show, a même admis le président Langlade. Peu importe qu'il soit au plus mal à l'intérieur de la salle d'audience : une fois à l'extérieur, il va, triomphant, au-devant des journalistes comme si sa défense se jouait avant tout là.

PROCÈS

Chaque jour qui passe accroît également le décalage entre lui et les cinq autres prévenus. Désormais, les joueurs ou Jean-Pierre Bernès font presque figure de Pieds-Nickelés de vestiaires, avec leurs enveloppes et leurs *« vingt boulettes par tête de pipe »*. L'ex-président de l'OM, par son omniprésence, s'est donné une autre dimension. Il faut dire qu'il est le seul des six à être poursuivi dans les trois volets du dossier : la partie supposée « arrangée » et les deux tentatives de subornation de témoins visant Boro Primorac, entraîneur croate de Valenciennes à l'époque, et Jean-Jacques Eydelie, ancien joueur de l'OM.

Jeudi, au quatrième jour de sa prestation, M. Tapie n'a pas quitté l'estrade. Il a dû s'expliquer sur les volets « subornation » les plus périlleux puisqu'ils pourraient lui valoir une peine maximale de trois ans de réclusion, contre deux ans pour la corruption active. Appelé à la barre, l'entraîneur Boro Primorac a maintenu ses accusations. Près d'un mois après le match OM-VA (0-1), le 17 juin 1993, il aurait déjeuné au Fouquet's en compagnie d'un restaurateur corse, André-Noël Filippeddu, et d'un « troisième homme » dont il ne connaissait pas l'identité. M. Filippeddu se serait présenté à lui comme un dirigeant bastiais intéressé par ses services.

Après le repas, ce même Filippeddu l'aurait accompagné au siège du groupe Bernard Tapie Finance (BTF), avenue de Friedland, sans lui indiquer le but de cette visite surprise. L'homme d'affaires l'aurait reçu dans son bureau. Contre de l'argent et une place d'entraîneur dans un club du sud de la France, il lui aurait demandé de modifier son témoignage, de manière à disculper le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès. A l'époque M. Bernès réfutait *toutes les accusations de corruption portées contre lui* par les Valenciennois, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui (*Le Monde* du 15 mars).

Boro Primorac a raconté cette journée du 17 juin avec ses mots, son accent, sa syntaxe hésitante. Il s'est souvenu, tant bien que mal, des horaires, de la secrétaire, du bureau, de M. Filippeddu... Il a rappelé que ce *« Monsieur Noël »*, intervenant au nom de M. Tapie, avait par la suite évalué le prix de son faux témoignage à une somme de *« 300 000 à 500 000 francs»*.

Bernard Tapie l'écoutait, assis dans son coin. Chacun, dans l'assistance, se demandait quels arguments il utiliserait pour contrer ce témoin intimidé mais formel. Il en avança un, plutôt convaincant : pourquoi, s'il avait fait l'objet d'une telle demande, M. Primorac avait-il accepté de se rendre ensuite chez Filippeddu ? L'entraîneur, un peu décontenancé, répondit en substance : *« J'étais tellement surpris, je ne savais plus trop quoi faire. »*

Jusqu'au procès, l'ancien président de l'OM s'était arrimé à un « alibi » chancelant pour rendre impossible toute entrevue avec Primorac : la visite, le même jour à la même heure, de l'ancien ministre de la mer (PS) et maire adjoint de Béthune, Jacques Mellick. Un Jacques Mellick dont l'enquête semble pourtant prouver qu'il était à ce moment-là dans le Nord et non à Paris. Conséquence : un changement de stratégie se profilait depuis le début de l'audience, lundi 13 mars. En aparté, lors de discussions avec des avocats et des journalistes, M. Tapie avait laissé entendre, disait-on, que M. Mellick était un allié si zélé qu'il en devenait fort encombrant.

C'est pourtant cette thèse, si obsolète fût-elle, que M. Tapie s'évertua à développer à la barre : *« J'ai déjeuné à TF 1, ensuite j'ai vu M. Mellick, en présence de son attachée parlementaire, Corinne Krajewski, et de mon collaborateur Jean-Pierre Deck. Je n'ai jamais reçu Primorac. »* Toute la matinée et une partie de l'après-midi de jeudi furent donc consacrées à l'agencement du bureau de M. Tapie, à la corpulence de sa secrétaire, à la visite à 14 h 34 d'un jeune candidat du MRG venu prendre une photo...

Bernard Tapie se défendit à sa façon, en camelot capable de dire tout et son contraire dans la même minute. On le vit s'approcher du président et de ses assesseurs pour examiner les plans des locaux de BTF. Un attroupement se forma. *« Là vous avez l'entrée, là, c'est mon bureau, la bibliothèque... »*. Comme le reste de la salle s'amusait de cette scène, le président exigea le silence : *« On n'est pas au marché de Valenciennes tout de même ! »*

« NUAGE DE BROUILLARD »

A mesure qu'il décortiquait les éléments du dossier, M. Tapie paraissait perdre du terrain. Sa stratégie du passage en force, à l'esbroufe et au culot, son bagout de bonimenteur, qui avait plutôt fait rire dans les premiers jours, tout cela commençait à lasser. Trop de contradictions, trop d'imprécision. *« C'est sérieux, cette affaire, n'essayez pas de faire diversion ! »* lui conseilla le président. *« Vous n'allez tout de même pas comparer votre éloquence avec celle de monsieur Primorac »*, lui fit remarquer le procureur quand il sentit que les lacunes linguistiques de Boro Primorac pouvaient être exploitées à son détriment par un adversaire en déroute.

Mᵉ Debacker sombrait en même temps que son client. Non pas avec lui, mais en solitaire. Car M. Tapie voulait à l'évidence se défendre lui-même. L'avocat lillois se risqua bien à quelques incursions, mais l'une d'elles, procès-verbal en main, fut si maladroite, avec des erreurs de dates si flagrantes, que le président ne put retenir une cinglante réprimande : *« Il faut lire les PV, maître ! »* Mᵉ Debacker partit se rasseoir sous le regard agacé d'un client qui préférait rester seul au front.

Etait-ce bien prudent ? Cette journée n'était pas la sienne. Il multipliait maladresses et lapsus, prêtant ainsi le flanc aux flèches du procureur, Eric de Montgolfier, et aux remarques du président. Celui-ci pointa notamment le témoignage du chauffeur de M. Mellick : *« Il a dit qu'il n'était pas à Paris, c'est quand même embêtant ! »* Et le procureur d'ajouter : *« Vous nous faites lever un petit nuage de brouillard. La situation était un peu dangereuse, peut-être ? »*

Le témoignage de Jacques Mellick, prévu pour vendredi, devait apporter de nouvelles précisions, *ou imprécisions, sur ce volet dit de* l'*« affaire dans l'affaire »*. D'ailleurs, les débats ont commencé vendredi matin par un coup de théâtre, lorsque Corinne Krajewski à propos de la présence ou non de Jacques Mellick dans le bureau de Bernard Tapie à l'heure dite, a déclaré : *« Je n'étais pas à Paris le 17 juin 1993. Je mentis sous la pression des événements. C'est un témoignage fabriqué. M. Mellick m'a demandé de dire que j'étais à Paris avec lui. Je l'ai fait par dévouement pour lui, mon patron. »*

Philippe Broussard

M. Monod affirme que son audition n'a apporté « aucun élément nouveau »

LE PRÉSIDENT de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, Jérôme Monod, a estimé, jeudi 16 mars, que sa confrontation, présidée par le juge d'instruction Philippe Assonion de Bourg-en-Bresse (Ain), avec l'ex-PDG de Maillard et Duclos, Robert Bourachot, s'était *« bien passée »* et qu'elle n'avait apporté *« aucun élément nouveau »*. *« J'ai cherché à compléter l'enquête du juge. Je n'entends pas violer le secret de l'instruction, mais à mon avis, cette audition n'a apporté aucun élément nouveau. Je pense que l'affaire se réglera très vite »*, a déclaré M. Monod au terme de la confrontation, qui a duré près de quatre heures. M. Bernard Prades, directeur général délégué de la Lyonnaise, a pris part en cours de route à cette confrontation, selon des sources concordantes. Le juge Assonion, chargé de l'enquête sur les malversations découvertes au sein de la société de BTP Maillard et Duclos, enquête sur ce qu'un rapport de synthèse de la brigade financière de Lyon qualifiait récemment de *« processus très élaboré de financement occulte »* (*Le Monde* du 17 mars).

M. Bourachot, de son côté, est resté une heure et demie de plus dans le bureau du juge d'instruction, où il a été entendu *« à* [sa] *demande »* après la confrontation. *« Les pièces, nécessaires à ma défense, que j'avais à remettre, ont été remises »*, a-t-il ajouté, sans préciser lesquelles.

L'un des avocats de M. Bourachot, Mᵉ Tracol, du barreau de Lyon, a rapporté pour sa part qu'il n'avait pas été *« tout à fait convaincu »* par les explications de M. Monod. Il a précisé que la confrontation, précédée d'un incident dans la salle des pas perdus du palais de justice entre les deux protagonistes – *« Vous êtes un financeur de partis politiques ! »*, s'était écrié M. Bourachot à l'adresse de M. Monod –, s'était déroulée dans le calme.

Par ailleurs, la Lyonnaise a affirmé dans un communiqué remis sur place que le juge avait *« souhaité entendre* [M. Monod] *à titre de témoin »* en raison des déclarations récentes de M. Bourachot sur France 2 mettant en cause plusieurs personnalités, dont M. Monod. La Lyonnaise *« rappelle qu'elle a assigné en diffamation Robert Bourachot et France 2 en raison des allégations calomnieuses et sans fondement qui ont été formulées par M. Bourachot et présentées par France 2, dans une émission de grande audience »*. *« L'affaire a été plaidée le 1ᵉʳ mars et le jugement sera rendu le 12 avril. »*

Enfin, la société Dumez a tenu à rappeler que M. Robert Bourachot, ancien directeur régional de Dumez France et ancien président de Maillard et Duclos, *« a été révoqué et licencié pour faute lourde, en juillet 1993, par la nouvelle direction de Dumez »*. Dans un communiqué, Dumez souligne qu'elle avait pris cette décision après avoir *« constaté, au terme d'audits approfondis, que sa confiance avait été abusée, compte-tenu des malversations de l'intéressé »*.

Le jugement dans le procès Urba-Sages-BLÉ sera rendu le 15 mai

SAINT-BRIEUC
de notre envoyé spécial

Après onze journées de débats, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, chargé d'examiner le dossier Urba-Sages-BLÉ, a mis jeudi 16 mars son jugement en délibéré au 15 mai. Les deux jours et demi durant lesquels la parole fut donnée à la défense ont particulièrement fait ressortir l'hétérogénéité du dossier. Si l'on met de côté le savant pilonnage juridique opéré en ouverture par les trois avocats d'Henri Emmanuelli (*Le Monde* du 16 mars) sur le thème de la non responsabilité pénale afin de lui éviter *« la mort civile »* d'une condamnation, ce sont trois types de défense, dont aucun de rupture, qu'on a entendu se déployer en réponse à un réquisitoire axé sur la notion de morale républicaine.

Pour Gérard Monate, le capitaine d'Urba et son équipage, qui admettait avoir partiellement assuré le financement du parti socialiste et revendiquait même d'avoir été créé à cette fin, Mᵉ Yves Baudelot avait soutenu la thèse du service réellement rendu aux entreprises.

« VICTIME EXPIATOIRE »

Autre approche défensive en faveur de l'influent et insaisissable Michel Reyt dont la turbulente Sages n'était assurément pas qu'un creuset de vertu et que l'on soupçonne d'avoir personnellement bénéficié de sa fonction d'intermédiaire philosophiquement et politiquement étiquetée (la franc-maçonnerie et divers courants du PS étaient les sésames de son officine) pour faire fortune. Mᵉ Philippe Billaud n'a pas manqué d'humaniser son discours par quelques notations personnelles sur son client : *« Parce qu'il est sympathique, un peu médiatique et truculent, Michel Reyt était le personnage idéal pour jouer le bouc émissaire de ce procès, la victime expiatoire, celui par qui le scandale arrive, même s'il n'a jamais pratiqué la délation. Il a parlé au magistrat-instructeur, mais n'en a pas moins subi deux cent vingt jours de détention qui l'ont beaucoup marqué »*.

On peut pressentir que Michel Reyt, qui se dit ruiné et affirme avoir brûlé le petit carnet brun sur lequel figuraient les noms de quelque 500 hommes politiques, ses obligés, est loin d'être sorti de la spirale des affaires. Et comme il s'attend à être prochainement convoqué par le conseiller Renaud Van Ruymbeke pour s'expliquer sur de somptueuses commissions facturées à GEC-Alsthom, ses avocats ne *pouvaient nier son sens des affaires* et du commerce, son irrépressible *« besoin de rendre service »* son aura, son charisme. Mᵉ Lev Forster s'employa donc à présenter l'activité de Sages comme des relations publiques et du *lobbying* qui s'inscrivent dans la réalité sociale d'aujourd'hui. *« Un coup de fil peut rapporter beaucoup et ce n'est pas Michel Reyt qui l'a inventé »*, souligna l'avocat.

Nouveau changement, radical, de ton et d'argumentation avec les avocats des représentants de BLÉ et du Gifco. *Intervenant au nom des* maires communistes d'Allonnes et de Champagné (Sarthe), Mᵉ Hervé Tourniquet réfuta catégoriquement la connivence de ces élus avec BLÉ : *« La volonté d'assainir la vie politique ne justifie pas qu'on puisse mettre en cause l'honneur de ces deux hommes à partir d'impressions, de connotations sulfureuses et de postulat »*. Au nom du groupe Gifco, Mᵉ Dominique Versini-Campinchi s'engouffra dans la brèche que constitue à ses yeux l'absence de preuve juridique, donc judiciaire, d'une relation financière directe entre le Gifco et le Parti communiste : *« Je ne peux pas vous affirmer qu'il n'y a pas eu de financement du PCF, ce qui est grave c'est que je ne sais pas comment cela se passe et que vous n'en savez rien non plus (...). Pour le Gifco, il n'y a pas l'ombre d'un début de démonstration »*.

Robert Belleret

Des associations demandent la fermeture du dépôt des étrangers

DES SYNDICATS de magistrats et d'avocats et plusieurs associations de défense des droits de l'homme ont demandé, jeudi 16 mars, *« la fermeture définitive »* du dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris où un homme de vingt-quatre ans présumé marocain, en instance de reconduite à la frontière, s'est suicidé, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 mars (*Le Monde* du 17 mars). Le Gisti, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature dénoncent *« les conditions innommables et indignes d'une démocratie »* de la rétention. Selon un témoignage, le jeune homme aurait *« tambouriné à la porte de sa cellule pendant plusieurs heures, afin d'être emmené à l'hôpital, avant d'être finalement découvert pendu »*. Cette version des faits est démentie par les premiers éléments de l'enquête demandée par le parquet de Paris pour recherche des causes de la mort, selon lesquels aucun bruit n'a été entendu.

■ **XÉNOPHOBIE : les fonctionnaires CGT employés dans les services chargés des étrangers** (affaires sociales, affaires étrangères, préfecture de police, Ofpra, FAS, OMI) ont dénoncé, jeudi 16 mars, la politique d'immigration qui a *« des relents du passé et de xénophobie »* et les *« dysfonctionnements graves »* dus à la multiplication des emplois précaires et aux *« dérives racistes »* dans certains services. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT stigmatise la *« volonté manifeste de pourrir la vie d'une grande masse d'étrangers, de leurs familles, d'allonger considérablement les procédures, de banaliser des mesures illégales et d'exception pour accroître rapidement des départs dits volontaires et les expulsions du territoire »*. *« Tout ceci a des odeurs vichyssoises »*, estiment les syndicalistes.

■ **POLICE : en clôturant le 29ᵉ congrès du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFN-majoritaire)**, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a indiqué, jeudi 16 mars à Paris, que s'il n'avait tenu qu'à lui, *« la décision de démission de Jacques Franquet* [l'ancien directeur central de la police judiciaire qui avait démissionné après l'affaire Maréchal-Schuller] *n'aurait pas été acceptée »*. Au cours de son congrès, le SCHFN a par ailleurs fait état d'une prochaine réorganisation du corps des commissaires, qui doit être examinée le 21 mars avec l'administration de la police, ainsi que d'une refonte du système des rémunérations accessoires correspondant notamment aux assistances aux huissiers ou aux vacations funéraires.

■ **HAUT-RHIN : une information judiciaire** vient d'être ouverte à l'encontre de Jean-Jacques Weber (UDF-CDS), député et président du conseil général du Haut-Rhin, selon le quotidien *L'Alsace* du 17 mars. L'engagement de cette procédure ferait suite à une triple enquête se rapportant à un voyage organisé par le conseil général à l'exposition universelle de Séville, en 1992, auquel avaient participé de nombreux élus du département accompagnés de leurs épouses, à la passation, par le conseil général, de marchés pour l'exécution de travaux de chauffage et l'étude du câblage du département, et enfin à des travaux effectués au domicile de M. Weber.

■ **ACCIDENT DE TOUL : sept semaines après le drame** au cours duquel six élèves du lycée professionnel privé Jean-Baptiste Vatelot ont été tués par la chute d'une grue sur leur établissement (*Le Monde* du 28 janvier), Antonio Estanquiero, le chef de chantier, a été mis en examen mardi 13 mars pour homicides et blessures involontaires. L'enquête policière a confirmé les témoignages d'ouvriers et de riverains du chantier selon lesquels une vive altercation avait opposé juste avant le drame le chef de chantier au grutier.

■ **VIOLENCE : cinq jeunes âgés de 11 à 17 ans, accusés d'avoir tué** une octogénaire, ont été mis en examen, jeudi, par un juge d'instruction de Bobigny (Seine-Saint-Denis), pour incendie volontaire ayant entraîné la mort. Tous membres de la bande des « Mini black boys », à Aubervilliers, ils avaient voulu venger la mort d'un des leurs en mettant le feu, le 31 janvier, chez un ami du meurtrier. Mais l'incendie s'était propagé à l'appartement voisin, habité par une femme de 82 ans. Les quatre plus âgés, trois Français d'origine haïtienne et un Cap-Verdien, ont été incarcérés à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

■ **MANIFESTATION : environ cent cinquante avocats** se sont rassemblés, jeudi 16 mars, à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à l'appel du Syndicat des avocats de France afin de soutenir Mᵉ Jean-Claude Giudicelli, un avocat toulonnais suspendu pendant un an parce qu'il avait laissé à son client détenu une copie de son dossier pénal (*Le Monde* du 10 mars). Depuis sa suspension, M. Guidicelli a reçu le soutien du Syndicat des avocats de France (SAF), de la Confédération nationale des avocats (CNA), de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA), de l'Association française des avocats conseils d'entreprises (ACE) et de nombreux barreaux et du Conseil national des barreaux.

L'apprentissage des langues dans le primaire est compromis

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (CSE) a rejeté à une forte majorité (35 voix contre, 5 pour, 4 abstentions, un refus de vote) le projet d'arrêté sur l'apprentissage des langues vivantes à l'école primaire qui lui a été soumis jeudi 16 mars.

Favorables au principe, les représentants des trois principaux syndicats d'enseignants du premier degré, le SE-FEN, le SNUIPP (FSU) et le SGEN-CFDT ont voté contre, estimant que les conditions de mise en œuvre dès la rentrée scolaire prochaine n'étaient pas réunies. Ils ont été suivis par les deux principales fédérations de parents d'élèves, la PEEP et la FCPE. *« Il ne suffit pas de décider l'introduction des langues vivantes à l'école,* souligne le SE dans un communiqué. *Encore faut-il organiser cet apprentissage, planifier sa mise en œuvre, former les maîtres, équiper les écoles. »* De son côté, le SNUIPP réclame un plan de formation *« et que soit véritablement traitée la question de l'offre scolaire et du choix des familles »*.

RÉSISTANCES

L'introduction d'une heure hebdomadaire de langues dans tous les cours élémentaires première année (CE1) dès la rentrée 1995 est l'une des mesures phares du nouveau contrat pour l'école arrêté par le gouvernement en mai 1994. Mais cette initiative avait d'emblée suscité de fortes réticences parmi les instituteurs dont les deux tiers au moins n'ont pas de diplôme d'enseignement supérieur et de compétences suffisantes en langues étrangères (*le Monde* du 11 février). La promesse de *« moyens audiovisuels »* censés les aider dans cette nouvelle tâche n'a pas suffi à faire tomber les résistances.

En présentant, le 23 février, les nouveaux programmes de l'école primaire qui seront mis en œuvre dès la prochaine rentrée et que ce projet d'arrêté devrait compléter, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, avait indiqué que l'initiation aux langues vivantes serait, finalement, mise en place *« à titre expérimental et sur la base du volontariat des maîtres »*. C'est déjà le cas pour les cours moyens, certains établissements proposant une initiation depuis cinq ans. Mais les instituteurs sont peu impliqués dans cette opération financée par les collectivités locales. Ils ne sont que 6 à 18 %, selon les académies, à assurer les cours de langues, l'essentiel de l'encadrement étant fourni par des intervenants extérieurs. Le Conseil supérieur de l'éducation n'ayant qu'un avis consultatif, François Bayrou peut passer outre ce vote négatif. Mais il risque fort de ne pas trouver beaucoup de « volontaires », à la rentrée prochaine, parmi les maîtres des cours élémentaires.

Ch. G.

هكذا من زلامهل

DISPARITION

Lord Lovat

Le héros du pont Pegasus, le 6 juin 1944

LORD LOVAT, qui restera une figure de légende du débarquement allié en Normandie, en 1944, à la tête de ses commandos britanniques, est mort, mercredi 15 mars, à Londres, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né le 9 juillet 1911 dans l'une des plus anciennes familles de la noblesse d'épée écossaise et propriétaire de nombreuses terres, Simon Christopher Joseph Fraser, fils aîné de lord Lovat, seizième du nom, est capitaine dans les Scots Guards en 1939. Il est choisi pour former un nouveau type d'unités-commandos, qui participeront notamment à des actions – réussies – de débarquement sur les îles Lofoten, au nord-ouest de la Norvège, occupées par les Allemands.

En août 1942, en revanche, il prend une part active au raid anglo-canadien sur Dieppe, en France, qui sera repoussé par les Allemands et qui a été particulièrement meurtrier pour les unités alliées débarquées. Lord Lovat – il a pris ce titre à la mort de son père en 1933 – recevra la Distinguished Service Order (DSO).

« À MIDI PÉTANT »

En 1943, il est placé comme colonel à la tête d'une brigade qui va participer au « Jour le plus long », c'est-à-dire au débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944. Depuis la plage Sword, il a pour mission de relever les troupes de la 6e division aéroportée du général Gale, qui tenait les ponts sur l'Orne, à quelque 6 kilomètres de là.

Il va devenir légendaire dans cette opération. Il avait promis au général qu'il serait au rendez-vous, quoi qu'il arrive, *« à midi pétant »*. Il sera sur le pont Pegasus, premier site normand libéré sur le canal de l'Orne, à l'heure dite : il se présente en tête de colonne, à pied, avançant pratiquement à découvert derrière un char et escorté du cornemuseux Bill Millin auquel il a demandé de jouer gaillardement et malgré la mitraille *Blue Bonnets over the border* (Bonnets bleus par-delà la frontière).

En 1945, lord Lovat, qui a abandonné l'armée, refuse d'entrer en politique, comme les fidèles de Winston Churchill le lui avaient demandé. Il laisse la place à l'un de ses frères, Sir Hugh Fraser, qui sera élu à la Chambre des communes.

Lui-même se retire sur ses terres, dans le nord de l'Ecosse, où il introduit des méthodes modernes d'agriculture et d'où il voyagera en Australie, aux Etats-Unis, en Afrique et en Amérique latine pour s'inspirer des pratiques de l'élevage propres à ces pays.

J. I.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 16 mars sont publiés :

● **Présidentielle** : un décret convoquant les électeurs pour l'élection du président de la République. Sur le territoire de la République et dans les centres de vote à l'étranger, les électeurs sont convoqués pour le 23 avril. Le second tour de scrutin, *« s'il est nécessaire d'y procéder »*, aura lieu le 7 mai.

Les listes électorales sont arrêtées le 28 février et les listes de centres de vote à l'étranger, le 31 mars. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures. Toutefois, les représentants de l'Etat dans les Dom-Tom, ainsi que dans les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon pourront prendre des arrêtés afin de modifier l'heure du scrutin. Le ministre des affaires étrangères pourra faire de même dans certains centres de vote.

● **Agriculture** : deux décrets, relatifs aux pensions de reversion et à d'autres dispositions de l'assurance-vieillesse des personnes non salariées des professions agricoles, ainsi qu'à la préretraite agricole. Ces textes permettent d'appliquer plusieurs articles de la loi de modernisation de l'agriculture.

● **Pharmaciens** : un décret concernant le code de déontologie des pharmaciens.

● **Expulsion** : un arrêté permettant la création d'un traitement automatisé de données individuelles, relatif à une enquête auprès des ménages menacés d'expulsion de leur logement. Cette enquête, destinée à mieux connaître les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des ménages menacés d'expulsion, sera menée en 1995 sur trois sites : Arras, Chartres et Marseille.

Au *Journal officiel* du vendredi 17 mars sont publiés :

● **Bons du Trésor** : un arrêté relatif à la création de bons du Trésor en compte courant à taux fixe et intérêts annuels de 7,25 %, devant être remboursés en août 1997, et de bons du Trésor en compte courant à taux fixe et intérêts annuels de 7,75 %, devant être remboursés en avril 2000.

AU CARNET DU MONDE

Mariages

– *Le commissaire général du cadre de réserve* **Paul BOISSIER**, commandeur de la Légion d'honneur, 6, rue Félix-Eboué, 35200 Rennes,

et

Mme **Arlette BOISSIER née CHAINTREUIL**, 184, Chemin des Rousses, 69400 Gleizé,

ont la joie de faire part du mariage de leur fils

Bertrand BOISSIER,
archiviste,

19, rue de Chabrol, 75010 Paris.

avec

Mlle **Clàudia DA SILVA,**
archiviste,

rue Cândido Benicio, 2935 Jacarepaguà.
Rio de Janeiro. R. J. Brésil.

célébré le 4 mars 1995 à la Mairie du 10e arrondissement à Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Décès

– Le Syndicat des psychiatres des hôpitaux,
la rédaction de *l'Information psychiatrique*,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Paul BERNARD,
psychiatre des hôpitaux

survenu à Chambéry, le 15 mars 1995, dans sa quatre-vingt septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Chambéry, le samedi 18 mars 1995 à 10 heures.

[Figure marquante du renouveau de la psychatrie, Paul Bernard fut l'initiateur avec quelques autres de la politique de secteur qui devait permettre de rompre avec l'asile et d'ouvrir la psychiatrie de service public sur la cité. Il fut l'un des fondateurs du Syndicat des médecins des hôpitaux psychiatriques, dont l'action fut déterminante auprès des Pouvoirs publics. Son sens clinique et pédagogique fit de lui un enseignant reconnu par toute une génération de psychiatres. Coauteur avec Henri Ey et Charles Brisset du *Manuel de psychiatrie* – six fois réédité de 1960 à 1989 –, il consacra aux infirmiers psychiatriques beaucoup d'énergie, créa la première école de cadres à Sainte-Anne et écrivit à leur intention plusieurs ouvrages. Rédacteur en chef de *l'Information psychiatrique*, il donna à cette revue sa dimension scientifique et internationale.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Alain Choay,
Bernard Choay,
Dominique Choay,
Nadine et Jean-Marie Ravanel,
ses enfants,
Thibault, Amaury et Cyril,
ses petits-enfants,
Patrick Choay,
son filleul,
Louis et Andrée Choay,
Noël et Hélène Choay,
ses frères, belles-sœurs et neveux,
ses parents et amis,
Mme Choay,
son épouse,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri CHOAY,

officier de la Légion d'honneur,
pharmacien A.I.H.P,
docteur en médecine,
ancien président du laboratoire Choay,
président de l'Institut
de la recherche sur la moëlle épinière,
président de l'association
SANOFI-Thrombose pour la recherche,

survenu le 15 mars 1995, à Saint-Nom-la Bretèche.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 mars, à 11 heures, en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche, suivie de la crémation au crématorium de Pierres (Eure-et-Loir).

CARNET DU MONDE
Renseignements
40-65-29-94

– *Le président*
Jean-François Dehecq
et tous les collaborateurs de

SANOFI

Le conseil et les membres de
l'Association SANOFI-Thrombose
pour la recherche

ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Henri CHOAY,
officier de la Légion d'honneur,
docteur en médecine,
pharmacien,
ancien président du Laboratoire Choay,
président de l'association
SANOFI-Thrombose
pour la recherche,
président de l'Institut de recherche
sur la moelle épinière,

survenu le 15 mars 1995.

32-34, rue Marbeuf,
75008 Paris.

Jean POURQUIÉ
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du mérite,
président de chambre honoraire
au tribunal de commerce de Paris,
maire de Mévoisins (Eure-et-Loir),

s'est endormi dans la paix du Christ, le 15 mars 1995, dans sa soixante-neuvième année.

De la part de,
Mme Jean Pourquié, née Christiane Peyre,
son épouse,
Corinne et Jean-Marc Louvet,
sa fille et son gendre,
Anne-Claire,
Pierre-Emmanuel, Thomas, Marie, Bénédicte,
ses petits-enfants,
Marc et Natalie Pinta,
Fanny et Denis Villotte,
Edouard et Jeanne Pinta,
Guillaume et Dominique Pinta,
Thierry Pinta,
ses beaux-enfants,
Et leurs enfants,
Gaspard, Lorraine, François-Henri, Annabelle, Marguerite, Ségolène, Célia, Louis, Paul, Aliénor, Elma, Lancelot,
Mme Jean Esquirol, sa belle-mère,
Mlle Arlette Dehon-Dahlmann, sa tante.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 18 mars 1995 à 9 heures en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes (Paris 17e). Une messe sera dite en l'église de Mévoisins (Eure-et-Loir) le même jour à 15 heures et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Mévoisins.

Ni fleurs ni couronnes, des prières, des messes.
Cet avis tient lieu de faire part.

– Sa famille a la douleur
de faire part du décès subit de

Michel BOUEZ,
inspecteur de la Poste
(services financiers)

survenu le 13 mars 1995.

36, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Mme Cécile Vigier,
Michel et Adriana, Claué,
Laurent et Marie-Pierre,
Pascal et Isabel, Isabelle et Christian,
Marie-Anne et José,
ses enfants,
Judith et Benjamin, Brice, Yann et Fanny,
Camille, Anne et Léa, Arnaud et Juliette,
Chloé, Luca,
ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès soudain de

Philippe VIGIER,
officier de la Légion d'honneur,
professeur émérite à l'université
Paris-V Nanterre,

survenu le 15 mars 1995, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 20 mars à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Bremontier, à Paris 17e).

26, avenue de Saxe,
75007 Paris.

– *Le président de l'université Paris-X-Nanterre,*
Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs
ont le regret de faire part du décès,
le 15 mars *1995* de

M. Philippe Henri Maxime VIGIER,
professeur émérite
d'histoire contemporaine
à l'université Paris-X,
spécialiste de l'histoire
de la monarchie de Juillet
et de la Seconde République,
ancien vice-président
de l'université de Paris-X,
président d'honneur de l'Institut français
d'histoire sociale,
ancien président de la Société d'histoire
de la révolution de 1848
et des révolutions du 19e siècle,
vice-président
de la Commission internationale
d'histoire des mouvements sociaux.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

– Versailles-Paris-Angers-Caracas

Mme Vital SACHARENKO,
son épouse
Yves et Dominique Clénet,
Denis, Caroline, Anne et Pascal,
Martine Clénet,
Michel et Madeleine Clénet,
Sophie, Nidia, Sindy et Victoria,
ses beaux-enfants et petits-enfants.
Ses belles-sœurs,
neveux, nièces et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Vital SACHARENKO,
journaliste,

Conformément à son vœu, il a été incinéré le 17 mars dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaire

– Il y a deux ans, le 18 mars 1993, disparaissait

Marguerite BONNET.

Sa présence restera toujours lumineuse pour tous ceux qui l'ont connue et aimée.

– En ce dix-neuvième anniversaire de *la mort de*

Léon CELLIER,

est rappelé le souvenir de son frère, tué à ses côtés dans le bombardement du camp 10 B en Allemagne.

– *Une prière, une pensée, sont demandées* à ceux qui ont connu et aimé

Robert DAVID,

décédé le 19 mars 1985, à Strasbourg.

Pierre MUSSO,

28 mars 1971-18 mars 1992.

« Il y a tant de choses à faire, et si peu de temps pour le faire. »

– Le 20 mars 1993.

Pierre RAMOFF

nous quittait.

Que ceux qui l'aimaient se souviennent.

Messes anniversaires

– *Pour le premier anniversaire de la disparition de*

M. Henri ANGLÈS D'AURIAC,

une messe sera célébrée, le mardi 21 mars 1995, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

[Henri Anglès d'Auriac est né le 14 juin 1909. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général des télécommunications, ancien directeur du centre technique de l'UER, à Bruxelles, ancien gérant directeur général de la SETEL (programme NATO-HAWK) et ancien directeur technique général du groupe Thomson. Officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique.]

Conférences

– **CARÊME PROTESTANT 1995.** Demain samedi, sur France-Culture, à 18 heures, « Le silence de Dieu » par le pasteur Gérard Delteil.

Communications diverses

– **L'ATELIER Ph. CÉCILE**, restauration, restitution et création de broderie, tapisserie et tapis a le plaisir de vous annoncer son changement d'adresse : nous vous accueillerons *désormais* au 7, rue Geoffroy l'Angevin, 75004 Paris. Tél. : 48-04-57-40.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les parrains du carnaval

A Rio, la fête est pervertie par le commerce, l'argent et les organisateurs de loteries clandestines convertis au trafic de drogue et au marché des armes. Les patrons du jeu ont mis la main sur les écoles de samba au milieu des années 70



ILLUSTRATION DE D'OLCE

LE carnaval de Rio de Janeiro se tient officiellement sur la Marquês de Sapucai, une rue longue de 700 mètres. Comment un ruban de ciment bordé de loges et de gradins, même dessinés par l'architecte Oscar Niemeyer, pourrait-il contenir l'enthousiasme, ou la désolation, de 70 000 spectateurs amoureux chacun de « son » école ? L'avenue donne le frisson, exerce un effet quasi hypnotique. La chaleur est caniculaire, l'odeur d'égout persistante, les flots de déguisements parfois fastidieux, mais on revient inéluctablement sur la Marquês de Sapucai, mû par une étrange fébrilité, tant la passion carnavalesque est nourrie en amont, ancrée dans l'enfance, dans l'héritage familial ou le choc émotionnel qui fait qu'un jour on devient, pour la vie, Portelense ou Mangueirense, aussi sûrement qu'en matière de football, l'on est Flamengo ou Fluminense, deux des meilleurs clubs de Rio. Carnaval de passions, dont les fibres nerveuses sont excitées en continu au café, à la radio, dans l'autobus. La dispute est belle, rendant ainsi sa saveur à un carnaval gangrené par le commerce et la mainmise des loteries clandestines telles que le *jogo do bicho*.

En 1984, alors que l'Etat de Rio de Janeiro inaugure le Sambodrome, la piste de la rue Marquês de Sapucai, c'est dans l'appartement du plus célèbre des parrains des jeux illicites cariocas, Castor de Andrade, qu'est fondée la Ligue des écoles de samba (Liesa), aujourd'hui formée des seize écoles les plus prestigieuses. Rio en compte soixante, divisées en cinq groupes. Le *jogo do bicho* (le jeu de l'animal, combinaison de chiffres et d'animaux) partait d'une intention convenable : il fut créé en 1889 par un baron, Joao Batista Drummond, afin de récolter des fonds pour son zoo privé. Immédiatement copié par des centaines de pauvres « banqueiros » chargés de payer les paris, le très populaire jeu du *bicho* est déclaré illégal en 1946 par le gouvernement Dutra. Il brasse aujourd'hui plusieurs millions de dollars clandestins par semaine, quadrille le pays et emploie 40 000 personnes à Rio.

L'alliance des patrons du jeu avec les écoles de sambas est ancienne : ils ont la même clientèle, la même organisation pyramidale et rigide, et les parrains ont souvent pallié les carences des pouvoirs publics dans les favelas. Les *bicheiros* ont pris le pouvoir dans les écoles au milieu des années 70 : ces dernières deviennent alors une affaire d'argent. Aujourd'hui, une école investit de 1 à 4 millions de dollars par an ; en quatre jours 400 000 touristes dépensent environ 80 millions de dollars à Rio. Dès lors, le défilé est une question d'honneur et de compétition entre parrains des jeux à la recherche d'une façade respectable, entre-temps convertis au trafic de drogue en partenariat avec les cartels colombiens, et à celui, plus récent, des armes.

En 1993, une juge de première instance, Denise Frossard, mettait un coup d'arrêt à leurs activités tentaculaires. Convoqués pour répondre à des accusations de corruption, de trafic et d'enlèvement, ils étaient venus au tribunal avec des gardes armés jusqu'aux dents. La juge n'apprécia guère et emprisonna sur-le-champ, pour association de malfaiteurs, José Petrus Khalil, dit Zinho (financier de l'école Estacio de Sa), Carlos Maracana (Portela), José Carlos Monasa (Unidos do Viradouro), Waldemiro Garcia Miro (Mocidade Independente do Padre Miguel), etc. En tout quatorze *bicheiros* et depuis juillet 1994, le très puissant Castor de Andrade, arrêté au Salon de l'automobile de Sao Paulo, où il pensait pouvoir circuler incognito.

Les parrains du jeu continuent de gérer leurs affaires depuis les prisons. Ils disposent de puissants relais. En 1994, cinquante-huit personnes, dont des avocats, des juges, un procureur, ont été arrêtées pour avoir touché des pots-de-vin des *bicheiros*. Et après onze ans d'une existence controversée, la Liesa vient d'hériter de l'entière responsabilité des festivités carnavalesques, naguère sous la coupe de la Riotur, l'entreprise de tourisme de la ville de Rio. Une première estimation des recettes engrangées par la Liesa en 1995 atteint 24 millions de dollars. Les comptes de 1995 paraîtront peut-être un jour. Ceux de 1994 indiquent que la billetterie aurait rapporté 8,4 millions de dollars (dont 84 % vont à la Liesa, et 16 % à la municipalité de Rio de Janeiro, alors responsable des infrastructures). Le produit de la vente de disques, du merchandising et des droits de télévision (environ 2 millions de dollars) est redistribué par la Liesa aux vainqueurs du concours du défilé, désignés par la Comissao julgadora, le jury officiel.

Le refrain qui ouvre depuis plus de cent ans les festivités carnavalesques, « Zé Pereira », est une adaptation des « Pompiers de Nanterre » d'Antonin Louis

Terminée le 1er mars, le mercredi des Cendres, l'édition 1995 a été jugée *« chaotique, mais belle »* par la presse brésilienne. Contrainte de réduire ses activités, la *zoomafia* avait, l'an passé, imposé aux écoles qu'elle finance pour moitié, une cure d'amaigrissement, *« une réforme administrative, mais pas encore une thérapie de choc »*, selon l'hebdomadaire *Veja*. Moins d'argent, moins de luxe. Certaines écoles ont saisi l'occasion pour se refaire une virginité, et ouvrir en toute tranquillité *« l'ère de la samba SA »*, selon les termes de l'historienne du carnaval carioca, Marilia Barboza da Silva. Ainsi Mangueira, une des écoles les plus prestigieuses fondée en 1937, a-t-elle créé une société, la ZMM, à Sao Paulo, qui a recueilli 1,6 million de dollars en 1994 auprès de riches entreprises (Golden Cross, Rank Xerox ou la bière Bramha) en échange de loges frontales sur le Sambodrôme, de voyages carnavalesques organisés avec accueil dansé – et déshabillé – à l'aéroport.

« Aujourd'hui, remarque une chanteuse, *Mangueira vient d'inventer le politiquement correct : nous sommes les meilleurs car nous sommes les seuls à ne pas être sous la coupe des* bicheiros. » Autre école de prestige, Portela s'est donné cette année une caution morale en ramenant dans ses rangs quelques « authentiques » qui l'avaient quittée, tel le grand compositeur de samba Paulinho da Viola, parti en 1976 lors de l'arrivée à la présidence de Portela du *bicheiro* Carlinhos Maracana. L'école, aujourd'hui présidée par Luiz Carlos Scafura, fils d'un autre *bicheiro* célèbre, aurait pu gagner la compétition 1995, si la politique n'avait été déterminante dans le choix des juges. Au classicisme de Portela (dont le thème était l'histoire du carnaval), les quarante jurés – intellectuels, artistes, connaisseurs, choisis par la Liesa – ont préféré l'hommage rendu par l'école Imperatriz Leopoldense à l'État nordestin du Ceara : devenu un de ses plus gros sponsors, *« pour donner un coup de pouce au tourisme »*, le gouverneur de ce territoire très à la mode, Tasso Jereissati (PSDB, le parti du président Cardoso) avait ainsi payé 220 000 dollars le droit de descendre l'avenue enveloppé dans le drapeau l'Etat.

Les colonisateurs portugais fêtaient l'*entrudo*, le commencement du carême, au son de la valse, de la mazurka ou de la polka, en s'aspergeant de farine et d'eau, tandis que les esclaves d'origine africaine (bantous à Rio, iorubas à Salvador), dansaient le semba (le nombril) dans les plantations, profitant du Mardi gras pour rétablir reines, rois et sorciers dans leurs prérogatives sans que le colonisateur n'y voit goutte. Même livrée aux marchands, la fête a conservé des règles strictes, à commencer par le refrain qui ouvre tous les carnavals brésiliens depuis cent ans, *Zé Pereira*, en réalité une adaptation des *Pompiers de Nanterre*, une chanson française d'Antonin Louis. Le carnaval de Rio de Janeiro fut d'abord calqué sur Nice et Venise.

En 1854, le Congrès des sommités carnavalesques, intellectuels abolitionnistes, artistes républicains, organise le premier défilé dans les rues de Rio. Calèches tirées par des chevaux alezans, Don Quichotte emperruqués, rois d'Istanbul et de Russie. C'est à Zé Espinguela, un mulâtre malingre, adepte de la macumba et de la samba, que Rio doit son premier concours carnavalesque, le 20 janvier 1929. Espinguela embrigadait les Noirs des faubourgs descendus dans la Rio coloniale, choisissait un thème – au hasard, le baiser –, jugeait lui-même du résultat, quitte à jouer du couteau pour imposer ses vues. Les premiers *« blocos »*, ancêtres des écoles, se forment en périphérie. En 1933, le quotidien *Globo* fonde un jury officiel. Pendant vingt ans encore, la danse et la percussion règnent. En 1954, un critique de *Globo* s'en prend à leur manque de créativité, aux à-peu-près et aux relâchements esthétiques des écoles. Fernando Pamplona, alors professeur à l'Ecole des beaux-arts et Joazinho Trinta, un danseur du Théâtre municipal, introduisent l'art du visuel et de la chorégraphie. Dix ans plus tard, *Orfeu Negro*, le film de Marcel Camus primé à Cannes, établira à l'étranger les fondements de la mythologie carnavalesque.

Fernando Pamplona est aujourd'hui l'un des présentateurs les plus ardents de la chaîne de télévision *Manchete*, et Joaozinho Trinta, un concepteur de thèmes de défilé (les *enredos*) qui a donné la troisième place du concours de 1994 à son école, Unidos do Viradouro, en rendant hommage à Teresa de Benguela, esclave noire fugitive. Le carnaval est un rituel, avec ses *alas* (les ailes, les groupes) de Bahianaises, réservées aux vieilles dames aux formes généreuses, vêtues de robes brodées et amples ; sa colonne vertébrale, la *bateria*, section de percussions qui compte jusqu'à quatre cents membres ; ses élégances, le couple porte-drapeau et maître de ballet, couples métis poudrés, choisis pour leur superbe.

Les quarante jurés s'appuient sur de sévères critères, détaillés dans deux gros volumes fournis par la Liesa quelques semaines avant le carnaval. On y trouve le détail des dix prestations à noter (de l'unisson des percussions à l'harmonie générale du défilé, des déguisements aux pas de danse du porte-drapeau et du maître de ballet, de la *samba-enredo*, la chanson, au thème allégorique)... La tâche est lourde : on pardonne à son équipe d'avoir perdu, jamais à l'arbitre de l'avoir mal jugée. Certains jurés pressentis se récusent, *« pour éviter d'en entendre parler jusqu'à la fin de leurs jours »*, dit un jeune cinéaste. *« Je ne pouvais plus sortir de chez moi, et je me suis fait traiter de tous les noms dans la presse, on m'insultait au téléphone »* explique tel autre, désigné pour juger les écoles sur le fond (le thème allégorique et son traitement) et qui avait gratifié l'école Mangueira d'un honteux 8 sur 10.

Fond et forme se marient parfois mal, et tout est bon pour attirer l'attention, du mannequin vedette déguisé en marquise française à l'hommage au coureur automobile Ayrton Sena. Des légions de filles déshabillées, blondes aux seins nus, mulâtresses portant un « fil dentaire » (un string) trônent sur de pesants chars allégoriques (une des histoires les plus commentées cette année à Rio fut la fuite *in extremis* des quinze adeptes de la secte Hare Krishna pressentis pour symboliser la religion indienne et obligés à faire char commun avec des créatures scupturales et quasi nues). Présentatrices de télévision, femmes de footballeurs (celle de Romario, héros de la Coupe du monde), prennent ainsi la place des danseurs légendaires de la samba.

« Qui oserait mettre moins de 10 à Bidu Sayao [une célèbre cantatrice lyrique brésilienne], *cette vielle dame de quatre-vingt-dix ans, si charmante et qui va défiler sur un char de trente mètres de haut au petit matin ? »* s'interrogeait un chroniqueur du *Jornal do Brasil*. Les jurés, dit-on, font l'objet d'offres à peine déguisées (vacances, voyages...) de la part des écoles et de leurs sponsors. Mais ils sont surtout soumis à la pression populaire. Celle des télévisions, *Manchete* ou *Globo*, qui ont créé un système de jury interactif dont les jugements sont comparés à des sondages effectués sur le vif dans les gradins, et immédiatement livrés aux soixante millions de téléspectateurs brésiliens assistant au défilé retransmis en direct sur tout le territoire deux nuits durant, de 19 heures à 7 heures. Et puis il y a l'insistante rumeur de la rue.

Partout, le carnaval se discute. Il a ses figures de proue, ses griots, détenteurs du savoir musical de la samba, vieux sages à la mémoire infaillible, nègres ridés au sourire éclatant, mocassins et pantalons blancs, matronnes généreuses au rire inextinguible, qui ont bâti la réputation des écoles. Le Bip Bip, petit bar avec ses trois tables posées sur un trottoir de Copacabana, est un fief des amateurs de samba. Le patron, Alfredao, barbe grise et parler fort, est un déçu du carnaval moderne, de ses *« sambas sans poésie qui ressemblent à des marches forcées, d'où la douceur, le balancement plein d'émotion ont disparu »*. Il fait partie de ces érudits populaires qui savent dire en quelle année tel juré gratifia telle école d'une note honteuse, aussi sûrement que d'autres récitent par cœur les coups d'éclat du grand Pelé, aujourd'hui ministre des sports du gouvernement de Fernando Henrique Cardoso.

Alfredo boude. Il ne va plus défiler avec Mangueira, la verte et rose, l'élue de son cœur, où il appartenait à l'aile de « soutien », une centaine d'individus chargés de pousser les chars allégoriques (les moteurs sont interdits), de faire respecter la sobriété dans les rangs (cinq mille personnes déguisées). Alfredo reproche aux écoles de s'être livrées *« à l'étranger »*. À la petite-bourgeoisie blanche de la zone sud de Rio ou de Sao Paulo, aux touristes brésiliens et étrangers, capables d'investir de 300 à 1 000 dollars dans un costume vendu à crédit par l'école ou inclus dans le prix du voyage. Sur l'avenue, le résultat, en matière de samba, est flasque. *« Certaines écoles*, explique Fernando Pamplona, *ont eu jusqu'à 70 % de personnes extérieures à la communauté de quartier dans leurs rangs. La cohésion est rompue. La samba « no pé » (pieds nus) a cédé la place à la samba « chaussure en cuir »*. Les « passistas », figures radieuses de la danse, acrobates et poètes du tambourin, se font rares.

Véronique Mortaigne

L'homme de La Havane

par Francisco L. Condis y Troyano

DANS son pays, quand on parle de lui, on ne dit pas son nom : on l'appelle *« il »* tout simplement, ou *« el hombre »* (l'homme) car il domine tout, contrôle tout, sait tout. *« Il »* est partout et nulle part, omnipotent et omniprésent.

« Il » a été enterré cent fois par ses adversaires, et cent fois c'est lui qui les a enterrés car – dit-on – *« il »* est protégé par les *« babalao »* de la magie noire cubaine. Son médecin, René Vallejo – qui fut aussi le mien dans mon enfance –, l'aurait initié à la pratique des esprits.

« Il » a embrassé Khrouchtchev après l'avoir dénoncé comme traître dans l'affaire des fusées en octobre 1962. *« Il »* a été pro-Mao avant de devenir pro-Brejnev après le coup de Prague et prochinois dernièrement. *« Il »* était pour Hussein, et Honecker fut son meilleur allié dans ses guerres napoléoniennes d'Angola. On dit qu'*« il »* dirigeait chaque bataille directement entre un discours d'économie et une leçon d'anatomie. Car *« il »* sait tout faire et enseigner : *« il »* a appris l'économie au médecin Guevara et l'usage de la kalachnikov au citoyen *« Carlos »*.

L'une de ses multiples qualités est de savoir utiliser ses amis jusqu'au bout et les lâcher juste au moment où il faut : en 1959 (à peine arrivé au pouvoir), *« il »* élimine celui qui avait été son juge après l'attaque du Moncada (Rafael Urrutia).

Gare à vous, capitalistes de France : « il » est maintenant votre ami !

En 1960, il met en prison pour vingt ans celui qui fut son meilleur compagnon de guérilla (mon ami le commandant Huber Matos) et le même jour (apparemment ce fut l'œuvre des *« babalao »*) disparaît dans un accident d'avion son deuxième compagnon, le commandant Camilo Cienfuegos. Quelques années plus tard, ce sera le tour du « Che », trahi par celui qui était précisément le *« contact »* avec La Havane.

Après lui avoir fait rédiger une loi de réforme agraire qu'il n'a jamais appliquée, *« il »* fait fusiller le commandant Humberto Sori Marin. Celui qui fut le gardien de son idéologie pendant vingt ans (Carlos Aldana) et numéro deux du système est en prison, avec celui qui fut aussi un autre numéro deux et son dauphin : Luis Orlando Dominguez, ex-président de la jeunesse communiste.

A la fin du syndrome communiste, *« il »* dut se débarrasser de celui qui fut son génie militaire en Afrique et son homme de confiance dans les ténébreuses relations avec les trafiquants de drogue internationaux : *le général Arnaldo Ochoa.*

Combien de cadavres, combien de vies tranchées pour qu'*« il »* reste au pouvoir pendant trente-six ans (mais *« il »* n'est pas un dictateur, d'après Mme Mitterrand...) ? On les voudrait moins nombreux que les poulets français envoyés en échange de quelques tonnes de sucre à la Sucden (française). Cela fait de bonnes affaires : je te vends ton sucre et (ma commission en moins) je te vends aussi mes poulets ! Du pur capitalisme du XIXe siècle !

Car, après avoir été catholique, nationaliste, terroriste, révolutionnaire, communiste, humaniste, *« il »* est maintenant en affaires avec le grand capital international (contre lequel il avait envoyé ses brigades internationalistes, ses bombes, ses guérilleros, ses révolutionnaires). Après avoir détruit les ressources économiques de son peuple et l'avoir affamé (où sont passés les 22 milliards de dollars que réclament les Russes ?), fusillé des centaines de ses amis, envoyé en prison des milliers de ses concitoyens et un million en exil, après avoir noyé des milliers de *« balseros »* et nourri sans pitié les requins des Caraïbes avec les vingt enfants du bateau *13-de-Marzo* en août 1994, *« il »* est devenu l'ami de ces mêmes monstres capitalistes qu'*« il »* a tellement combattus. C'est du socialisme pur, d'après Mme Mitterrand !

Peut-être qu'*« il »* a compris que la seule manière de se débarrasser de ces capitalistes haïs est... d'en faire ses amis ! Gare à vous, capitalistes de France : l'homme de La Havane est maintenant votre ami !

***Francisco L. Condis y Troyano** est professeur aux Facultés universitaires catholiques de Mons et secrétaire aux relations internationales de Cuba independiente y democratica (CID)*

La diplomatie de Tonton

par René Depestre

PIERRE GEORGES, l'an dernier je crois, l'a écrit dans *Le Monde* : c'est de bonne diplomatie de câliner les dictateurs. La cible de sa chronique était alors la mission d'apparence plutôt *« munichoise »* que l'ex-président Jimmy Carter remplissait auprès des militaires haïtiens hostiles au retour du président Aristide à Port-au-Prince. Aujourd'hui, eu égard à Fidel Castro, *mutatis mutandis*, il va sans dire, le président François Mitterrand se révèle aussi brillant diplomate que M. Carter.

Notre Tonton à la française n'y est pas allé non plus de main morte dans l'effort pour ramener au bercail de l'économie de marché le caudillo de La Havane. A Copenhague, devant la galerie de cent vingt et un chefs d'Etat et de gouvernement, il a affiché sans ambages le dégoût que lui inspire l'embargo que les Etats-unis imposent depuis une trentaine d'années à la dictature castrofidéliste.

Pour donner un éclat sans précédent à sa désapprobation, le président Mitterrand a ouvert des bras de nounou à un Castro qui rit aux anges dans sa vieille barbe.

Le Lider maximo cubain n'en a pas cru ses yeux de guérillero : son caudillisme de proie est invité à s'asseoir en agneau sur les genoux d'un oncle gaulois aussi déterminé dans sa mansuétude que l'oncle Sam (le méchant loup du Potomac) dans sa vindicte publique. Il fallait bien tomber le battle-dress des jours de la Sierra Maestra et se mettre en costume-cravate pour savourer les délices d'un Munich coupé sur mesures à l'aune romantique des lumières de Paris !

En période électorale, et de fin de cohabitation politique, un grand Etat européen, gardien vigilant des droits de l'homme et du citoyen, se paye la fantaisie d'une infraction grave aux règles de la démocratie : les contempteurs les plus avertis du tabac « rouge » de la Caraïbe succombent aux charmes des havanes de rêve qui sont distribués à la volée sous le ciel légendaire de la capitale française.

Même l'austère CNPF n'a pas hésité à offrir le spectacle de ses puissants patrons qui se bousculent au portillon du voyageur castriste pour l'ivresse (don précoce du printemps 95 !) de humer le cigare des bonnes affaires en compagnie du dernier chef mohican du communisme !

Quel mal y a-t-il à tout cela, je vous le demande, dames et messieurs de la modernité démocratique ? En juillet 92, lors des Jeux olympiques de Barcelone, n'a-t-on pas vu les Grands d'Espagne, eux aussi ardents croisés de la démocratie, donner à l'Europe le signal d'accueillir en frangin prodigue le vieux pouvoir absolu de Fidel Castro ?

Bientôt, seuls les *balseros* de Guantanamo, les vaincus, comme ma petite lampe de poète et autres laissés-pour-compte de la realpolitik pro-castriste, continueront à subir les rigueurs de la mise en quarantaine sur quelque base navale impériale. En effet, l'Occident chrétien n'a pas d'état d'âme à manifester quand il s'agit d'annexer à l'espace sacro-saint de la liberté un marché aussi important que celui que l'on a pu admirer à travers la boule de fumée magique que l'illustre fils de don Angel Castro y Argiz a lancée au monde du dernier étage de la tour Eiffel...

***René Depestre**, écrivain français d'origine haïtienne, a rompu en 1978 avec le régime cubain après quelque vingt ans de liens*

La « réponse calibrée » de Fidel Castro

par Janette Habel

LA visite de Fidel Castro à Paris s'inscrit dans un contexte de tensions accrues entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Depuis le mois de décembre 1994, le Congrès américain à majorité républicaine tente de faire partager par les gouvernements européens sa politique coercitive à l'égard de Cuba. Ces efforts sont jusqu'alors restés vains, tant la politique nord-américaine à l'égard de l'île est incohérente. Trois contradictions apparaissent évidentes.

Première contradiction : la défense des droits de l'homme – fondement proclamé d'un embargo décrété il y a plus de trois décennies – est à géométrie variable. Ni la Chine ni le Vietnam ne sont des paradigmes de démocratie. Pourtant, l'embargo a été au levé au Vietnam. Avec la Chine, le commerce est prospère ; en mai 1994, Pékin a félicité Bill Clinton de ne plus faire du respect des droits de l'homme un préalable au développement du commerce sino-américain. On pourrait évoquer l'Arabie saoudite et quelques autres régimes dont le caractère démocratique mériterait un examen approfondi.

Deuxième contradiction : comment prétendre que Fidel Castro est seul responsable de la faillite économique de son pays alors que l'embargo a été non seulement maintenu mais renforcé en 1992 et en 1994 ? Jesse Helms, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, a proposé, le 9 février, un projet de loi dont l'objectif est le *« renforcement des sanctions internationales contre le gouvernement de Castro »*. Ce faisant, il justifie l'argumentation de La Havane, qui accuse la Maison Blanche de vouloir affamer la population. Les Américains réfutent eux-mêmes par leurs actes la thèse qu'ils défendent. Pour la première fois en Amérique latine, la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de l'OEA (Organisation des Etats américains) s'est adressée au gouvernement américain afin qu'il respecte *« les exceptions prévues par les lois internationales pour des raisons humanitaires en cas d'embargo en matière de médicaments, d'équipements médicaux et de produits alimentaires de base »*.

Troisième contradiction : comment justifier l'embargo imposé à un peuple au motif que l'on veut l'aider à se débarrasser de son Lider maximo alors que les candidats à l'exil – les *balseros* de l'été dernier – ne bénéficient plus du droit d'asile et sont renvoyés à Guantanamo, base militaire américaine en territoire cubain ? En réalité, l'embargo renforce une identité nationale qui est depuis un siècle au cœur du conflit cubano-américain. Une réalité historique toujours méprisée à Washington, où l'on s'accommode d'autant plus volontiers des agissements de Boris Eltsine en Tchétchénie qu'il faut plus que jamais préserver cette chasse gardée que constituent le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes : *Mare nostrum*...

Incohérente, cette politique est aussi hypocrite et masque l'agressivité commerciale de l'administration américaine à l'égard de ses alliés européens, concurrents potentiels en Amérique latine. « Ne venez pas chasser sur nos terres »... Tel est le message. La doctrine Monroe ne s'adressait-elle pas déjà au siècle dernier d'abord aux Européens ? Le continent est un enjeu de taille dans la guerre économique.

Le Lider maximo a marqué un point, face à l'incohérente politique des droits de l'homme des Etats-Unis et à leur agressivité commerciale

Le chantage des autorités américaines à l'égard des industriels n'a pas d'autre cause. L'ambassade américaine à Paris n'hésite pas à mettre en garde les entrepreneurs susceptibles d'investir à Cuba en rappelant que son gouvernement demeure opposé à ces investissements dans la mesure où Cuba viole les droits de l'homme, et en faisant savoir aux investisseurs potentiels que les citoyens américains dépossédés pourraient faire valoir leurs droits devant la justice.

Ainsi, en raison de pressions exercées sur des organismes français (tels le CEA) ou européens, la centrale nucléaire civile de Juragua ne peut recevoir l'aide nécessaire à son achèvement. Mais tout ceci n'a pas empêché des filiales d'entreprises américaines (Otis, ATT, etc.) de commercer avec Cuba. En 1990, le montant de ces échanges commerciaux a atteint 705 millions de dollars. Les dispositions de la loi Torricelli adoptée en 1992 ont limité ces échanges mais ne les ont pas empêchés. Le Mexique sert de tremplin pour un certain nombre d'opérations commerciales, en particulier dans le tourisme.

Faut-il conclure à l'inefficacité de l'embargo ? Avant 1990, ses effets économiques étaient limités, grâce aux échanges avec l'URSS. Mais depuis l'effondrement de cette dernière, ses conséquences sont particulièrement sévères sur le plan économique et social. Les pressions qui s'exercent sur les entreprises sont d'autant plus efficaces que celles qui souhaitent pénétrer sur le marché nord-américain craignent les représailles.

En Europe, cette arrogance irrite de plus en plus. Washington propose *« une réponse calibrée »* aux éventuelles ouvertures cubaines. L'accueil du chef de l'Etat cubain à Paris (qui exerce actuellement la présidence de l'Union européenne) est en réalité *« une réponse calibrée »* dans la partie qui se joue entre l'Europe et les Etats-Unis.

***Janette Habel** est chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.*

Attention Marseille

par Michel Pezet et Jean Viard

EN moins de trois mois, un tragique détournement d'avion se termine sur l'aéroport de Marseille et un jeune Marseillais est tué par un colleur d'affiches du FN. La ville à nouveau fait la « une ». Son maire, ancien compagnon de route de Gaston Defferre, appelle à voter pour Edouard Balladur, et fait coller sur les murs de la ville une affiche : *« Marseille libre »*. Libre de quoi ? De l'Algérie, de la Méditerranée, des anciennes colonies, des convictions politiques de la démocratie française ?

Toujours ainsi, le lourd passé de l'ancienne capitale coloniale, qui a tracé un sillon original, et discutable, dans le champ politique, du fait de son rôle de passeur de monde par le transit des hommes, semble lui être renvoyé au présent. Toujours ainsi, son rôle nouveau de grande métropole d'un Sud français et européen, plein de réalisations et de promesses, est caché par des drames résurgents et des pagnolades qui auraient désespéré Marcel Pagnol lui-même.

Sans cesse, nous disons assez. Pas plus qu'ailleurs, la politique n'est à Marseille exempte de désirs de pouvoir, de stratégies pour s'y maintenir. Certes non. Mais enfin ! ne peut-on accéder d'abord à des positions et à des gestes politiques simples et décisifs autour du nouveau rôle de la cité et des enjeux démocratiques ?

Ville de passage durant un siècle, Marseille a souffert de la fin de l'économie coloniale, du recul de son industrie et du rôle que son port y tenait. Depuis trente ans, le Sud français se développe et change grâce au tourisme et aux multitudes d'activités nouvelles, scientifiques et techniques, qui ont profité de cette image-là pour s'y installer ; grâce aussi à la dynamique créée par les pieds-noirs. La population en a doublé. Marseille est le cœur scientifique de cette façade française dynamique, la capitale administrative, le port.

Mais elle n'en est ni le cœur politique ni la vitrine démocratique. Or son utilité nouvelle est là, en une position qui rappelle Berlin jadis face au communisme. Cité qui doit être exemplaire dans la valorisation d'un message humaniste et démocratique, elle trouvera seulement par ces voies-là une force d'attraction dont elle a besoin, vis-à-vis de sa région, de la France et du monde. Marseille démocratique est un message face à l'intégrisme, face aux violences des adversaires de la démocratie, un message pour elle-même enfin, vieille cité de Méditerranée, aujourd'hui partie prenante à part entière, avec son héritage, de l'aventure européenne.

Alors, ne plaçons pas mal le particularisme et la fierté locale. Forçons le destin de cette place pour en faire une vitrine forte d'une Europe séculière vers le sud, de la culture métissée de Méditerranée vers le nord. Ce n'est qu'ainsi que cette ville bâtie de grandes communautés aux destins divers, et si souvent tragiques, retrouvera le projet politique créateur de cohésion sociale qui hier, c'est vrai, l'a portée avec les colonies.

D'autant qu'il y a aujourd'hui dans Marseille plusieurs villes qui ne demandent qu'à s'affronter. La ville populaire, habitée de gens souvent issus de l'ancien Empire et des industries disparues, plus de trois cent mille personnes au nord de la Canebière, dans ce que Pierre Rastoin appelle le *« triangle de la pauvreté »*. Face à elle, plus silencieuse, la ville balnéaire, côté plage, plus de 55 000 cadres et ingénieurs, une ville aisée, organisée souvent autour de vies commencées dans la France du Nord.

Et puis il y a la ville moyenne, celle des vieux quartiers au sud et à l'est de la Canebière. Un chômage presque « normal », des qualifications traditionnelles. Une troisième ville, incertaine entre les deux autres. L'ensemble forme un terrain idéal pour des extrémismes teintés de xénophobie et de racisme.

La cohésion sociale de cet ensemble peut se chercher dans l'affirmation des différences, entre nous, face aux autres, renforçant alors l'expression territoriale des conflits vis-à-vis du proche comme du lointain... Mais cette cohésion sociale peut aussi se trouver dans un projet d'union des trois logiques marseillaises avec leurs voisines provençales, dans une volonté partagée d'ouvrir une voie commune aux enfants de l'Empire, à ceux du « pays » et à ceux de France ici installés.

Trois villes, trois groupes d'origines différentes, les uns et les autres ne se recoupant pas simplement. Mais un seul besoin, l'idée d'une utilité à partager, celle de la vie de chacun et de tous pour faire de Marseille une place qui s'appuie sur le Sud français, sur l'Europe pour parler aux pays du Sud. Et une place qui revendique vers le Nord une politique forte en Méditerranée, une grande politique Nord-Sud. Pour eux. Pour nous et nos enfants tout autant.

Il faut arracher la cité phocéenne à son passé et aux pagnolades tragiques pour en faire une grande métropole du Sud européenne

C'est pour cela qu'il faut faire « attention à Marseille ». La période électorale favorise les raccourcis et les violences. Ici plus qu'ailleurs, car chacun y est plus incertain de ne pas être l'autre. Mais cette période peut aussi être une chance, pour que les responsables nationaux définissent une politique ouverte et ferme vers le Sud méditerranéen en crise, notamment l'Algérie ; pour que les responsables locaux s'y inscrivent et tentent de faire de leur cité le pôle nécessaire d'une façade française et européenne moins balkanisée, plus cohérente et solidaire. Pas une ville libre, une ville de liberté.

Ce ne sera possible que lorsqu'une volonté politique unira dans un même projet les enfants des anciennes colonies, ceux de Marseille et de Provence, ceux du Nord ici descendus. Ces trois groupes sont fondateurs de la modernité de cette région ; ils vivent cet espace au-delà des anciens clivages entre monde de la terre et monde de la mer. Mais le politique trop souvent favorise des jeux contraires aux enjeux décisifs, un localisme archaïque résonne avec le rejet des derniers arrivés.

Marseille et la Provence, comme l'Etat central, doivent tourner cette page et chercher les voies d'une présence renouvelée en Méditerranée. L'Etat, en garantissant ses choix d'investir dans la ville au-delà des péripéties électorales ; Marseille et la Provence, en unifiant dans un même projet ses habitants d'où qu'ils viennent. Sinon, Marseille restera un sujet de plaisanterie, la façade française un projet d'aménageurs, et la politique méditerranéenne de France un sujet de thèse. Quant au rôle de l'Europe puissance en Méditerranée, on n'en parlera même pas ; tout au plus organisera-t-on des réunions de travail à Barcelone. Jusqu'à la prochaine violence, jusqu'au prochain épisode d'une des guerres qui ravagent ses rivages.

***Michel Pezet**, avocat, est ancien député (PS) des Bouches-du-Rhône.*

***Jean Viard** est chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CNRS-FNSP).*

AU COURRIER DU MONDE

Au secours de la Banque Barings

Il existe un moyen assez simple et élégant de remettre à flot la banque Barings, puisque Nick Leeson avait parié sur la hausse de la Bourse de Tokyo : ce serait que les fonds de pension britanniques achètent des valeurs japonaises et fassent ainsi monter l'indice Nikkei.

Ils ne feraient d'ailleurs pas une mauvaise affaire, car il est vrai que les cours des valeurs japonaises sont plutôt dépréciés. C'est l'opération que M. Leeson aurait dû réaliser pour accompagner ses positions spéculatives sur les marchés dérivés.

Jacques Monnot,
Orléans

Le Monde

Un moratoire nucléaire

L'UNE des premières décisions que devra arrêter le nouveau président de la République a trait à la reprise – ou non – par la France de ses essais nucléaires dans le Pacifique. Probablement, dès avant cet été. Depuis 1992, François Mitterrand a fait suspendre les tirs. Il a répété, l'an dernier, que tant qu'il serait à l'Elysée, la France n'en ferait plus. A l'exception de la Chine, qui a continué les siens et dont la dernière expérimentation remonte à octobre 1994, les autres puissances nucléaires ont imité la France. La Russie n'a pas fixé de date limite précise à son moratoire, mais elle n'est pas véritablement en état de contrarier la communauté internationale en reprenant unilatéralement ses essais. Les Etats-Unis – et, donc, le Royaume-Uni qui réalise ses propres expériences au Nevada – ont annoncé, par la voix de Bill Clinton, qu'ils s'étaient interdits de se livrer à de nouveaux tirs jusqu'en septembre prochain.

Dans les années 60, en ordonnant des essais au Sahara, plus tard en Polynésie, le général de Gaulle n'a pas hésité à braver les foudres des Américains et des Soviétiques, qui observaient de concert une suspension qui a duré plus de deux ans. Aujourd'hui, Edouard Balladur comme Jacques Chirac se sont gardé les mains libres en conditionnant une éventuelle reprise des expériences à une consultation d'experts – ceux-là mêmes qui, en 1994, avaient mis en avant l'impossibilité de se passer d'une dizaine de tirs souterrains avant d'accéder aux simulations en laboratoire. De son côté, Lionel Jospin ne s'est pas prononcé formellement. Nul ne doute cependant qu'il choisirait de prolonger la politique de M. Mitterrand.

La France a réalisé entre quatre et cinq fois moins d'expériences nucléaires que n'en ont fait, chacun pour soi, les Etats-Unis et l'ancienne URSS. Ses techniciens du Commissariat à l'énergie atomique et ses chefs militaires estiment avoir besoin de renouer avec des tirs en vraie grandeur pour mettre au point les charges nucléaires du nouveau missile (le M5) des sous-marins stratégiques, tester la validité de la formule retenue et vérifier la fiabilité des systèmes de sécurité de l'explosion. Une fois ces garanties obtenues, la France pourrait se lancer dans des simulations en laboratoire pour lesquelles elle s'est dit prête à engager, d'ici à la fin du siècle, un investissement de quelque 10 milliards de francs.

A tort ou à raison, la France peut croire qu'elle est dans son droit de ne pas vouloir retarder la modernisation de sa panoplie nucléaire. Mais peut-elle s'abstraire du contexte international et, après avoir décidé un moratoire unilatéral, donner le signal d'une reprise des essais dans le monde ? Les discussions qui se sont ouvertes ou vont s'ouvrir en 1995 sur une limitation des essais nucléaires et sur le renouvellement du traité de non-prolifération obligeront le nouveau président français à témoigner de sa bonne volonté envers la communauté internationale. Il n'est pas sûr aussi que la majorité de ses électeurs aient pour ambition d'envoyer à l'Elysée un homme qui s'empresserait de rallumer le « feu » nucléaire.

Les illusions de la croissance

C'EST l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide. Selon leur humeur, les candidats à l'élection présidentielle pourront être rassurés ou préoccupés par les dernières prévisions économiques qui viennent d'être publiées pour la France. Version optimiste : la conjoncture s'améliore et le successeur d'Edouard Balladur à Matignon en aura la tâche grandement facilitée. Version pessimiste : les fruits de la croissance seront de toute façon trop secs pour qu'on puisse en espérer des miracles.

Les principaux candidats veulent tous croire, en réalité, que la première hypothèse est la bonne. Edouard Balladur fait, par exemple, le pari que la croissance retrouvée engendrera suffisamment de plus-values fiscales pour que la France fasse l'économie d'un relèvement de ses impôts et réduise malgré tout ses déficits publics dans des proportions suffisantes pour participer dès 1997 à la création de la monnaie unique. Encore plus fort : Jacques Chirac s'oppose, lui, à toute *« maîtrise comptable »* des dépenses de santé et fait le pari – périlleux – que la reprise relancera l'emploi et, donc, le nombre de cotisants, de sorte que le système trouvera par lui-même son équilibre financier. Lionel Jospin n'est pas en reste, lui qui, avec une belle constance, se refuse à dire si la baisse du temps de travail qu'il préconise devra être compensée ou non par une réduction, au moins partielle, des salaires, pour la raison que l'on devine : si le gâteau est, par bonheur, plus gros, il sera évidemment plus facile à partager.

Il faut pourtant bien prendre la seconde hypothèse au sérieux. Dans le domaine des déficits publics, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qui soutient le premier ministre, vient d'ailleurs d'en faire l'aveu. Le respect de l'échéance de 1997 pour la monnaie unique, a-t-il averti, ne sera possible que si la France y met un *« coup de collier »*. Lequel ? Prudent, il s'est bien gardé de donner le détail – forcément impopulaire – de ce que pourrait être un plan de redressement des comptes publics.

Pour le chômage, l'équivoque est encore plus grande, car, sur ce point, les prévisions sont alarmantes : même avec une croissance inespérée de 3,5 %, le nombre des demandeurs d'emploi ne reculera au mieux que de 0,2 à 0,3 point à échéance d'un semestre. Autant dire qu'à ce rythme la fracture sociale perdurerait encore une bonne décennie. Or, sous des formes différentes, tous les candidats s'accordent à penser que les allègements de charges sociales constitueront l'une des principales solutions pour inverser la tendance, alors que leurs effets, au cours des dernières années, ont été pour le moins timides.

La croissance, telle qu'elle se présente aujourd'hui, offre pourtant un choix. Un débat électoral est précisément fait pour que les citoyens puissent le trancher. Encore faut-il qu'on leur en expose clairement les termes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

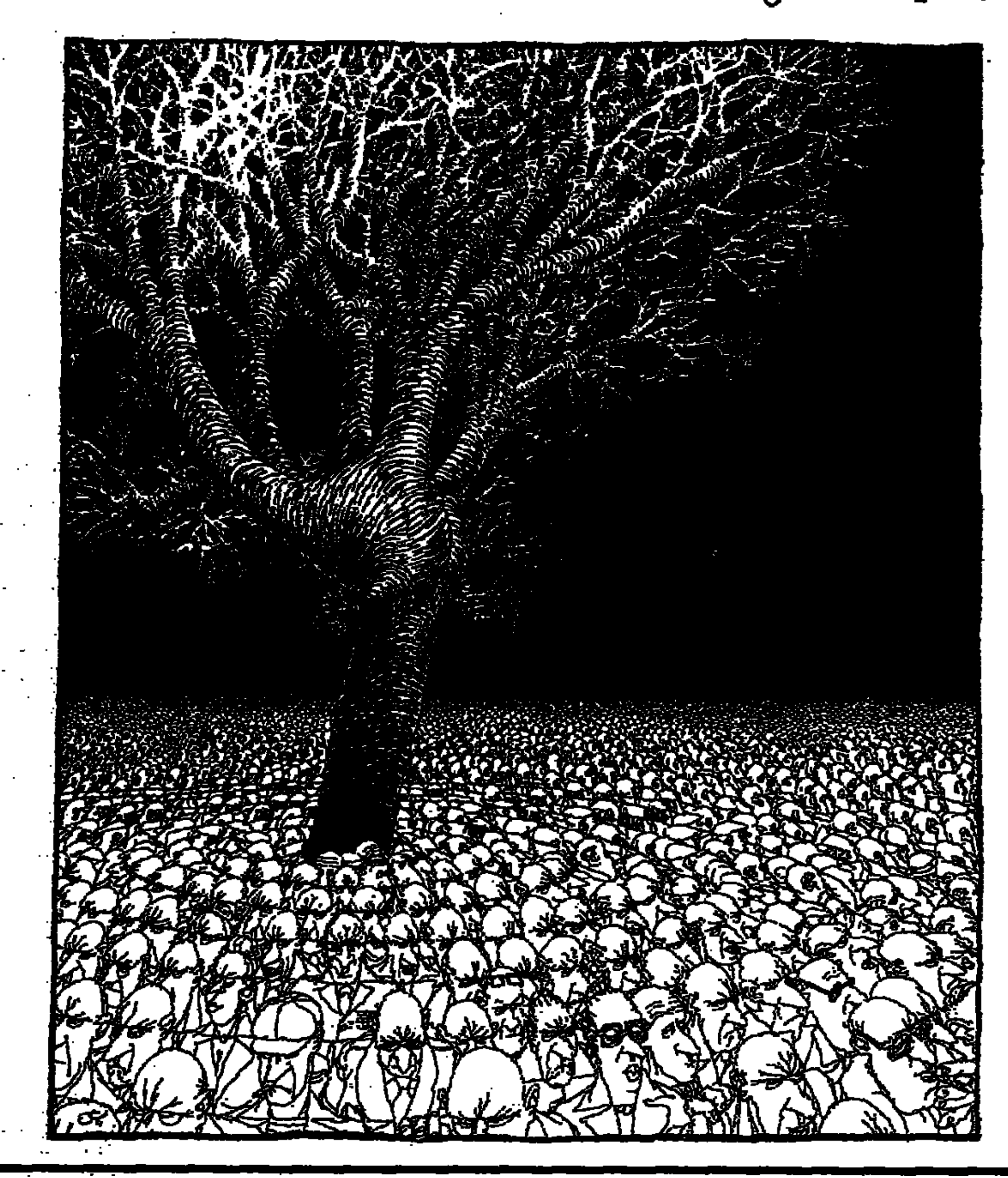
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Regarde par JY. Hamel



AU FIL DES PAGES/INTERNATIONAL

Autoflagellation américaine

GRANDS vainqueurs de la guerre froide qui les a opposés pendant quarante ans à l'Union soviétique, les Etats-Unis ont le triomphe inquiet. Alors qu'ils restent la seule superpuissance mondiale, ils s'interrogent sur le coût du succès, sur les limites de leur rayonnement économique, sur l'inanité de la supériorité militaire et l'apparition de nouveaux adversaires dans le conflit *« géo-économique »*.

Le livre d'Edward Luttwak est la parfaite illustration de cette réflexion sur le déclin, commencée à vrai dire bien avant la disparition du bloc communiste, à l'époque où les Américains sortaient traumatisés de la guerre du Vietnam et où l'URSS brejnévienne était partout à l'offensive, avec quelque apparence de réussite.

Edward Luttwak n'y va pas non plus par quatre chemins. Selon lui, les Etats-Unis sont purement et simplement sur la voie de la *« tiers-mondisation »*. La *« géo-économie »*, qui a remplacé les guerres classiques, les met en présence de deux adversaires, l'Europe et le Japon, qui se battent avec des armes très différentes, parce qu'ils ont des bureaucraties économiques et industrielles efficaces et qu'ils ne répugnent pas devant le soutien étatique aux entreprises privées. C'est pourquoi, conclut l'auteur, il faut *« un programme de désarmement économique général* [qui] *interdirait toutes les subventions directes et indirectes, toutes les formes de soutien étatique au développement ou aux exportations et toutes les barrières opposées aux importations »*. En cas d'échec de ce désarmement d'un genre nouveau, les Etats-Unis devraient se jeter dans la bataille géo-économique *« avec toutes les forces disponibles »*.

Or ces forces sont faibles, explique Luttwak. Il détaille avec un luxe de précisions qui frise parfois le bavardage et la redondance tous les symptômes de la *« tiers-mondisation »* de l'Amérique. Au sommet de la société, une petite couche évaluée à 1 % de la population, vivant essentiellement de rentes immobilières ou financières, devient de plus en plus riche ; en bas, 18 % des actifs se trouvent en dessous du seuil de pauvreté ; entre les deux, la classe moyenne ne peut léguer à ses enfants que des conditions de vie dégradées. Luttwak décrit un paysage urbain d'exclus, de SDF, de jeunes qui font la manche ou vendent de la drogue, avec des infrastructures collectives à l'abandon. Il imagine que le voyageur européen ou japonais débarquant à l'aéroport JFK de New York peut se croire à bon droit à Lagos ou à Bombay. S'il reconnaît qu'il existe aux Etats-Unis d'autres aéroports ultramodernes, il donne le sentiment d'avoir sélectionné les exemples uniquement pour servir sa démonstration.

Luttwak est plus convaincant quand il parle du système d'éducation ou plus original quand il critique les paradoxes de la fiscalité. Dans l'enseignement le *« politiquement correct »* a conduit à une diminution générale du niveau des élèves comme des maîtres ; Luttwak propose des remèdes ayant fait leurs preuves en Europe : des examens uniques, des diplômes nationaux, le développement d'un enseignement professionnel, pour pallier la déqualification croissante de la main-d'oeuvre.

Luttwak souhaite une réforme fiscale visant à encourager l'épargne et les investissements, tout en supprimant les taxes locales, remplacées par une TVA, et l'impôt sur les entreprises, compensé par une forte imposition des signes extérieurs de richesse. Il propose de transformer les entreprises en autant de *« petites zones franches de type Monte-Carlo »*, chacun serait invité à y placer son épargne et ses investissements. On ne sache pas en tout cas que le paradis fiscal de la Côte d'Azur se soit transformé en grande puissance industrielle !

L'idée d'une *« flexibilité absolue »* de la société lui paraît inacceptable, mais en même temps le libéralisme lui semble le seul moyen d'échapper à la guerre commerciale entre les blocs économiques. La contradiction est sans importance, car le livre est avant tout une sorte d'autoanalyse, comme si les Américains avaient besoin régulièrement de se flageller pour affirmer leur singularité.

Daniel Vernet

★ Edward N. Luttwak, *Le Rêve américain en danger*, Ed. Odile Jacob, 462 pages, 180 F.

L'Europe ambiguë de M. Chirac

Suite de la première page

De tous ses concurrents, il est le seul à avoir poussé aussi loin sa volonté d'explication, prenant plus de risques que Lionel Jospin et ne se suffisant pas, comme Edouard Balladur, d'une sorte d'évidence dans la conviction qui servirait de déclaration d'intention. Certains parleront de sans-faute à ce propos ; ils auront sûrement raison. Les plus diserts proclameront leur surprise de découvrir un Jacques Chirac très européen, plus européen qu'ils ne l'imaginaient en tout cas, et ils en seront peut-être rassurés. Quant aux euro-sceptiques, d'abord décontenancés sans doute, ils seront ragaillardis à la lecture du discours du candidat. S'ils le regardent ou s'ils l'entendent. Car telle est l'ambiguïté du propos chiraquien, qui donne finalement des gages à chaque obédience et réussit le tour de force de maintenir ouvertes toutes les interprétations. De concilier l'inconciliable, jugeront les plus sévères.

En direction des centristes et de Valéry Giscard d'Estaing, dont c'est l'une des marottes, il préconise l'institution d'un président du Conseil européen qui serait désigné pour trois ans par la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement composant cette instance aux pouvoirs renforcés. L'Europe, ainsi, selon le voeu de l'ancien président de la République, aurait une voix et un visage *qui* ne serait plus celui d'un technocrate, fût-il le président de la commission. Vis-à-vis des mêmes, mais aussi d'Alain Juppé, qui paraît l'avoir fortement inspiré, il donne de nombreuses assurances.

LA DISCRÉTION DE M. SÉGUIN

Il ne saurait être question de remettre en cause le traité de Maastricht, et ce d'autant moins qu'il a été ratifié par le peuple français et qu'il constitue *« un petit pas dans la bonne direction »*. S'il se garde bien d'indiquer une date, il reprend à son compte l'objectif de la monnaie unique, même s'il a *« conscience que ce ne sera pas facile, compte tenu du niveau de déficit public que nous avons atteint »*. Tout le monde devrait donc être content, et, notamment, parce que Jacques Chirac plaide pour des institutions fortes et responsables.

A y regarder de plus près, pourtant, tout n'est pas aussi simple, et Philippe Séguin, qui s'est montré extrêmement discret sur toutes ces questions depuis qu'il est entré en campagne, ne peut pas avoir le sentiment d'être désavoué. Et encore moins maltraité. En filigrane, en effet, nombre de ses préoccupations accompagnent un discours européen de stricte convention.

Face à la thèse du fédéralisme, qui n'est pas nommée, Jacques Chirac se prononce pour une Europe des Etats souverains qui ne se réduirait pas à une simple zone de libre-échange dominée par la technocratie. Les Parlements nationaux, expression de la légitimité populaire, auront leur mot à dire, tandis que le Parlement européen, lui, n'a droit qu'à une seule citation de politesse. En ramenant le rôle de la commission à celui d'un exécutif, chargé de travailler sous l'autorité du conseil européen, il semble accorder tous les pouvoirs à une instance qui serait l'expression de la légitimité, encore une fois, des Etats souverains. Mais, en envisageant d'ouvrir l'Europe à vingt ou trente pays, dont ceux de l'Est, selon une conception une fois de plus proche des thèses de Philippe Séguin, ne parie-t-il pas dans son projet sur une forme d'impuissance politique ? A ce nombre, et dans cette formation, la conduite du processus d'intégration européenne sera semée d'embûches. Surtout si le droit de veto est maintenu, le pouvoir, de fait, reviendra à chaque nation selon une formule qui devrait satisfaire nombre d'anti-Maastricht. Et le président de l'Assemblée nationale, qui n'aime rien tant que les opérations à double détente qui fonctionnent comme des pièges, se réjouira de cette perspective.

C'est donc à une double lecture des propositions européennes de Jacques Chirac qu'il faut se livrer. Ou, plutôt, c'est à une double lecture que Jacques Chirac se prête : tantôt il cherche à séduire les centristes et les européens, tantôt il essaie de flatter ceux qui espèrent le changement ou qui veulent résister à une Europe libérale. Les oeillades en direction des ralliés les plus récents n'interdisent pas, *mezzo voce*, d'entretenir la petite musique qui a attiré les convaincus de la première heure, tentés par l'*« autre politique »*.

On dira que c'est de bonne tactique ou de bonne politique. Mais il arrivera aussi un moment où il faudra choisir. Parce qu'on ne peut pas continuellement promettre tout et son contraire.

Alain Lebaube

LOCOMOTIVES En fusionnant leurs activités dans la construction ferroviaire, le groupe helvético-suédois ABB et l'allemand AEG, du groupe Daimler-Benz, vont donner naissance à un nouveau géant. L'entité aura un chiffre d'affaires avoisinant 23 milliards de francs en 1995 et emploiera 22 000 personnes dans une quarantaine de pays. AEG trouve ainsi un partenaire après l'échec de son rapprochement avec l'autre allemand, Siemens, en 1993. ● GEC-Alsthom, ensemble franco-britannique, est distancé de même que Siemens et, sur le continent américain, Bombardier et les divisions ferroviaires de General Motors et General Electric. Mais Siemens et GEC-Alsthom ont l'avantage de disposer de trains à grande vitesse. ● Daimler-Benz tourne une page sur le matériel ferroviaire au moment où le groupe cherche une diversification dans les télécommunications.

ABB et Daimler-Benz fusionnent leurs activités ferroviaires

Le groupe helvético-suédois deviendra l'opérateur industriel du nouveau numéro un mondial de la construction ferroviaire. Mais il lui manque un train rapide qui puisse rivaliser avec celui de GEC-Alsthom ou de Siemens, ou avec le Shinkansen japonais

LES PRÉSIDENTS du groupe helvético-suédois d'électrotechnique Asea Brown Boveri (ABB) et de l'allemand Daimler-Benz ont annoncé, jeudi 16 mars, la fusion de *leurs activités ferroviaires*. Cette société commune, détenue à parts égales (50 % chacun), appelée Daimler-Benz Transportation, *devient le numéro* un mondial du secteur avec un chiffre d'affaires prévisionnel en 1995 de 3,5 milliards d'écus, soit 22,75 milliards de francs. Cette nouvelle force de frappe constitue une sévère concurrence pour le groupe franco-britannique GEC-Alsthom et pour l'allemand Siemens.

« Etant donné l'écart de taille et de rentabilité entre les deux partenaires », il est prévu que Daimler-Benz apporte à ABB une compensation de l'ordre de 4,5 milliards de francs, précise un communiqué. Edzard Reuter, président du directoire du groupe allemand, *s'est empressé de préciser que* cette compensation n'est pas liée aux difficultés financières d'AEG, sa filiale qui abrite notamment le ferroviaire. ABB a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 14 milliards de francs, bien supérieur à celui du groupe allemand dans ce secteur : en 1994, le chiffre d'affaires d'AEG pour l'activité transport devrait s'élever à 2 milliards de deutschemarks (7 milliards de francs).

Le nouveau groupe, constitué des cinquante sociétés de la division transport d'ABB et des activités ferroviaires d'AEG, emploiera au total 22 000 personnes, réparties dans 40 pays, soit 5 000 de plus que GEC-Alsthom dans ce *secteur. Ce géant mondial*, issu d'un grand constructeur et d'un électrotechnicien, proposera des systèmes complets de transport ferroviaire, locomotives, trains rapides et pendulaires, tramways à plancher surbaissé, systèmes avancés de signalisation et de protection ferroviaires... L'allemand AEG, qui participe à la construction du train ICE de Siemens, va apporter à ABB son savoir-faire en matière de grande vitesse.

Les deux groupes attendent encore le feu vert de leurs conseils de surveillance respectifs et de la *Commission européenne*, à laquelle un dossier vient d'être présenté. La nouvelle société mise sur des prises de commandes de 8 milliards de DM (plus de 28 milliards de francs) pour 1995, et souhaite atteindre rapidement une rentabilité élevée avec des gains de productivité de 10 % par an, a indiqué son futur président Kaare Vagner, actuel vice-président d'ABB en charge de la branche transport. Ses objectifs peuvent paraître quelque peu ambitieux au regard des prises de commandes de ses concurrents. Celles-ci se sont élevées pour Siemens à 5,4 milliards de DM en 1994, grâce notamment à une grosse commande de la Deutsche Bundesbahn pour le *train à grande vitesse ICE, et pour* GEC-Alsthom à 11,2 milliards de francs pour l'exercice 1993-1994.

« La nouvelle entreprise correspond, compte tenu des conditions du marché, à un mariage de raison prometteur pour l'avenir », a déclaré M. Reuter. *« Plus qu'une joint-venture, c'est une alliance entre nos deux sociétés »*, a estimé pour sa part le président d'ABB, Percy Barnevik. C'est aussi un mariage qui préfigure de nouveaux regroupements dans une industrie en pleine concentration. Il fait suite à des fiançailles qui ont tourné court entre Siemens et AEG en mars 1993. A l'époque, les deux sociétés allemandes, qui coopèrent sur l'ICE, avaient renoncé à fusionner leurs activités ferroviaires en raison de l'avis défavorable de l'Office allemand des cartels.

RESTRUCTURATIONS INCESSANTES

Le nouvel accord ne devrait pas remettre en cause les partenariats en cours. *« Je pars du principe que le consortium avec Siemens pour l'ICE continuera comme par le passé »*, a déclaré Georg Soeckl, président d'AEG. ABB bénéficie, pour sa part, d'un accord de coopération avec Matra pour réaliser des métros lourds automatiques. Depuis la fusion, à la fin des années 1980, des sociétés suédoise Asea et suisse Brown Boveri, et un an plus tard, des activités énergie et transport du britannique GEC et du français Alsthom, l'industrie ferroviaire n'a cessé de se restructurer. *« Ce mouvement n'est pas terminé et il faut que l'Europe soit capable d'être compétitive et d'attaquer les marchés »*, remarque un professionnel du secteur.

Le canadien Bombardier est en train d'opérer une offensive en Europe, fidèle à une stratégie de croissance par acquisitions externes, sur un marché de l'ordre de 150 milliards de francs qui connait une croissance estimée à 7 à 8 % par an. Il a racheté en 1988 la société belge Brugeoise et Nivelle, un an plus tard, le français ANF-Industrie et, par la suite, l'allemand Talbot. GEC-Alsthom n'échappe pas à cette logique. Il a acquis, en juin 1994, 51 % de la société allemande Linke-Hofmann-Busch, un constructeur ferroviaire dont Preussag AG conserve 49 %. Tout récemment, en février 1995, il a pris une participation de 17,5 % dans la division ferroviaire de la *société De Dietrich*, aux côtés de Ferroméca (51,25 %).

COMBINAISONS

Dans le domaine des collaborations, le groupe franco-britannique a passé ces dernières années avec Bombardier un accord pour la promotion, la fabrication et la vente du TGV sur le territoire nord-américain. Mais la vente du train à grande vitesse au Texas ne s'est finalement pas concrétisée, faute de financements privés. Les deux sociétés ont déposé plus récemment une offre commune sur le corridor nord-est des Etats-Unis pour vendre un train rapide et pendulaire. De leur côté, les groupes industriels allemands Siemens et AEG ainsi que l'américain General Motors ont constitué un consortium pour répondre à cette offre entre Boston et New-York.

Les Italiens, comme Breda ou *Fiat, ont fait également l'objet de* travaux d'approche. ABB avait discuté il y a quelques années avec Breda en vue d'un regroupement. *Malgré les liens entre leurs deux* maisons-mères, GEC-Alsthom et la division ferroviaire de Fiat ne sont jamais parvenus à collaborer. De multiples combinaisons restent encore possibles. Et il est fort probable que la naissance d'un géant dans le secteur des transports ferroviaires incite le groupe franco-britannique GEC-Alsthom comme l'allemand Siemens à poursuivre le mouvement des restructurations.

Martine Laronche

Naissance d'un nouveau géant

Chiffre d'affaires 1994 en milliards de francs

ABB et AEG détiendront environ 15% d'un marché qui approche 150 milliards de francs par an.

Asea Brown Boveri se restructure

Asea Brown Boveri (ABB), groupe helvético-suédois, est spécialisé dans l'électrotechnique. Au total, il a réalisé 169 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993 et employait 203 000 salariés à cette époque. Pour traverser la crise, il a dû se restructurer en profondeur, supprimant 47 000 emplois en quatre ans et fermant une quinzaine d'usines de production. Les résultats restent positifs bien qu'en diminution, passant de 3 milliards de francs en 1992 à 408 millions l'année suivante. Mais le groupe a réalisé d'importantes provisions, *chiffrées à 3,2 milliards de francs pour la seule année 1993*. Elles sont destinées à des restructurations qui doivent porter leurs fruits à partir de l'année prochaine. Notamment dans la zone Asie-Pacifique et en Europe centrale où ABB compte accentuer son effort bien que l'Europe occidentale continue de lui fournir la moitié de ses débouchés. Le rapprochement de ses activités ferroviaires avec celles d'AEG constitue un volet de ces restructurations.

AEG, une société qui perd progressivement toute sa substance

ALORS QUE DAIMLER-BENZ vient de passer un accord dans le secteur des *télé*communications avec le canadien Northern Telecom, sa filiale AEG prend du recul par rapport au matériel ferroviaire. *Insuffisamment développée dans la* compétition internationale face aux autres Européens et aux Japonais, elle était en quête d'un allié. N'ayant pu conclure avec son compatriote Siemens, elle va chercher ABB. Mais la différence de taille entre les deux partenaires ne laisse guère planer le doute : c'est ABB qui conduira la nouvelle entité.

Edzard Reuter, président de Daimler-Benz, caressait de grandes ambitions pour son groupe. A peine installé à la présidence *en 1987, il décidait de lui offrir une base so*lide constituée de l'automobile, de l'électronique et de l'aéronautique. Il acquérait ainsi AEG, société allemande du secteur *électronique en baisse de forme*. A la même période, il reprenait également les sociétés MBB, Dornier et MTU du secteur aéronautique.

DÉMANTÈLEMENT

Avec Mercedes-Benz dans l'automobile, le trépied était installé. La construction du premier groupe industriel allemand était bouclée. Edzard Reuter consolidait ensuite sa division Debis dans l'informatique en faisant entrer Daimler dans le capital de *Cap-Gemini*.

Mais moins de dix ans plus tard, cette stratégie semble avoir fait long feu en ce qui concerne AEG, progressivement dé*mantelée*. La *société* a perdu ses turbines et générateurs au bénéfice de GEC-Alsthom. Ses câbles sont passés chez Alcatel, ses lampes chez Philips, ses compteurs électriques chez Schlumberger et son outillage chez Atlas Copco. Dernière cession en date, celle de l'électroménager repris par Electrolux.. Pour les activités où la société ne peut espérer atteindre seule la taille critique, la stratégie est aux alliances : dans les automates avec Schneider, dans l'électronique de contrôle avec Cegelec, et *maintenant dans le matériel ferroviaire* avec ABB. Le groupe Daimler réalise tout de même 11 milliards de francs de chiffre d'affaires à travers ces différentes associations. *Mais pour se libérer d'une filiale qu'il* n'a pu ramener seul à l'équilibre, il cherche encore de nouveaux partenaires, notamment pour le secteur de la distribution d'énergie. A deux mois de la succession d'Edzard Reuter par Jurgen Shrempp, l'aventure AEG semble en passe de se terminer pour Daimler-Benz. Alors que commence celle des télécommunications.

G. B.

Air France veut négocier un accord à long terme sur sa flotte avec les constructeurs d'avions

LE PRÉSIDENT d'Air France, Christian Blanc, a annoncé, jeudi 16 mars, à l'occasion du lancement de ses nouveaux produits moyen-courriers (*Le Monde* du 17 mars), sa décision de négocier un accord à long terme pour sa flotte, en mettant Airbus et Boeing en concurrence. En janvier dernier, la compagnie avait annulé l'ensemble de ses commandes d'avions auprès des deux industriels. L'entreprise dispose d'une flotte très disparate avec une vingtaine de types d'avions, ce qui lui impose des surcoûts importants.

Christian Blanc, qui n'a toujours pas envoyé au consortium *européen un courrier notifiant les* annulations, a annoncé sa décision d'*« ouvrir deux négociations séparées avec Airbus et Boeing »*. *« Nous espérons pouvoir conclure un accord à long terme avec Airbus si ses propositions sont meilleures, voire au moins égales à celles de Boeing, mais nous traiterons avec celui qui nous fera les meilleurs prix. »*

Air France, qui fait l'objet d'un plan de restructuration sur trois ans, devrait afficher des pertes nettes de 3,5 milliards pour son exercice 1994-1995, exceptionnellement sur quinze mois. M. Blanc a annoncé le retour à une politique tarifaire plus rigoureuse, en s'appuyant sur ses nouveaux produits. *« Il n'y aura plus de passe-droit et nous allons restaurer ordre et discipline dans notre politique tarifaire. »* Des consignes ont été données en ce sens aux agents commerciaux depuis octobre dernier pour le réseau moyen-courrier, et le long-courrier devrait suivre à l'automne prochain au moment du lancement des nouveaux produits.

FEU AUX POUDRES

Toutefois, M. Blanc a reconnu que l'entreprise manquait d'outils informatiques lui permettant de rivaliser avec ses concurrents internationaux, et particulièrement British Airways et Lufthansa. L'acquisition récente à American Airlines d'un système sophistiqué permettant de maximiser les recettes ne produira son plein effet que dans douze à dix-huit mois.

Alors que la situation sociale est très tendue à Air Inter, le président d'Air France ne prévoit pas de mouvements sociaux dans sa compagnie au moment du lancement des nouveaux produits *moyen-courriers. Le projet de* plan social d'Air Inter coïncidant avec la décision de transférer quatre équipages d'Air France vers la compagnie intérieure (liée au passage de lignes de l'une vers l'autre) a mis le feu aux poudres. Le dernière grève d'Air Inter les 12, 13 et 14 mars a coûté quelque 30 millions de francs, a annoncé M. Blanc, jugeant qu'*« il serait temps que certains dérapages soient interrompus »*.

M. L.

Pierre Suard, le patron d'Alcatel-Alsthom, demande l'annulation de la procédure à son encontre

LE PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, poursuit sa contre-offensive. Discret pendant des semaines, il multiplie les apparitions. C'est ainsi qu'il assistait, jeudi 16 mars, à la présentation du pro*gramme de politique étrangère du* candidat Jacques Chirac. Le jour même, ses avocats déposaient, auprès de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, une requête en annulation de la procédure menée par le juge d'instruction à l'encontre du patron d'Alcatel-Alsthom, mis en examen à trois reprises avec interdiction de diriger son groupe.

Simultanément, les représentants du fonds commun de placement des salariés du groupe, qui disent représenter 50 000 salariés actionnaires d'Alcatel-Alsthom, ont envoyé une lettre ouverte au garde des Sceaux, Pierre Méhaignerie, pour l'*« interpeller solennellement »* sur le déroulement de l'instruction des affaires judiciaires qui touchent le *groupe et son président. Ils de*mandent au ministre de la justice de mettre en œuvre des mesures pour *« faire respecter la présomption d'innocence, proportionner les mesures d'instruction aux seules nécessités de celle-ci, et pour assurer enfin le strict respect du secret de l'instruction »*.

Par ailleurs, le patron d'Alcatel-Alsthom évoque, à nouveau, dans un entretien accordé au *Figaro*, vendredi 17 mars, la possibilité de déplacer (peut-être rapidement) le siège de la société à l'étranger. M. Suard *« regrette aujourd'hui de l'avoir transféré, en 1988, de Bruxelles à Paris »*. Il ajoute que le déplacement du siège *« permettrait, sans porter préjudice aux salariés français, de redonner moral aux nombreux cadres et employés des filiales étrangères du groupe, désorientés par la dérive du système judiciaire français »*. M. Suard, qui s'interroge sur *« l'acharnement judiciaire contre le groupe et ses dirigeants »*, estime que *« le juge a une mauvaise connaissance, voire une extraordinaire incompréhension du monde de l'entreprise »*. *« Je pense qu'il y a un fossé culturel entre nous, source de nombreuses interrogations et de mauvaises interprétations »*, déclare t-il.

De son côté, le Syndicat de la magistrature (SM) a fait part, dans un communiqué diffusé jeudi, de *« sa stupéfaction »* devant *« l'intervention surréaliste de Pierre Suard »* au journal télévisé de France 2. *« S'il peut être réconfortant de voir qu'un homme, qui se dit l'objet d'une « erreur judiciaire » et d'une « campagne de déstabilisation » puisse s'exprimer, en détail et sans contradicteur sur les faits qui lui sont reprochés, à une heure de grande écoute et devant des millions de télespectateurs »*, le syndicat indique qu'*« il existe encore des enceintes adaptées dans l'institution judiciaire – au hasard, la chambre d'accusation – pour contester les mesures prises par un juge d'instruction »*.

C. M.

Les usines de Renault sont prises au piège du « juste à temps »

LES CHAÎNES Renault sont immobilisées. A l'usine de Choisy – statégique pour le groupe, car elle produit des suspensions avant pour fournir en « juste à temps » certains sites de montage – 43 % du personnel a fait grève jeudi 16 mars, pour la deuxième journée consécutive. Par ricochet, l'usine de Douai, qui assemble des R19, n'a rien pu produire depuis deux jours. Même constatation à Sandouville (Laguna et Safrane) et à Maubeuge (petits véhicules utilitaires Express). Rien ne laissait présager d'un retournement de situation le vendredi 17 mars au matin, les grévistes de Choisy ne semblant pas vouloir s'en tenir là. Les grévistes – 16 % du personnel jeudi 16 mars, selon la direction – persévérant à Flins, les Clio et les Twingo ne sortent des chaînes qu'en nombre réduit. Depuis neuf jours, moins de 10 % de la production de cette usine est assurée. *Le comité d'établisse*ment de l'usine a décidé de reporter la journée de travail du samedi 18 mars à une date ultérieure.

Si Flins est la seule usine avec Choisy où les arrêts de travail durent toute la journée, des salariés d'autres sites du groupe débrayent une ou deux heures par jour. Ainsi, jeudi 16 mars, 18 % des ouvriers de Cléon ont cessé le travail pendant une heure et demie, de même que 40 % de leurs homologues du Mans et 27 % de ceux du centre d'essai de Lardy.

Le mouvement a débuté le mardi 8 mars à Flins à cause des propositions salariales de la direction (2,5 % d'augmentation sur la première partie de l'année, dont 1 % d'AGS). Le mardi 14 mars, l'intersyndicale CFTC, CGT, CFDT, FO avait appelé à une journée de grève nationale pour le groupe. La direction de Renault a indiqué ce même jour qu'elle se réunirait avec les organisations syndicales le 21 mars prochain pour poursuivre les négociations : initialement, il s'agissait de se pencher sur la prime de transport ; en réalité on reviendra sur les salaires. Sans calmer les grévistes pour autant.

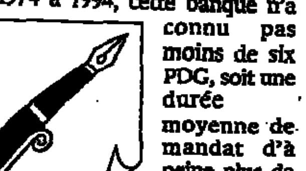
V. Ma

La morale d'une infortune

Le livre d'Eric Leser, à travers la description des péripéties du Crédit lyonnais, oblige à une réflexion sur les dysfonctionnements du système étatique français

Les dérives financières du Crédit lyonnais s'étalent depuis plus d'un an à la une de la presse. Dans son livre, notre collaborateur Eric Leser remet en perspective les péripéties émaillant l'interminable feuilleton politico-financier du Crédit lyonnais et essaie de comprendre comment une des plus grandes banques mondiales a pu ainsi se fourvoyer, alors même que, appartenant à l'Etat depuis la Libération, elle était théoriquement sous son contrôle. Nous avons demandé à François Hollande, président du club Témoin et membre du secrétariat national du Parti socialiste chargé des questions économiques, de faire la critique de cet ouvrage.

DANS CRAZY LYONNAIS, Eric Leser retrace avec pertinence l'histoire récente du Crédit lyonnais en mettant au jour un fait essentiel : de 1974 à 1994, cette banque n'a connu pas moins de six PDG, soit une durée moyenne de mandat d'à peine plus de trois ans. Chaque alternance politique – en 1981, 1986, 1988, et bien sûr 1993 – s'est accompagnée d'un changement de direction. Mais cette instabilité ne suffit pas à expliquer les dysfonctionnements de la première banque publique française.


BIBLIOGRAPHIE

Aussi notre auteur entame-t-il, non sans une certaine fascination pour ces héros, une analyse de la stratégie audacieuse menée sous des formes assez voisines par les deux derniers présidents du Crédit lyonnais : Jean-Maxime Levêque et Jean-Yves Haberer. Il fait apparaître, chez ces deux inspecteurs généraux des finances à la carrière prestigieuse, la même soif de revanche, après une éviction aussi cruelle que politique, l'un du CCF en 1981, l'autre de Paribas en 1986. Il révèle chez ces deux excellences administratives le même mépris à l'égard d'un establishment bancaire jugé trop frileux, la même passion pour l'expansion à marche forcée de leur entreprise au service de leur pays, et le même émerveillement pour des personnages trop tôt proclamés « Mozart de la finance ».

La décennie 80 a été celle de l'argent facilement gagné. A ce jeu, il n'y avait que des gagnants et les mises étaient grosses. Le Crédit lyonnais, pendant au moins quatre ans (1988-1992) – Eric Leser le souligne avec justesse – a pu y trouver l'occasion de dégager des profits substantiels qui en firent un moment l'un des champions européens de la rentabilité bancaire. Ses fonds propres furent multiplier par deux et son portefeuille de participations industrielles par cinq.

Mais arrive un moment où la conjoncture se retourne. L'or se change soudainement en plomb. En ajoutant les risques, le Crédit lyonnais découvre qu'il a multiplié ses pertes. Les figures emblématiques du succès deviennent les vedettes des chroniques des faits divers burlesques. Les montages sophistiqués font place aux escroqueries sommaires. En retraçant cette suite d'histoires extraordinaires, Eric Leser démontre que le Crédit lyonnais fut à la fois l'un des acteurs et l'une des victimes de cette économie-casino qui n'en finit pas de faire sauter la banque.

Le plus incompréhensible est que le Crédit lyonnais était soumis par son statut à une foule de contrôles externes : commissaires aux comptes, Commission bancaire, COB, direction du Trésor, Cour des comptes. Est-ce que personne n'a rien vu ou, plus inquiétant, est-ce que l'*« on »* a laissé faire ? Avouons que, là-dessus, le livre d'Eric Leser nous laisse un peu sur notre faim. Il n'esquive pas la responsabilité de ceux qui, au gouvernement, se réjouissaient de la stratégie conquérante du Lyonnais, autour de la « banque-industrie », tout en rappelant que la politique a joué moins de rôle dans les choix du Lyonnais qu'on ne le prétend souvent. Mais il n'explique pas pourquoi les dysfonctionnements n'ont été décelés qu'en 1992, même si des voix s'élevaient, dès 1989, pour stigmatiser certaines dérives.

Pourtant la réponse est plus simple que beaucoup ne le pensent. La comptabilité des sociétés permet aujourd'hui tous les camouflages : technique des provisions, valorisation *« discrétionnaire »* des participations, consolidation astucieuse des comptes. Dès lors, l'actionnaire comme le client ne sont plus ni informés ni protégés, et toutes les normes prudentielles, aussi louables soient-elles, peuvent être facticement respectées. Ce qui était le cas pour le Lyonnais.

En ouvrant ce livre, on pensait n'y découvrir que turpitudes bancaires et affaires insolites, et c'est tout le spectacle d'une économie incontrôlée et d'un Etat impuissant qui défile sous nos yeux. Saurons-nous tirer la morale de l'histoire ? Si elle s'arrête à la sanction d'un grand commis de l'Etat et au montage, aussi subtil que coûteux, d'un renflouement interminable d'une banque encore publique, nul doute qu'il faille craindre la récidive. En revanche, si cette crise nous oblige à une meilleure appréhension du risque, de l'utilité de l'investissement et de la réalité des résultats, si elle favorise un resserrement des contrôles internes comme externes, si elle évite à l'avenir la confusion des genres, des métiers et des responsabilités, alors, les infortunes du Lyonnais, à travers la lecture du livre d'Eric Leser, auront été le prix à payer pour un retour à la lucidité.

François Hollande

★ *Crazy Lyonnais*, d'Eric Leser, Calmann-Lévy, 270 pages, 110 francs.

Docks de France accélère sa course à la croissance

Afin de préserver son indépendance le groupe tourangeau veut doubler son activité en Espagne

GROSSIR pour n'être pas mangé... Distancé par Carrefour et ses 154,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, devancé par Promodès (Continent), Leclerc, Intermarché et Casino, Docks de France (hypermarchés Mammouth, magasins Atac...), qui se sait « opéable » malgré ses actionnaires familiaux, l'UAP et la BNP, a réussi en 1994 son premier examen de passage dans sa course à la taille : la reprise sans heurt de la Société alsacienne de supermarchés (Suma), tout en ramenant le ratio de son endettement à 70 % de ses fonds propres et en allégeant ses propres structures, seule la société mère étant désormais cotée.

Avec un bénéfice net de 510 millions de francs (en hausse de 13,1 %) pour un chiffre d'affaires consolidé de 48,5 milliards de francs, le groupe tourangeau présidé par Michel Deroy estime avoir *« complètement intégré au fonctionnement interne du groupe »* sa nouvelle filiale. Recentrée, celle-ci a cédé quatre Prisunic qu'elle possédait à Paris, en a transformé deux en supermarchés, s'est concentrée sur l'Est de la France où elle a ouvert deux supermarchés et mis en chantier un hypermarché. Elle a abaissé ses prix, enfin, tout en protégeant ses marges.

« Nous avons atteint une taille critique nationale », se rassure Michel Deroy, tout en voulant accélérer *« sa stratégie de développement maîtrisé fondé sur le couple croissance et rentabilité »*. En France, où les possibilités de développement externe se font rares, le groupe parie sur la croissance de chacun de ses 68 hypermarchés Mammouth – bon nombre ont été rénovés – et sur la possibilité de franchiser des indépendants, déçus de leur affiliation actuelle. *« Un marché important »*, dit Michel Deroy, son groupe venant de signer avec un Leclerc et un Intermarché.

Aux Etats-Unis, où le groupe gère déjà 508 *convenience stores* (magasins de proximité), Michel Deroy se dit prêt à *« saisir toutes les opportunités »*. En Pologne, le groupe s'est associé à la famille Przytula pour se bâtir une *« base de démarrage »* : trois magasins ouverts aujourd'hui, dix de plus dans dix-huit mois. Mais, c'est en Espagne où le groupe compte déjà un hypermarché Mamut, 51 supermarchés Sabéco et Super Sabéco, que Docks de France veut porter de 3 à 6 milliards de francs, son chiffre d'affaires.

P.-A. G.

COMMUNICATION

Les commissaires européens proposent de prolonger les quotas audiovisuels

C'EST MERCREDI 22 MARS que le collège des commissaires européens doit examiner les propositions d'aménagement de la directive Télévision sans frontières préparées par le commissaire européen à l'audiovisuel, Marcelino Oreja. Le nouveau texte tel qu'il semble avoir été mis en forme après des discussions intenses, tant au sein de la commission qu'au niveau des Etats-membres, comporterait les éléments suivants : les quotas de diffusion qui obligent les chaînes de télévision à consacrer aux oeuvres européennes une part majoritaire de leur temps de diffusion – à l'exclusion du temps consacré à l'information, au sport, aux jeux et à la publicité – seraient maintenus, mais pour les chaînes généralistes seulement.

Ces quotas auraient une durée transitoire de dix ans. Au terme de cette période, la commission aura tout le loisir de les aménager ou de les supprimer. Point important du nouveau texte : la clause *« chaque fois que cela est réalisable »*, qui atténuait considérablement l'obligation des quotas de diffusion dans la directive de 1989, serait supprimée. Mais la clause dite de *« non recul »*, qui impose à ces mêmes chaînes généralistes de diffuser une proportion d'oeuvres européennes *« qui ne doit pas être inférieure à celle qui est constatée en moyenne en 1988 »* (1990 pour la Grèce et le Portugal), devrait être supprimée. Cette abrogation est destinée à introduire un peu de souplesse dans le dispositif. Les chaînes généralistes qui se créent ou qui ne satisfont pas aux obligations de quotas de diffusion auraient un délai de trois ans pour y parvenir.

Pour les chaînes dites thématiques (chaînes du câble ou du satellite), le système des quotas de diffusion ne devrait pas s'appliquer. Mais pour éviter que ces diffuseurs ne se fournissent exclusivement en programmes non-européens, le nouveau texte veut les obliger à investir dans la production européenne. Un quota d'investissement qui correspondrait au quart du budget de programmation (lequel devra être défini précisément pour être applicable) sera proposé au collège des commissaires européens. Cette disposition concerne au premier chef les chaînes de télévision américaines qui seraient ainsi contraintes d'investir dans la production européenne au lieu de puiser dans leurs catalogues déja amortis sur le marché américain.

Toutes ces dispositions concernant les quotas de diffusion et d'investissement ne devraient pas concerner les « nouveaux services » audiovisuels. En clair, toutes les nouvelles formes de télévision comme la vidéo à la demande, le paiement des films à la séance... mais aussi la télémédecine, l'information financière etc, feront l'objet d'une règlementation spécifique. Les seules règles qui s'appliquent sont celles destinées à protéger les mineurs.

Y. M.

Le prix de vente de « Libération » doit passer à 7 francs au mois d'avril

LE QUOTIDIEN *Libération* doit augmenter son prix de vente de 6 F à 7 francs, à partir du lundi 3 avril, a déclaré Eduardo Malone, vice-PDG du groupe Chargeurs, dans un entretien publié dans *La Tribune-Desfossés* du 15 mars. *« Il était logique que nous aidions* Libération *dans une période de difficultés temporaires »*, a expliqué le nouveau membre du conseil d'administration du quotidien de la rue Béranger. Pour le groupe Chargeurs, actionnaire de *Libération* depuis 1982 à hauteur de 12 % et qui vient de garantir une émission d'obligations convertibles de 75 millions de francs, le redressement se joue à trois conditions : *« Passer de 6 F à 7 F à compter du 3 avril, diminuer la pagination de 80 à 52 pages, et ramener les effectifs à un maximum de 400 personnes. Si l'une de ces trois mesures n'était pas mise en œuvre,* Libération *serait menacé »*, a ajouté Eduardo Malone.

Libération, qui perd actuellement près de 14 millions de francs par mois, a engagé, depuis le 13 février, un plan d'économies de 50 millions de francs. Mais le plan social du quotidien a été refusé par l'inspection du travail, au motif qu'il ne proposait pas de mesures de reclassement suffisantes pour la centaine de postes concernés (*Le Monde* du 28 février). Le directeur artistique de l'agence Éditorial, Claude Maggiori, travaille au réaménagement de la formule du journal, qui devrait donc bénéficier d'une nouvelle maquette lundi 27 mars.

L'immobilisme de la Bundesbank laisse les devises européennes sous pression

Les marchés boursiers ont bien réagi, Wall Street établissant même un nouveau record

La Bundesbank a décidé, jeudi 16 mars, de ne pas baisser ses taux directeurs. Du coup, le dollar a continué à faire preuve de faiblesse, notamment vis-à-vis du deutschemark et du yen. Le statu quo allemand n'a toutefois pas empêché les marchés boursiers de progresser vivement dans le sillage de marchés obligataires qui, jeudi 16 mars, ont été euphoriques des deux côtés de l'Atlantique.

CHACUN POUR SOI et le mark pour tous. Le conseil de la Bundesbank, qui était réuni jeudi 16 mars à Francfort, a décidé de ne pas baisser ses taux directeurs. Un assouplissement de la politique monétaire allemande aurait pourtant permis de ramener le calme sur le marché des changes, en rendant la monnaie allemande moins rémunératrice et donc moins attractive.

Dès l'annonce de la décision de la Bundesbank, le dollar a brusquement replongé, passant en quelques instants de 1,3970 mark à 1,3780 mark, de 90 yens à 89 yens et de 4,96 francs à 4,91 francs, avant de se redresser en fin de séance (la monnaie américaine valait 1,3890 mark, 89,55 yens et 4,95 francs vendredi 17 mars dans la matinée). Si le choix de la banque centrale allemande a déçu les opérateurs, il n'a en revanche guère surpris les économistes. La Bundesbank a déjà largement démontré dans le passé – notamment au cours de l'été 1993 – que les considérations d'ordre domestique l'emportent largement à ses yeux sur les problèmes internationaux. *« Les indicateurs internes n'étaient pas propices à une baisse des taux allemands »*, observe Patrick Mange, économiste à la Deutsche Bank. Hausses salariales dans la métallurgie plus élevées que prévu, activité économique toujours très soutenue, révision à la hausse du chiffre d'inflation au mois de février (+ 2,4 % après + 2,3 % en janvier) ne militent pas en faveur d'une baisse des taux.

De plus, si les industriels allemands se plaignent de la hausse du deutschemark (6 % depuis le début de l'année vis-à-vis de l'ensemble des autres devises) et de la perte de compétitivité qui en découle, la Bundesbank ne peut que se réjouir de la hausse de sa monnaie, qui réduit l'inflation importée. Les économistes du Crédit lyonnais ont établi que la récente appréciation du mark pourrait réduire de 0,4 % le taux d'inflation en 1995 et de 1,1 % en 1996 en Allemagne, alors qu'elle amputerait le taux de croissance de 1,3 % dès cette année et de 0,8 % en 1996. Enfin, la crise actuelle sur le marché des changes apparaît plus comme une crise du dollar que comme un problème spécifique au deutschemark. On voit mal dans ces conditions pour quelle raison la Bundesbank choisirait de voler au secours du dollar alors que la Réserve fédérale elle-même ne fait pas le moindre geste pour soutenir sa propre devise.

Il reste que l'immobilisme de la banque centrale allemande confirme avec éclat l'absence de concertation entre les autorités monétaires internationales et que cette stratégie du chacun pour soi ne fait pas les affaires des devises européennes. La lire italienne est restée faible à 1 200 pour 1 mark malgré l'adoption du collectif budgéraire. Quant au franc, il s'échangeait, vendredi matin, à 3,57 pour 1 deutschemark. *« Tant que les marchés boursiers ne craquent pas, les banques centrales ne feront rien »*, pronostique un professionnel. Or, dopée par l'excellente tenue du marché obligataire américain, Wall Street s'est encore envolé jeudi vers un nouveau sommet historique, gagnant 0,76 %. Dans son sillage, la Bourse de Paris a progressé de 2,71 %.

P.-A. D.

KKR se retire de RJR Nabisco, racheté en 1988 pour 25 milliards de dollars

La plus grande OPA de l'histoire est un fiasco

L'UNE des plus grandes épopées de Wall Street s'est achevée le 15 mars 1995. KKR (Kohlberg, Kravis, Roberts & Co.), la célèbre firme d'investissement des financiers Henry Kravis et George Roberts, qui s'était illustrée en rachetant pour 25 milliards de dollars en 1988, soit près de 150 milliards de francs à l'époque, le géant américain RJR Nabisco (tabac et produits alimentaires), ne détient plus une seule action de cette société.

Pour s'offrir RJR Nabisco, KKR avait utilisé une technique très en vogue dans les années 80, à savoir le *leveraged buy out* (LBO). Cette technique permet de financer le rachat de l'entreprise en s'endettant auprès de banquiers. Une fois l'opération réalisée, c'est l'entreprise rachetée qui doit rembourser la dette qui a servi à l'acheter. Le *raider*, qui grève lourdement sa cible, mise sur le fait que la revente par appartements de sa proie lui permettra de se désendetter et de dégager de copieuses plus values.

Aujourd'hui, l'heure des comptes a sonné : c'est le fiasco. En six ans, KKR n'a pas gagné un centime sur son investissement. *« Pendant ce temps, la Bourse de New-York a progressé de 47 % »*, remarque Hubert Lebray, de la société de Bourse Raymond James. Au début des années 80, quand il avait repris de nombreuses entreprises américaines comme Beatrice Foods, qui a été dépecée, KKR gagnait chaque année de 25 à 30 % sur son investissement.

Que s'est il passé ? KKR a surpayé son acquisition, réalisée en fin de cycle de croissance : les surenchères boursières l'ont conduit à acheter ses actions deux fois leur prix quelques semaines avant le raid. Autre erreur, KKR n'a investi personnellement dans l'affaire que 1,3 milliard de dollars en actions, le solde étant financé par de la dette. Une dette qu'il a été impossible de rembourser rapidement, même si RJR Nabisco s'est délesté de certains actifs. Dès 1990, KKR a dû réduire à 40 % sa participation dans RJR Nabisco, en émettant de nouvelles actions, et faire appel à des banquiers pour se renforcer financièrement.

GUERRE DES PRIX SUR LE TABAC

Enfin, les profits de RJR Nabisco n'ont pas été au rendez-vous. Ils se sont effondrés de 2,4 à 1,2 milliard de dollars entre 1988 et 1993. KKR n'avait pas prévu la guerre des prix sur le tabac lancée en 1993 par son concurrent Philip Morris, qui a baissé alors de 20 % les tarifs de sa principale marque, provoquant un effondrement des actions du secteur à Wall Street. En 1994, les Américains ont lancé une campagne sans précédent contre l'usage du tabac. En février 1995, la justice a accordé à des plaintes déposées contre l'industrie du tabac le statut de recours collectif, ce qui permet à tout fumeur s'estimant drogué à son insu le droit de se joindre aux poursuites. La perspective d'amendes gigantesques a encore accru la débâcle. KKR a bien essayé, en 1993, de séparer les activités agroalimentaires et de tabac de RJR Nabisco, pour échapper à la poisse portée par le tabac. Sans succès. Il a donc préféré se retirer et investir dans Borden, une autre société agroalimentaire. Pour acheter Borden, KKR a payé ses actionnaires avec les actions RJR Nabisco, dont il ne voulait plus. Le 15 mars 1995, KKR a donné à sa nouvelle filiale les 8 % de RJR Nabisco qu'il détenait encore. Mais Borden va revendre immédiatement ces actions sur le marché boursier pour se désendetter.

Arnaud Leparmentier

Faillite de Random : les anciens dirigeants font appel

Jean-François Lentz et Jean-François Flouquet, anciens dirigeants de Random, une société de distribution informatique tombée en faillite en août 1992, ont fait appel de la décision du tribunal de commerce de Nanterre, qui les a condamnés le 17 novembre 1994 à combler le passif de la société à hauteur de 1 million de francs chacun. Les anciens dirigeants ont en outre été condamnés à une interdiction de gérer pour une durée de dix ans. Random, cotée au second marché de la Bourse de Paris, s'était effondrée brutalement en 1992, laissant un trou de 440 millions de francs. L'affaire sera examinée le 27 mars par la cour d'appel de Versailles. Parallèlement, le volet pénal de l'affaire suit son cours : la Commission des opérations de Bourse a transmis au parquet le dossier Random en juillet 1993. Jean-François Lentz et Jean-François Flouquet ont été discrètement mis en examen le 19 juillet 1994 par le juge d'instruction Orsini, notamment pour abus de biens sociaux, banqueroute et diffusion d'informations trompeuses.

DÉPÊCHES

■ **ESSO SAF : la filiale française du groupe américain Exxon** a annoncé, le 16 mars, une baisse de 60 % de son résultat net, part du groupe, revenu à 184 millions de francs. Ce bénéfice comprend un résultat exceptionnel négatif de 241 millions de francs, dont 117 millions de frais d'exploration et 64 millions de frais de restructuration. Le résultat du secteur raffinage-distribution a chuté à 88 millions contre 697 millions l'année précédente. Cette dégradation est essentiellement due au fléchissement de l'activité « réseau de stations-service » et de certains marchés tels que les bitumes.

■ **ROUSSEL-UCLAF : le conseil de surveillance du groupe pharmaceutique,** filiale du chimiste allemand Hoechst, a autorisé l'acquisition par Roussel-Uclaf des activités pharmaceutiques de Dow Chemical en Amérique latine. Cette opération, d'un montant de l'ordre de 200 millions de dollars (1 milliard de francs), s'inscrirait dans le cadre de l'achat, envisagé par Hoechst, de Marion Merrel Dow, filiale de Dow Chemical.

■ **GLAXO-WELLCOME : le groupe pharmaceutique britannique** Glaxo a déclaré, jeudi 16 mars, que son offre publique d'achat (OPA) sur son compatriote Wellcome était totalement inconditionnelle, ayant en plus obtenu l'accord des autorités antitrust américaines. Cet agrément avec les autorités américaines passe notamment par la cession d'intérêts dans le secteur des antimigraineux.

■ **NORTHERN ELECTRIC : la commission britannique de surveillance des offres publiques d'achat, le *« takeover panel »*,** a refusé le 15 mars la deuxième offre, révisée à la baisse, déposée par Trafalgar House pour acquérir la compagnie régionale d'électricité Northern Electric. Selon la réglementation boursière, les sociétés qui échouent dans leur première OPA ne peuvent généralement pas faire une nouvelle offre avant un an, à moins qu'elle ne soit recommandée par la société attaquée. De son côté, Northern Electric a déclaré qu'elle accepterait que le conglomérat renouvelle son offre avant un an, mais à un meilleur prix.

■ **EIFFAGE : le groupe de bâtiment et de travaux publics** a annoncé, jeudi 17 mars, avoir enregistré en 1994 un résultat net consolidé, part du groupe, en hausse de 2 %, à 308 millions de francs, après 313 millions d'amortissements de survaleurs. Issu du rapprochement de Fougerolle et de SAE, le groupe précise que ce résultat a été obtenu malgré une *« conjoncture médiocre »*, grâce à un *« recul sensible »* – mais non chiffré – des pertes dans l'immobilier de SAE. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 32,8 milliards de francs, en croissance de 0,3 % à périmètre constant.

■ **USINOR-SACILOR : le mandat de banque-conseil du gouvernement français** pour étudier la privatisation du groupe public sidérurgique Usinor-Sacilor a été confié à la banque Paribas, a annoncé, jeudi 16 mars, le ministère de l'économie. La banque américaine Merrill Lynch a été choisie pour étudier aux côtés de Paribas les modalités d'un éventuel placement aux Etats-Unis. En février, le groupe sidérurgique avait choisi comme banque-conseil deux établissements, le Crédit lyonnais et la banque britannique SG Warburg.

■ **BEIERSDORF : le groupe allemand de cosmétiques et d'adhésifs** (crème Nivea, Tesa) a enregistré une hausse de 15,8 % de son bénéfice net à 207,8 millions de deutschemarks (739,7 millions de francs) en 1994, a indiqué le groupe, jeudi 16 mars. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 8,2 % sur la même période à 5,15 milliards de deutschemarks. Beiersdorf a augmenté ses ventes à l'étranger de 10,2 % et de 4,8 % en Allemagne.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

■ **WALL STREET a battu, jeudi 16 mars, son deuxième record absolu en une semaine, grâce à une détente des taux. L'indice Dow Jones a gagné 0,76 %, à 4 069,15 points.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO continue de céder du terrain. Vendredi, en cours de séance, l'indice Nikkei a touché un plus bas niveau à 16 070,54 points.**

■ **SELON LE GOUVERNEUR de la Banque du Japon, la baisse du dollar est allée trop loin, mais il refuse que des considérations de change dictent la politique monétaire.**

■ **LA PRÉSIDENTE de l'instance américaine de régulation des marchés à terme a proposé, jeudi, la tenue d'un sommet mondial des autorités de contrôle de ces marchés.**

■ **CONFRONTÉE à un taux d'inflation toujours élevé, la Russie émettra un billet de 100 000 roubles (environ 100 francs) dans les deux mois qui viennent.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

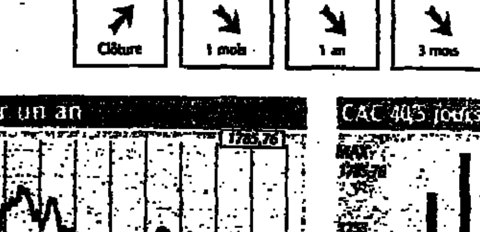
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

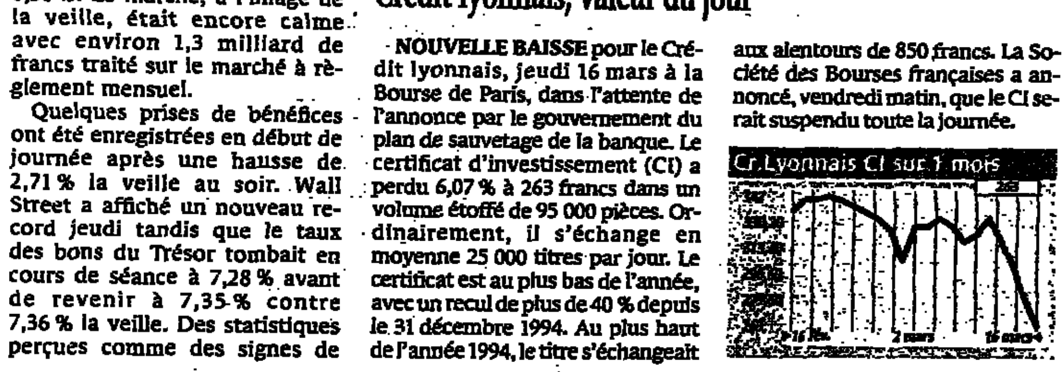
Raffermissement à Paris

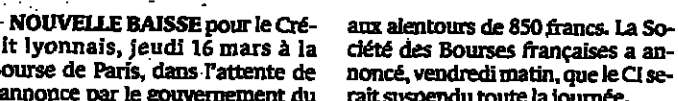
Après beaucoup d'hésitation en début de séance, la Bourse de Paris s'est orientée à la hausse vendredi dans le courant de la matinée en dépit de la faiblesse du marché obligataire, du dollar et du franc français. En repli de 0,19 %à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et quart plus tard un gain de 0,13 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,38 %. Le marché, à l'image de la veille, était encore calme avec environ 1,3 milliard de francs traité sur le marché à règlement mensuel.

Quelques prises de bénéfices ont été enregistrées en début de journée après une hausse de 2,71 % la veille au soir. Wall Street a affiché un nouveau record jeudi tandis que le taux des bons du Trésor tombait en cours de séance à 7,28 % avant de revenir à 7,35 % contre 7,36 % la veille. Des statistiques perçues comme des signes de ralentissement de l'économie américaine expliquent la bonne tenue de Wall Street.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Poliet +3,7 %, Clarins +3,5 % et Ugine +3,5 %. Le marché réagissait bien aux résultats de Castorama, en hausse de 24 % en 1994 : le titre gagnait 2,6 % à 718 francs.







Crédit lyonnais, valeur du jour

NOUVELLE BAISSE pour le Crédit lyonnais, jeudi 16 mars à la Bourse de Paris, dans l'attente de l'annonce par le gouvernement du plan de sauvetage de la banque. Le certificat d'investissement (CI) a perdu 6,07 % à 263 francs dans un volume étoffé de 95 000 pièces. Ordinairement, il s'échange en moyenne 25 000 titres par jour. Le certificat est au plus bas de l'année, avec un recul de plus de 40 % depuis le 31 décembre 1994. Au plus haut de l'année 1994, le titre s'échangeait aux alentours de 850 francs. La Société des Bourses françaises a annoncé, vendredi matin, que le CI serait suspendu toute la journée.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 17/03	Var. % 16/03	Var. % 31/12
Spie Batignolles 1	228,80	+69,48	−13,66
Salomon (Ly) 1	1778	+4,28	−16,72
Metaleurop 1	59,95	+4,26	−21,32
Eiffage 1	773	+3,62	−4,44
Clarins 1	410	+3,54	−5,96
Ugine S.A 1	331	+3,47	−11,73
Roussel Uclaf 1	663	+3,45	+3,75
Geophysique 1	274	+3,01	−9,27
Castorama Dl (Li)1	720	+2,86	+7,94
UFB Locabail 1	348	+2,65	−18,11
BAISSES, 12h30			
Groupe André S.A.1	420	−3,89	−20,75
Gascogne (B) 1	471	−2,89	−2,07
Lebon 2	240	−2,83	−18,64
Cetelem 1	896	−2,61	−6,17
Rochette (La) 1	52,40	−2,60	−8,39
Finextel 1	83,20	−2,46	−10,63
Ingenico 1	76,05	−2,25	−12,68
Synthelabo 1	242	−1,98	+12,03
Credit National 1	351	−1,96	−13,11
Pechiney Intl 1	125	−1,96	−21,87

VALEURS LES PLUS ACTIVES

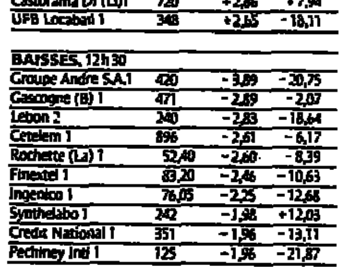
SÉANCE, 12h30	17/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	237035	102243447,50
Carrefour 1	36495	82157670
LVMH Moet Vuitton1	74940	64201880
Spie Batignolles 1	247725	56921257,50
Elf Aquitaine 1	143145	53839155,60
Oreal 1	41040	49486640
Danone 1	61670	47698100
Total 1	126712	34084090,60
Societe Gale A 1	66270	33186269
Peugeot 1	49475	32201900

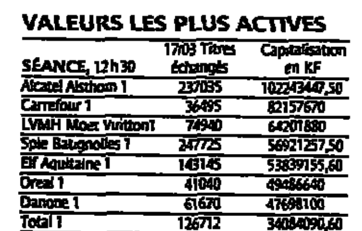
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

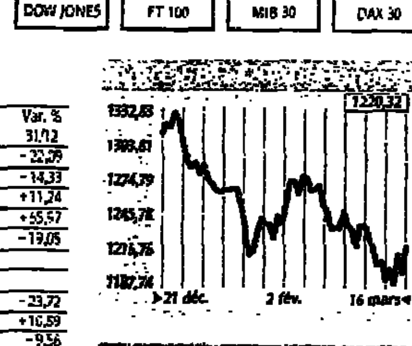
HAUSSES, 12h30	Cours au 17/03	Var. % 16/03	Var. % 31/12
Cardif SA 1	550	+5,56	−22,29
Tonna Electro.(Ny)	257	+4,90	−14,33
Reydel Indust.Li 2	999	+4,61	+11,24
Gel 2000 2	120	+4,35	+55,57
Jeanjean	59,90	+2,81	−19,05
BAISSES, 12h30			
Jacques Bogart #	221,20	−7,06	−23,72
Creeks	112	−6,67	+10,59
Ed.Quo Vadis (Ny)	178,60	−5	−9,56
Girodet # (Ly)	61	−4,69	−6,15
Grandoptic.Photo #	392	−4,62	+0,77

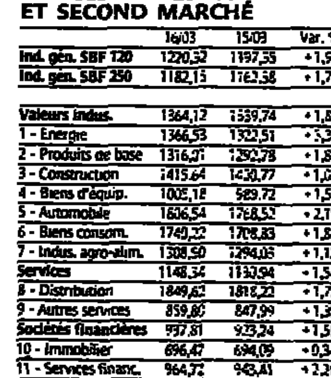
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

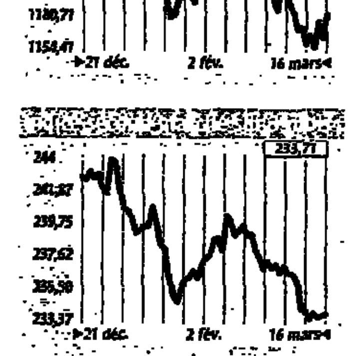
	16/03	15/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1220,32	1197,55	+1,52
Ind. gén. SBF 250	1182,15	1162,58	+1,70
Valeurs indus.	1364,12	1339,74	+1,82
1 - Energie	1366,53	1322,51	+3,33
2 - Produits de base	1316,01	1292,78	+1,80
3 - Construction	1415,64	1430,77	+1,06
4 - Biens d'équip.	1005,18	989,72	+1,56
5 - Automobile	1806,54	1768,52	+2,15
6 - Biens consom.	1740,22	1708,83	+1,84
7 - Indus. agro-alim.	1308,50	1294,05	+1,12
Services	1148,34	1130,94	+1,54
8 - Distribution	1849,62	1818,22	+1,73
9 - Autres services	859,80	847,99	+1,39
Sociétés financières	937,81	923,24	+1,58
10 - Immobilier	696,47	694,09	+0,34
11 - Services financ.	964,72	943,41	+2,26
12 - Sociétés invest.	1059,35	1053,52	+0,52
Ind. Second Marché	233,71	233,59	+0,05











Nouveau recul à Tokyo

Au terme d'une séance calme, les valeurs japonaises ont encore baissé, vendredi 17 mars, à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a perdu 104,45 points, soit 0,64 %, à 16 251,23 points, après un plus bas niveau atteint en séance de 16 070,54 points. En revanche, la veille, Wall Street a inscrit un nouveau record, le deuxième cette semaine, grâce à une nette détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire après la publication d'une enquête de la banque de la Réserve fédérale de Philadelphie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 30,78 points, soit 0,76 %, à 4 069,15 points. Le volume des échanges a été élevé avec quelque 337 millions de valeurs traitées. Ce gros volume s'explique en partie par des habillages de portefeuilles à la veille de l'expiration trimestrielle de plusieurs options liées aux indices boursiers. La progression de Wall Street a stimulé la Bourse de Londres. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la séance en hausse de 47,1 points, soit 1,5 % à 3 094,1 points. Francfort, dont la clôture intervient bien avant l'ouverture du marché américain, a nettement reculé après que la Bundesbank eut annoncé qu'elle laissait ses taux directeurs inchangés. L'indice Dax a abandonné 0,90 % à 1 992,06 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 16/03	Cours au 15/03	Var. en %
Paris CAC 40	1785,76	1738,82	+2,64
New-York/DJ indus.	4068,46	4038,37	+0,74
Tokyo/Nikkei	16355,70	16666,80	−1,90
Londres/FT100	3094,10	3047	+1,52
Francfort/Dax 30	1992,06	2010,14	−0,91
Frankfort/Commer.	747,41	749,71	−0,31
Bruxelles/Bel 20	1473,47	1468,95	+0,31
Bruxelles/Général	1306,65	1802,64	+0,31
Milan/MIB 30	13990	13747	+1,74
Amsterdam/Gé. Cbs	266,90	267,80	−0,34
Madrid/Ibex 35	269,65	270,87	−0,45
Stockholm/Affarsal	1131,46	1135,64	−0,37
Londres FT30	2371,40	2337,80	+1,42
Hong Kong/Hang S.	8347,75	8365,21	−0,21
Singapour/Strait t	2075,92	2076,52	−0,03

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

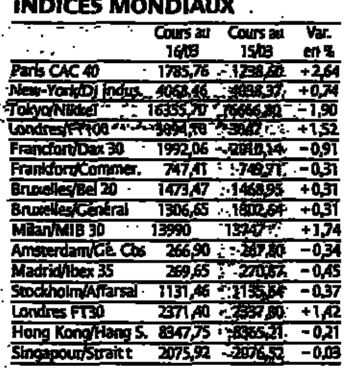
	16/03	15/03
Alcoa	38,25	38,12
American Express	32,87	32,50
Allied Signal	38	38
AT & T	53	52,12
Bethlehem	15,62	15,62
Boeing Co	49,25	48
Caterpillar Inc.	51	49,75
Chevron Corp.	47,50	47
Coca-Cola Co	58,50	57
Disney Corp.	54,75	54,25
Du Pont Nemours&Co	56,87	56,75
Eastman Kodak Co	52,37	52
Exxon Corp.	65,25	64,50
Gén. Motors Corp.H	40,75	40,37
Gén. Electric Co	54,75	53,62
Goodyear T & Rubbe	35,75	35
IBM	83,50	81,75
Intl Paper	71	72,50
J.P. Morgan Co	61	60,25
Mc Don Dougl	55,75	55,25
Merck & Co.Inc.	43,25	42,87
Minnesota Mng.&Mfg	56,75	56,62
Philip Moris	63,25	64,12
Procter & Gamble C	68,62	68,87
Sears Roebuck & Co	50,37	51,12
Texaco	65	64,62
Union Carb.	30,75	29,75
Utd Technol	66,25	66,12
Westingh. Electric	14,50	14,37
Woolworth	16,37	16,25

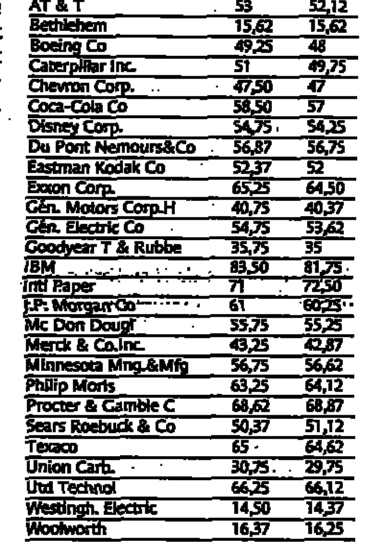
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

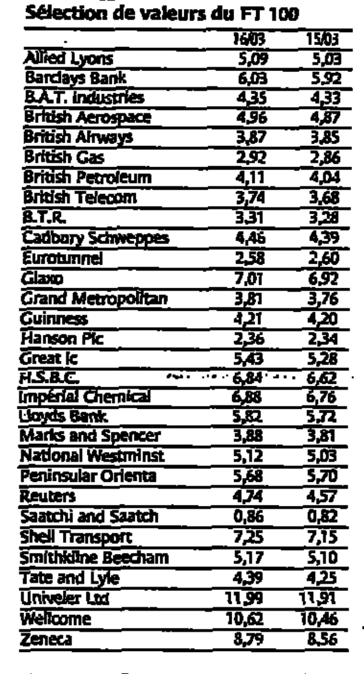
	16/03	15/03
Allied Lyons	5,09	5,03
Barclays Bank	6,03	5,92
B.A.T. industries	4,35	4,33
British Aerospace	4,96	4,87
British Airways	3,87	3,85
British Gas	2,92	2,86
British Petroleum	4,11	4,04
British Telecom	3,74	3,68
B.T.R.	3,31	3,28
Cadbury Schweppes	4,46	4,39
Eurotunnel	2,58	2,60
Glaxo	7,01	6,92
Grand Metropolitan	3,81	3,76
Guinness	4,21	4,20
Hanson Plc	2,36	2,34
Great Ic	5,43	5,28
H.S.B.C.	6,84	6,62
Impérial Chemical	6,88	6,76
Lloyds Bank	5,82	5,72
Marks and Spencer	3,88	3,81
National Westminst	5,12	5,03
Peninsular Orienta	5,68	5,70
Reuters	4,74	4,57
Saatchi and Saatch	0,86	0,82
Shell Transport	7,25	7,15
Smithkline Beecham	5,17	5,10
Tate and Lyle	4,39	4,25
Univeler Ltd	11,99	11,91
Wellcome	10,62	10,46
Zeneca	8,79	8,56

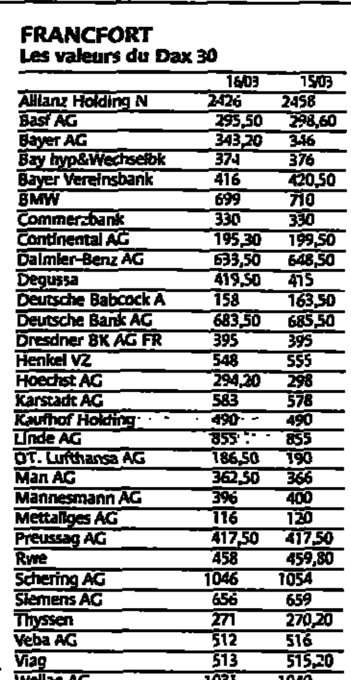
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

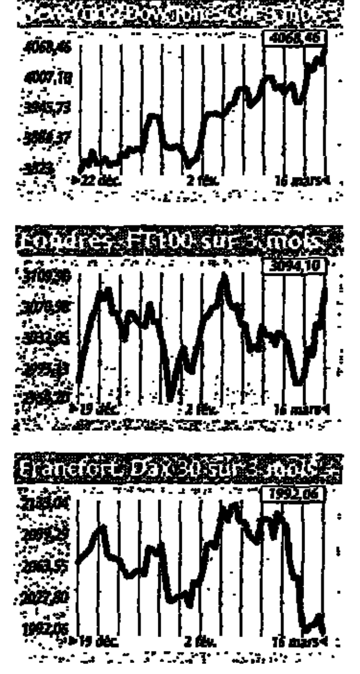
	16/03	15/03
Allianz Holding N	2426	2458
Basf AG	295,50	298,60
Bayer AG	343,20	346
Bay hyp&Wechselbk	374	376
Bayer Vereinsbank	416	420,50
BMW	699	710
Commerzbank	330	330
Continental AG	195,30	199,50
Daimler-Benz AG	633,50	648,50
Degussa	419,50	415
Deutsche Babcock A	158	163,50
Deutsche Bank AG	683,50	685,50
Dresdner BK AG FR	395	395
Henkel VZ	548	555
Hoechst AG	294,20	298
Karstadt AG	583	578
Kaufhof Holding	490	490
Linde AG	855	855
DT. Lufthansa AG	186,50	190
Man AG	362,50	366
Mannesmann AG	396	400
Mettallges AG	116	120
Preussag AG	417,50	417,50
Rwe	458	459,80
Schering AG	1046	1054
Siemens AG	656	659
Thyssen	271	270,20
Veba AG	512	516
Viag	513	515,20
Wellag AG	1031	1040











LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

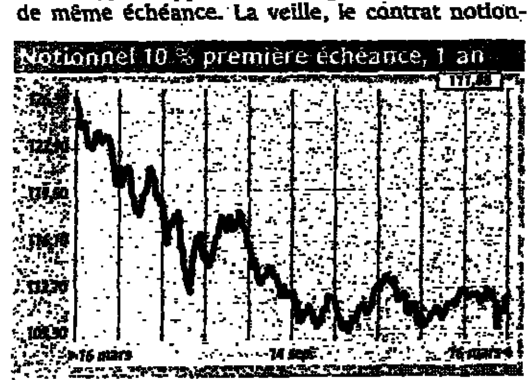






Léger repli du Matif

Le contrat notionnel du Matif a ouvert vendredi matin en légère baisse, l'échéance juin cédant 16 centièmes à 112,10 lors des premiers échanges. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat de référence à dix ans s'établissait pour sa part à 7,99 %, soit un écart de rendement de 80 points de base par rapport aux obligations allemandes de même échéance. La veille, le contrat notionnel avait vivement progressé, gagnant 48 centièmes, dans le sillage du marché obligataire américain. Le taux de rendement de l'emprunt américain à trente ans est passé sous le seuil des 7,30 % après la publication d'une enquête de la Réserve fédérale de Philadelphie indiquant un net ralentissement de l'activité industrielle dans la région au mois de mars.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 16/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	8,25	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,42	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,85	8,73	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
États-Unis	5,93	7,53	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 16/03	Taux au 15/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	−0,73	−0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	−0,48	−0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	−0,62	−0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 16/03	Vente 16/03	Achat 15/03	Vente 15/03
Jour le jour	7,93	—	—	—
1 mois	7,75	7,85	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6	6,12	6,06	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,58	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	8,55	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	8,34	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	8,01	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,89	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,93	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,96	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	7,25	—	—	—

MATIF

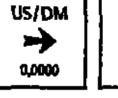
Échéances 16/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	164108	111,88	112,34	111,46	112,26
Sept. 95	806	111,48	111,48	111,26	111,96
Déc. 95	2	111,36	111,36	111,36	111,86
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	59517	92,20	92,24	91,81	92,04
Sept. 95	13611	93,01	93,15	92,80	92,92
Déc. 95	6897	93,10	93,14	92,90	93,05
Mars 96	2837	93,01	93,02	92,90	92,96
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2020	81,58	82,08	81,46	82,02
Sept. 95	—	—	—	—	—

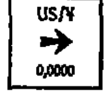
CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 16/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	28884	1758	1800	1747	1798
Avril 95	645	1766	1806,50	1764,50	1808
Mai 95	600	1767	1780	1763	1805
Juin 95	771	1746	1788,50	1740	1787

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,9375 | US/DM → 0,0000 | US/¥ → 0,0000 | DM/F ↗ 3,5696 | £/F ↘ 7,8960





Tensions persistantes

LE DOLLAR s'échangeait, vendredi matin 17 mars, à 1,39 deutschemark, 89,55 yens et 4,95 francs, lors des premières transactions interbancaires. Au cours de la nuit, la Banque du Japon est intervenue à plusieurs reprises pour acheter des devises américaines. La décision prise la veille par la Bundesbank de laisser ses taux directeurs inchangés a déçu les opérateurs. Après être tombé à 1,3780 deutschemark, 89 yens et 4,91 francs, le dollar s'est toutefois repris en fin de séance, jeudi, grâce à la très bonne tenue des obligations et des actions américaines. La nouvelle dépréciation du peso mexicain, tombé à 7,13 pesos pour 1 dollar, n'a pas trop affecté la monnaie américaine. Du côté des devises européennes, le franc restait sous pression face à la monnaie allemande, cotant vendredi matin 3,57 pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 16/03	% 15/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	356,9600	+0,52	—	—
Ecu	6,5050	+0,05	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9375	−1,48	—	—
Belgique (100 F)	17,2820	+0,41	—	—
Pays-Bas (100 fl)	318,1600	+0,52	—	—
Italie (1000 lir.)	2,9580	−0,02	—	—
Danemark (100 krd)	88,4600	+0,03	—	—
Irlande (1 iep)	7,8825	−0,46	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	7,8960	−0,75	—	—
Grèce (100 drach.)	2,1835	−0,11	—	—
Suède (100 krs)	68,9100	−0,17	—	—
Suisse (100 F)	430,7700	+0,88	—	—
Norvège (100 k)	79,5800	−0,04	—	—
Autriche (100 sch)	50,7140	+0,51	—	—
Espagne (100 pes.)	3,8645	−0,62	—	—
Portugal (100 esc.	3,3750	+0,15	—	—
Canada 1 dollar ca	3,4870	−1,76	—	—
Japon (100 yens)	5,5211	−0,42	—	—
Finlande (mark)	114,5600	+0,35	—	—

PARITES DU DOLLAR	17/03	16/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	—	—
TOKYO : USD/Yens	97,4500	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8650	4,8670	4,8686	4,8703
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5518	3,5588	3,5913	3,5933
Franc Suisse	4,3623	4,3658	4,3600	4,3652
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,9713	7,9841	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,035	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 16/03	cours 15/03
Or fin (k. barre)	61800	61000
Or fin (en lingot)	62750	61600
Once d'Or Londres	386,60	385,15
Pièce française(20f)	359	360
Pièce suisse (20f)	363	356
Pièce Union lat(20f)	360	355
Pièce 20 dollars us	2405	2405
Pièce 10 dollars us	1250	1250
Pièce 50 pesos mex.	2330	2320

LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/03	cours 15/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,51	16,30
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/03	15/03
Dow-Jones comptant	188,31	187,85
Dow-Jones à terme	267,71	266,15
Moody's	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2893	2921
Cuivre à 3 mois	2892	2910
Aluminium comptant	1766	1813,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5440	5470
Étain à 3 mois	5490	5545
Zinc comptant	1005	1015
Zinc à 3 mois	1031,50	1043,50
Nickel comptant	7270	7620
Nickel à 3 mois	7270	7620

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,72	4,72
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	163	164
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,25	1,25
Maïs (Chicago)	2,41	2,42
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108,40	107,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1380	1392
Café (Londres)	3264	3285
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,04

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 17 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,45 %
CAC 40 : 1793,82

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
EDF-GDF 3%	6130	6120	– 0,16	5
B.N.P. (T.P)	999	960	– 3,90	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	820	– 3,53	10
Renault (T.P.)	1800	1810	+ 0,56	10
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1950	– 0,51	10
Saint Gobain(T.P.)	1150	1135	– 1,30	10
Thomson S.A (T.P)	1070	1080	+ 0,93	10
Accor 1	535	546	+ 2,06	25
Air Liquide 1	758	754	– 0,53	10
Alcatel Alsthom 1	426	432,80	+ 1,60	10
Alcatel Cable 1	356	353	– 0,84	10
Alspi 1	334,90	334	– 0,27	50
AGF-Ass.Gen.France	170,50	168	– 1,47	10
Axa 1	240,90	241,90	+ 0,42	5
Bail Invest. 1	809	805	– 0,49	1
Bancaire (Cie) 1	510	507	– 0,59	1
Bque Colbert C2#	71,05	71,10	+ 0,07	25
Bazar Hot. Ville 2	526	526	—	50
Berger (M) 2	1346	1346	—	1
BIC 1	700	698	– 0,29	25
BIS 1	348	345	– 0,86	25
B.N.P. 1	225,50	226	+ 0,22	10
Bollore Techno.1	468,90	468,90	—	5
Bongrain 1	2675	2704	+ 1,08	1
Bouygues 1	527	533	+ 1,14	25
Canal + 1	595	594	– 0,17	5
Cap Gemini Sogeti1	170	171	+ 0,59	10
Carnaudmetalbox 1	172	174	+ 1,16	50
Carrefour 1	2228	2261	+ 1,48	5
Casino Guichard 1	141	140,60	– 0,28	50
Casino Guich.ADP 1	115	115,40	+ 0,35	50
Castorama Dl (Li)1	700	720	+ 2,86	10
C.C.F. 1	204,50	204,20	– 0,15	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	51	51	—	100
Cegid (Ly) 1	420	416,20	– 0,90	10
CEP Communication1	470	472	+ 0,43	50
Cerus Europ.Reun 1	84,90	84,25	– 0,77	5
Cetelem 1	920	896	– 2,61	10
CGIP 1	1063	1051	– 1,13	25
Chargeurs 1	1060	1059	– 0,09	25
Christian Dior 1	473,80	476,90	+ 0,75	5
Ciments Fr.Priv.B1	225	221	– 1,78	25
Clarins 1	396	410	+ 3,54	10
Club Mediterranee1	405	410	+ 1,23	50
Coflexip	258,50	259	+ 0,19	1
Colas 1	789	783	– 0,76	25
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	100
Comptoir Moder. 1	1414	1430	+ 1,13	5
CPR 1	339,70	336	– 1,09	25
Cred.Fon.France 1	559	562	+ 0,54	10
Credit Local Fce 1	397	396,80	– 0,05	10
Credit Lyon.CIP 1	263	—	—	25
Credit National 1	358	351	– 1,96	10
CS(ex.CSEE)1	316,10	315	– 0,35	25
Damart 1	4640	4630	– 0,22	7
Danone 1	773	777	+ 0,52	10
Dassault-Aviation1	397	398,70	+ 0,43	10
Dassault Electro 1	312,50	311	– 0,48	10
De Dietrich 1	2475	2500	+ 1,01	1
Degremont 1	339	343	+ 1,18	10
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	71,80	71,05	– 1,04	50
DMC (Dollfus Mi)1	256	255	– 0,39	50
Docks France 1	732	736	+ 0,55	25
Dynaction 1	115,90	115	– 0,78	25
Eaux (Gle Des) 1	459,90	463	+ 0,67	10
E.B.F 1	903	915	+ 1,33	5
Ecco 1	592	586	– 1,01	25
Eiffage 1	746	773	+ 3,62	10
Elf Aquitaine 1	377,20	375,90	– 0,34	1
Eridania Beghin 1	736	732	– 0,54	50
Essilor Intl 1	754	751	– 0,40	25
Essilor Intl ADP 1	545	541	– 0,73	25
Esso 1	635	636	+ 0,16	50
Eurafrance 1	1425	1431	+ 0,42	5
Euro Disney 1	12,70	12,60	– 0,79	100
Euro RSCG W.W 1	457	456	– 0,22	10
Europe 1 - 1	1225	1230	+ 0,41	1
Eurotunnel 1	21,20	21,20	—	50
Filipacchi Medias1	668	666	– 0,30	10
Finextel 1	85,30	83,20	– 2,46	100
Fives-Lille 1	415	420	+ 1,20	50
Fromageries Bel 1	4500	4539	+ 0,87	1
Galeries Lafayet.1	2082	2082	—	1
GAN 1	162	162	—	10
Gascogne (B) 1	485	471	– 2,89	50
Gaz et Eaux 1	1698	1705	+ 0,41	1
Geophysique 1	266	274	+ 3,01	50
G.F.C. 1	344	341,20	– 0,81	10
Groupe Andre S.A.1	437	420	– 3,89	10
Groupe De La Cite1	745	750	+ 0,67	10
GTM-Entrepose 1	360	355	– 1,39	50
Guilbert 1	426	423	– 0,70	5
Guyenne Gascogne 1	1279	1271	– 0,63	5
Havas 1	358	355,90	– 0,59	25
I.D.I.A 1	142,50	142,50	—	50
Imetal 1	485	489,50	+ 0,93	25
Immeubl.France 2	338	337	– 0,30	10
Immob.Phenix 1	47	48	+ 2,13	100
Ingenico 1	77,80	76,05	– 2,25	25
Interbail 1	334	336	+ 0,60	25
Intertechnique 1	560	561	+ 0,18	10
Jean Lefebvre 1	315,50	316	+ 0,16	10
Klepierre 1	570	572	+ 0,35	25
Labinal 1	752	755	+ 0,40	25
Lafarge Coppee 1	345	• 350	+ 1,45	1
Lagardere (MMB) 1	110,60	110,90	+ 0,27	25
Lapeyre 1	279	278	– 0,36	25
Lebon 2	247	240	– 2,83	25
Legrand 1	6860	6770	– 1,31	5
Legrand ADP 1	4390	4435	+ 1,03	5
Legris indust. 1	343,20	344,20	+ 0,29	50
Locindus 1	790	805	+ 1,90	25
LVMH Moet Vuitton1	850	859	+ 1,06	10
Lyonnaise Eaux 1	427,90	431,50	+ 0,84	5
Marine Wendel 1	349	348	– 0,29	50
Matra-Hachette 1	106,40	106,40	—	50
Metaleurop 1	57,50	59,95	+ 4,26	100
Metrologie Inter.1	23,20	23,30	+ 0,43	1
Michelin 1	196,10	198	+ 0,97	50
Moulinex 1	106,60	105,90	– 0,66	100
Navigation Mixte 1	970	970	—	25
Nord-Est 1	132,50	133,70	+ 0,91	100
Nordon (Ny) 2	369	—	—	25
NRJ # 1	373	373	—	10
Olipar 1	6,85	6,85	—	100
Oreal 1	1197	1209	+ 1	10
Paribas 1	283	285,50	+ 0,88	1
Pechiney CIP 1	333	336	+ 0,90	50
Pechiney Intl 1	127,50	125	– 1,96	100
Pernod-Ricard 1	332,20	335,10	+ 0,87	5
Peugeot 1	647	654	+ 1,08	25
Pinault-Prin.Red.1	1053	1050	– 0,28	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	497	495	– 0,40	25
Pollet 1	375	380	+ 1,33	25
Primagaz 1	868	863	– 0,58	25
Promodes 1	1007	1014	+ 0,70	10
Publicis 1	368	364	– 1,09	10
Radiotechnique 1	558	—	—	25
Remy Cointreau 1	174	171,50	– 1,44	25
Renault 1	164,60	165,50	+ 0,55	1
Rexel 1	700	706	+ 0,86	25
Rhone Poulenc A 1	110,90	111,30	+ 0,36	10
Rochette (La) 1	53,80	52,40	– 2,60	100
Roussel Uclaf 1	641	663	+ 3,43	25
Rue Imperiale(Ly)1	3470	3519	+ 1,41	1
Sade (Ny) 1	174,90	172,70	– 1,26	50
Sagem 1	2725	2725	—	1
Saint-Gobain 1	588	588	—	10
Saint-Louis 1	1465	1454	– 0,75	25
Salomon (Ly) 1	1705	1778	+ 4,28	10
Salvepar (Ny) 2	400	398	– 0,50	25
Sanofi 1	261,80	263	+ 0,46	5
Sat 2	1989	1990	+ 0,05	1
Saupiquet (Ns) 1	1190	1200	+ 0,84	25
Schneider 1	340,20	337,50	– 0,79	25
SCOR S.A 1	109	108,50	– 0,46	10
S.E.B. 1	460	471,50	+ 2,50	10
Sefimeg 1	300,10	296,20	– 1,30	5
SEITA 1	130	128,50	– 1,15	1
Selectibanque 1	145,40	144,80	– 0,41	100
SFIM 2	931	930	– 0,11	1
SGE 1	164,90	162	– 1,76	100
Sidel 1	1273	1278	+ 0,39	5
Simco 1	399	399	—	25
S.I.T.A 1	617	611	– 0,97	10
Skis Rossignol 1	1785	1810	+ 1,40	10
Sligos 1	389	389	—	25
Societe Gale A 1	497,90	505	+ 1,43	10
Sodexho 1	748	748	—	10
Sommer-Allibert 1	1750	1740	– 0,57	1
Sophia 1	404	400,10	– 0,97	25
Sovac 1	356	355,20	– 0,22	10
Spie Batignolles 1 ●	135	228,80	+ 69,48	25
Spir Communic. 1	452,50	456	+ 0,77	1
Strafor Facom 1	620	632	+ 1,94	10
Suez 1	245,60	247,50	+ 0,77	1
Synthelabo 1	246,90	242	– 1,98	25
Technip S.A. 1	257	260	+ 1,17	1
Thomson-CSF 1	136,30	—	—	100
Total 1	272	269	– 1,10	1
UAP 1	118,50	119,60	+ 0,93	10
UFB Locabail 1	339	348	+ 2,65	10
UGC DA (M) 1	150	150	—	25
Ugine S.A 1	319,90	331	+ 3,47	5
UIC 1	92,50	94	+ 1,62	10
UIF 1	410	411	+ 0,24	25
UIS 2	205	204	– 0,49	10
Unibail 1	465	467	+ 0,43	25
Union Assur.Fdal 1	507	515	+ 1,58	1
Valeo 1	255,50	259,80	+ 1,68	10
Vallourec 1	256,50	253,50	– 1,17	100
Via Banque 1	315,50	315,50	—	25
Worms & Cie 1	243	241	– 0,82	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	128	126	– 1,56	10
Zodiac 1	530	531	+ 0,19	1
Elf Gabon 1	960	960	—	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négociation (1)
ABN Amro Holding 1	180	178	– 1,11	50
American Express 1	161,20	—	—	50
Anglo American 1	270	273,10	+ 1,15	50
Amgold 1	467	—	—	50
Arjo Wiggins App.1	19,55	19,85	+ 1,53	100
A.T.T. 1	260,50	261,70	+ 0,46	100
Banco Santander 1	170	—	—	50
Barrick Gold 1	115,20	115,50	+ 0,26	100
B.A.S.F. 1	1051	1061	+ 0,95	25
Bayer 1	1217	1259	+ 3,45	25
Blenheim Group 1	14,80	14,60	– 1,35	100
Buffelsfontein 1	36,60	—	—	100
Chase Manhattan 1	171	172,70	+ 0,99	50
Daimler Benz 1	2319	2299	– 0,86	[illegible]
De Beers 1	119,50	120,50	+ 0,84	100
Deutsche Bank 1	2466	2451	– 0,61	10
Dresdner Bank 1	1419	1401	– 1,27	[illegible]
Driefontein 1	69,60	68,50	– 1,58	100
Du Pont Nemours 1	281	282	+ 0,36	50
Eastman Kodak 1	257,30	259,60	+ 0,89	[illegible]
East Rand 1	6,05	6	– 0,83	500
Echo Bay Mines 1	47	46,65	– 0,74	100
Electrolux 1	237,40	—	—	100
Ericsson 1	304,20	300	– 1,38	100
Exxon Corp. 1	321,40	—	—	100
Ford Motor 1	130,70	—	—	100
Freegold 1	64,25	62,25	– 3,11	100
Gencor Limited 1	16,95	—	—	500
General Electric 1	265,50	271,30	+ 2,26	50
General Motors 1	208,20	—	—	50
Generale Belgique1	340	341,10	+ 0,32	50
Grd Metropolitan 1	30,20	29,80	– 1,32	100
Guinness Plc 1	34,10	33,35	– 2,20	100
Hanson Plc 1	19,30	19	– 1,55	500
Harmony Gold 1	43,60	43,50	– 0,23	100
Hewlett-Packard 1	588	591	+ 0,51	50
Hitachi 1	46,20	46,40	+ 0,43	500
Hoechst 1	1060	—	—	25
I.B.M 1	401,70	411,90	+ 2,54	25
I.C.I 1	55,15	[illegible]	+ 3,26	100
I.T.T. 1	491,50	[illegible]	+ 1,12	50
Ito Yokado 1	231,50	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Matsushita 1	73	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's 1	170	[illegible]	+ 1,12	100
Merck and Co 1	213,70	[illegible]	+ 8,51	[illegible]
Minnesota Mining 1	260	[illegible]	+ 8,08	50
Mitsubishi Corp. 1	57,10	[illegible]	—	100
Mobil Corporat. 1	451	442	– 2	100
Morgan J.P. 1	309,50	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom.1	4890	[illegible]	– 0,80	5
Nippon MeatPacker1	66	[illegible]	– 1,21	[illegible]
Norsk Hydro 1	181,30	[illegible]	+ 0,11	100
Petrofina 1	1475	[illegible]	+ 1,42	25
Philip Morris 1	314,20	[illegible]	– 0,35	50
Philips N.V 1	167,30	[illegible]	– 0,48	100
Placer Dome Inc 1	167,20	[illegible]	+ 1,37	100
Procter Gamble 1	343,50	[illegible]	– 0,03	[illegible]
Quilmes 1	220	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Randfontein 1	36,50	[illegible]	– 0,82	100
Rhone Poul.Rorer 1	202,50	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Royal Dutch 1	581	[illegible]	– 0,34	25
R T Z 1	62	[illegible]	+ 1,45	100
Saatchi & Saatchi1	6,90	[illegible]	—	100
Sega Enterprises 1	256,80	[illegible]	– 3	[illegible]
Saint-Helena 1 ■	46,05	[illegible]	– 1,19	[illegible]
Schlumberger 1	286	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
SGS Thomson Micro.	150,90	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Shell Transport 1	57,55	[illegible]	– 1,56	[illegible]
Siemens 1	2350	[illegible]	—	[illegible]
Sony Corporation 1	229,70	[illegible]	– 2,31	[illegible]
Sumitomo Bank 1	98	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K 1	219,40	[illegible]	– 1,55	[illegible]
Telefonica 1	60,10	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba 1	31,90	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Unilever 1	627	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Unit.Technologie 1	326,20	[illegible]	—	[illegible]
Vaal Reefs 1 ■	364,50	[illegible]	– 1,78	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1276	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	89,25	[illegible]	– 3,06	[illegible]
Western Deep 1 ■	167,20	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Yamanouchi 1	104,70	[illegible]	+ 4,67	[illegible]
Zambia Copper 1	3,05	[illegible]	+ 1,31	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105	3,279
CEPME 8,5% 88-97CA	101,05	6,032 d
CEPME 9% 89-99 CA#	103,75	5,178
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,584
CFD 9,7% 90-03 CB	108,60	1,063 o
CFD 8,6% 92-05 CB	103	0,825 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,35	4
CFF 9% 88-97 CA#	102,50	4,068
CFF 10,25%90-01CB#	109,99	0,056 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	103,86	7,144
CLF 9%88-93/98 CA#	102,90	1,085 ↓
CNA 9% 4/92 CB	104	7,816 ↑
CRH 8,6%92/93/94CB	102,10	6,150
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,40	0,279
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,99	0,707
EDF 8,6% 92 CA#	103,25	8,058
Em.Etat10,26%86 CA	102,50	0,140
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,59	4,011
Finansder 9%91CB#	104,44	2,737
Finansd.8,6%92 #CB	102,90	1,155 ↓
Floral9,75% 90 CA#	106,27	6,304
OAT 8,7%85/88-95CA#	100,01	7,055 ↓
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,70	1,235 ↓
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,01	6,171
OAT 9,90%85-97CA#	105,55	2,550
OAT 88-98 TME CA	99,89	1,037
OAT 9/1998 TRA	—	3,060
OAT 9,50%88-98 CA#	104,93	6,897
OAT TMB 01/99 CA	99,20	0,865 ↓
OAT 8,125% 99 CA#	101,62	6,589
OAT 8,50%90/00 CA#	103,01	8,244
OAT 85/00 TRA CA	101,30	3,826 ↑
OAT 10% 5/2000 CA#	109,35	8,855 ↓
OAT 01 TME CA	98,94	1,037
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,50	2,608
OAT 8,50% 2019 CA#	101,93	3,330
OAT 8,50%92-23 CA#	101,92	7,992 d
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	3,093 o
SNCF 8,8% 87-94CA	102,50	1,037
Lyon.Eaux 6,5%90CV	825	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	418	412
Bains C.Monaco 2	690	700
B.N.P.Intercont.2	245	245
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	14,15	9,78 o
Cambodge ◆	834	834
Carbone Lorraine 2	700	699
CBC 1	228	227,90
Centenaire Blanzy ◆	255	255
Ceragen Holding ◆	29,50	29,50
Champex (Ny) ◆	23,50	23,50
CIC Un.Euro.CIP 1	300	302
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	398	385
Concorde-Ass Risq2	780	780
Gpe Valfond ex.CMP ◆	18	18
Credit Gen.Ind. ◆	24,50	24,50
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	585	581
Eaux Bassin Vichy ◆	2700	2700
Ecia 1	660	663
Ent.Mag. Paris	4174	3980
Eridania Beghin CI ◆	721	721
Fidel(exImmofice)2 ◆	126,10	126,10
Finalens	295	300
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie) ◆	535	535
Fonciere Euris	184,50	185
Foncina #	463	465
France I.A.R.D. ◆	620	620
France S.A 1	718	718
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	261	253
Genefim ◆	165	165
Gevelot ◆	1055	1055
G.T.I (Transport)2	402	400
Immobail 2	280	284
Immobanque 2	804	797
Im.Marseillaise 2	5220	5220
Invest.(Ste Cie.)	1410	1410
Lille Bonnieres	1720	1800
Locafinanciere ◆	448	[illegible] o
Louvre 1	194	[illegible]
Lucia ◆	85	85
Machines Bull ◆	22,10	22,10
Monoprix ◆	169,90	169,90
Metal Deploye	464	464
Mors 2 #	16,50	15,70
Navigation (Nle) ◆	74,10	74,10
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont ◆	375	375
Pap.Clairefont(Ny) ◆	800	800
Parfinance 2 ◆	177	177
Paris Orleans ◆	238	238
Piper Heidsieck	870	885
Porcher	205	186,10
Promodes (CI)	720	[illegible]
PSB Industries 2Ly ◆	405	405
Rocheforaise Com. ◆	181,50	181,50
Rosario 2	209	208
Rougier #	655	656
S.A.F.I.C.Alcan	270	[illegible]
Saga	319	[illegible]
Salins du Midi 2	415	[illegible]
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2	676	684
S.I.P.H. ◆	152	152
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	300	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	23,35	[illegible]
Sofragi ◆	3710	[illegible]
Soudure Autogene	925	[illegible]
Sovabail ◆	409	[illegible]
Taittinger 1	2260	2300
Tour Eiffel	310	[illegible]
Elyo 2	234	[illegible]
Vicat 2 ◆	525	525
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	[illegible]
Bayer.Vereins Bank	1470	[illegible]
Commerzbank AG	1129	[illegible]
Fiat Ord	19	[illegible]
Gevaert	253	[illegible]
Gold Fields South	106,10	[illegible]
Johannesburg Cons.	128	[illegible]
Kubota Corp.	33	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	46,15	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	179,50	[illegible]
Robeco	317,50	[illegible]
Rodamco N.V.	145,70	[illegible]
Rolinco	322	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 17 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	51,45	52,75
AFE 2 #	445	449,90
Aigle 2	247	245
Alain Manoukian(Ly)2#	99	99,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #	494	491
Arnault Associes ◆	450	450
Axime (ex.Segin)	260	256,10
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)	650	625
Bque Sofirec (M) ◆	480,10	480,10
Bque Tarneaud(B)#	217,50	214,10
Bque Vernes	638	638
Beneteau #	357	356,20
B I M P	89	89
Boiron (Ly) 1 #	446	442
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	550	536
But S.A. 1	907	906
Cardif SA 1	502	550
CDA-Cie des Alpes2	134,20	135
C.E.E 2#	416,50	416
CEGEP # ◆	160	160
Cermex 2 # (Ly)	308,30	305
CFPI	270	270
Change Bourse (M)	229	229
Christ.Dalloz 2 #	705	700
Cipe France Ly 2 #	627	630
CNIM CA#	239,80	239,70
Codetour ◆	263	263
Comp.Euro.Tele-CET ◆	158,10	158,10
Conflandey S.A.	329	329
C.A. de la Brie 2	356,90	356,90
C.A.Gironde (B)	433	434
C.A.Haute Normand	365	365
C.A.Ile & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	305	304,50
C.A. Paris IDF 1	705	704
C.A.de l'Isere Ly	372	380
C.A.Loire Atl.(Ns)	340	346
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	815
C.A. du Loiret CCI ◆	469	469
C.A.Morbihan (Ns)	344	344
C.A.du Nord (Li)	439	430
C.A. Oise CCI ◆	237	237
C.A.Pas de Calais	421	421
C.A. Somme CCI 2	228	229
C.A.Toulouse (B)	337	338
CFJPE(exGAN part)2	97,50	97
Chaine et Trame #	266	270
C.A. Midi CCI#(Ly)	206	209
Credit de l'Est	426	426
Creeks	120	112
Dapta-Mallinjoud 2	136	135
Darnal Expansion#2 ◆	49,70	49,70
Dauphin OTA	260	260
Delta Prot.# C2 Ly	269	269,90
Desquenne Giral	134,80	134,60
Devanlay 2	979	980
Deveaux(Ly)	575	574
Devernois (Ly)	415	415
Ducros Serv.Rapide ◆	75	67,70
Ecco Trav. Tempo 1	299,70	299
Elysee Inv. 1	31,50	31
Emin-Leydier# (Ly)	600	600
Eramet 2	317	322
Europ.Extinc.(Ly)#	278	221
Europ Propulsion 2	310,10	315
Expand 2	338	330
Factorem	460	463
Faiveley #2	270	269
Finabail 2	130	130
Finacor 2	133	135
Fininfo	442	445
Fructivie 1	505	500
Gautier France 2#	348	348
Gel 2000 2	115	120
GFI Industries #	350	345
Girodet # (Ly)	64	61
GLM S.A.	380	380
Grandoptic Photo #	411	392
Gpe Guillin # Ly	135	135
Kindy #	185	183
Guerbet 2 ◆	336	336
Hermes internat.1#	590	595
Hurel Dubois	390	400
ICBT Groupe # 2	172,50	175
I.C.C. 2	183	183,50
Idianova	57,10	58,40
Immob.Hotel. 2 #	103	104,40
Installux (Ly)2	507	509
Int. Computer #	132	132
Invest.Paris 1	127	129
IPBM 2 ◆	56,20	56,20
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	112,10
Lambert-Riviere ◆	431,20	431,20
M6-Metropole TV 2	316	315
Manitou 2#	426	420
Manutan	410	415
Marie Brizard 2	1125	1120
Maxi-Livres/Profr.	430	425
Mecadyne	172	172
Mecelec 2 (Ly)	117	116,10
MGI Coutier 2#	539	539
Michel Thierry# 2	710	710
Monneret Jouet # ◆	98	98
Naf-Naf 1#	154,90	152
Norbert Dentres 2#	378,50	370
N.S.C Schlum.2 Ny	1025	1025
OGF Omn Gest.Fin.1	648	646
Onet	860	870
Paul Predault #	171,20	173
P.C.W. 2	87,90	87,90
Petit Boy # ◆	101,40	101,40
Pier Import	96,90	96,70
Pochet 2	1060	1060
Poujoulat Ets (Ns)	210	210
Radiall 2#	315	317
Rallye(Cathiard)Ly	147,90	148
Reydel Indust.Li 2	955	[illegible]
Robertet #	1090	1090
Rouleau-Guichard 2	505	508
Securidev 2 #	101	102,90
Sediver 2 #	229,30	230
Seribo 2	429,50	428,50
Siparex (Ly) #	78	78
Smoby (Ly) 2 ◆	549	549
Sofco (Ly)	141,50	141,50
Sofibus ◆	421	421
Sogepag 2 #	127,90	125
Sogeparc (Fin) 1	578	585
Sopra 2	290	289
Steph.Kelian #	94	95
Sylea 2	457,80	[illegible]
Teisseire-France ◆	205	[illegible]
TF1-1	442,10	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	437	437
Trouvay Cauvin 2#	167	169
Unilog 2	295	295
Union Fin.France 1	490	471
Via Credit(Banque) ◆	142,80	142,80
Viel et Cie #	155,50	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	368	365
Virbac	503	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

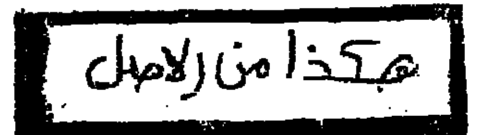
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 16 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34697,72	34697,72
Actimonétaire D	31125,92	31125,92
Améri-gan	7800,05	7988,05
Amplia ◇	108628,79	108628,79
Amplitude Monde D	661,45	642,18
Antigone Trésorerie	800509	800509
Arbitr. Court Terme	8846,70	8846,70
Asie 2000	602,22	584,68
Associa Première	35016,77	35016,77
Associc	1082,52	1082,52
Atout Amérique	99,97	97,53
Atout Asie	88,43	86,27
Atout Futur C	508,73	496,32
Atout Futur D	494,71	482,64
Aurecic	1361,26	1321,61
Avenir Alizes	1791,15	1756,03
Axa Valeurs PER	141,83	137,70
Cadence 1	1027,31	1017,14
Cadence 2	1018,17	1008,09
Cadence 3	1006,18	996,22
Capimonetaire	7555,14	7547,59
Capiobilg	7420,90	7347,43
Capitacic	1531,95	1509,31
Cicamonde	1098,65	1066,65
Coexis	1576,97	1547,57
Comptavalor	2142,50	2139,29
Crédit Mutuel Capital	1484,62	1455,51
Créd.Mut.Ep.Cour.T	792,46	792,46
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	86,99	84,66
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	84,90	82,63
Créd.Mut.Ep.J	21068,96	21068,96
Créd.Mut.Ep.long.T.	202,05	196,64
Créd.Mut.Ep.Monde	1030,72	1002,85
Créd.Mut.Ep.Quatre	1058,88	1030,54
Dieze	1565,14	1535,96
Ecocic	1125,88	1093,09
Ecupar	126,67	122,98
Ecur. Actions futur	180,65	175,39
Ecur. Distrimonétaire ◆	10196,80	10196,80
Ecur. Expansion	297706,83	296520,75
Ecur. Géovaleurs ◆	2582,44	2507,22
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière ◆	10263,45	10263,45
Elanciel D	111,33	108,09
Elicash ◇	859977,52	859977,52
Emergence Poste D	89,48	86,87
Energia	315,12	300,83
Eparcic	4432,32	4432,32
Eparcourt-Sicav ◆	203,27	202,76
Epargne-Unie	1400,01	1365,86
Eufi Cash capi ◆	9469,53	9469,53
Eurco Solidarité ◆	1159,84	1148,36
Eurocic Leaders	1171,58	1137,46
Eurodyn	1347,86	1314,99
Euro Gan	7517,48	7228,35
Fonsicav	17793,99	17758,47
France-gan	12499,99	12019,22
France Garantie	265,37	264,84
France Obligations	466,52	461,90
Francic	461,82	448,37
Francic Pierre	106,67	103,56
Francic-Regions	1361,24	1321,59
GAN Rendement	5165,50	5089,16
Gestilion	17957,74	17957,74
HLM Monétaire	17093,44	17093,44
Indicia ◆	1031,46	1006,12
Indust.Fse.Court.T	1821,73	1812,67
Intensys D	108,63	108,36
Interoblig	5472,49	5418,31
Intersélection Fce	492,22	482,57
Japacic	162,77	158,03
Jeunepargne	332,90	327,98
Latitude C	2724,48	2720,40
Lion 20000	15783,53	15783,53
Lion Association	10720,59	10720,59
Lion Institution ◆	36388,20	36297,46
Lionplus	1193,21	1169,31
Lion Trésor	2207,71	2185,85
Livret Bourse Inv.	562,29	548,91
Livret Portefeuil.	749,59	727,76
Méditerranée	205,25	199,27
Mensuel CIC	10082,23	9982,47
Moneden	83707,03	83707,03
Moné-Dis ◇	10198,31	10198,31
Mone.J. ◇	10915,45	10915,45
Monévalor	50288,64	50288,64
Mutualité dépôts	16498,84	16465,97
Natio Court Terme	12859	12859
Natio Court Terme2	349962	349962
Natio Epargne	21597,88	21384,84
Natio Ep. Capital	13313,38	13181,56
Natio Ep. Croissance	1837,66	1801,63
Natio Ep. Obligations	208,26	204,18
Natio Epargne Retraite	123,62	121,20
Natio Epargne Trésor	9398,54	9379,78
Natio Epargne Valeur	464,02	454,92
Natio France Index	937,87	919,48
Natio Immobilier	1119,76	1097,80
Natio Inter	1674,28	1641,45
Natio Monétaire	5058,26	5053,21
Natio Opportunités	136,41	133,74
Natio Patrimoine	1313,91	1288,15
Natio Perspectives	1083,24	1062
Natio Placements	71976,92	71976,92
Natio Revenus	1011,26	1001,25
Natio Sécurité	11543,34	11543,34
Natio Valeurs	870,63	853,56
Nippon-Gan	6075,94	5842,25
Nord Sud Dévelop.	1862,60	1858,88
Oblicic-Mondial	2975,34	2938,37
Oblicic-Régions	1077,69	1061,26
Oblifutur	3338,82	3276,57
Oblig. ttes caté. ◆	207,38	204,32
Oblilion	1632,45	1616,29
Oblisécurité Sicav	15839,82	15839,82
Oblitys D	520,55	512,86
Oraction	1369,27	1335,82
Pervalor	558,58	547,63
Plénitude D	140,50	136,41
Poste Croissance C	3282,23	3274,95
Poste Gestion C	40402,52	40402,52
Première Oblig. C	11811,02	11811,02
Première Oblig. D	10993,55	10908,06
Proficlus	933,39	915,99
Rentacic	159,23	156,89
Revenus Trimestr.	5132,27	5081,46
Revenu-Vert	1122,95	1102,11
St-Honoré Pacifique	692,96	683,54
St-Honoré Réal.	18232,18	18159,56
Sécuricic	2096,44	2096,44
Sécuri-Gan	12536,65	12290,83
Sécuritaux	1684,25	1684,25
Sensivalor	31999,09	31989,09
SEVEA ◆	102,66	100,16
SFI-CNP Assur	690,84	670,72
S.G. France opport. C	1339,80	1313,53
S.G. France opport. D	1308,74	1283,08
S.G. Monde opport. C	911,31	893,64
S.G. Monde opport. D	911,31	890,66
Sicav Associations	2227,67	2227,67
Sicav 5.000	458,89	449,89
S.I. Est	1179,67	1145,35
Slivafrance	720,47	706,34
Slivam	407,13	399,15
Slivarente	216,12	211,88
Slivinter	476,71	467,36
Sogenfrance C	1200,58	[illegible]
Sogenfrance D	1122,24	[illegible]
Sogépargne	298,03	[illegible]
Sogevar	1067,28	[illegible]
Soginter	1504,61	[illegible]
Soleil Investissements	640,03	[illegible]
Solstice D	2252,36	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	11472,32	[illegible]
State Street Act. France ◆	10624,46	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1322,83	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	916,92	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1266,10	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	996,67	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	525,92	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1263,08	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1211,71	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12598,97	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	952,56	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1129,21	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12582,25	[illegible]
Stratégie Actions	893,82	[illegible]
Stratégie Rendement	1601,64	[illegible]
Synthesis	13232,74	[illegible]
Techno-Gan	6191,44	[illegible]
Thésora D	794,04	[illegible]
Trésor Plus	1562,52	[illegible]
Trésor Trimestriel	997,85	[illegible]
Trésoricic	160305,40	[illegible]
Trillon	5704,90	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,19	120,19
Uni-Foncier	1190,62	[illegible]
Unifrance	564,04	[illegible]
Uni-Garantie C	1441,18	[illegible]
Uni-Garantie D	1251	[illegible]
Uni Régions	1368,28	[illegible]
Univar ◇	282,82	[illegible]
Univers Actions	1477,78	[illegible]
Univers Obligations	1954,56	[illegible]
Valorg ◆	2290,68	[illegible]
Valreal	32437,28	[illegible]
Winterthur St-Honoré	237,15	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الاصل



AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Après avoir éliminé Auxerre, jeudi 16 mars au stade Abbé-Deschamps (0-1), en quart de finale retour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, Arsenal risque de retrouver en demi-finales l'autre club londonien, Chelsea, qui a battu à domicile le FC Bruges. Les autres qualifiés sont la Sampdoria de Gênes et le Real Saragosse. ● COUPE DE FRANCE. En quarts de finale de la Coupe de France, ce week-end, Nancy tentera d'éliminer le Paris-SG, encore en course dans toutes les compétitions, et Mulhouse cherchera à sauver face à Metz sa médiocre saison. ● ÉLECTIONS. Noël Le Graët devrait être réélu président de la Ligue nationale de football, samedi 18 mars à Paris, au cours d'une assemblée générale ordinaire qui confirmera le redressement financier du football professionnel, dont l'endettement a été réduit de 500 millions de francs en trois ans.

Les « canonniers » d'Arsenal éliminent Auxerre de la Coupe des coupes

Malgré une intense domination, les Bourguignons n'ont pu remonter le handicap d'un but concédé en début de match
Paris-Saint-Germain reste le seul club français en compétition européenne

IL Y A des vieilles habitudes dont on ne se défait pas. Au fil des ans, Arsenal a fini par apprivoiser l'Europe, s'accoutumer aux victoires, comme aux choses les plus naturelles de la vie. En Coupe des coupes, le club londonien ne compte qu'une seule défaite, infligée par l'équipe du FC Valence dans une finale assez lointaine pour être oubliée par les joueurs anglais qui foulaient, jeudi 16 mars, la pelouse du stade de l'Abbé-Deschamps. Guy Roux, l'entraîneur auxerrois, a beau se désoler au coup de sifflet final. Les « canonniers » d'Arsenal disputeront une nouvelle demi-finale européenne ; l'AJA devra retourner à l'ordinaire du championnat.

COUPES D'EUROPE

En quatre-vingt-dix minutes, les Anglais ont largement eu le temps de démontrer ce qui fait leur valeur. Guy Roux, toujours lui, n'a-t-il pas eu cette remarque ironique – et prémonitoire – avant le coup d'envoi ? *« Arsenal est l'un des plus grands vieux clubs du monde, Auxerre est l'un des plus grands vieux clubs de Bourgogne. »* Derrière ce bon mot, l'homme à tout faire d'Auxerre, le *coach* omnipotent, cachait sans doute l'espoir d'un démenti sur le terrain. En vain. Dans le championnat britannique, Arsenal est discret. L'équipe, qui reste sur une défaite face à Blackburn, est aussi éloignée du titre que Lancelot du Saint-Graal. Dès que sonne l'heure de l'Europe, cet anonymat devient vertu. L'équipe se transforme en catalogue vivant de toutes les qualités que l'on prête au football britannique. Paul Merson et ses coéquipiers ne se rendent jamais, pratiquent le combat de tous les instants, celui qui fait de la lutte pour la possession du ballon une sorte d'étrange combat pour la vie. Défense de fer, aisance dans la bataille des airs, Arsenal ne se laisse pas déborder. Chaque joueur se livre à sa tâche avec *toute* l'ardeur de sa conscience professionnelle. Stewart Houston, l'entraîneur, sait faire de son équipe un bloc.

Et puis, comme dans toutes les histoires exemplaires, il y a les exceptions qui n'existent que pour confirmer la règle. Ces exceptions portent des noms. Elles s'appellent Ian Wright et David Seaman. Le premier vient de Blackburn qui l'avait relégué sur le banc des remplaçants, malgré sa précieuse capacité à faire la différence. A Auxerre, Wright n'a, en toute rigueur statistique, eu qu'une seule occasion de but. Et encore. Lorsqu'il hérite du ballon, fruit d'une mésentente entre deux joueurs bourguignons, il n'hésite pas une seconde, cette seconde de réflexion qu'aurait pris tout joueur, normalement constitué. Il tire. Il marque.

« UNE FAUTE INVRAISEMBLABLE »

Le second, David Seaman, garde les buts de l'équipe londonienne et prend particulièrement à cœur son rôle de dernier défenseur. La preuve : il souffre d'une fracture de deux côtes. Sa participation au match a été longtemps incertaine. Et le voilà, briseur souriant des offensives auxerroises. Il s'interpose, autoritaire, sur tous les centres, vient dérober le ballon sur les têtes ennemies avec une étonnante facilité. C'est écrit. Seaman, le gardien invalide, s'en ira de France sans avoir été battu. Et Guy Roux n'ose même pas lui en vouloir. Il faut chercher ailleurs les responsabilités. *« Nous avons commis une faute invraisemblable sur le but que nous encaissons,* avoue l'entraîneur d'Auxerre. *On ne devait pas prendre un but comme ça ; c'est coupable. »* L'année dernière, les joueurs d'Arsenal ont remporté la Coupe des coupes en éliminant le Paris-SG d'Artur Jorge en demi-finale, puis en battant en finale Parme, l'un des meilleurs clubs italiens. Auxerre n'était sans doute pas assez fort pour empêcher les Anglais de continuer à défendre leur titre.

P.C.

Noël Le Graët, l'ambitieux redresseur du football professionnel

Le président de la Ligue nationale devrait être réélu pour un mandat de cinq ans

TANT PIS pour ceux qui avaient pensé élire un pape de transition. En installant Noël Le Graët, en 1991, sur le trône de feu Jean Sadoul, quelques présidents de clubont peut-être cru bricoler un astucieux intérim à la tête du football professionnel. Trois ans et demi plus tard, le provisoire n'a plus cours. L'homme est promis à une réélection de maréchal, samedi 18 mars, à la tête de la Ligue nationale de football LNF). Le spectaculaire redressement financier réussi en quelques saisons donne à cet homme discret, aux costumes stricts et au sourire parcimonieux, une légitimité que personne ne pouvait soupçonner à son arrivée.

Noël Le Graët n'est pas là par hasard. A son meilleur ami, il avait confié de longue date qu'un jour il serait président de la Ligue. Sans fausse modestie, il confirme : *« Personne ne m'a poussé. J'en avais plutôt envie. J'avais des idées. »* Il avait surtout une certitude, qu'il s'était forgée en silence au sein du conseil d'administration de la LNF, où il siégeait comme représentant des clubs de D2 : *« Il fallait remettre la gestion sportive sur les rails de l'économie. »* Président pendant vingt ans du petit club d'En avant de Guingamp, il est intimement persuadé que le foot doit être *« géré comme une entreprise »*. Pas à la manière des *golden boys* et des capitaines d'industrie flamboyants qui, à la fin des années 80, ont conduit le football à une situation de quasi-banqueroute : *« Les clubs français ne sont que des PME,* rappelle-t-il, *il n'y a pas besoin d'être polytechnicien pour les diriger. »*

Lui-même patron de PMI, il prêche rigueur et sagesse, convaincu qu'*« en gérant correctement on peut parvenir aux mêmes résultats sportifs que ceux qui veulent aller trop vite »*. Il a encore en mémoire les « leçons » de François Ivinec sur la nécessité de dépenser au-delà de ce qu'on possédait pour atteindre l'élite. *« Toi, tu resteras toute ta vie en deuxième division »*, lui avait lancé le président aujourd'hui déchu du Brest Armorique.

La folie des grandeurs n'a jamais menacé Noël Le Graët. Sa réussite personnelle, dans les affaires comme dans le football, témoigne d'une ambition menée sans hâte excessive, mais sans jamais dévier : *« Je suis un pragmatique ; j'aime avoir un objectif et m'y tenir. »* Breton et tenace, comme son nom – le granit – l'indique ! Sa carrière relève d'une trajectoire rectiligne, après les inévitables tâtonnements de la jeunesse. L'enfant de Bourbriac, issu d'un milieu ouvrier, aurait pu se satisfaire du prestige social de son premier métier, mais son expérience d'instituteur n'a pas résisté six mois dans une école du Calvados. Il aurait pu être Rastignac, mais son escale à Paris, dans l'administration des finances, fut de courte durée : il n'était pas taillé pour la vie de bureau.

De retour au pays, il rencontre sa vraie vocation, le commerce, d'abord comme représentant en antennes de télévision et en postes de radio à transistors, puis comme *VRP* multicarte et concessionnaire régional d'une marque d'électroménager. Son passage à l'industrie ne date que d'une dizaine d'années. La grande distribution n'était plus le Far-West des débuts et Noël Le Graët – *« un vendeur redoutable »*, paraît-il – s'y ennuyait. Du modeste dépôt de ses débuts, au centre de Guingamp, jusqu'aux deux entreprises en difficulté qu'il a rachetées et fait prospérer (Celtigel, 110 salariés ; les Conserveries Stéphan, 70 salariés), son ascension n'a pas connu d'à-coups, encore moins de revers.

Une trajectoire rectiligne, avec comme unique moteur une volonté farouche d'aboutir. Ce trait de caractère, personne ne le lui conteste. Doté, selon l'un de ses partenaires économiques, *« d'une intelligence stratégique hors du commun »*, il peut reculer momentanément sur un dossier, attendre de meilleures circonstances, changer de tactique. Mais renoncer, jamais !

Il a suivi le même parcours pugnace dans le football. Quand le petit ailier droit est devenu président, à l'âge de trente ans, le club de Guingamp végétait en division régionale d'honneur. Six ans plus tard, il était passé de l'amateurisme au professionnalisme, et s'intallait durablement en deuxième division. Année après année, Noël Le Graët s'est employé à consolider les fondations, au point que cette ville de 8 000 habitants envisage aujourd'hui sans vertige d'accéder à la première division. Pendant ses vingt années de présidence du club, Le Graët n'a jamais varié dans son mode de gestion : prudence et transparence. *« Comme notre réussite étonnait, nous avons eu des contrôles fiscaux à répétition,* se souvient Aimé Dagorn, secrétaire administratif du club. *Il n'y a jamais eu un centime de différence. »*

D'où l'effarement de l'honnête gestionnaire lorsqu'il a constaté la gabegie de la plupart de ses pairs. D'où sa réaction révulsée lorsqu'il a eu vent, puis confirmation, des tricheries de l'OM. Ne pouvant régler le problème lui-même, il n'a pas eu peur de porter l'affaire devant la justice, conscient du scandale. Aujourd'hui, malgré les nouvelles éclaboussures du procès, il ne regrette rien, même si, reconnaît-il, *« il était plus facile de fermer les yeux que de s'attaquer à la corruption »*. Sa décision, qui équivalait à déclarer la guerre à Bernard Tapie, n'a pas surpris son entourage : *« C'est un homme qui ne redoute pas l'affrontement, qui peut même le provoquer. »*

Le siège du club de Guingamp, qui a vu, à une certaine époque, valser les entraîneurs, résonne encore des noires colères présidentielles. Ses bureaux aussi. Et à la maison ? *« Je suis peut-être un peu gueulard,* concède-t-il, *mais pas rancunier. Je n'aime pas punir, même mes gosses. Et je fais toujours le premier pas pour raccommoder. »* Le Graët en pétard, ce doit être spectaculaire, à en croire les anecdotes que chacun raconte, mais tous confirment que ces grains violents sont passagers. En affaires, l'homme n'est pas procédurier, il avoue plutôt un penchant pour *« arranger les coups »*. D'ailleurs, plaide-t-il, avant cette affaire VA-OM, *« je n'avais jamais eu d'avocat»*.

> Pragmatique et tenace, l'ancien président d'En-Avant Guingamp s'est fixé un objectif : sortir les clubs français de leur situation de quasi-banqueroute et « remettre la gestion sportive sur les rails de l'économie ». Aujourd'hui, la cinquantaine passée, il a décidé de se présenter aux prochaines élections municipales...

Aujourd'hui, il a trouvé son équilibre entre Paris et sa Bretagne. Sous couvert d'une improvisation bonhomme, il a un emploi du temps mieux réglé que celui d'un ministre. *« Il a horreur de perdre son temps. »* Un jet privé lui facilite sa double vie. Voilà, certes, un signe extérieur de richesse, mais pas un caprice de nouveau riche. Son avion vole sous pavillon d'Air Armoric, une petite compagnie aérienne qu'il a créée et dont les services sont utilisés par quelques industriels locaux. Guingamp se plaît d'ailleurs à reconnaître que *« la réussite de Noël ne lui a pas fait déborder le vase »*.

Sous des dehors un peu froids et lointains, il dissimule une vraie chaleur. Les témoignages abondent sur les *« liens affectifs »* qui le lient à son personnel. Certains regrettent qu'il ne soit *« pas souvent décontracté »*. Depuis qu'il a des fonctions nationales, il redouble de prudence dans ses propos et son comportement. Mais sa carapace d'homme public est, paraît-il, instantanément soluble dans l'amitié. Pour le cercle restreint de ses intimes, *« c'est un bon chahuteur »*. On le dit provocateur et d'un humour corrosif, plus à l'aise en petit comité que dans les cocktails.

Fidèle en amitié, Noël Le Graët veut l'être à sa région : *« Guingamp, c'est ma vie ! »*, proclame-t-il. L'aveu pourrait devenir slogan, puisque, à la cinquantaine passée, il a décidé de se présenter aux prochaines élections municipales. A la tête d'une liste de gauche, car, dit-il, *« j'ai toujours voté à gauche et je suis admiratif de François Mitterrand »*. Le PS local le suivra, mais le débat avec le PC, première force de gauche à Guingamp, bat son plein. Négociateur hors pair, arrachera-t-il l'adhésion des communistes aussi complètement qu'il a imposé sa volonté aux chaînes de télévision lors de la redéfinition des droits de retransmission pour le football ?

Certains amis l'ont mis en garde contre cet engagement politique, qui risque de nuire à la belle unanimité dont bénéficie sa réputation. *« J'aurais peut-être fait de la politique plus tôt si je n'avais pas pris la présidence du club de foot,* reconnaît-il. *Aujourd'hui, je ne briguerais sûrement pas un mandat de député ou de conseiller général. Mais la mairie, oui, car je pense que je peux apporter une motivation à cette région, qui a du potentiel. Je l'ai prouvé en développant mes affaires sur place. Je me sens assez vendeur de Guingamp... »*

A vrai dire, la ville et l'homme se ressemblent : un brin rebelles, de petite taille mais sans aucune appréhension des plus puissants. *« Il y a un côté Astérix chez lui »*, entend-on parfois. Ceux qui objectent que cette nouvelle charge serait trop lourde pour un seul homme ne savent pas à quel carburant fonctionne Noël Le Graët. Qu'il se renseignent auprès de Jacques Ghesquière, un vieux copain VRP, à qui il téléphone trois ou quatre fois par jour : *« Noël ? Il ne peut vivre sans angoisse. »*

Jean-Jacques Bozonnet

Les basketteurs de Limoges dans le dernier carré européen

LE CSP LIMOGES s'est qualifié, jeudi 16 mars, pour les demi-finales du championnat d'Europe des clubs de basket-ball en battant Pesaro 82-72 en match d'appui dans sa salle de Beaublanc (*Le Monde* du 16 mars). C'est la troisième fois que les Limougeauds, sacrés champions d'Europe en 1993, accèdent à cette poule finale programmée les 11 et 13 avril à Saragosse. En demi-finale, les champions de France rencontreront le Real Madrid, tandis que l'autre match opposera les équipes grecques d'Olymiakos Le Pirée et Panathinaïkos Athènes. Le grand artisan de cette qualification a été, une fois de plus, l'ailier américain Michael Young, auteur de 30 points malgré un marquage sangsue de l'Italien Pieri. Après un très bon début de match, les champions de France ont connu un passage à vide en fin de première période, mais les Italiens n'ont jamais mené au score, ni paru en mesure d'inquiéter les Limougeauds, qui resteront invaincus dans leur salle depuis le début de cette campagne européenne.

Le monde du ballon rond sur Minitel

LE MONDE donne rendez-vous, depuis le 15 mars, sur son service télématique, à tous les accros du ballon rond, pratiquants ou supporters. En tapant sur votre Minitel 3615 LEMONDE, et en choisissant la rubrique FOOT, vous trouverez, dès qu'ils sont connus, les résultats des grands matches, et tous les classements du championnat français de première et deuxième division comme des championnats étrangers. Mais aussi les matches et les classements des clubs moins connus, en nationale 1 et 2. Et encore les buts marqués, avec leurs auteurs, les classements des buteurs, des actualités sur les transferts de joueurs, ou sur les sans-grade du foot en quête d'un club. Les fous de statistiques (ou du Loto sportif) ne sont pas oubliés, avec des tableaux récapitulatifs. N'hésitez pas à nous faire connaître vos réactions ou vos remarques sur ce service (facturé 2,19 francs par minute) en nous écrivant par Minitel dans la rubrique « MONDE».

■ **AFFAIRE GROBBELAAR : le gardien de but de Southampton,** Bruce Grobbelaar, celui de Wimbledon, Hans Segers et l'attaquant d'Aston Villa, John Fashanu, ont été autorisés, jeudi 16 mars, par la Fédération anglaise de football (FA) à jouer dans le championnat d'Angleterre en dépit des accusations de corruption qui pèsent sur eux. Soupçonnés d'avoir touché de l'argent dans le cadre de matches *« truqués »*, tous trois avaient été libérés sous caution, mercredi 15 mars, après plusieurs heures de garde à vue.– (*AFP.*)

■ **AUTOMOBILISME : le Britannique Nigel Mansell** devrait renoncer à disputer les deux premiers Grands Prix de la saison de formule 1 au Brésil (26 mars)et en Argentine (9 avril). Une décision définitive sera annoncée au plus tard samedi 18 mars par l'écurie McLaren. Le pilote se plaint d'être trop à l'étroit dans l'habitacle de la nouvelle McLaren-Mercedes, qui devra être modifié. *(Reuter.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
(Quarts de finale, matches d'appui)

Limoges-Pesaro	82-72
Pan. Athènes-Bologne	99-56
Ol. Le Pirée-CSKA Moscou	79-54

Real Madrid, Panathinaïkos Athènes, Limoges et Olympiakos Le Pirée sont qualifiés pour la finale à quatre, du 11 au 13 avril à Saragosse.

FOOTBALL

COUPE DES COUPES
(quarts de finale retour)

Chelsea-FC Bruges	2-0 (0-1)
Real Saragosse-Feyenoord Rotterdam	2-0 (0-1)
Auxerre-Arsenal	0-1 (1-1)
FC Porto-Sampdoria Gênes	0-1 (1-0)

(Sampdoria qualifié 5 tirs au but à 3)
Les clubs qualifiés pour les demi-finales sont en caractères gras. Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.

HANDBALL

LIGUE DES CHAMPIONS
Quarts de finale
2[e] tour retour
GROUPE B

Kiel-Irun	23-21
OM-Vitrolles-Dukla Prague	22-21

Classement : 1. Irun, 8 pts ; 2. OM-Vitrolles, 6 ; 3. Kiel, 4 ; 4. Dukla Prague, 2.

SKI ALPIN

FINALE DE LA COUPE DU MONDE
Super-G messieurs
1. R. Kroell (Aut.)1 min 37 s 37 ; 2. P. Runggaldier (Ita.), 1 min 37 s 79 ; 3. W. Perathoner (Ita.), 1 min 38 s 22 ; 4. K. Rasmussen (EU), 1 min 38 s 23 ; 5. P. Wirth (Aut.), 1 min 38 s 46 ; (...) ; 16. L. Alphand (Fra.), 1 min 39 s 08.
Classement final de la Coupe du monde de Super-G
1. P. Runggaldier, 332 pts ; 2. G. Mader (Aut.), 250 ; 3. W. Perathoner, 237 ; 4. R. Kroell, 170 ; 5. K. Rasmussen, 148 ; (...) ; 14. Luc Alphand, 96.
Classement général provisoire
1. A. Tomba (Ita.), 1050 pts ; 2. J. Kosr (Slo.), 700 ; 3. M. Girardelli (Lux.), 699 ; 4. G. Mader (Aut.), 695 ; 5. K.-A. Aamodt (Nor.), 634 ; 6. L. Kjus (Nor.), 629 ; 7. L. Alphand, 609.
Super-G dames
1. K. Seizinger (All.), 1 min 20 s 93 ; 2. R. Goetschl (Aut.), 1 min 21 s 13 ; 3 F. Masnada (Fra.), 1 min 21 s 26 ; 4. M. Gerg-Leitner (All.), 1 min 21 s 32 ; 5. M. Dorfmeister (Aut.), 1 min 21 s 82.
Classement final de la Coupe du monde de Super-G
1. K. Seizinger, 446 pts ; 2. H. Zeller-Baehler (Sui.)366 ; 3. H. Zurbriggen (Sui.), 251 ; 4. R. Goetschl, 245 , 5. M. Ertl (All.), 237 ; (...) ; 7. F. Masnada.
Classement général provisoire de la Coupe du monde :
1. Katja Seizinger, 1200 pts ; 2. V. Schneider (Sui.), 1119 ; 3. H. Zeller-Baehler, 1044 ; 4. M. Ertl, 945 ; 5. P. Street (EU), 905 , (...) ; 18. F. Masnada, 421.

SKI NORDIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
À THUNDER BAY
Saut à skis (K 120 par équipes)
1. Finlande (A-P Nikkola, J. Soininen, J. Ahonen, M. Laitinen) 889 pts ; 2. Allemagne (H. Jakle, D. Thoma, G. Siegmund, J. Weissflog) 882,5 ; 3. Japon (N. Yasuzaki, H. Saito, J. Nishikata, T. Okabe) 836,9 ; 4. France (L. Chevalier, J. Gay, N. Dessum, N. Jean-Prost) 801,1.
Relais 4x5 km (dames)
1. Russie (O. Danilova, L. Lazutina, E. Vialbe, N. Gavryliuk), 53 min 47 s 6 ; 2. Norvège (M. Mikkelsplass, H-H. Nybraaten, E. Nilson, A. Guidon), 55 min 18 s 6 ; 3. Suède (A. Frithioff, M-H. Oestlund, A. Ordina, A. Fanqvist), 55 min 18 s 7 ; 4. Italie, 56 min 12 s 8 ; 5. Allemagne, 57 min 18 s 1 ; (...) ; 9. France (C. Stanisière, A. Pierrel, S. Villeneuve, K. Philippot), 59 min 30 s 4.

A Mulhouse, le football vit sur le fil du rasoir

Malheureux en championnat, les Alsaciens espèrent réconforter leur public grâce à la Coupe de France, en se rendant à Metz

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

« C'est la galère depuis des mois et ça ne s'arrange pas. » Bernard Genghini, l'entraîneur du Football club de Mulhouse (FCM), ne savait plus à quel saint se vouer après le triste match nul (0-0) enregistré samedi 11 mars contre Châteauroux.

Depuis le début de la saison, six titulaires sont passés sur la table d'opération et, lors de la rencontre contre les Castelroussins, le Bulgare Gueorgui Gueorguiev, le meneur de jeu mulhousien, est sorti avant le repos, victime d'un claquage. *« Que voulez que je fasse quand je suis obligé de faire jouer un gamin de dix-huit ans à la pointe de l'attaque ? »*, constate l'ancien international français, persuadé que seul le mauvais sort explique le médiocre rendement de l'équipe.

« On n'a jamais vu une telle hécatombe à Mulhouse », renchérit Jean-François Boetsch, le président du FCM. Pour ce dernier, il n'est certainement pas question de mettre en doute les qualités de Genghini mais de prendre en considération la fragilité d'un club convalescent.

Depuis le dépôt de bilan de 1989, au terme de sept années de professionnalisme et deux brèves saisons en première division, les « folies » sont interdites aux dirigeants mulhousiens, qui disposent d'un budget d'une vingtaine de millions de francs. Les mauvais résultats en championnat – trois défaites consécutives avant le match nul contre Châteauroux – ont encore clairsemé les tribunes et gradins du stade de l'Ill. *« Les Mulhousiens vont voir le Racing de Strasbourg et, nous, nous galérons toujours plus »*, s'inquiète Genghini.

Le FCM a aussi des difficultés avec une partie de ses supporters. Lors de la rencontre avec Laval, le club a écopé d'un avertissement pour jets de fumigènes. Avant le match contre les Castelroussins, les services de sécurité ont trouvé, cachée dans les gradins, une caisse de fusées et des torches de fabrication artisanale.

Les responsables mulhousiens ont convoqué les meneurs des deux groupes de supporters. Bruno, en fin d'études de médecine, porte un blouson bleu et est le chef de file des Fans d'Alsace Sud. Pour prouver que son action est exclusivement sportive et empreinte de *fair play*, il arbore une écharpe aux couleurs de la formation berrichonne.

Just, lui, porte un blouson noir et il est le patron de la Brigade des Ultras. Il se dit gérant de société et son discours ne varie pas d'un iota. Arguments, arguties et mauvaise foi ne sont pas de trop pour éviter de céder un pouce de terrain. *« Ce n'est pas un drame s'il y en a cinq qui sèment le bordel alors qu'à Paris ils font de véritables spectacles pyrotechniques »*, répond-il lorque est soulevée la question des conséquences pour le club en cas d'incidents. Ce soir-là, la banderole des Fans d'Alsace Sud était déployée et ses adhérents ont encouragé leur équipe. Celle de la Brigade était invisible et les Ultras sont restés silencieux, comme s'il s'agissait de pénaliser le club de les avoir rappelés à l'ordre.

LE PRÉCÉDENT D'ANGERS

Heureusement que la qualification pour les quarts de finale de la Coupe de France est venue donner un peu de baume au cœur aux Mulhousiens. Même si le FCM a eu un parcours on ne peut plus heureux. Le plus gros morceau qu'il a eu à affronter est Angers, qui se traîne en bas de tableau de la deuxième division.

Au stade de l'Ill, on sait qu'une *« équipe moribonde »* n'a en principe aucune chance contre une équipe de l'élite nationale comme Metz. L'évocation du match en Moselle redonne des couleurs à Genghini qui veut se persuader que, *« si les Angevins ont pu éliminer l'Olympique lyonnais, il n'est pas exclu que les Mulhousiens puissent réserver le même sort aux Messins »*.

Quelle que soit la fortune du FCM samedi 18 mars, les dés semblent jetés pour la prochaine saison. Boetsch nourrit le projet d'effectuer une bonne opération financière avec la vedette du club, le Brésilien Flavio Cuca, deuxième buteur de la super D2 derrière Tony Cascarino. Le président mulhousien, qui dit avoir fait une *« bonne affaire »* en le faisant venir de Sao Paulo, a l'intention de le revendre à bon prix.

L'objectif est de procéder à plusieurs acquisitions avec la somme recueillie afin d'améliorer le fonds de jeu de sa formation et tenter ainsi de la sortir du ventre mou du championnat dans lequel elle évolue depuis plusieurs années. Genghini, qui a fait ses premières armes d'entraîneur sur les bords de l'Ill, songe aussi au départ : *« C'est vrai que j'aspire à mieux. »*

Marcel Scotto

Les quarts de finale de la Coupe de France

● **vendredi 17 mars :**
18 heures : Marseille (D2)-Châteauroux (D2) *en direct sur Canal Plus*
20 h 45 : Strasbourg (D1)-Bordeaux (D1) *en direct ou en différé sur TF 1*
● **samedi 18 mars :**
20 heures : Metz (D1)-Mulhouse (D2)
20 heures : Nancy (D2)-Paris-SG (D1)

Tim Rodber, le décathlonien du rugby anglais

Le troisième ligne aile est l'un des meilleurs atouts de son équipe dans la « finale » du Tournoi des cinq nations, qui oppose l'Angleterre à l'Ecosse, Grand Chelem en jeu

Le XV d'Angleterre rencontre celui d'Ecosse, samedi 18 mars à Twickenham, lors de la dernière *journée du Tournoi des cinq nations*. Entre les deux équipes qui comptent chacune trois victoires, ce match sera décisif pour la réalisation du Grand Chelem. Les Anglais s'y présentent en favoris, grâce notamment à un paquet d'avants impressionnant tout au long de la compétition. Dans l'autre match, les Gallois reçoivent les Irlandais à Cardiff. Les deux équipes, qui comptent chacune trois défaites, tenteront d'échapper à la cuillère de bois. Le XV de France, qui ne joue pas cette journée, est d'ores et déjà certain de finir troisième, avec ses deux victoires obtenues justement contre Gallois et Irlandais.

CELA SE PASSAIT dans le tunnel qui mène aux vestiaires, sous la nouvelle tribune ouest de Twickenham. Une scène pourtant traditionnelle dans le rugby, où quelques secondes après la fin du match Angleterre-France, les combattants de part et d'autre échangent leurs maillots. Seulement, cette fois-ci, les Français, déjà humiliés sur le tableau d'affichage (31-10) subissent un dernier affront à leur amour-propre en voyant de près la musculature des Anglais. *« Quand on les a vus torse nu, on a tout compris »*, glissa Laurent Cabannes, avec une admiration teintée d'amertume. *« Quand tu vois un type comme Rodber... C'est un véritable athlète, un décathlonien du rugby moderne. »*

TOURNOI

Tonique, puissant, techniquement très évolué, Tim Rodber est, à vingt-cinq ans, la grande découverte de ce tournoi 1995, le symbole d'une nouvelle génération de joueurs anglais. Grâce à ses dimensions impressionnantes (1,98 m et 115 kilos), l'avant-aile de Northampton s'est imposé dans la lutte au près tout en y ajoutant son dynamisme au large.

Si le XV de la Rose semble avoir enfin ajouté une nouvelle dimension à son jeu, un côté réaliste et intransigeant, au point où d'aucuns y trouvent de nombreux points communs avec l'équipe de Nouvelle-Zélande de l'époque 1987-1990, il ne faut pas s'étonner que Timothy Andrew Keith Rodber en soit la personnification même. Car le joueur reconnaît volontiers une dette à Wayne Shelford, ancien numéro 8 néo-zélandais, et leader charismatique des Blacks. *« Wayne a sans doute été la principale influence sur ma carrière, et si j'aspire à quelque chose dans le rugby, c'est à ressembler à ce mec »*, avoue-t-il.

Shelford débarque à Northampton en 1990, alors que Rodber n'a que vingt ans, et pendant trois années, le prend sous sa protection. *« Je ne sais trop comment l'expliquer, mais Shelford avait tout simplement une condition physique irréprochable, et il avait faim. J'ai voulu l'imiter et le fait de jouer à ses côtés a tout accéléré pour moi »*. Sur le terrain, Rodber observe, note, assimile tout. En dehors, il ne quitte plus le vieux short des Blacks offert par Shelford. Mais avant tout, c'est dans l'approche mentale que Rodber avoue avoir appris le plus. *« C'était quelqu'un de très dur physiquement et psychologiquement. Chaque semaine, il sacrifiait son corps pour l'équipe : que ce soit pour la réserve de Northampton ou pour les Blacks, il jouait chaque rencontre comme s'il s'agissait d'un test. C'est quelque chose que je n'oublierai jamais »*.

Selon l'Anglais, qui connaîtra, samedi, sa quatorzième sélection, c'est grâce à Shelford qu'il a compris l'attitude des gens de l'hémisphère sud envers le rugby et la vie. *« Cette attitude a aujourd'hui gagné toute l'équipe anglaise*, confie Rodber. *En 1991, pour la Coupe du monde, notre objectif était simplement d'arriver en finale, mais pas forcément de la gagner. Mais cette année, nous nous sommes beaucoup plus focalisés sur une victoire en Coupe du monde »*.

CARTE BLANCHE AU LIEUTENANT

Grand, blond, encore plus imposant avec cette façon toute militaire de se tenir, Tim Rodber est un pur produit des *« ruling classes »* anglaises. Pris en main dès l'âge de seize ans par l'armée qui a payé ses études, d'abord au lycée privé de Churchers, dans le Hampshire, puis au Polytechnique d'Oxford, il est aujourd'hui lieutenant dans le vieux et prestigieux régiment des Green Howards. L'armée de Sa Majesté donne carte blanche à Rodber pour se consacrer à son sport. Il s'entraîne jusqu'à deux fois par jour, et ne cache pas que ce régime de complaisance accordé par son employeur commence à porter ses fruits sur le terrain. *« Ils me laissent prendre le temps que je veux pour me préparer. En fait, je suis virtuellement un joueur de rugby à plein temps. Ce n'est pas une coïncidence si je joue actuellement le meilleur rugby de ma vie »*.

Preuve concrète de son impressionnant développement physique, remarqué par Cabannes et ses équipiers, Rodber est passé d'un poids de 102 kilos, il y a deux ans, à 115 kilos aujourd'hui, tout en maintenant son taux de graisse à 15 %. Soit treize kilos de muscles, l'obligeant néanmoins à quelques changements de garde-robe car son tour de cou est passé de 41 à 46. *« Lors de mes premières sélections, je n'étais pas au niveau physiquement. J'avais toujours des petits pépins, notamment au cou. Alors j'ai commencé un programme pour augmenter ma masse musculaire. Les gens demandent comment j'ai fait, certains me soupçonnent même de faire de la gonflette, mais je peux dire qu'il a fallu travailler dur et surveiller mon alimentation de près pendant deux ans pour en arriver là »*.

En revanche, ses ambitions professionnelles au sein de l'armée marquent le pas, d'où la frustration de cet officier très ambitieux. Son régiment est actuellement en poste en Irlande et doit partir l'année prochaine pour la Bosnie. *« Bien évidemment, il va falloir que je fasse un choix après la Coupe du monde. Je ne vois pas comment je pourrai continuer à faire les deux. Je commence à me sentir frustré parce qu'en tant que militaire, je ne réalise aucun de mes objectifs »*.

Le choix sera d'autant plus épineux que Rodber est considéré comme le joueur le plus probable pour remplacer Will Carling au capitanat lorsque celui-ci prendra sa retraite, à la fin de la saison. D'ailleurs, au sein de l'équipe, Rodber est déjà connu sous le surnom de *« FEC »* (Futur England Captain), façon ironique de ses coéquipiers de répondre à la rumeur largement entretenue par la presse.

Mais Rodber, qui sera d'abord promu capitaine dans l'armée, le 1er avril prochain, ne veut pas encore y penser. *« Je commence tout juste à réaliser des performances constantes avec le XV d'Angleterre*, dit-il. *Pour l'instant, je m'occupe de m'assurer une place dans l'équipe, et je dois dire qu'avec des prétendants comme Steve Ojomoh et Neil Back, je ne peux pas m'endormir sur mes lauriers. »* Réponse d'un officier et d'un gentleman.

Ian Borthwick

La composition des équipes

● **Angleterre** : 15 Mike Catt (Bath) – 14 Tony Underwood (Leicester), Will Carling (Harlequins) cap., 12 Jeremy Guscott (Bath), 11 Rory Underwood (Leicester) – 10 Rob Andrew (Wasps), 9 Kyran Bracken (Bristol) – 7 Ben Clarcke (Bath), 8 Dean Richards (Leicester), 6 Tim Rodber (Northampton) – 5 Martin Bayfield (Northampton), 4 Martin Johnson (Leicester) – 3 Victor Ubogu (Bath), Brian Moore (Harlequins), Jason Leonard (Harlequins).

● **Ecosse** : 15 Gavin Hastings (Watsonians), cap. – 14 Craig Joiner (Melrose), 13 Gregor Townsend (Gala), 12 Scott Hastings (Watsonians), 11 Kenneth Logan (Stirling County) – 10 Craig Chalmers (Melrose), 9 Brian Redpath (Melrose) – 7 Iain Morrisson (London Scottish), 8 Eric Peters (Bath), 6 Rob Wainwright (West Hartlepool) – 5 Stewart Campbell (Dundee), 4 Dodie Weir (Melrose) – 3 Peter Wright (Boroughmuir), 2 Kenneth Milne (Herriot's FP), 1 David Hilton (Bath).

● **Arbitre**. M. Stirling assisté de MM. Doyle et Lewis (Irlande).

● **Retransmission**. En direct sur France 2 à partir de 15 h 20.

Les sauteurs à ski français croient en leur étoile

L'équipe tricolore est au Canada, pour les « mondiaux » de ski nordique, avec une ambition nouvelle, grâce à ses jeunes talents

IL AIME PEU parler de lui. Par pudeur. Par habitude, aussi. Pourtant, la conversation de Franck Salvi, trente-trois ans, l'entraîneur de la petite poignée de jeunes gens en combinaison de mousse qui composent l'équipe de France de saut qui a terminé quatrième jeudi 16 mars, au Mondiaux de ski nordique au Canada, tourne sans cesse autour de sa fine silhouette.

« Je fais ceci, j'ai décidé cela, c'est à moi que revient l'idée, j'ai le projet de... » Un discours à la première personne qui l'étonne encore, parfois, mais ne le tracasse plus. Il s'en explique dans un sourire, le regard accroché au sommet du tremplin que l'arrivée de ses sauteurs a taché de marques rouge et bleu : *« La vérité, c'est que je constitue à moi tout seul l'encadrement de l'équipe de France de saut à skis. Je suis l'entraîneur, le préparateur physique, le psychologue, le diététicien, l'intendant... Et même le médecin, puisque notre toubib ne peut pas nous accompagner tout au long de la saison. »*

L'homme à tout faire d'une discipline que ses fidèles aiment qualifier de *« sport d'élite par excellence »*. Une définition qui trouve, en France, sa parfaite application. Au dernier recensement, le pays compterait à peine 250 sauteurs à skis. Un total que Franck Salvi corrige d'un soupir las : *« En réalité, j'en connais à peine une centaine qui savent réellement sauter. »*

Cent gamins assez audacieux pour se jeter dans le vide, les skis aux pieds, la tête tendue vers les spatules, le corps aussi raide que ces marches qu'il leur faut avaler pour rejoindre la plate-forme de départ. Cent compétiteurs, un chiffre sans doute bloqué pour l'éternité. *« Nous recrutons dans des villages de quelques milliers d'habitants*, dit-il, *où le hasard conduit parfois les écoliers vers le tremplin, le plus souvent un sautoir d'initiation que la commune n'a pas encore rasé. Et il en sera toujours ainsi. Le saut à skis n'a pas vocation d'attirer le plus grand nombre. »*

L'entraîneur le regrette. Les soirs de déroute, lorsque sa troupe reprend la route en essayant d'oublier dans le sommeil un classement peu flatteur, il se prend à envier le quotidien de son homologue finlandais. *« Il n'entraîne personne, ce sont les clubs qui s'en chargent*, raconte-t-il. *Son boulot, c'est celui d'un sélectionneur national. Comme chez nous pour le football. Moi, je passe deux cents jours par an avec mes gars. Ils ne restent pas dix soirées sans me voir. Et je ne peux pas me reposer sur des entraîneurs de club, dans les stations, qui suivraient leur préparation en dehors de la période de compétition. En France, il n'en existe quasiment pas. »*

PREMIER SUCCÈS

Le découragement, pourtant, ne semble jamais gagner ce Savoyard à la tignasse sombre, tellement mince qu'il en disparaît sous l'épaisseur de sa combinaison de ski. *« Chez nous*, dit-il entre deux conseils à ses sauteurs, *la discipline manque de pratiquants, de sautoirs, d'entraîneurs et de public. Mais nous avons la passion. Je m'en contente volontiers. »* La passion. Et, ces derniers hivers, la formidable récompense d'une volée de performances arrachées ça et là. En 1993, Didier Mollard et Steeve Delaup ont joué des coudes pour atteindre, chacun à son tour, le podium d'une Coupe du monde.

Cette saison, Nicolas Dessum, dix-huit ans, long et fin comme le sont les modèles du genre, a remporté l'épreuve de Sapporo, au Japon. Un succès déjà inscrit dans l'histoire, le premier d'un sauteur français depuis la création de la Coupe du monde.

L'entraîneur n'en tire aucune gloire. Il se contente assez de quelques recettes simples, le travail, la volonté et beaucoup d'enthousiasme, pour expliquer cet envol vers les sommets. *« Et le hasard*, reprend-il. *La création d'une véritable équipe de France est le fruit d'une suite de hasards. »* L'arrivée de Bernard Chevallier à la présidence de la Fédération française de ski, en 1985, est de ceux-là. *« Il dirigeait jusque-là le comité de saut*, explique Franck Salvi. *C'est lui qui a mis en place une véritable structure du haut niveau. »*

Franck Salvi est aussi de ces pionniers. Trop mordu par la discipline pour mettre au clou son casque de sauteur à la fin d'une carrière simplement honnête, il se met en tête de transmettre son savoir et sa passion aux jeunes pousses du club de Courchevel. *« J'ai eu la chance d'arriver au moment où les dirigeants locaux étaient décidés à faire un effort*, se souvient-il. *J'ai pu entraîner à temps plein. A l'époque, j'étais le seul en France à vivre du saut à skis. »*

Le seul, aussi, à oser défier du regard les meilleurs étrangers. A observer un podium de Coupe du monde sans rougir de sa propre audace. *« Jusque-là, la notion de haut niveau n'avait aucun sens pour nous*, raconte Eric Lazzaroni, l'actuel entraîneur de l'équipe de France de combiné nordique, compagnon de route de Franck Salvi en ces années de bohème. *Nous étions équipés de bric et de broc, portant souvent des pulls qui nous tombaient aux genoux, totalement ignorants des règles d'entraînement, de diététique et de préparation physique. Nous sautions pour le plaisir, sans nous soucier du regard moqueur des étrangers. On était loin des meilleurs, mais tout le monde s'en foutait. »*

Lorsqu'il lui prend l'envie d'évoquer ce passé rieur et farfelu, Franck Salvi s'amuse de sa propre insouciance. Les temps ont changé. Sa troupe de sauteurs ne baisse plus les yeux lorsqu'elle croise, les skis sur l'épaule, un groupe finlandais, tchèque ou autrichien. Il perçoit comme une évidence la proximité d'une médaille collective. *« Nous serons toujours des marginaux »*, confie-t-il. Des marginaux qui, désormais, croient fort en leur étoile.

Alain Mercier

Axel Kahn, rédacteur en chef de « Médecine-Sciences »

« Souhaitons-nous un monde où chacun aura une vie prédéterminée en fonction de ses gènes ? »

Le mensuel *Médecine-Sciences* a organisé le jeudi 16 mars à Paris, à l'occasion de son dixième anniversaire, une journée scientifique dont le thème était « La médecine et la science dans dix ans ». Avec sept mille abonnés et près de quarante mille lecteurs réguliers, cette revue constitue l'un des principaux succès de l'édition médico-scientifique de langue française. Axel Kahn, son rédacteur en chef, en a fait un instrument de communication entre fondamentalistes de la biologie et praticiens de la recherche médicale.

« Peut-on raisonnablement, comme vous tentez aujourd'hui de le faire avec un groupe de spécialistes, prévoir ce que sera la médecine dans dix ans ?

– Il s'agit d'un jeu, et l'époque se prête à cette forme de jeu. Notre mensuel *Médecine-Sciences* a dix ans et nous tentons d'imaginer ce que sera le visage de la médecine et de la biologie dans une décennie. Au début des années 80, alors qu'émerge l'épidémie de sida et que l'imagerie médicale avait réussi d'extraordinaires avancées, l'essentiel des progrès thérapeutiques avait été réalisé. Du moins, ceux qui pouvaient être obtenus par une approche classique. Ainsi, par exemple, le traitement de l'ulcère gastro-duodénal ou de l'hypertension artérielle avait été modifié par de nouvelles classes de médicaments. Les immunosuppresseurs avaient élargi le champ des greffes d'organes. Généralement, ces progrès étaient le fruit des modes habituels d'accession aux médicaments par « criblage », ou *screening*, de molécules, un peu au petit bonheur la chance. On butait en revanche sur le noyau dur des maladies, qui risquent fort d'être bientôt dans les pays industrialisés les maladies de l'avenir. Parmi celles-ci, on trouve les maladies neurodégénératrices. On sait aujourd'hui que les progrès majeurs ne résulteront que d'une approche plus rationnelle. Celle-ci est rendue possible grâce au génie génétique. Au début des années 80, ce dernier avait commencé a quitter les laboratoires où il était apparu dès 1973.

» Concurremment sont apparus les premiers outils de la médecine prédictive : cette médecine qui permet de prédire l'apparition d'une maladie chez une personne n'ayant pas d'antécédents familiaux, avant l'expression des symptômes et en l'absence de tout signe biologique. Le saut est considérable. Le succès d'une revue comme *Médecine-Sciences* est l'un des reflets de cette révolution de la biologie et des applications nouvelles dans l'accès aux médicaments.

– Aujourd'hui, dix ans plus tard, où en sommes-nous ?

– Nous sommes dans une phase à la fois passionnante et hautement inconfortable. Passionnante parce que les progrès réalisés en biologie sont absolument faramineux. On a fait en vingt ans, en dix ans, peut-être plus de progrès que dans toute l'histoire de l'humanité, les exemples abondent. Les progrès dans la compréhension de la physiopathologie, de nombreuses infections, sont fantastiques. Et il faut ajouter les capacités croissantes de la médecine prédictive. Avec, par exemple, l'usage de sondes d'ADN, de tests immunologiques, dérivés d'antigènes obtenus par génétique, nous disposons, nous disposerons bientôt de moyens diagnostiques et prédictifs à nul autre pareils.

– Dès lors, en quoi notre époque est-elle, pour reprendre votre terme, « inconfortable » ?

– Parce que ce qui légitime tous les efforts en médecine, c'est la guérison. Nous découvrons des phénomènes, des mécanismes, que nous n'imaginions pas connaître aussi vite. Mais nous nous trouvons aussi devant des maladies que nous comprenons, que nous savons prédire, mais que nous ne savons encore ni éviter ni traiter. Ceci est vrai pour les maladies génétiques. C'est vrai également pour le cancer, dont nous avons une connaissance détaillée. Force est pourtant de reconnaître que la thérapeutique anticancéreuse fait encore appel à de vieilles recettes.

– Combien de temps faudra-t-il souffrir d'un tel décalage ? Va-t-il progressivement se réduire ? Pourrons-nous bientôt prédire l'avenir ?

– Le fond de ma pensée, c'est que cette nouvelle connaissance va progressivement déboucher sur des possibilités d'intervention thérapeutiques et sur de nouveaux traitements adaptés. Cela prendra dix, vingt ou trente ans. Aussi, la fin de ce siècle va être caractérisée par une profonde modification des rapports entre les médecins et leurs patients. Hier, quand la médecine était impuissante, les praticiens pouvaient se réfugier derrière les insuffisances de la science. Ils pouvaient dire ne pas connaître, ne pas comprendre, ne pas pouvoir guérir telle ou telle maladie. Bientôt cet alibi n'aura plus aucune valeur. Le médecin connaîtra, comprendra, pourra même parfois prédire, la maladie sans pouvoir la prévenir ou la traiter. Il faudra assumer cette situation face aux maladies neurodégénératrices, affections d'origine génétique, face au cancer. Mais il faut aussi se souvenir que l'histoire des sciences précède toujours le pouvoir.



AXEL KAHN

– Ne craignez-vous pas qu'on en reste sous l'influence des contraintes financières notamment à cette étape, que les pays industrialisés n'investissent pas dans le champ de la thérapeutique et que la situation que vous décrivez ne s'éternise ?

– Je ne le crains nullement, du moins pour les pays industrialisés. Les firmes pharmaceutiques pourraient certes imaginer ne faire leur retour sur investissements en matière de biotechnologie que sur les kits diagnostiques. Mais, même si ce marché est énorme, il est encore moins important que le marché thérapeutique. Or, les maux dont vont souffrir les populations des pays riches seront des pathologies liées au vieillissement, à la dégénérescence, à la suralimentation, au cancer, pour lesquels nous ne disposons pas de remèdes. Il y a là un marché pharmaceutique gigantesque, d'autant plus vaste que les pressions sur les médicaments génériques, l'encadrement des prescriptions médicales vont progressivement réduire les profits générés par les médicaments classiques. Seuls les médicaments vraiment innovants ne pourront pas être stoppés. L'intérêt des multinationales pharmaceutiques est de transformer les nouvelles connaissances biologiques en outils thérapeutiques innovants et qualitativement différents de ceux qui ont précédé.

– Restera-t-on, selon vous, à une thérapeutique fondée sur la réponse médicamenteuse, l'intervention moléculaire correctrice ?

– Oui, en incluant la thérapie génique dans l'action médicamenteuse. Je ne crois pas que l'on ira jusqu'à faire des tris d'embryons pour éliminer les porteurs de l'anomalie à l'origine de la maladie d'Alzheimer.

– Nourrissez-vous de réelles inquiétudes quant aux dérives sociales que pourraient demain induire les progrès de la biologie ?

– A la différence de certains, je suis relativement serein quant aux dérives liées à la procréation médicalement assistée. Pour le reste j'estime qu'il y a de réelles menaces. Nous commençons à savoir faire ce dont l'homme a toujours rêvé : prédire l'avenir organique. Si nous ne réfléchissons pas au type de société dans lequel nous voulons vivre, il y aura immanquablement des glissements, des dérives dans l'utilisation de ce nouveau savoir. S'il n'y a pas une prise de conscience générale, un large débat sur la place que l'on veut laisser à l'esprit de solidarité, nous assisterons à des dérives progressives avec des mécanismes tellement puissants que rien ne pourra les contenir. Au-delà de la loi, nous devons nous demander dans quel monde nous souhaitons vivre. Souhaitons-nous un monde où chacun aura une vie prédéterminée en fonction de ses gènes ?

– Craignez-vous que la nouvelle lecture du vivant, offerte par la biologie moléculaire, ne conduise à accentuer plus encore les inégalités ?

– Ma crainte est que l'on aille vers une inversion des valeurs. Depuis deux siècles, la civilisation des sociétés occidentales est fondée sur une forme de solidarité permettant de porter remède aux inégalités biologiques : tous les hommes naissent égaux en droits et en dignité. La science a combattu le racisme en expliquant que les différences à l'échelon des individus étaient plus grandes que celles existant entre les races. Avec les gènes, on progresse dans la connaissance de ces différences et l'on découvre que les hommes sont tellement différents que cela pourrait leur nuire. Le grand risque serait l'avènement d'un système qui substituerait aux droits de l'homme définis par son appartenance à l'humanité, les droits d'un homme en particulier définis par son patrimoine génétique. Ce serait dramatique. Il faut donc relativiser l'information génétique et ne pas en faire un outil d'exacerbation, de rejet et de racisme. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Le cinéma s'invite dans le salon des particuliers

Des équipements permettent de restituer la qualité sonore. Un matériel performant mais en pleine évolution

POUR TRANSFORMER un salon en mini-salle de cinéma, il suffit de marier la chaîne haute fidélité avec l'écran de télévision. Simple ? Pas vraiment si l'on en croit les adeptes du *Home Theater*, la vedette du Salon HI-FI'95 qui a débuté jeudi 16 mars au Palais des congrès de Paris. Traduit par cinéma chez soi, ou encore « *cinéma haute fidélité à la maison* », selon Jean-Marie Hubert, le président du Salon, cette mode venue des Etats-Unis se développe en France. L'investissement varie de 4000 à 60 000 francs pour obtenir un « son cinéma ».

Mais les technologies proposées aujourd'hui risquent d'être bientôt obsolètes. A peine naissant, le cinéma à la maison souffre déjà d'une maladie de l'informatique : la guerre des normes, standards et autres formats. D'où une nécessaire prudence pour les amateurs que les merveilles du Salon font rêver. Ils pourraient, dans quelques mois, avoir la surprise d'apprendre que leur achat est dépassé. Mais les dégâts resteront limités en France puisque le cinéma chez soi est encore confidentiel.

Selon Yamaha, le marché représenterait prés de 8 000 amplificateurs vendus en 1994, sur environ 150 000 appareils hi-fi classiques. Mais le constructeur japonais, qui propose neuf produits, prévoit un doublement du marché en 1995 et en 1996. De quoi relancer un secteur qui peine à sortir de la crise économique. En 1994, l'électronique grand public a accusé une baisse de 3 % de son chiffre d'affaires en France (44 milliards de francs) après une chute de 8 % en 1993, selon l'institut d'études marketing GFK.

« *Il s'agit d'organiser les équipements audio et vidéo de façon à reproduire les sensations d'une salle de cinéma* », précise Jean-Marie Hubert. Mais, pour atteindre cet objectif, l'organisation ne suffit pas. Une bonne partie de la chaîne hi-fi (l'amplificateur et les haut-parleurs) doit faire peau neuve. Le son doit restituer l'ambiance de la salle de spectacle, il lui faut « envelopper » l'auditeur.

ISSU DE LA *GUERRE DES ÉTOILES*

C'est ce qui explique la multiplication du nombre de haut-parleurs. La classique paire d'enceintes nécessaire pour reproduire le son stéréophonique est dépassée. Le cinéma chez soi impose, au minimum, cinq sources sonores. De leur coté, les nouveaux amplificateurs, baptisés « audio-vidéo », traitent également cinq canaux séparément.

En multipliant ainsi les haut-parleurs, on obtient des effets comparables à ceux des salles de cinéma équipées avec le système inventé par Ray Dolby. Dans l'univers du son, ce nom est associé à la réduction du « souffle » lors de l'enregistrement et de la lecture des cassettes audio. Aujourd'hui, le Dolby revient dans la hi-fi par le biais du cinéma. Dans les années 70, le procédé « Dolby stéréo » a révolutionné le son des salles obscures. Georges Lucas, producteur des films de Steven Spielberg, a fait la promotion du son THX, un label de perfectionnement du Dolby stéréo, qui définit des normes de qualité aussi bien pour l'équipement que pour la salle et l'installation. Ce sont les retombées de ces progrès du son utilisé par le cinéma professionnel qui sont aujourd'hui offertes au grand public.

Dans le salon, le Dolby stéréo devient « Dolby Surround Pro-Logic ». A partir du son stéréo d'une cassette vidéo ou d'un disque laser vidéo (Laserdisc), le système « décode » le signal pour le répartir sur quatre canaux. Deux haut-parleurs reproduisent l'ambiance stéréo classique tandis qu'une enceinte centrale, disposée sur le poste de télévision, se charge des dialogues. Enfin, les effets spéciaux sont transmis aux enceintes situées sur les coté du salon ou derrière le spectateur. Au système Pro-Logic, on peut ajouter un DSP (« Digital Signal Processor », ou processeur de signal), qui donne à l'auditeur la possibilité de modifier à volonté l'ambiance sonore.

La limite des techniques Dolby Pro-Logic et DSP réside dans ce « traitement » du son. Pour Philippe Muller, chef de produit chez Cabasse, fabricant français d'enceintes, le recours au système Dolby stéréo constitue une « régression » par rapport aux systèmes à quatre pistes utilisés dans le cinéma dans les années 50. « *Mais, à l'époque, le coût des copies de films était beaucoup trop élevé*, explique-t-il. *C'est pourquoi le cinéma a été conduit à enregistrer les* quatre *canaux initiaux sur* deux *pistes. Le système Dolby stéréo tente de reproduire à la sortie les quatre signaux qui ont été ainsi préalablement mélangés.* »

Les systèmes actuels de cinéma chez soi exploitent la version grand public de ce procédé. Philippe Muller attire l'attention des consommateurs non seulement sur les limites intrinsèques du procédé mais aussi sur les risques d'une très prochaine obsolescence. « *Il y a deux mois, lors du salon Consumer Electronic Show de Las Vegas, nous avons assisté à une démonstration du procédé Dolby AC-3 qui offre cinq canaux indépendants* », note-t-il.

Ce nouveau système, entièrement numérique, intéresse fortement Cabasse car ses applications ne concernent pas uniquement le cinéma chez soi. Il pourrait bien bousculer la haute fidélité en substituant la pentaphonie à la stéréophonie. Pour cela, l'AC-3 doit se généraliser. Il faut en effet que toute la chaîne audio-vidéo s'y convertisse, des amplificateurs aux enceintes. Les critères de choix de ces dernières vont changer. « *Les cinq enceintes doivent être indentiques* », indique Philippe Muller. Une approche très différente de ce que préconise actuellement le cinéma chez soi en Pro-Logic. Malgré la publicité autour du cinéma chez soi, le moment semble mal choisi pour investir.

Aux impatients Philippe Muller conseille de connecter leur magnétoscope sur l'amplificateur de la chaîne hi-fi. Une manœuvre simple qui, sans concurrencer le cinéma, fournit une amélioration sensible du son produit par le téléviseur. En ajoutant le procédé Nicam, qui capte un son stéréophonique pour certaines émissions de télévision, le spectacle est encore amélioré. Et pour le grand frisson, il reste encore quelques vraies salles de cinéma...

Michel Alberganti

En attendant l'image grand format

A force d'améliorer la qualité sonore des films ou des émissions de télévision, la taille limitée de l'image fournie par le tube cathodique classique se révèle moins supportable. La technologie des écrans plats restant limitée à des formats d'ordinateur portable (A 4), il faut se tourner vers la projection. Deux voies coexistent. La première fait appel à un ensemble de trois tubes cathodiques de petite taille traitant chacun une couleur primaire (rouge, vert, bleu). En projection directe sur un écran ou sur un mur, on obtient une image de deux mètres de large avec une bonne qualité. Mais le système coûte cher et reste encombrant.

La rétroprojection simplifie cette mise en œuvre, mais la taille de l'image est limitée à 1,10 mètre de largeur. Plus récent, le projecteur d'écran à cristaux liquides (LCD) est prometteur même si sa qualité actuelle limite la taille de l'image à un mètre de largeur. Cette solution supprime le volume du tube d'un téléviseur grand écran, mais ne fait pas beaucoup progresser la taille de l'image elle-même.

■ **CEA-CNRS : un accord-cadre de coopération** vient d'être signé par Philippe Rouvillois, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et Guy Aubert, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Il prévoit la création d'un comité de concertation stratégique et de comités de coopération thématique, chargés d'orienter une coopération qui pourrait se traduire par la création d'unités mixtes ou associées et par la mise à disposition réciproque de chercheurs des deux organismes. Il officialise une collaboration qui est déjà effective dans une trentaine de laboratoires depuis plusieurs années et propose un élargissement de celle-ci à la recherche en environnement, en radiobiologie, en physique des matériaux, en imagerie médicale et sur l'interaction laser-matière.

■ **TERMITES : les flatulences des termites** seraient à l'origine de l'émission de plus de 27 millions de tonnes de méthane par an, selon une étude publiée dans le dernier *Courrier de l'environnement* de l'INRA. Corinne Rouland, du laboratoire d'écophysiologie des invertébrés de l'université Paris-XII, a en effet constaté que le système digestif des termites des forêts tropicales contenait des bactéries produisant du méthane, un gaz dit à effet de serre. Des mesures *in situ* ont permis de constater que cette production était plus abondante parmi les espèces sous-terraines humivores, qui se nourrissent des particules organiques en décomposition, que chez leurs cousines xylophages ou champignonnistes. Le monde animal produit 72 millions de tonnes de méthane par an.

■ **SEXUALITÉ : quels sont les neurones du cerveau qui** contrôlent l'attirance d'un sexe pour un autre ? Une équipe de recherche franco-américano-suisse vient partiellement de répondre, en modifiant les us et coutumes... de la mouche du vinaigre. Des représentants mâles de *Drosophila melanogaster* ont subi l'introduction, dans différentes parties de leur cerveau, d'un gène « sexuel » connu pour induire la différenciation femelle. Les résultats, publiés dans le magazine *Science*, sont sans équivoque : lorsque ce gène de différenciation s'exprime dans deux structures cérébrales requises pour l'olfaction, les drosophiles mâles se mettent indifféremment à courtiser des partenaires des deux sexes. Conclusion des chercheurs : selon qu'elles sont mâles ou femelles, les phéromones de la mouche, substances odorantes essentielles au déclenchement de la parade sexuelle, sont reconnues par des aires distinctes du cerveau.

■ **RECONVERSION : l'Autriche offre** 250 millions de francs à la Slovaquie pour qu'elle reconvertisse en centrale thermique à gaz la centrale nucléaire de Mochovce, située à 180 kilomètres de la frontière autrichienne. La construction des quatre réacteurs à eau pressurisée de seconde génération de 440 MW – de type VVER-213 – de cette installation avait été interrompue en 1989 faute de financement. L'activité de la centrale pourrait reprendre avec l'appui technique d'industriels occidentaux, dont Siemens, EDF et Framatome. Greenpeace, qui affirme qu'elle a été construite sur une zone à risque sismique, et les milieux écologistes s'opposent donc à son achèvement.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 856

HORIZONTALEMENT

I. Cabalistique. – II. Règnent sur leurs territoires. Au Moulin-Rouge. – III. Qualifie les mains innocentes. *Faisait ce qu'il faut, sans trop.* – IV. Vieille corporation. Enfonça. – *V. Tient debout tout droit.* Met dans de beaux draps. Ile. – VI. Se *fait par élimination.* Près du découragement. La grande affaire avec lui, *c'est de le discipliner.* – VII. C'est de bonheur qu'il nous parle. Connaisseurs. – *VIII. Monte. Reprise.* – IX. Pour obtenir un fauteuil. Balade. – X. *RMistes ou moins* que ça.

VERTICALEMENT

1. Copié par Zeus. – 2. Désignait Henri. Pronom. – 3. Programme pour nihilistes. Sert le commissaire. – 4. *Diminue la voilure. Introduit* dans la forêt. – 5. Aubépines. – 6. Pour boules *puantes.* Zincs. – 7. En Normandie. Voile. – 8. Fait venir du monde. Grecque. Viendra à maturité. – 9. Dans un souffle. Voyelles. – 10. Pour Ulysse. A eu sa *récompense.* – 11. Cassandres. – 12. Fera des dégâts. Emigra en Italie *de bas en haut.* – 13. Complètement ahuries.

SOLUTION DU N° 855

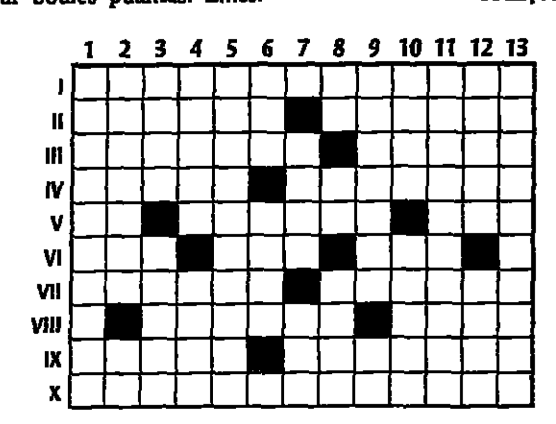
Horizontalement

I. Bertolt Brecht. – II. Exaucé. Recrée. – *III. Style. Fumoirs.* – IV. Treillis. Lait. – V. Se. Pool. No. Ta. – *VI. Empêtrés. Guam.* – VII. Liés. Gravit. – VIII. LSD. Ananas. Un. – IX. Etudié. Autant. – X. Rémunérateurs.

Verticalement

1. *Best-seller.* – 2. Extrémiste. – 3. Rayé. Pedum. – 4. Tulipes. Dû. – 5. *Ocelot. Ain.* – 6. *Le.* Lorgnée. – 7. Filera. – 8. Brus. Sanaa. – 9. Rem. Vaut. – 10. *Ecologiste.* – 11. Cria. Ut. Au. – 12. Hérita. UNR. – *13. Testaments.*

François Dorlet

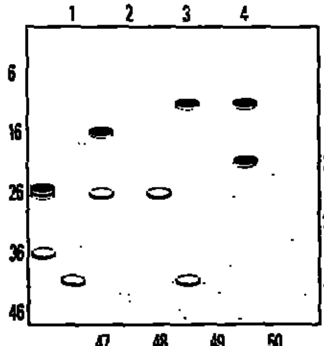


DAMES
Problème n° 502

LE COIN DU DÉBUTANT
Les règles internationales (suite)

● **Troisième règle : n'enlever les pièces qu'une fois la rafle achevée (« trois en un »).**

Exemple :

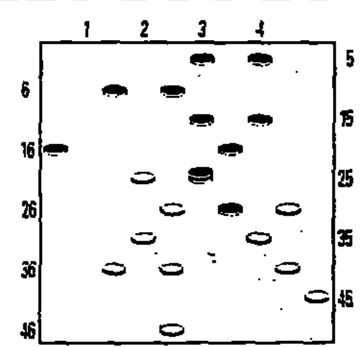


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 36-31 (26 × 22) [et non (26 × 46), car prise majoritaire prioritaire comme déjà vu dans : *Le Monde* des 4 et 18 février et du 5 mars]. Après la rafle, la dame noire termine son parcours à la case 22, car on ne doit ni enlever les pièces au fur et à mesure de la rafle ni passer deux fois sur la même pièce : si cette double règle n'était pas appliquée, la dame noire achèverait sa rafle à la case... 47. Donc, après (26 × 22), 27 × 29 prend la dame noire et trois pions noirs. *Les Noirs jouent alors* (17-22) et attention si 41-37 (22-28), etc., = *Les Blancs doivent, après* (17-22), répondre par 29-23 + [la troisième composante du « trois en un »].

L'UNIVERS MAGIQUE

En avril 1957, le maître national *L.T. King,* dans une partie *« sans voir »,* conduisait les Noirs et, *dans la position ci-dessous,* signala, les yeux bandés, que (16-21) eût livré le gain comme suit : *30-24 !* (19 × 39) 28 × 10 (4 × 15) 48-43 (39 × 48) 40-34 (48 × 18) 34 × 1, *B+.*



SOLUTION DU PROBLÈME N° 501
R. GUILLETON, 1995

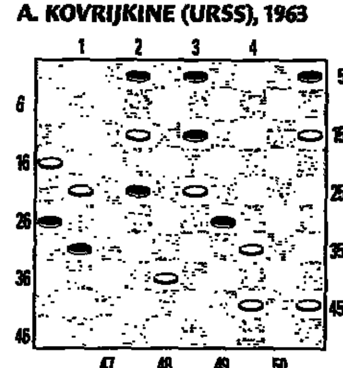
Blancs : pions à 11, 16, 24, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 33, 43, 45.

Noirs : pions à 1, 5, 6, 9, 10, 13, 14, 15, 17, 18, 22, 44.

11-7 (1 × 12) 45-40 [une petite imperfection puisque 11-7 et 45-40 sont des coups intervertissables] (44 × 35) 24-19 (14 × 34) 25-20 (15 × 24) 26-21 (17 × 37) 28 × 39 (37 × 28) 33 × 15 ! [très esthétique enchaînement de deux vastes rafles après l'arrivée « culbutée » d'un pion blanc à 39] (35-40) 39-34 (40 × 29) 43-39, +. Ce fidèle lecteur peut à la fois remédier à la petite imperfection de début et imaginer un final de haut niveau.

Réfutation du problème de J. Viergever (*Le Monde* du 4 février 1995) par un fidèle lecteur et problémiste, Christian Romon, qui, avec raison, signale qu'après le troisième coup des Noirs existe une autre marche gagnante : 37-32 ! (38 × 27) 28-22 ! (27 × 18) 30-25 ! (35 × 19) 25-20 (14 × 25) 3 × 12 et sur (26-31) 15-10 (31-37) 10-4, +.

PROBLÈME N° 502
A. KOVRIJKINE (URSS), 1963



Les Blancs jouent et gagnent.
Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ANACROISÉS (R)
Problème n° 857

Les Anacroisés sont des mots *croisés dont les définitions sont* remplacées par les lettres de mots *à trouver. Les chiffres qui suivent* certains tirages correspondent au *nombre d'anagrammes possibles,* mais implaçables sur la grille. *Comme au Scrabble, on peut* conjuguer. Tous les mots figurent *dans l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ABDEIIRT. – 2. CEEENTU. – 3. EIMNORT (+ 2). – 4. BEEILRRT. – 5. ADEFIRS (+ 1). – 6. EERRSST (+ 1). – 7. CEERRTU (+ 3). – 8. AAEFINUV. – 9. ACEEHILL. – 10. EEILNRS (+ 3). – 11. EEGINNU (+ 1). – 12. AEEINSTT (+ 5). – 13. EPRSTU. – 14. AEEGINOS. – 15. AENRUVX. – 16. ACEILMNS (+ 2). – 17. DEIORSV. – 18. EINNORTV. – 19. AAFIIRU. – 20. AADEIRY. – 21. AEEINR (+ 4). – 22. AEINTTV (+ 1). – 23. CEEIRRSZ.

VERTICALEMENT

24. AEGIRT (+ 6). – 25. AADELMO. – 26. ACEEGRU (+ 1). – 27. AACHIRRS (+ 1). – 28. AEIINRV (+ 2). – 29. EEILORTT. – 30. AFIIOSS. – 31. BEEILMRU. – 32. ACEIINR (+ 1). – 33. BEEILNRT (+ 1). – 34. EEEILNSV (+ 1). – 35. ADEILRV (+ 1). – 36. EINRTU (+ 2). – 37. EEEINRS (+ 5). – 38. EFLRSTU. – 39. AACEILS. – 40. CEEIRSU (+ 3). – 41. AEMOPRUY. – 42. ENNPRRU. – 43. AEEGIRX. – 44. EEIISTXZ.

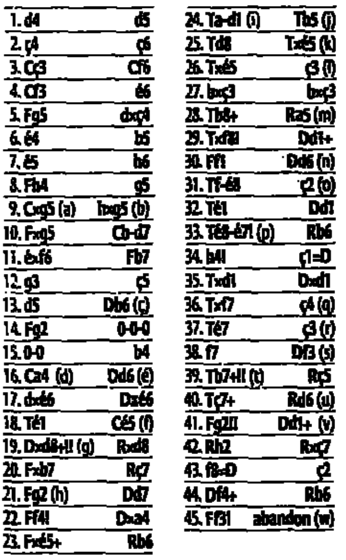
SOLUTION DU N° 856

1. NIGAUDS (DINGUAS GUINDAS). – 2. BARIOLEE. – 3. EVIDENCE. – 4. UVULAIRE. – 5. VITELLIN. – 6. INOUIES. – 7. GOSETTE, chausson aux pommes. – 8. USINIER. – 9. LUTEAUX. – 10. FLEGMON. – 11. BALISEE (EBISELA LABIEES). – 12. EBARBOIR. – 13. INITIER. – 14. EONISME, travestisme. – 15. *MUSELAT (LUTAMES MULETAS).* – 16. AFFAMES. – 17. RAMADAN. – 18. RELEVE (ELEVER REVELE). – 19. CANASSON. – 20. ANISES (SANIES...). – 21. DELAYE. – 22. NOUVELLE. – 23. BLEMIRA (REMBLAI). – 24. INVITEUR. – 25. TEFLONS. – 26. ALLEGRE (ALLEGER). – 27. LINIERES. – 28. ALOUATES. – 29. GEMMAMES. – 30. SERIEUX. – 31. TIENNENT. – 32. *ADVIENNE.* – 33. ITERATIF (FITTERAI). – 34. INNOVEE. – 35. OCTUORS (TORCOUS). – 36. OBERASSE. – 37. OLORIMES, homophones du vers précédent. – 38. REAGIRAI. – 39. EVASION (AVOINES). – 40. RAISINS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Problème n° 1629

QUATRIÈME DU MATCH
Aruba, 1994
Blancs : A. Chirov.
Noirs : J. Piket.
Gambit D. Système Botwinnik.



1. d4	d5	24. Ta-d1 (i)	Tb5 (j)
2. ç4	ç6	25. Td8	Txé5 (k)
3. Cç3	Cf6	26. Txé5	ç3 (l)
4. Cf3	é6	27. bxç3	bxç3
5. Fg5	dxç4	28. Tb8+	Ra5 (m)
6. é4	b5	29. Txf8	Dd1+
7. é5	h6	30. Ff1	Dd6 (n)
8. Fh4	g5	31. Tf-é8	ç2 (o)
9. Cxg5 (a)	hxg5 (b)	32. Té1	Dd1
10. Fxg5	Cb-d7	33. Té8-é7! (p)	Rb6
11. éxf6	Fb7	34. h4!!	ç1=D
12. g3	ç5	35. Txd1	Dxd1
13. d5	Db6 (ç)	36. Txf7	ç4 (q)
14. Fg2	0-0-0	37. Té7	ç3 (r)
15. 0-0	b4	38. f7	Df3 (s)
16. Ca4 (d)	Dd6 (é)	39. Tb7+!! (t)	Rç5
17. dxé6	Dxé6	40. Tç7+	Rd6 (u)
18. Té1	Cé5 (f)	41. Fg2!!	Dd1+ (v)
19. Dxd8+!! (g)	Rxd8	42. Rh2	Rxç7
20. Fxb7	Rç7	43. f8=D	ç2
21. Fg2 (h)	Dd7	44. Df4+	Rb6
22. Ff4!	Dxa4	45. Ff3!	abandon (w)
23. Fxé5+	Rb6		

NOTES

a) Une autre idée, riche en *complications, consiste* en *9. éxf6,* gxh4 ; 10. Cé5!

b) L'idée d'Alatorzev, 9..., Cd5 ; 10. Cf3, Da5 ; 11. Dd2, Fb4 ; 12. Tç1, Cd7 ; 13. Fé2, ne semble pas donner suffisamment de contre-jeu aux Noirs.

ç) Si 13..., b4 ; 14. Fxç4!, bxç3 ; 15. dxé6! Et si 13..., Cb6 ; 14. dxé6!, Fxh1 ; 15. é7, Dxd1+ ; 16. Txd1, a6 ; 17. *h4!! D'*autres possibilités sont toujours à l'étude : 13..., Cé5 ; 13..., Fh6 et 13..., Cxf6.

d) Ici aussi, on a imaginé d'autres suites brillantes ; par exemple, 16. dxé6, Fxg2 ; 17. é7, Fxh1 ; 18. Cd5, Dé6 ; 19. éxd8=D+, Rxd8 ; 20. Rxf1, Txh2 ; 21. Rg1, Dh3 ; 22. Df3, Cé5 ; 23. Dé4, Dh5, nulle (Kischenko-Rappaport, cor. 1979) ou 16.Tb1.

é) Piket, grand connaisseur de ce système, s'écarte de la variante usuelle 16..., Db5 ; 17. a3 ou 17. dxé6 au *profit* d'une *continuation* originale mais sans doute *inférieure.*

f) L'idée cachée de 16..., Dd6 réside *dans cette contre-attaque (si* 18..., Df5 ; 19. Fxb7+ avec avantage aux Blancs).

g) Un retournement extraordinaire. Les Blancs ne tombent pas dans le piège 19. Fxb7+, Rxb7! ; 20. Dxd8, Cf3+ ; 21. Rg2, Cxé1+ (aussi 21..., Dç6!) ; 22. Txé1, Dxé1 ; 23. Dd7+, nulle par échec perpétuel.

h) Menace 22. f4.

i) Avec T + F + un pion + une puissante paire de F, les Blancs contrôlent avantageusement la position.

j) Si 24..., Fh6? ; 25. Td6+, etc.

k) Lâchant du lest pour se débarrasser de la dangereuse paire de F.

l) Si 26..., Fh6 ; 27. Té7!

m) Si 28..., Rç7 ; 29. Txf8, Dd1+ ; 30. Ff1, ç2 ; 31. Txç5+, suivi de 32. Tf-ç8.

n) Si 30..., ç2 ; 31. Txç5+, *suivi* de 32. Tf-ç8.

o) Les Noirs *ont tout misé sur* la promotion du pion ç2.

p) Sans craindre la suite 33..., ç1=D ; 34. Txd1, Dxd1 ; 35. Txa7+ suivi de 36. Txf7 avec gain.

q) Le dernier espoir des Noirs.

r) Si 37..., Dd6 ; 38. Fxç4, Dxf6 ; 39. Té6+.

s) Après 38..., ç2 ; 39. f8=D, ç1=D ; 40. Db8+, les Blancs gagnent.

t) Une finale artistique. Si 39..., Dxb7 ; 40. f8=D, et si 39..., Rxb7 ; 40. Fg2!

u) Si 40..., Ra5 ; 41. Txa7+.

v) Après 41..., Dxg2+ ; 42. Rxg2, Rxç7 ; 43. f8=D, ç1=D, les Blancs gagnent facilement.

w) Si 45..., Dé1 ; 46. Dd6+, Ra5 ; 47. Dç5+ suivi de 48. Dxç2, et si 45..., Db1 ; 46. Fé4, ç1=D ; 47. Fxb1, Dxb1 ; 48. Db8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1628
M. ZINAR (1977)

(Blancs : Rf7, Pd5, é4, g4, h2. Noirs : Ré5, Pa5, ç5, f5, h3.).

Si 1. g5?, f4!, *nulle.*

Après 1. Rf7! les Noirs ont cinq *réponses possibles qui se terminent* toutes par une enfilade.

A) 1..., a4 ; 2. d6, a3 ; 3. d7, a2 ; 4. d8=D, a1=D ; 5. Dh8+.

B) 1..., ç4 ; 2. d6, ç3 ; 3. d7, ç2 ; 4. d8=D, ç1=D ; 5. Dd5+, Rf4 ; 6. Dxf5+, Ré3 ; 7. Dg5+.

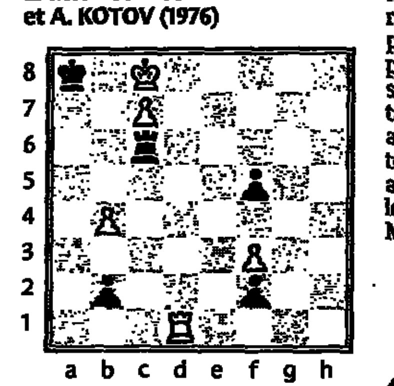
C) 1..., fxé4 ; 2. d6, é3 ; 3. d7, é2 ; 4. d8=D, é1=D ; 5. Dd6+, Rxé4 ; 6. Dé6+.

D) 1..., f4 ; 2. d6, f3 ; 3. d7, f2 ; 4. d8=D, f8=D ; 5. Dd5+, etc.

E) 1..., fxg4 ; 2. d6, g3 ; 3. d7, g2 ; 4. d8=D, g1=D ; 5. Dd5+, etc.

Et aussi une sixième variante après 1..., fxg4 ; 2. d6, g3 ; 3. d7, gxh2 ; 4. d8=D, h1=D ; 5. Dd6+, Rxé4 ; 6. Dç6+.

ÉTUDE N° 1629
L. MITROFANOV et A. KOTOV (1976)



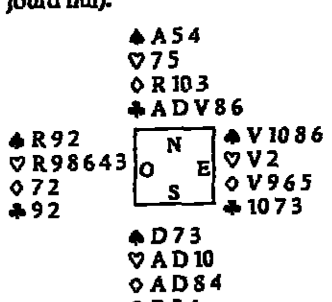
Blancs (5) : Rç8, Td1, Pb4, ç7, f3.
Noirs (5) : Ra8, Tç6, Pb2, f2, f5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1625

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

La réussite de ce chelem a contribué à la première victoire de la France au championnat d'Europe, à Bruxelles en 1935. *Le déclarant* était Pierre Albarran, et ses coéquipiers étaient *Broutin,* de Nexon, Rousset, Tulumaris et Vénizélos. Onze pays étaient présents (au lieu d'une trentaine aujourd'hui).



Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Albarran	X...	Nexon	Y...
1 SA	passe	3 ♣	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe
4 SA	passe	5 SA	passe
6 SA	passe	passe	passe

Ouest avait cru bon d'entamer *le 7 de Carreau alors qu'on* risquait moins de livrer une levée à Trèfle où la couleur de Nord avait été implicitement soutenue. Albarran a pris *le* 9 de Carreau d'Est avec la Dame de Carreau et a joué les cinq Trèfles du mort. Sur les deux derniers Trèfles, Est a défaussé un Cœur et un Carreau. *Comment Albarran a-t-il joué* pour gagner ce *PETIT CHELEM A* SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Ecoutons Albarran : « La défausse d'un Carreau et d'un Cœur par Est me fit comprendre qu'Est avait conservé quatre Piques (en croyant que j'en avais quatre) ; d'après les défausses d'Ouest, j'ai pu localiser à peu près certainement *les deux Rois en Ouest.* Après mon quatrième Carreau, la situation était :

♠ R 9 ♡ R 9 — ♠ A 5 ♡ 7 5 / ♠ D 7 ♡ A D

» Je tirai l'As de Cœur au cas où le Roi serait resté seul, puis la Dame de Cœur. Ouest prit et fut obligé de jouer Pique. »

A cette époque, les squeezes « avec rendement de main » n'avaient déjà plus beaucoup de secrets pour les grands champions...

PLUS DURE SERA LA CHUTE

Certains joueurs ne veulent pas faire d'ouvertures de barrage car elles ne font que barrer le partenaire. C'est une erreur : les barrages sont toujours très gênants pour les adversaires, alors que le partenaire sait à peu près à quoi s'en tenir. Voici un exemple spectaculaire où un des adversaires avait trop de jeu pour ne pas intervenir. La donne a été distribuée au Festival de la Costa Brava, dans le tournoi par paires de l'Hôtel Monterrey, à Lloret de Mar.

♠ V 9 8 7
♡ A V 5 3
◇ A
♣ A 9 6 3

♠ A R D 4
♡ 9 8 2
◇ 9
♣ R D 10 8 4

♠ 10
♡ R 7
◇ R 10 7 6 5 4 3 2
♣ V 5

♠ 6 5 3 2
♡ D 10 6 4
◇ D V 8
♣ 7 2

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Schinasi	X...	H. Sch'si	Y...
–	–	4 ◇	passe
passe	contre	passe	4 ♡
contre	passe	passe	4 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 9 de Carreau, *comment le coup a-t-il pu se dérouler* pour que le déclarant perde 2 000 points (7 levées de chute) au contrat de QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

En Est, Helsa Schinasi a évidemment ouvert de « 4 Carreaux » avec sa couleur huitième sans force à côté. En Nord, il était normal de réveiller les enchères en « contrant ». La sagesse de Sud aurait été de passer, mais (avec la certitude que Nord aurait quatre Cœurs et en tout cas au moins quatre Piques) il a déclaré « 4 Cœurs » et a cru bon, ensuite, de dire « 4 Piques » quand il a été contré...

Philippe Brugnon

هكذا من الاصل

Pluie et douceur

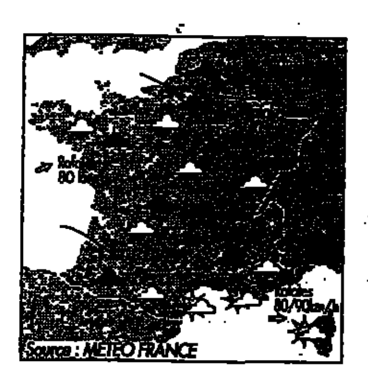
UNE NOUVELLE PERTURBATION abordera l'ouest du pays samedi mati n et ne s'évacuera vers le sud que dimanche après-midi. Le matin, sur les régions au nord de la Seine jusqu'à l'Ile-de-France et à l'Alsace, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Sur le Nord-Pas-de-Calais et près des côtes, quelques averses sont possibles. Le vent de sud-ouest soufflera à 80 km/h en rafales près des côtes. De la Basse Normandie au nord de la région Centre, le temps sera gris et humide avec quelques gouttes.

De la Bretagne à la Bourgogne jusqu'à la Franche-Comté et au nord de la région Rhône-Alpes, il pleuvra modérément avec de la neige au-dessus de 1800 mètres sur le relief. Du nord de l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Savoie, le ciel sera couvert, avec quelques pluies et quelques flocons en montagne. Du sud de l'Aquitaine aux Pyrénées jusqu'à la basse vallée du Rhône, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera voilé, mais l'impression sera agréable. En Corse, il fera beau. Le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h entre la Corse et le continent.

L'après-midi, le temps restera maussade sur l'ensemble du pays. La pluie gagnera les régions plus au nord, de l'Ile de France au Nord-Pas-de-Calais jusqu'à l'Alsace-Lorraine. Le vent de sud-ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur ces régions. Les pluies persisteront de la Bretagne aux régions est. Il neigera sur les Alpes du Nord à moyenne altitude. Du Poitou-Charentes au Massif Central le temps sera gris et humide avec quelques pluies faibles éparses. Du sud de l'Aquitaine à la région Midi-Pyrénées jusqu'à la basse vallée du Rhône, le soleil fera quelques apparitions. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, le soleil brillera largement. Le vent de sud-ouest soufflera à 80 km/h en rafales près des côtes.

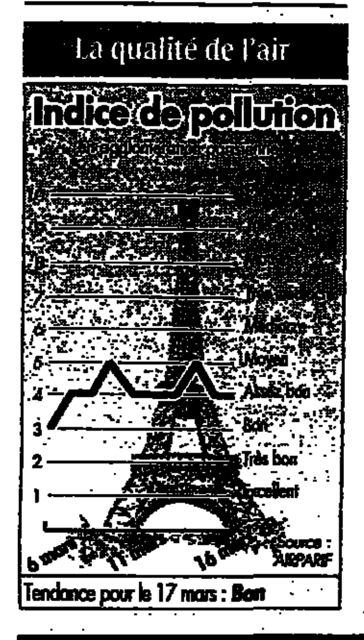
Les températures matinales iront de 5 à 7 degrés au nord et à l'extrême sud, jusqu'à 8 à 10 degrés sur les régions ouest et centre. L'après-midi, le thermomètre marquera 10 à 13 degrés au nord et 14 à 18 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

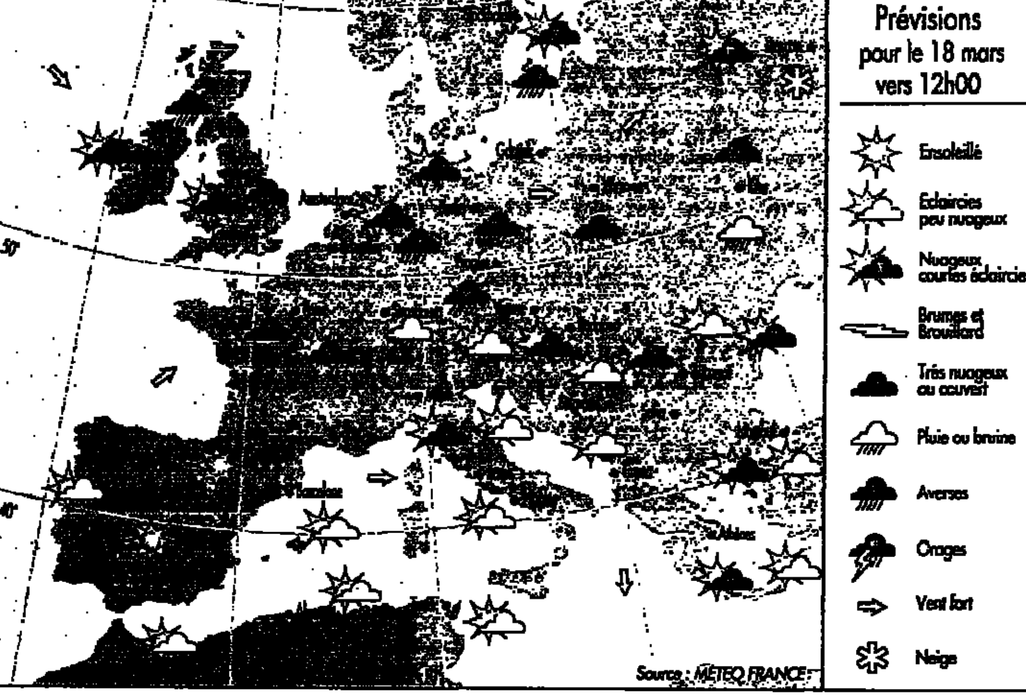


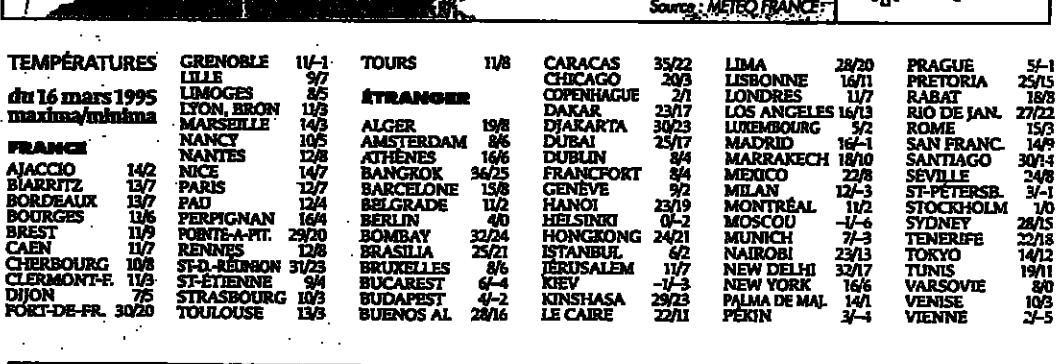
Prévisions pour le 18 mars vers 12h00

La qualité de l'air



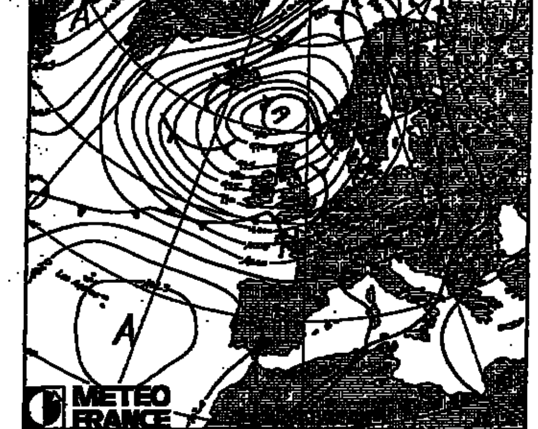
Tendance pour le 17 mars : Bon





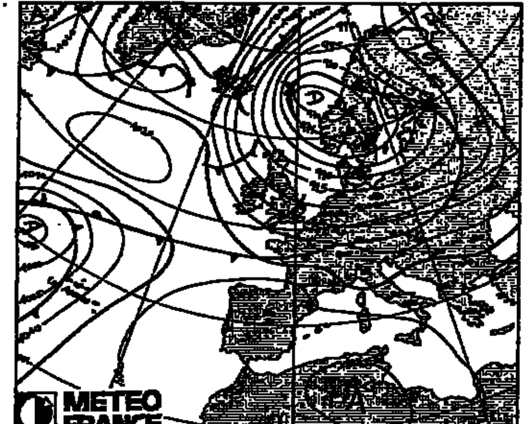
TEMPÉRATURES du 16 mars 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/2
BIARRITZ	13/7
BORDEAUX	13/7
BOURGES	13/6
BREST	11/9
CAEN	11/7
CHERBOURG	10/8
CLERMONT-F.	11/3
DIJON	7/5
FORT-DE-FR.	30/20
GRENOBLE	11/-1
LILLE	9/7
LIMOGES	8/5
LYON, BRON	11/3
MARSEILLE	14/3
NANCY	10/5
NANTES	12/8
NICE	14/7
PARIS	12/7
PAU	12/4
PERPIGNAN	16/4
POINTE-A-PIT.	29/20
RENNES	12/8
ST-D.-RÉUNION	31/23
ST-ÉTIENNE	9/4
STRASBOURG	10/3
TOULOUSE	13/3
TOURS	11/8
ÉTRANGER	
ALGER	19/8
AMSTERDAM	8/6
ATHÈNES	16/6
BANGKOK	36/25
BARCELONE	15/8
BELGRADE	11/2
BERLIN	4/0
BOMBAY	32/24
BRASILIA	25/21
BRUXELLES	8/6
BUCAREST	6/-4
BUDAPEST	4/-2
BUENOS AI.	28/16
CARACAS	35/22
CHICAGO	20/3
COPENHAGUE	2/1
DAKAR	23/17
DJAKARTA	30/23
DUBAI	25/17
DUBLIN	8/4
FRANCFORT	8/4
GENÈVE	9/2
HANOI	23/19
HELSINKI	0/-2
HONGKONG	24/21
ISTANBUL	6/2
JÉRUSALEM	11/7
KIEV	-1/-3
KINSHASA	29/23
LE CAIRE	22/11
LIMA	28/20
LISBONNE	16/11
LONDRES	11/7
LOS ANGELES	16/13
LUXEMBOURG	5/2
MADRID	16/-1
MARRAKECH	18/10
MEXICO	22/8
MILAN	12/-3
MONTRÉAL	11/2
MOSCOU	-1/-6
MUNICH	7/-3
NAIROBI	23/13
NEW DELHI	32/17
NEW YORK	16/6
PALMA DE MAJ.	14/1
PÉKIN	3/-4
PRAGUE	5/-1
PRETORIA	25/15
RABAT	18/8
RIO DE JAN.	27/22
ROME	15/3
SAN FRANC.	14/9
SANTIAGO	30/14
SÉVILLE	24/8
ST-PÉTERSB.	3/-1
STOCKHOLM	1/0
SYDNEY	28/15
TENERIFE	22/18
TOKYO	14/12
TUNIS	19/11
VARSOVIE	8/0
VENISE	10/3
VIENNE	2/-5





Situation le 17 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 19 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

La sécurité collective

UN COMMUNIQUÉ nous apprend que M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, a soumis à l'approbation du conseil des ministres *« une note que le gouvernement français compte adresser aux gouvernements des Nations unies pour leur proposer, en vue de renforcer la solidité et l'efficacité de l'organisation internationale, des amendements au plan de Dumbarton-Oaks, modifié à Yalta »*. Le texte de ces propositions sera publié plus tard. Mais il est déjà possible, en tenant compte de certaines déclarations, notamment celles que le ministre de l'information a faites hier, d'en donner un aperçu.

Le gouvernement, comme le peuple français, demeure favorable à la sécurité collective, but poursuivi depuis vingt-cinq ans, et dont il faut reconnaître qu'il est difficile à atteindre. En conséquence, il ne peut qu'approuver toute solution constructive qui permettra d'en approcher, sinon d'y parvenir. Le plan de Dumbarton-Oaks constitue une tentative dans ce sens : en l'état actuel des choses, il ne semble pas facile de lui en substituer un autre, mais on pense – et non pas seulement en France – qu'on pourrait l'améliorer.

La sécurité collective, comme l'a remarqué M. Teitgen, suppose que tous les conflits relèvent d'une autorité internationale toujours en mesure de prendre une décision et de l'imposer. Tel n'est pas le cas dans le plan prévu, d'après lequel nombre de conflits resteraient sans solution ; la clause exigeant l'unanimité des grandes puissances au conseil de sécurité empêcherait en effet le règlement de tout litige dès que le veto d'une seul puissance s'exercerait. Cette clause sera-t-elle modifiée ? C'est peu probable, s'il est vrai que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS tiennent à la conserver.

(18-19 mars 1945.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 16 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe-d'Huez : 210-450 ; Alpe-du-Grand-Serre : 100-250 ; Auris-en-Oisans : n.c. ; Autrans : 70-150 ; Chamrousse : 180-220 ; Le Collet-d'Allevard : 110-250 ; Les Deux-Alpes : 120-400 ; Lans-en-Vercors : 80-110 ; Méaudre : 40-130 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-215 ; Les Sept-Laux : 80-260 ; Villard-de-Lans : 90-180.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : n.c. ; Les Carroz-d'Araches : 102-350 ; Chamonix : 90-607 ; Châtel : 70-450 ; La Clusaz : 70-460 ; Combloux : 70-290 ; Les Contamines-Montjoie : 55-370 ; Flaine : 180-370 ; Les Gets : 100-300 ; Le Grand-Bornand : 60-300 ; Les Houches : 50-244 ; Megève : 110-325 ; Morillon : 05-320 ; Morzine-Avoriaz : 50-370 ; Praz-de-Lys-Sommand : 210-290 ; Praz-sur-Arly : 130-350 ; Saint-Gervais : 125-200 ; Samoëns : 50-320 ; Thollon-Les Mémises : 230-230.

SAVOIE

Les Aillons : 35-280 ; Les Arcs : 190-440 ; Arèches-Beaufort : 90-390 ; Aussois : 80-150 ; Bessans : n.c. ; Bonneval-sur-Arc : 155-390 ; Le Corbier : 130-245 ; Courchevel : 75-336 ; La Tania : 110-345 ; Crest-Voland-Cohennoz : 120-200 ; Flumet : n.c. ; Les Karellis : 190-320 ; Les Menuires : 120-320 ; Saint-Martin-de-Belleville : 80-320 ; Méribel : 110-355 ; La Norma : 110-265 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 110-260 ; Peisey-Vallandry : 180-240 ; La Plagne : 230-425 ; Pralognan-la-Vanoise : 140-260 ; La Rosière 1850 : 205-400 ; Saint-François-Longchamp : 200-350 ; Les Saisies : n.c. ; Tignes : 223-300 ; La Toussuire : 150-250 ; Val-Cenis : 70-190 ; Valfréjus : 90-210 ; Val-d'Isère : 190-400 ; Valloire : 100-340 ; Valmeinier : 100-340 ; Valmorel : 135-330 ; Val-Thorens : 210-370.

ALPES-DU-SUD

Auron : 40-80 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 30-175 ; Isola 2000 : 65-95 ; Montgenèvre : 150-210 ; Orcières-Merlette : 140-330 ; Les Orres : 120-190 ; Pra-Loup : 50-125 ; Puy-Saint-Vincent : 50-180 ; Le Sauze-Super-Sauze : n.c. ; Serre-Chevalier : 30-175 ; Super-Dévoluy : 70-170 ; Valberg : 30-50 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 80-160 ; Val-d'Allos-La Foux : 140-250 ; Risoul : 130-150 ; Vars : 120-150.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 20-80 ; Cauterets-Lys : 160-280 ; Font-Romeu : 15-60 ; Gourette : 35-200 ; Luchon-Superbagnères : 40-120 ; Luz-Ardiden : 120-170 ; Peyragudes : 70-100 ; Piau-Engaly : 100-120 ; Saint-Lary-Soulan : 60-110.

AUVERGNE

Besse-Super-Besse : 40-140 ; Super-Lioran : 30-150.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 15-150 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 80-160 ; Les Rousses : 30-150.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-60 ; La Bresse-Hohneck : 40-80 ; Gérardmer : 40-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-65 ; Ventron : 40-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays. Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

PARIS EN VISITE

Dimanche 19 mars

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition « Carthage » (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SULLY** et la place des Vosges (37 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **INVALIDES** : la salle orientale et le musée des plans-reliefs (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, grille principale côté esplanade (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cluny-La Sorbonne côté Thermes (Europ explo).

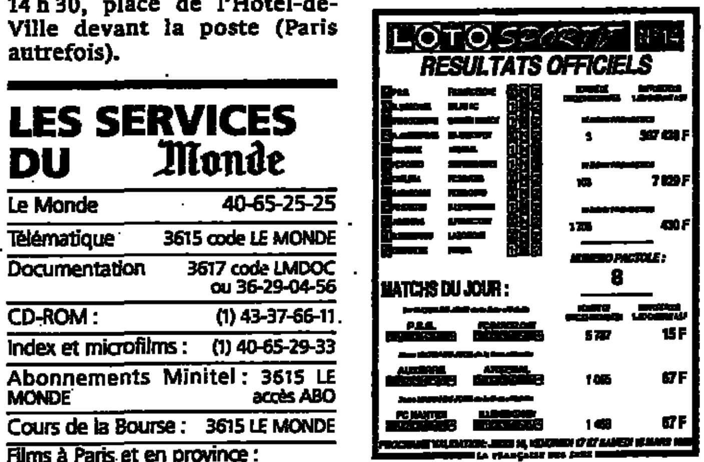
■ **LE 9e ARRONDISSEMENT**, un quartier romantique (40 F), 14 h 30, à l'angle du boulevard Montmartre et de la rue Drouot (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (40 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** à l'Institut (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : (1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Le trafic aérien est pratiquement paralysé sur l'aéroport de Khabarovsk, le plus important de l'Extrême-Orient russe, en raison d'une pénurie de kérosène. Les autorités aéroportuaires n'ont en effet plus les moyens de s'approvisionner en carburant. Seuls les vols internationaux et ceux à destination de Moscou sont assurés. – *(Tass, AFP.)*

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE.** Après une troisième année d'exploitation médiocre, le paquebot à voiles *Club-Med-II*, un cinq-mâts de 187 mètres, a quitté mardi 14 mars, la Nouvelle-Calédonie, où il était basé, pour la Polynésie française. Au cours des six derniers mois, la baisse des clients étrangers a atteint 40 %, et le taux de remplissage n'a été que de 42 %. Devant ces faibles résultats, le Club Méditerranée a obtenu du ministère des finances de réduire son temps de séjour annuel en Nouvelle-Calédonie à trois mois. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** A partir du 1er avril tous les Boeing-747 de Japan Airlines à destination de l'Australie se couvriront de fleurs d'hibiscus géantes et d'oiseaux tropicaux. La décoration intérieure des appareils – moquette couleur des mers du Sud et housses de sièges imitant le rotin –, et les boissons servies à bord tenteront de donner un avant-goût des tropiques aux passagers. La compagnie japonaise avait lancé cette opération en juin dernier sur les lignes desservant Hawaï.

MUSIQUE Né en 1874, mort en 1951, Arnold Schoenberg se retrouve au-devant de la scène sans le prétexte du moindre anniversaire. Le Festival d'automne à Paris, le Festival de Salzbourg en Autriche, plusieurs Opéras en Europe, se tournent vers cet artiste dérangeant, alors qu'un peu partout s'installent des musiques lisses. ● *COUP D'ENVOI.* Robert Lepage, enfant doué du théâtre canadien, a signé au Grand Théâtre de Genève sa première mise en scène lyrique : *Erwartung* de Schoenberg, couplé avec *Le Château de Barbe-Bleue* de Bartok (la dernière a eu lieu le 14 mars). ● ÉCHOS. Simultanément ou presque, *Erwartung* apparaît à l'Opéra d'Amsterdam dans un décor du plasticien Iannis Kounellis, l'une des têtes de proue de l'arte povera italien, au sein d'une soirée consacrée au Schoenberg expressionniste. En attendant deux productions de *Moïse et Aaron*...

Dans « Erwartung », Schoenberg transfigure la femme

Séance de psychanalyse en temps réel ou rituel de conjuration archaïque, le monodrame du « père du dodécaphonisme » donne lieu à toutes les interprétations. Mais le chef-d'œuvre garde son secret

ERWARTUNG, DIE GLÜCKLICHE HAND, VON HEUTE AUF MORGEN, de Schoenberg. Pierre Audi (mise en scène), Iannis Kounellis (scénographie), Jean Kalman (lumières), Isolde Elchlepp, Miranda van Kralingen (sopranos) David Wilson-Johnson (baryton), Thomas Young (ténor), Min Tanaka (chorégraphie), Valérie Valentine (rôle dansé), Ensemble vocal, Orchestre de la Résidence de La Haye, Oliver Knussen (direction). Les 19, 22, 25, 28 et 30 mars, Opéra néerlandais, tél. : 19-31-20-6255-455.

Une femme s'enfonce dans la forêt à la recherche de son amant. Elle le retrouve assassiné auprès d'une maison. Aurait-elle une rivale ? Serait-ce elle qui a tué ? Est-elle folle, hallucinée ? A la fin, la femme dit, s'adressant peut-être à elle-même : *« Es-tu là ? J'ai cherché. »* Onomatopées, phrases hachées, phases de douleur à son amplitude maximale, l'orchestration de Schoenberg donne à entendre le sous-entendu des paroles, tressaille à leur violence ou leur émission incertaine comme un *« oscillogramme de l'âme »*. Le monologue se tait au bout de trente minutes. Affaire rudement menée. La séance de psychanalyse durait une heure chez le docteur Freud.



D.R.



Autoportrait de Schoenberg (à gauche) et Rebecca Blankenship à Genève (à droite).

Associer *Erwartung* à un travail psychanalytique ne vient pas seulement d'une coïncidence de lieu (comme Sigmund F., Arnold S. était viennois) ni de date. Cette œuvre du refoulement vaincu dans l'incandescence des pulsions sexuelles fut composée en 1909, quatre ans après les *Trois essais sur la théorie de la sexualité*. Cette histoire à trois racontée par une seule voix rappelle de très près celle dont Schoenberg souffrit en 1908. Le jeune Richard Gerstl avait donné des cours de peinture au musicien et à sa femme Mathilde. Devenue sa maîtresse, Mathilde s'était enfuie avec l'artiste avant de regagner sa famille. Lié par un fort lien amical et filial à Schoenberg, Gerstl s'était suicidé.

Erwartung pratique donc l'inversion des rôles. C'est la femme que l'on trompe, c'est elle qui hurle sa jalousie. C'est à elle aussi que Schoenberg délègue le meurtre symbolique de l'amant, acte qu'il a peut-être souhaité en secret sans pouvoir le perpétrer mais qui, renversé en suicide, n'a jamais cessé de lui causer une lourde culpabilité. A la fois coupable et humiliée, la femme devient, avec tous les excès de cette *« hystérie »* que l'on croyait à l'époque propre au sexe faible, l'instrument du défoulement de pulsions contradictoires, celles que Schoenberg n'osa probablement pas s'avouer.

Robert Lepage s'est retrouvé confronté, pour sa première mise en scène d'opéra (créée au Canada, passée par Edimbourg) à cet obscur jeu de substitutions. Il a fait de la femme le miroir des fantasmes des hommes – de l'homme-Schoenberg –, fantasmes auxquels elle succombe. Rebecca Blankenship chante (d'une voix trop aigre pour cet emploi) dans un asile, en camisole de force. Lourd appareil psychiatrique pour cerner l'indicible ! Mais l'une des trouvailles de Lepage est d'avoir supprimé la forêt traditionnelle et d'avoir projeté sur la robe blanche de la femme emmurée l'ombre des branches et des feuilles : la forêt, c'est elle.

FUSION AMOUREUSE

L'autre procédé stupéfiant de cette mise en scène (on retrouve des effets utilisés par Lepage dans son travail pour le théâtre) est l'illusion que les plans basculent, la paroi de la cellule devenant un chemin sur lequel le psychanalyste – rôle muet – se faufile en rampant. Au total, cette *« femme transfigurée »* par le jeune Canadien laisse bien entendre en sourdine tout ce que l'austère professeur Schoenberg attendait d'une fusion amoureuse avec l'autre sexe malgré la certitude désespérée que la perte était inéluctable. Déjà, en 1899, le sextuor de *La Nuit transfigurée* s'inspirait d'un poème de Richard Dehmel. Dialogue passionné entre mari et femme. Mais cette dernière avoue qu'elle attend l'enfant d'un autre.

Et voici encore *Erwartung*, cette fois à l'Opéra néerlandais. L'anecdote psychologique n'a plus cours, la représentation abandonne tout principe narratif, le dispositif scénique est unique. Dans un temps exigu du monologue, le visuel s'interdit la rhétorique. La forêt ? Elle est débarrassée des ombres symboliques. D'immenses troncs d'arbres émondés sont suspendus aux cintres par de gros cordages de bateau. Ils ne sont pas au contact du sol. Certains ont le tronc en bas, d'autres sont pendus par les pieds. La lune est remplacée par ces lampes de bureau chères à Jean Kalman (homme des lumières quasi attitré d'Amsterdam). Elles inscrivent des ronds lumineux sur le sol, lunes à l'horizontale. On ne sait pas pourquoi ces arbres coupés (forêt martyrisée ? bois de cerfs sacrifiés ?) disparaissent par instants derrière un écran blanc. Mais cette blancheur est barrée par un tronc, horizontal cette fois, pathétique comme un cadavre desséché. La femme est seule (Isoldé Elchlepp a une voix de chaux vive). Elle est revêtue d'une tunique sans âge, sa coiffure vaguement orientale, ses geste rares, allusifs. L'impression est celui d'un rituel stéréotypé par la gravité des enjeux, rendu plus archaïque par cet environnement de nature tronçonnée. C'est la nature, ici, qui est assassinée.

Pierre Audi (metteur en scène et patron de l'Opéra néerlandais) a bien senti que si Schoenberg avait beaucoup dit dans *Erwartung*, ses tâtonnements dans la nuit de la jalousie, ses apaisements et ses cris n'avaient qu'un théâtre : la fosse orchestrale. Le chant n'est guère plus que le témoin de cette agitation souterraine – image matérielle de l'inconscient. Contrairement aux gesticulations de la femme chez Lepage, la chanteuse est ici utilisée pour le seul pouvoir de sa voix. De l'art pauvre, comme sont magnifiques et fauchés les arbres suspendus de Kounellis.

Anne Rey

La résurrection du Docteur S.

● **WILSON.** Des scènes lyriques et des festivals internationaux programment des œuvres majeures de Schoenberg jusqu'à la fin de la saison prochaine. Le 24 août 1995, le Festival de Salzbourg accueille pour trois représentations Jessye Norman dans *Erwartung* et *Le Château de Barbe-Bleue* de Bartok. La mise en scène est de Robert Wilson ; l'Orchestre philharmonique de Vienne est dirigé par Christoph von Dohnanyi.

● **BOULEZ.** Le même Dohnanyi dirige cinq représentations de *Moïse et Aaron*, à partir du 8 novembre au Châtelet à Paris, dans une mise en scène de l'Allemand Wernicke. *Moïse et Aaron* toujours, mais dirigé cette fois par Pierre Boulez et monté par Peter Stein, entre en octobre 1995 à l'Opéra d'Amsterdam (10 représentations), avant d'être repris à Salzbourg en août 1996.

● **ABBADO, GIELEN.** Le Festival d'Automne, qui n'est pas étranger à la production du *Moïse* au Châtelet, prépare depuis trois ans une grande rétrospective Schoenberg. 7 novembre 1995: *Le Survivant de Varsovie*, direction Claudio Abbado. 10 novembre : *Von Heute auf Morgen*, direction Pierre Boulez. 21 novembre : *L'Echelle de Jacob* et *La Main heureuse*, direction Michael Gielen. Le 25 du même mois arrive au Châtelet un spectacle créé le 4, à La Monnaie de Bruxelles : *Erwartung* mis en scène par Michael Grüber, direction Pappano ; *La Nuit transfigurée*, chorégraphiée par Anne Teresa de Keersmaker. On attend de Grüber, pour la même soirée, des images animées pour *La Musique d'accompagnement pour une scène de film op. 34*, l'œuvre n'ayant jamais trouvé jusqu'alors de cinéaste à sa mesure.

● **À LIRE.** La biographie du musicien par Hans Heinz Stuckenschmidt complétée par l'étude de l'oeuvre par Alain Poirier (Fayard). *Aimer Schoenberg*, par Olivier Revault d'Allonnes et *Le Journal de Berlin* du compositeur lui-même (Christian Bourgois). Les éditions genevoises Contrechamps préparent la réédition de la correspondance de Schoenberg avec le peintre Wassily Kandinsky, augmentée des échanges épistolaires avec le pianiste Ferrucio Busoni.

Un théâtre de la pensée et du militantisme

SCHOENBERG a toujours fait peur. Ses proches craignaient son *intransigeance théorique, la rigueur de sa morale. Post mortem*, les griefs sont devenus idéologiques. Schoenberg aurait commis le péché irrémédiable de livrer la musique à l'abstraction et à la cérébralité. A la suite de Schoenberg et de ses élèves Berg et Webern, les sériels allaient symboliser aux yeux de leurs détracteurs le *« courant dominant »* de la musique contemporaine jusqu'à ce que les inconditionnels de la tonalité et de la mélodie mettent fin à leur « dictature ».

Schoenberg, il est vrai, avait le premier appliqué dans ses compositions le système de l'atonalité libre et celui de la *dispersion motivique*, l'architecture thématique laissant place à ses structures appuyées sur l'agencement des timbres, volontairement fluctuantes, asymétriques, presque impossibles à mémoriser par la simple audition, analysables seulement sur le papier. On peut penser en écoutant *Erwartung*, ou les deux derniers mouvements (chantés) du *Deuxième Quatuor*, que l'auteur eut dans cette aventure besoin des « béquilles » d'un texte poétique (garant de linéarité narrative) non sans se lancer simultanément dans des pages de musique pure composées avec les douze sons chromatiques non hiérarchisés, sans polarités thématiques, et donnant lieu à la plus extrême parcellisation des timbres (*Pièces pour orchestre op. 16*). Pourtant, un cycle comme *Le Pierrot lunaire op. 21* ou les *Six Petites Pièces pour clavier op. 19* (1911-1912) montre que le musicien n'en restait pas moins tributaire de son environnement expressionniste – il fut, en tant que peintre, membre du *Blaue Reiter* – et restait attaché à la riche palette coloriste du fauvisme germanique.

Dès 1932, il rompait radicalement avec la concision désincarnée de *La Main heureuse* (drame pour baryton, douze choristes, deux rôles mimés et projections lumineuses écrit entre 1910 et 1918 en sympathie avec les visées théoriques du traité *Du spirituel dans l'art* de Wassily Kandinsky). Il composait alors, sur un livret de sa seconde épouse, Gertrud, une pièce vaudevillesque *Von Heute auf Morgen*, « opéra d'actualité » dans l'esprit du théâtre de boulevard français. Il n'y craint pas les allusions aux rythmes valsés, emploie des formes mélodiques closes (le canon) et les entrecoupe de récitatifs en bonne et due forme, fussent-ils d'une brutale atonalité. Dans une oeuvre aussi exigeante que l'opéra biblique *Moïse et Aaron*, la scène du Veau d'or du deuxième acte fait de même appel aux procédés les plus éculés du grand opéra, style péplum. Il est vrai que la scène est censée montrer le triomphe de la matière sur la pensée.

SUJET INAVOUABLE

Car Schoenberg semble n'avoir jamais écrit une ligne qui n'ait un sens à ses yeux. Si on l'a mal compris, c'est que ce sens se cachait au cœur même de la musique et qu'il en a toujours caché les clefs. *« La musique est en cela admirable qu'on peut tout dire, de sorte que l'initié puisse tout comprendre mais en préservant ses propres secrets qu'on ne souhaite ni s'avouer ni divulger »*, écrivait Schoenberg dans son *Journal de Berlin*, en janvier 1912. Les secrets qu'on ne veut pas s'avouer ? Ceux d'*Erwartung*, on l'a vu. Ceux qu'on n'aimerait pas voir divulguer ? On pense au sujet presque inavouable de *La Main heureuse*, la solitude de l'artiste, tribut payé à sa nature d'élite incomprise des masses travailleuses : jamais musique ne fut aussi concassée, insaisissable et rugueuse, jamais oeuvre scénique plus absconse. Rappelons que Schoenberg avait refusé d'enseigner au Bauhaus, peut-être en raison de sa brouille avec Kandinsky, mais sans doute aussi pour ne pas se mêler aux artisans et au monde corrompu de l'industrie.

Surtout, ce Viennois dit « abstrait » concevait son art sous forme d'oppositions excessivement concrètes et radicales. Avant sa conversion au judaïsme, à Paris, en 1933, il met en chantier l'opéra biblique *Moïse et Aaron* et en fait une parabole sur la matière (symbolisée par Aaron, rôle chanté) et la spiritualité (incarnée par Moïse, rôle parlé). Le troisième acte est resté inachevé. Comme si, au-delà de la sensualité du chant et du militantisme prophétique de la parole, seul le silence s'approchait par sa pureté de l'image divine, par essence non représentable.

A. Ry.

Adorno et l'intellectualisme de la musique atonale

« La musique d'aujourd'hui naîtrait du cerveau, non du cœur ou de l'oreille ; elle ne serait pas imaginée dans sa sonorité mais calculée sur le papier. L'indigence de ces phrases saute aux yeux. On argumente comme si l'idiome sonore des derniers trois cent cinquante ans était « nature » et qu'on outrageât la nature en dépassant ce qui était devenu habitude. (...) Prétendre donc que les œuvres importantes de la musique nouvelle sont issues de l'intellect, c'est-à-dire moins imaginées de façon sensible que celles de la musique traditionnelle, c'est simplement projeter sur elles son incompréhension. La richesse de timbres chez Schoenberg et chez Berg est toujours plus grande, lorsque c'est nécessaire, comme dans la formation de chambre du* Pierrot lunaire *ou dans l'orchestre de* Lulu, *que dans les fastes sonores des impressionnistes. » **(Teodor W. Adorno, *Philosophie de la nouvelle musique*, Gallimard-NRF, 1962.)**

هكذا من الاصل

Trois Salons pour un événement « multiculturel » à la porte de Versailles

Texte, son et image sont associés grâce au jumelage du Salon du livre avec Saga et Musicora

Pour la deuxième année consécutive, trois Salons se tiennent simultanément, du vendredi 17 au mercredi 22 mars, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Le Salon du livre accueille plus de 1 000 éditeurs et 800 auteurs. Le jumelage avec Saga, la vitrine de l'édition d'art, et Musicora, le rendez-vous des mélomanes, est présenté comme une occasion originale de proposer au public un Salon « multiculturel »

EN APPARENCE du moins, tout est rentré dans l'ordre. Après la grogne et le mécontentement qui avaient marqué, l'an dernier, son installation porte de Versailles, le Salon du livre, pour sa quinzième édition, s'annonce sous des auspices sereins *(voir le programme dans « Le Monde des livres » du 17 mars)*. Plus de controverse sur le lieu de la manifestation. Les éditeurs ont définitivement fait leur deuil des fastes du Grand Palais.

Mais, surtout, les plus réfractaires au Parc des expositions se sont rendus à l'évidence : le public de la Porte de Versailles n'est pas resté, comme ils le craignaient, *« étranger aux livres et à leurs auteurs »*. Le nombre total de visiteurs a contribué à gommer les dernières réticences : 190 000 entrées pour les quatre Salons qui se tenaient conjointement en 1994 – le Salon du livre, donc ; le déjà classique rendez-vous des mélomanes, Musicora ; Saga, consacré à l'estampe et aux arts graphiques ; et aussi Découvertes, sur les nouvelles tendances de la création contemporaine.

Tous ceux qui n'étaient pas de la fête l'an dernier, ou qui n'y étaient que symboliquement présents, s'y sont ralliés aujourd'hui. Alors que Robert Laffont, Plon, Julliard et Orban faisaient stand commun en 1994, les marques du Groupe de la Cité s'étendent à elles seules en 1995 sur quelque 1 500 mètres carrés. Au total, la surface occupée par les éditeurs a augmenté de près de 30 %, ce qui est bien la preuve, pour le président du Syndicat de l'édition, Serge Eyrolles, que *« le bon sens est revenu »*.

TOUS LÀ, SAUF FLAMMARION

Pour soutenir la manifestation, la Ville de Paris a offert 300 panneaux d'affichage et le ministère de la culture a distribué 10 000 entrées gratuites ainsi que 4 000 bons d'achat de livres utilisables sur chaque stand du Salon. Bref, tous les éditeurs semblent d'accord : les conditions sont idéales pour *« confirmer »* et *« consolider »* les résultats de l'année dernière.

Tous, sauf un, Flammarion, qui, se refusant à *« suivre le troupeau »*, persiste à bouder la Porte de Versailles. Le PDG de la maison, Charles-Henri Flammarion, souligne que le nombre total d'entrées au seul Salon du livre 1994 (environ 134 000) était en recul de 11 % par rapport à 1993 et que, sur ce nombre, on n'enregistrait que 31 300 entrées payantes. Un score *« dérisoire pour une agglomération de 10 millions d'habitants »*, remarque l'éditeur, qui évoque les temps glorieux où le Grand Palais enregistrait plus de 200 000 entrées pour le seul Salon du livre. A ses yeux, de tels chiffres trahiraient l'*« essoufflement »* d'une manifestation devenue *« décevante, routinière et ennuyeuse »*.

Même s'ils sont présents à la Porte de Versailles, un certain nombre d'éditeurs ne cachent pas, eux non plus, leurs interrogations sur la signification profonde d'un Salon qui, dans sa forme, n'a guère évolué depuis sa création, en 1981. Pourquoi, demande Jean-François Lamunière, PDG de Payot, ne pas transformer en biennale cette manifestation lourde et coûteuse ? D'autres, comme Marc Parent, directeur de Taschen France, suggèrent (dans un article publié dans *Livres-Hebdo* du 3 mars) de transformer cette *« vitrine éphémère »* en une *« véritable foire professionnelle stimulante ouverte exclusivement aux éditeurs, aux libraires et aux professionnels du livre »* – comme le sont, en Europe, les foires de Francfort, Londres ou Bologne. A cela, les éditeurs attachés au Salon rétorquent avec Jérôme Lindon, PDG des Éditions de Minuit, qu'ils n'y vont *« de toute façon pas pour vendre »* mais qu'ils ont, *« vis-à-vis du public et des générations suivantes »*, le *« devoir d'y participer »*.

En revanche, les éditeurs réfutent d'une seule voix l'analyse selon laquelle une logique purement commerciale aurait présidé au jumelage du Salon du livre avec Saga et Musicora. *« Il y a une convergence implicite entre ces trois Salons*, explique l'un d'eux. *Et pourquoi, de même qu'il existe des magasins multimédias, ne pourrait-on proposer des Salons multiculturels ? Le livre, les arts plastiques et la musique sont complémentaires. A chacun de faire son marché selon ses centres d'intérêt. »* Au ministère de la culture, le directeur du livre et de la lecture, Jean-Sébastien Dupuit, souligne même que l'on n'est peut-être *« qu'au début de ces complémentarités »*. *« Nous n'avons pas encore exploré tous les champs de collaboration du livre avec la production artistique en général,* remarque-t-il. *Pourquoi ne pas réfléchir, par exemple, à un mode d'association possible avec le théâtre ou la danse ? »*

En attendant, chacun espère que ce Salon sera aussi une occasion supplémentaire d'aborder les problèmes de fond de l'édition aujourd'hui. Car, pour un dossier en voie de résolution, la reprographie – le décret d'application de la loi visant à réglementer le « photocopillage » devrait être publié en avril –, combien restent en suspens ? La question des droits d'auteurs liés à la numérisation des œuvres n'est toujours pas réglée, tout comme celle d'un éventuel prêt payant en bibliothèque et l'épineux problème du plafonnement des remises aux collectivités, qui conditionne pourtant l'avenir de la librairie. En ce moment privilégié du calendrier électoral, les hommes politiques, que l'on attend nombreux Porte de Versailles, sauront-ils s'y montrer sensibles ?

Florence Noiville

Au rendez-vous des revues

Des plus sérieuses aux plus inattendues, des plus connues aux plus confidentielles, quatre cents revues de toutes disciplines s'exposent au Ve Salon de la revue, qui se tient cette année, pour la première fois, dans le cadre du Salon du livre, porte de Versailles. Vecteurs de la création et des idées, les revues constituent un univers éditorial à la fois dynamique et fragile, qui a enregistré, entre 1992 et 1995, autant de disparitions que de naissances. André Chabin, administrateur d'Ent'revues – l'association qui organise la manifestation –, espère profiter de cette occasion pour *« sensibiliser le public à la diversité de ces publications »* et montrer qu'elles constituent *« un maillon indispensable entre les auteurs et le monde de l'édition »*. Invitée d'honneur du Salon, l'Espagne, de son côté, présente simultanément une centaine de revues en langue espagnole.

COMMENTAIRE

L'EMPIRE DES LETTRES

Voulez-vous voir ce que vous n'aviez pas encore vu si totalement réussi, la mise en scène de l'idée française de culture ? A la porte de Versailles, cette conception s'exhibe dans sa splendide nudité et sa parfaite évidence. L'empire absolu de la littérature sur les autres arts est largement proclamé, au nom de l'adage national selon lequel ce qui se lit importe nécessairement plus que ce qui s'écoute et se regarde.

L'espace rectangulaire qui abrite le Salon du livre, Musicora et le Saga a été divisé en trois. Au centre et occupant dès l'entrée les deux tiers de la largeur, règne le livre, si nombreux, si puissant que, vers le fond, il s'étale sur toute la largeur, développant ses annexes informatiques et multimédiatiques.

Sur ses marges, réduites à des surfaces étroites, coincées contre les bords, refoulées vers les issues de secours et le bar, la musique et la gravure se contentent de ce que l'imprimé consent à leur abandonner. La signalétique fait écho à cette hiérarchie : la musique s'annonce en gris, l'estampe en orange citrouille et brun, mais le livre en rouge, un beau rouge royal et qui claque. Autres indices : la taille comparée des stands, si vastes au centre, et le décor, abondant et chic d'une part, presque absent de l'autre.

Il y a cependant des œuvres qui méritent quelque considération sur les côtés, chez les compositeurs et chez les peintres, chez les instrumentistes et chez les aquafortistes. Un salon qui accueille par exemple Goya et Picasso, Music et Bram Van Velde ne peut passer pour absolument dépourvu d'intérêt. Mais rien n'y fait.

La France est la France, qui n'enseigne pas l'histoire de l'art dans les collèges et tient l'initiation musicale pour une aimable faribole, occasion d'inoubliables chahuts. C'est bien simple, du reste : devant l'entrée du Salon du livre, il y a des plantes vertes dans des caisses tapissées de mousse. Devant les autres, il n'y en a pas.

Philippe Dagen

Musicora à l'unisson

PLUS DE QUATRE CENTS EXPOSANTS sont annoncés à Musicora – des institutions musicales, des luthiers, restaurateurs, antiquaires, éditeurs, importateurs d'instruments, de partitions et de disques venus de vingt et un pays (une fois encore, les mélomanes regretteront l'absence des multinationales du disque). Les stands et la programmation des concerts (plus d'une centaine) sont destinés aux amateurs de musique classique, de jazz et de musique extraeuropéenne. France-Musique sera une fois encore présente dans cette manifestation d'où elle retransmettra des concerts, des magazines et des débats.

L'Espagne sera bien sûr à l'honneur, à travers des récitals de guitare et de piano et un concert de jazz manouche. Une exposition consacrée à Crémone, ville d'art et de culture présentera quelques-uns des beaux violons de Guarnerius del Gesu. Le jazz ne sera pas oublié : chaque jour le Jazz Café proposera des concerts dans l'enceinte de Musicora, qui retrouvera le Théâtre des Champs-Elysées pour un mini-festival les 7, 8, 9 et 10 avril, à 20 heures. Une Nuit de la voix, une Nuit des anches et une Nuit des clés-*Télérama* encadreront un concert de l'Orchestre Poitou-Charentes.

A. Lo.

★ Musicora, Parc des expositions, porte de Versailles, hall 1. Du 17 au 22 mars. De 10 heures à 19 heures. Le 21 mars, de 10 heures à 22 heures. Le 22, de 10 heures à 16 h 30. 30F, prix donnant droit à une entrée gratuite – dans la limite des places disponibles – à l'un des concerts donnés au Théâtre des Champs-Elysées. Places à retirer au Kiosque de Musicora. A partir du 23 mars, envoyer vos demandes au TCE, billeterie, 15, avenue Montaigne, Paris (8e).

L'impressionnante galaxie de Thierry Mugler

Plus qu'un défilé, c'est une « superproduction » qui a marqué les vingt ans de carrière du créateur

AUX RYTHMES de *Sex Machine*, James Brown a surgi d'une étoile géante. Au milieu, sur le podium, Naomi Campbell jette des charmes, bikini de velours, corps de résille brodée de paillettes panthère. Autour d'elle, c'est New York à Copacabana, Paris qui flambe de joie et de folie : crinolines de perles, sirènes brodées de cristaux ciel, trucs en plumes et robots dorés... De Teppi Hedren à Jerry Hall, en passant par Claudia Schiffer, soixante-quinze mannequins et stars réunis pour le plus spectaculaire show de l'hiver 1995-1996. Il est signé Thierry Mugler, qui a fêté jeudi 16 mars au Cirque d'Hiver ses vingt ans de création. Suspendus dans un décor à trois dimensions, des gogo dancers se déhanchent en string de diamants, alors qu'une pluie de pétales de roses inonde les mille deux cents invités.

COLLECTIONS

Les voilà figurants malgré eux d'un spectacle ranimant pour une heure les coups de folie des années 80. Danielle Mitterrand et Jack Lang sont aux premières loges. Plus qu'un défilé, c'est une superproduction aux dimensions impressionnantes, d'ailleurs retransmise en direct sur Paris Première : trente-cinq coiffeurs et autant de maquilleurs, cinquante-cinq habilleuses, un décor tridimensionnel, quatre mille lampes pour des effets spéciaux dignes d'une « party » géante, où Lord G, Disc Jockey du Factoria et du Tunnel à New York, lance ses drums brésiliens remixés « house ».

CULTE DU MOINDRE DÉTAIL

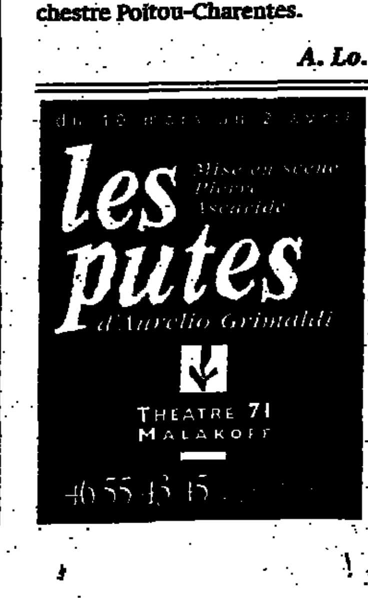
On reste ébloui par ces jeux extraordinaires qui unissent l'art du costume de scène à celui de la mode, la vision d'ensemble au culte du moindre détail. Car, au-delà de l'effet, il y a d'abord ces lignes, cette manière si particulière de redessiner les corps, de les parfaire dans l'espace, comme des croquis en mouvement, la minute d'avant un clic-clac qui serait signé Penn, Blumenfeld, Bourdin ou Newton. D'où cette magnifique ouverture, une trentaine de modèles de vinyle noir et de grain de poudre. Un hommage au métier. Partant du graphisme des années 50, tailles fines, hanches basculées, grands chapeaux-galets, la silhouette retrouve une expression contemporaine, science de la coupe oblige.

FEMME-OISEAU

Même dans des tailleurs de style new look, elles sont toujours grandes, altières, en route. Là où d'autres parodient une haute couture vidée de son expression, Thierry Mugler, l'anime, la dirige, renouvelant la silhouette d'une femme-oiseau qui s'envolerait dans une crinoline spatiale, une soucoupe volante de satin rose shoking. Sur sa planète, Worth, l'inventeur de la haute couture, croise Raymond Loewy, pionnier du design. Corsets Belle Epoque et silhouettes profilées comme des bolides, broderies de jais et basques de plexi, roses de soie et postiches durcis à la résine polyester, cohabitent avec un naturel extravagant.

Sous son regard, les lieux communiquent, le bal se métamorphose en boîte de nuit, le salon d'essayage en revue. Tout part du corps, de combinaisons intégrales qu'il enveloppe de grands manteaux de cour, balayant une cinquième avenue mythique, cambriolée par des espionnes de la jet set internationale. Voici la reine Margot à l'âge des stroboscopes. Il use de la haute comme d'un trésor de sortilèges, faisant claquer ses verts et ses violets sur les brunes et les rousses, caressant de tulle perlé et de faille sinueuse la peau rose des blondes. Rien n'est laissé au hasard, et pourtant il explose à chaque seconde, dans la rencontre merveilleuse de cet amoureux de la beauté avec toutes ces femmes dont il pousse l'attitude à l'extrême. Sur les cent vingt modèles présentés, trente-cinq seront fabriqués dans l'usine maison, le reste par les ateliers, sur commande... Loin de figer un rêve d'élégance dans la nostalgie, il inspire à nouveau celui-ci, ajoutant à l'immobilité d'une pose parisienne, l'énergie de New York.

Laurence Benaïm









Hector Zazou explore les mers froides

L'album bouleverse les habituelles méthodes de travail

POUR PRODUIRE ces insolites *Chansons des mers froides*, Hector Zazou est allé au pôle nord, de la Sibérie au Japon, avec un magnétophone portable, puis embauché quelques-uns des meilleurs musiciens et chanteurs de la scène rock. *Le musicien travaille en commençant* par les voix, qu'il habille dans son *home studio*. Les essais post-free-rock du premier groupe de Zazou, Barricades, ses tentatives de mariage entre la sophistication électronique et la musique africaine, avec Bony Bikaye, l'ont amené à des essais plus conceptuels : *Les Nouvelles Polyphonies corses* en 1991, *Sahara Blue*, disque de commande consacré à Arthur Rimbaud en 1992, et aujourd'hui une exploration musicale de l'inconscient des mers froides. Délié, galactique, le style mélange les éléments de l'urbain et la profondeur des espaces naturels. Il a ainsi une parenté claire avec celui d'autres bricoleurs de sons et d'idées tels Ryuichi Sakamoto ou John Cale (présents sur les deux précédents disques de Zazou).

Cette fois, Hector Zazou avait en tête d'enregistrer un album tourné vers la mer. *« Ces mots, "chansons des mers froides", me trottaient dans la tête. Je n'avais qu'une vague idée des musiques du nord. J'avais écouté les chants de femmes inuits dans la collection Ocora. Me venait l'image de la glace, de l'océan gelé, du froid, des montagnes couvertes de neige gelée. C'était un fantasme, comme l'igloo et les lumières bleutées du film* Arizona Dream. *J'ai vendu l'idée à la maison de disques – par définition, je ne peux pas faire de maquettes. »*

Pendant six mois, Hector Zazou envoie des fax. *« Je demandais des cassettes de chansons traditionnelles qui racontent une histoire en rapport avec la mer, pas des chansons de marins. J'ai écouté, écrit, échangé. C'était vraiment excitant de recevoir des paquets avec des timbres du Groenland, des lettres de l'île de Baffin. Du Japon, de Norvège. Une sorte d'internationale des mers froides s'est ainsi tissée. »*

À LA PÊCHE AUX VOIX

Puis Hector Zazou, accompagné d'un vidéaste, Philippe Romero, part en voyage, un magnétophone 8 pistes digital sous le bras. Une *« série de petits miracles »* émaille ce voyage si longtemps préparé, qui lui font rencontrer les Inuits de l'île de Baffin quasiment à la sortie de l'avion, ou lever la méfiance d'un pur et dur du folk irlandais ayant écouté *Les Nouvelles Polyphonies corses*.

Le musicien ramène des voix. De la tradition folk : la Suédoise Lena Willemark, le groupe vocal finnois Varttina, la Lacoute Lioudmila Khandi, les Inuits Elisha Kilabuk et Koomook Nooveya, le Lapon Vimme Saari. De la chanson inclassable : la Canadienne Jane Siberry, la Japonaise Tokiko Kato, la Groenlandaise Marina Schmidt. Il rapporte aussi des chansons, qu'il offre à Björk (un poème en islandais), Susan Vega (un poème, *Les Silhouettes*, d'Oscar Wilde, et l'évocation de *La Vega*, premier navire à avoir franchi le passage est-ouest), Siouxsie (un poème de Wilfred Gibson), et John Cale.

« Je suis un partisan absolu du home studio, *qui permet de chercher, de creuser en toute tranquillité*, dit Zazou, qui appartient à la nouvelle génération des couturiers musicaux. *Je pars de la voix seule, je la resitue dans son état naturel. Puis je l'habille. »* Pour ce faire, Zazou est allé, à domicile, enregistrer le guitariste new-yorkais Marc Ribot, le trompettiste et compositeur Mark Isham, ou encore le fondateur de Dead Can Dance, Brendan Perry, Harold Budd, compagnon de Brian Eno, le quatuor à cordes britannique Balanescu Quartet.

Il lui restait à jouer les savants fous, mariant la guitare torturée de Ribot, les chants chamans et Siouxie, les Iakouts et le Balanescu Quartet. Avec assez de tendresse pour n'écorner en rien la beauté de ces musiques, et un univers intérieur si complexe qu'il transforme ce projet en un lac profond, mais sans vagues.

V. Mo.

★ 1 CD Columbia 477 685-2.

CHANSON

RICHARD DESJARDINS
Abbitibbi

DÉCOUVERT assez tardivement, le Québécois Richard Desjardins avait produit une sorte de révolution il y a deux ans, avec un album enregistré confidentiellement – voix, piano, épuration totale, poèmes du voyage et de l'intériorité.

Venu en France pour une série de concerts émouvants, et drôles, Richard Desjardins avait semblé prendre la relève des plus grands du Québec, Gilles Vigneault, Félix Leclerc.

Depuis ces défenseurs absolus de la chanson francophone, de la poésie sans fard, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Et Richard Desjardins vit une époque difficile, où il faut tourner la page du rock n'roll sans tirer un trait dessus, où il faut assimiler l'apport des musiques du Sud sans dénaturer ses propres références.

Intelligent et sensible, le chanteur, auteur-compositeur, a bien compris les données du problème, mais s'y est perdu.

Avec un certain humour, il est revenu à l'esprit des années 60 – saxophone grinçant, flûtes, rock roulant, twist –, avec sa drôlerie, ses rythmes binaires encore vierges, mais aussi ses essais de mixture jazz-rock.

Desjardins se retrouve ainsi en parfait décalage avec lui-même, entraîné dans des diatribes instrumentales qui nous privent de la beauté intérieure de ses chansons première manière, et transforment tout en musique d'hier (*Tu m'dis toujours*, en rhythm n'blues électrifié).

Il y a cependant quelques fulgurances (*Y'a rien qu'icitte qu'on est bien*), de jolis mots.

Elles sauvent un album qui devrait être celui de la maturité, mais s'est habillé des oripaux de la jeunesse. *V. Mo.*

★ 1 CD BMG 743 212 6158-2.

ROCK

ELASTICA

LA MODE, depuis un an, est à la nostalgie punk. Et, malgré le ridicule de poses parfois servilement passéistes, force est de reconnaître que le retour de certaine valeurs en vogue à la fin des années 70 a produit ces derniers mois quelques belles réussites. En reprenant à leur compte le goût de *leurs grands frères* (*Sex Pistols*, Clash ou Jam) pour l'insolence et les mélodies concises, des groupes comme Oasis, Blur, Shed Seven ou Green Day ont enregistré des disques percutants. Pour Elastica aussi le rock *idéal était* celui *joué* dans les clubs de Londres il y a plus de quinze ans. Dans ce registre étroit, ce groupe au trois quarts féminin signe un premier album qui justifie leur statut de nouvelle coqueluche de la presse britannique. Des hymnes secs et tendus disent l'essentiel en moins de trois minutes. Des guitares mordantes, une basse ventrue et mélodique, une batterie primitive sprintent avec allant. Justine Frischman, cuir négligé, accent cockney mais regard mutin, trouve les refrains instantanés de titres – *Line Up, Connection, Waking Up, Stutter* – qui sont autant de parfaits *singles*. Une spontanéité légèrement paradoxale puisque pétrie de références aux Undertones, Wire, Buzzcocks et autres Stranglers. *S. D.*

★ 1 CD Geffen GED 24728. Distribué par BMG.

22 PISTEPIRKKO
Rumble City, La La Land

RAREMENT groupe européen aura affiché aussi ouvertement ses influences anglo-saxonnes et réussi pourtant à imposer une personnalité hors du commun. Encyclopédiste du psychédélisme et du *garage rock* des années 60, amoureux de blues vaudou et du *Jungle Beat* de Bo Diddley, le trio finlandais 22 Pistepirkko écrit avec cette encre millésimée des chansons qui n'appartiennent qu'à lui. Des voix pointues, légèrement nasillardes, content avec malice des histoires où percent un humour gris et décalé. *On croise parfois dans* les films de leur compatriote Aki Kaurismaki – l'auteur de *La Fille aux allumettes* – ce genre de silhouettes minces et pâles, ces ambiances entre ironie et mélancolie.

Cette poésie lunaire électrisée d'une noirceur délétère accouche une fois encore (après les épatants *Bare Bone Nest* et *Big Lupu*) d'un disque magique. Les mélodies s'envolent, légères comme un rêve, presque toujours perturbées par l'acidité d'un orgue ou les maléfices d'une guitare. Comme des Beatles envoûtés par un sorcier lapon. *S. D.*

★ 1 CD Spirit 527 075-2. Distribué par Remark.

CLASSIQUE

MOZART
Musique pour cor de basset
Stadler Trio and Friends

ÉRIC HŒPRICH est le clarinettiste solo de l'Orchestre du XVIII[e] siècle, l'ensemble fondé par Frans Brüggen. Parallèlement à son activité d'interprète, il effectue une recherche sur l'ancêtre de la clarinette, le cor de basset, et a fondé le Trio Stadler, du nom du virtuose de cet instrument, Anton Stadler (1753-1812). Pour quel répertoire ? Au moins celui laissé par Mozart, dont le poignant *Adagio KV 411* suffit à justifier l'achat immédiat de ce disque. Outre les deux *Divertimentos KV 439b*, on pourra découvrir les ravissants *Notturnos pour trois voix et trois cors de basset*. *R. Ma.*

★ 1 CD Philips Classics 446 106-2.

HENRY PURCELL
Fantaisies pour violes
Ensemble Hespérion XX,
Jordi Savall (direction).

CE DISQUE est, d'ores et déjà, l'un des événements majeurs de cette année Purcell. Ces fantaisies, conçues au fil de l'été 1680, sont ce qu'il a écrit de plus désespéré : le contrepoint archaïque mais ultra complexe noue des entrelacs poignants, surtout dans les fantaisies à trois et quatre parties. Ces chefs-d'œuvre de la musique occidentale savante sont à placer assurément aux côtés des grands quatuors hallucinés de Beethoven.

Pour les interpréter, Jordi Savall s'est entouré de Wieland Kuijken, autre grand violiste avec lequel il a gravé les *Concerts à deux violes esgales* de Sainte Colombe. Leurs disciples respectifs les entourent pour ce grand moment de musique très attendu. *R. Ma.*

★ 1 CD Astrée-Auvidis E 8536.

MICHAEL RABIN (violon)
Concertos n° 1 de Paganini, n[os] 1 et 2 de Wieniawski, Tchaïkovski, Mendelssohn et Glazounov. Œuvres pour violon et orchestre de Bruch, Massenet, Saint-Saëns, Sarasate et Kreisler. Pièces originales et transcriptions de Bach, Ysa&ydie;e, Wieniawski, Debussy, Ravel, Sarasate, Dinicu, Elgar, Paganini, Brandl, Rimski-Korsakov, Chopin, Scriabine, Engel, Prokofiev et Suk. Vingt-quatre Caprices de Paganini. Orchestre Philharmonia et du Hollywood Bowl, Eugene Goossens, Adrian Boult, Lovro von Matacic, Alceo Galliera et Felix Slatkin (direction). Leon Pommers (piano).

MICHAEL RABIN est né le 2 mai 1936 à New York et mort le 19 janvier 1972 dans la même ville, des suites d'une chute – sa tête devait heurter une table après qu'il s'était pris les pieds dans le tapis. Ce violoniste jouait avec la perfection d'intonation, la légèreté d'archet de Jasha Heifetz ou de Natha Milstein, l'ingénuité de Zino Francescatti et la sonorité soyeuse de Christian Ferras. Rabin donna son premier concert à Cuba en 1947 et montait sur la scène de Carnegie Hall trois ans plus tard. Le violoniste joua ensuite à travers les Etats-Unis et se produisit en Norvège, au Danemark, en Suède, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Belgique et en Allemagne. Il donna aussi des concerts en Australie, en Amérique du Sud et en Israël. En 1954, Rabin enregistra la bande originale de *Rhapsody*. Un mélo effroyable de la MGM, avec Vittorio Gassmann dans le rôle d'un violoniste qu'une femme tente de détruire. Le violoniste américain joue (sublimement) le *Concerto* de Tchaïkovski, et Claudio Arrau... le *Deuxième Concerto pour piano* de Rachmaninov, compositeur qu'il devait renier ensuite. La santé mentale de Rabin s'étant peu à peu dégradée, il finit par quitter la scène et prit l'habitude de consommer des barbituriques en quantité. Une musicienne qui l'a bien connu à la fin de sa vie affirme que les problèmes de Michael Rabin furent aggravés par les agissements d'un grand bureau de concerts qui espaça peu à peu ses engagements pour laisser le champ libre à un de ses jeunes collègues.

Rabin était américain, mais c'est en Grande-Bretagne qu'il a enregistré la quasi-totalité de ses disques entre 1954 et 1960. Et c'est d'Allemagne que vient ce coffret qui regroupe la totalité de ces enregistrements. Cet ensemble de six disques compacts risque de passer comme une étoile filante, il regroupe pourtant quelques-unes des interprétations les plus magnifiques de l'histoire du disque. Avant qu'il ne soit importé officiellement, les amateurs de violon le faisait venir à prix d'or d'Allemagne. *A. Lo.*

★ Un coffret de 6 CD EMI CMS 7 64123-2.

JAZZ

GIL EVANS ORCHESTRA
Plays the Music of Jimi Hendrix

DEUX RENCONTRES annoncées il y a près de vingt-cinq ans, jamais abouties, entre le guitariste Jimi Hendrix et le trompettiste Miles Davis, d'une part, et avec l'arrangeur-compositeur-pianiste Gil Evans par ailleurs, entretiennent encore quelques rêves du jazz. Restent, enregistrées en juin 1974, quatre ans après la mort d'Hendrix, quelques compositions jouées par la vingtaine de solistes réunis par ce grand architecte d'orchestre. Gil Evans – où ceux à qui il confie la plupart des arrangements – garde des chansons du guitariste leurs intentions premières, leur ambiance. Pas de chant – à une exception près – ni de copie du style du guitariste, mais des mélodies, leurs couleurs et les combinaisons qu'elles génèrent. C'est essentiellement aux vents, et notamment aux saxophonistes, dont David Sanborn qui façonnait là sa sonorité à venir, que reviennent les solos. Le son du studio, l'emploi encore maladroit des synthétiseurs, marquent cet enregistrement dans son temps. Mais c'est d'abord un témoignage précieux sur cet éclectisme dont Evans a toujours fait profession, de sa curiosité à trouver dans d'autres environnements de quoi rester ce poète essentiel de l'orchestre. *S. Si.*

★ 1 CD RCA-Jazz 743 2125 755-2. Distribué par BMG.

CLASSIQUE

■ **INTROUVABLES.** Les enregistrements réalisés pour EMI par le violoncelliste américain d'origine hongroise Janos Starker l'étaient et depuis une bonne dizaine d'années. *Voici reportées sur CD ses interprétations des Suites pour violoncelle seul* de Bach, de la *Sonate pour violoncelle seul* de Kodaly, du *Concerto en si bémol* de Boccherini, *en ré majeur Hob. VII b/2* de Haydn, de ceux de Schumann, Dvorak et Prokofiev, du *Premier* de Saint-Saëns, du *Konzertstück* de Dohnanyi, de l'*Elégie* de Fauré et du *Premier Concerto* de Milhaud. A quoi il faut ajouter un CD de transcriptions d'œuvres de Kreisler, Saint-Saëns, Debussy, Chopin, Popper, Bach, Schubert, Moussorgski, Paganini, Tchérépnine et Schubert. S'il existe des violoncellistes au tempérament plus extériorisé que Starker, il n'en est pas au jeu plus parfait, plus émouvant dans son élégance et sa retenue : l'entrée du violoncelle dans le *Concerto* de Schumann est aussi sublime que *Casta Diva* par Maria Callas. Starker est accompagné par Giulini, Süsskind et Moore. Un coffret de 6 CD EMI 7243 5 68485-2.

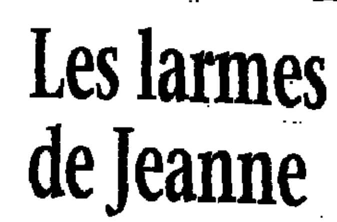
JAZZ

■ **FÉERIE.** *Le* compositeur, batteur, pianiste et chanteur, Christian Vander a conçu dans *A tous les enfants*, un enchaînement, aux frontières de la féerie et des mystères de l'enfance, de chants folkloriques connus et de ses propres compositions. Entre lumière et ombre, emphase et légèreté, la musique tourne autour des mélanges de discrets claviers électriques et acoustiques et de voix radieuses harmonisées en chœur. Cet *enregistrement est le trentième de* la compagnie indépendante Seventh Records, qui se consacre aux rééditions ou nouveautés des différentes formations de Christian Vander (Magma, Offering, Trio...) ou à quelques artistes familiers du batteur (Stella Vander, Simon Goubert, Patrick Gauthier, Jean-Luc Chevalier). 1 CD Seventh Records AXIV. Distribué par Harmonia Mundi.

ROCK

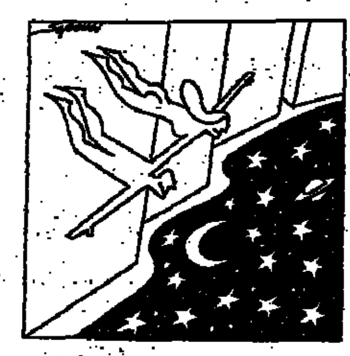
■ **MOTOWN.** Le prestigieux label créé par Berry Gordy Jr. il y a trente-cinq ans remet à jour et en valeur les richesses plus *ou moins* cachées de son catalogue. Une collection baptisée *Lucky Sounds* propose, à prix réduit, dix albums originaux qui n'avaient pas encore été réédités en CD. Parmi eux, quelques merveilles *de soul sophistiquée* comme le *Machine Gun* des Commodores, *Pure Smokey* de Smokey Robinson, *Me'n Rock'n' Roll* de David Ruffin ou *Sky's the Limit* des Temptations. Disponibles également des *Best of* d'artistes comme les Marvettes ou Jackson 5 et des compilations thématiques telles *Motown Sings the Beatles* ou *Love Duets*. Collection Lucky Sounds/Motown. Distribué par Polydor.

هكذا من الاصل



Les larmes de Jeanne

Un chef-d'œuvre cinématographique de Carl Theodor Dreyer



CARL THEODOR DREYER aurait souhaité que *La Passion de Jeanne d'Arc* (1928) soit un film parlant. Le manque d'équipement des studios français lui interdit de faire parler Jeanne. Pour incarner l'héroïne, il aurait aimé Madeleine Renaud ou Marie Bell, quand le producteur voulait Lillian Gish. Il choisit finalement la comédienne de théâtre Renée Falconetti, dont ce devait être l'unique film. Les larmes versées par l'actrice lorsqu'elle dut sacrifier sa chevelure sont devenues celles de Jeanne.

Concentrés en une seule journée, le procès et l'exécution offrent à Dreyer, entouré de quelques-uns des plus grands techniciens de l'époque, l'occasion d'un exercice de style aux allures de lumineuse méditation. Et pour Antonin Artaud le prétexte d'une composition hallucinée.

★ **Cinémathèque française, salle du palais de Chaillot, 9, avenue Albert-de-Mun, 16e. Mº Trocadéro.** ***La Passion de Jeanne d'Arc*, 16 h 30, le 18. Tél. : 47-04-24-24. 25 F.**

UNE SOIRÉE A PARIS

Ecole de danse de l'Opéra de Paris. Vincenzo Galeotti : *Les Caprices de Cupidon.* George Skibine : *Daphnis et Chloé.* Claude Bessy : *Mouvements.*
Et pourquoi pas de très jeunes danseurs classiques, fous de cet art inchangé depuis le XIXe siècle ? Claude Bessy a cherché un programme plus cocasse que traditionnel, visant à mettre en valeur les qualités de son école.
Opéra-Comique, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, le 17 ; 14 h 30 et 20 heures, le 18 ; 14 h 30, le 19. Tél. : 42-86-88-83. De 30 F à 195 F.

Quartier libre. *Quartier libre* réunit des filles et des garçons de Vaulx-en-Velin, qui, sous le parrainage de Fondation agir contre l'exclusion (FACE) et s'inspirant de textes de Guy Bedos, ont monté un spectacle sur la vie en banlieue.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Blanche ou Pigalle. A 20 h 30 du mardi au samedi ; dimanche à 17 heures. Tél. : 49-87-50-50. 127 F et 149 F (116 F les 17, 18, 19 et 21 mars). Jusqu'au 9 avril.

Didier Lockwood et Caroline Casadesus. Béatrice Soulé avait filmé pour Arte les premiers pas de leur duo : le violon de Didier Lockwood s'accorde avec la voix de soprano de Caroline Casadesus. Ils prolongent leur envie d'une rencontre jazz et classique entre créations, standards et Puccini avec les pianistes Francis Lockwood et Marie-Jeanne Séréro.
Saint-Ouen (93), Espace VEGA, 35, bd Victor-Hugo, (Mº Mairie-de-Saint-Ouen), 21 heures, le 17. Tél. : 40-11-60-62. 250 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine.

NOUVEAUX FILMS

ANNA
Film franco-russe de Nikita Mikhalkov, avec Anna Mikhalkov (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

BISHOP'S STORY
Film irlandais-britannique-français de Bob Quinn, avec Donald Mac Cann (1 h 22).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CASA DE LAVA
Film portugais-français de Pedro Costa, avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves (1 h 50).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

EMMÈNE-MOI
Film français de Michel Spinosa, avec Karin Viard, Antoine Basler, Inès de Medeiros, Eric Savin, Bruno Putzulu, Didier Bénureau (1 h 26).
Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT
Film français de Pierre Grange, avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel (1 h 22).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

HIGH BOOT BENNY
Film irlandais de Joe Comerford, avec Marc O'Shea, Frances Tomelty (1 h 18).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE
Film américain d'Arne Glimcher, avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRINCIPIO Y FIN
Film mexicain d'Arturo Ripstein, avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, [illegible] (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

RADIO REBELS
Film américain de Michael Lehmann, avec Steve Buscemi, Adam Sandler, Chris Farley (1 h 34).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

UNE FEMME FRANÇAISE
Film français de Régis Wargnier, avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil, Gabriel Barylli, Jean-Claude Brialy, Geneviève Casile, Michel Etcheverry (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

ANGERS
Orchestre philharmonique des Pays de la Loire
Bernstein : *On the Town, ouverture.* Zygel : *La Ville, création.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre op. 30.* Marc Zeister (piano), Richard Dufallo (direction).
Centre de congrès, 1, place Mendès-France, Angers. 17 h 30, le 19. Tél. : 40-71-05-71. Et le 21 mars, à 20 h 30, à la Cité des Congrès, à Nantes.

DIJON
Orchestre du Théâtre de Lliure de Barcelone
Falla : *Le Tricorne, extrait, Concerto pour clavecin et cinq instruments, L'Amour sorcier.* Ginessa Ortega (cantaora), Lluis Vidal (piano), Josep Pons (direction).
Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, Dijon. 20 h 30, le 23. Tél. : 80-30-59-78. De 60 F à 120 F.

LILLE
Orchestre philharmonique de Liège
Bartok : *Pièces pour orchestre op. 12.* Stravinsky : *Capriccio pour piano et orchestre.* Debussy : *Images pour piano.* Michel Béroff (piano), Pierre Bartholomée (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, Lille. 18 h 30, le 18. Tél. : 20-12-82-40. 140 F.
Orchestre national de Lille
Bacri : *In modo infinito, création.* Mendelssohn : *Le Songe d'une nuit d'été.* Carole Anderson (récitante), Edwige Parat, Marie-Noël Maerten (sopranos), Maîtrise de Radio-France, Isaac Karabchevsky (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, Lille. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 20-12-82-40. 160 F. Et le 25 mars, à 20 h 30 à la salle Delvallez, à Coudekerque-Branche.

LYON
La Clémence de Titus
De Mozart. Hillevi Martinpelto, Jennifer Larmore, Anthony Rolfe-Johnson, Véronica Cangemi, Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Neville Marriner (direction).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, Lyon. 17 heures, les 19 et 26 ; 19 h 30, le 21 ; 20 h 30, le 23. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 145 F.

MONTPELLIER
Parsifal
de Wagner. Poul Elming (Parsifal), Ruthild Engert (Kundry), Hans Tschammer (Gurnemanz), Jukka Rasilainen (Amfortas), Henk Smit (Klingsor), Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Chœur de l'Armée française, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedmann Layer (direction), Heinz Balthes (mise en scène).
Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, esplanade-Charles-de-Gaulle, Montpellier. 15 heures, les 19 et 26. Tél. : 67-60-19-99. De 100 F à 250 F.

MULHOUSE
Grand Ensemble & Musique religieuse
Œuvres de Schoenberg, Weber et Josquin Des Prés. Ensemble A Sei Voci et Ensemble Modern de Francfort.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse. 21 heures, le 21 mars. Tél. : 89-36-28-28. De 40 F à 130 F.

NIMES
Orchestre de chambre du Théâtre de Lliure
Même programme qu'à Dijon.
Théâtre, 1, place Calade, Nîmes. 20 h 30, le 21. Tél. : 66-36-02-04. De 90 F à 130 F.

ROUEN
Orchestre de chambre de Moscou
Chostakovitch : *Cinq préludes pour piano orchestrés par Rodolph Barchaï, Symphonie op. 110, Symphonie nº 14.* Araxia Davtian (soprano), Anatoly Safiulin (basse), Constantine Orbélian (direction).
Chapelle du lycée Corneille, rue Bourg-l'Abbé, Rouen. 20 h 30, le 18. Location Fnac. De 90 F à 110 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Britten : *War Requiem.* Michiè Nakamaru (soprano), David Rendall (ténor), Théo Adam (baryton), Bach Choir de Londres, Cambridge University Musical Society, Southend Boy's Choir, Michel Plasson (direction).
Palais des sports, boulevard d'Arcole, Toulouse. 20 h 30, le 23. Tél. : 61-22-80-22. De 80 F à 235 F.

DANSE

CANNES
Compagnie Angelin Preljocaj
Angelin Preljocaj : *Petit Essai sur le temps qui passe, création, Noces.*
Palais des festivals, boulevard de la Croisette, Cannes. 19 heures, le 22. Tél. : 92-98-62-77. De 60 F à 200 F.
Ballet Béjart Lausanne
Maurice Béjart : *L'Art du pas de deux, Ce que l'amour me dit.*
Palais des festivals, boulevard de la Croisette, Cannes. 21 heures, le 22. Tél. : 92-98-62-77. De 60 F à 200 F. Et le 23 mars à 21 heures, au Palais des festivals. « Journal », « Trois pièces pour violon », « L'Oiseau de feu », chorégraphies de Maurice Béjart.

DIEPPE
Compagnie Contre-Jour
Odile Duboc : *Pour mémoire.*
CAC Jean-Renoir, quai Bérigny, Dieppe. 20 h 30, le 23. Tél. : 35-82-04-43. De 70 F à 90 F.

LE HAVRE
Compagnie Jean-Claude Gallotta
Jean-Claude Gallotta : *Prémonitions.*
Le Volcan, place Gambetta, Le Havre. 20 h 30, le 18. Tél. : 35-19-10-10. De 50 F à 110 F.

TOULOUSE
Compagnie Joseph Nadj
Joseph Nadj : *L'Anatomie du fauve.*
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'eau, Toulouse. 21 heures, le 21 ; 19 h 30, le 22. Tél. : 61-42-33-99. De 80 F à 100 F.

VANDŒUVRE-LES-NANCY
Compagnie Fattoumi-Lamoureux
Héla Fattoumi : *Récidive.* Héla Fattoumi. Eric Lamoureux : *Controverse, Husai.*
Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, Vandœuvre-lès-Nancy. 20 h 30, le 21. Tél. : 83-56-15-00. De 65 F à 90 F.

JAZZ

GRENOBLE
XXIIe Festival de jazz
Avec Henri Texier Azur Quartet à Saint-Martin-d'Hères (le 20) et au Cargo de Grenoble, Joe Zawinul (le 21), James Blood Ulmer et Bill Frisell (le 22), McCoy Tyner (le 23), Helen Merrill/Gary Peacock (le 24), Ray Baretto (le 25).
Grenoble Jazz Festival, 6, rue Hector-Berlioz, jusqu'au 25 mars. De 50 F à 150 F. Tél. : 76-25-05-45.

LYON
Duo Barre Phillips/Bruno Chevillon
Rencontre de deux générations créatives de la contrebasse
Bar de la Tour rose, 22, rue Bœuf, les 18 et 19. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.
Duo Dominique Pifarély/François Couturier
Bar de la Tour rose, 22, rue Bœuf, les 23, 24 et 25. Tél. : 78-37-25-90. 90 F.

TOURS
Erik Truffaz
Le Petit Faucheux, 23, rue Cerisiers, les 24 et 25. Tél. : 47-38-67-62 ou 47-38-29-34.

VAULX-EN-VELIN
A Vaulx Jazz
Avec une nuit réalisée par l'ARFI (22), Sclavis/Romano/Texier invite Portal (23), Hank Jones Quartet, Archie Shepp Sextet et Jeanne Lee (25), exposition photographique de Mephisto.
Centre culturel Charlie-Chaplin, jusqu'au 25. Tél. : 72-04-81-18.

THÉÂTRE

BELFORT
Le Cirque invisible
de Victoria Chaplin et Jean-Baptiste Thierrée, mise en scène des auteurs, avec Victoria Chaplin, Jean-Baptiste Thierrée et James Spencer Thierrée.
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, Belfort. Le samedi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 17 heures. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 2 heures. 80 F et 120 F.*

DIJON
Le Bal à Bilbao
d'Alain Mergnat, d'après Bertolt Brecht, mise en scène de l'auteur, avec Elisabeth Barbazin, José Drevon, Didier Moreau, Robert Pagès, Brigitte Pillot, Lorraine Prigent, Régis Tison et Jacques Ville.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Monge, Dijon. Les mardi 21, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 20 h 30 ; les mercredi 22 et jeudi 23, à 19 h 30. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 h 40. 90 F et 100 F. Jusqu'au 8 avril.*

EVREUX
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate, Jean-Pierre Baudson et François Frapier.
Théâtre, place Charles-de-Gaulle, Evreux. Les samedi 18 et mardi 21, à 20 h 30 ; le dimanche 19, à 17 heures. Tél. : 32-31-52-28. Durée : 2 h 45. 80 F et 110 F.*

GRENOBLE
Doux Duo des mères
de Renata Scant, mise en scène de l'auteur, avec Jacqueline Estragon et Renata Scant.
Théâtre Prémol, 7, rue Henri-Duhamel, Grenoble. Les samedi 18, mardi 21, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, à 20 h 30 ; le lundi 20, à 19 heures. Tél. : 76-44-60-92. Durée : 1 h 15. 50 F et 80 F. Dernières.*

LILLE
La Révolte
d'Auguste de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Agathe Alexis, Anne Feuillet et Michel Ouimet.
La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, Lille. Les mardi 21, mercredi 22, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, dimanche 26, mardi 28, à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. Durée : 1 h 20. 50 F à 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

LIMOGES
L'Illusion comique
de Pierre Corneille, mise en scène d'Arlette Téphany, avec Robert Sireygeol, Michel Lebret, Arlette Téphany, Pierre Cassignard, Jean-Pierre Moulin, Nicolas Delpeyrat, Cécilia Hornus, Léa Fazzuoli, Bernard Jousset, Caroline Bigueur et Sylvain Corthay.
La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, Limoges. Les mardi 21, mercredi 22, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 20 h 30 ; le jeudi 23, à 18 h 30. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 50. 90 F et 120 F. Jusqu'au 14 avril.*

MARSEILLE
La Mort d'Auguste
de Romain Weingarten, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Dominique Pinon, Jacques Le Carpentier et Luce Mouchel.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, Marseille. Les mardi 21, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 20 h 30 ; le mercredi 22, à 19 heures ; le dimanche 26, à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 1 h 30. 100 F et 150 F. Jusqu'au 22 avril.*
La Peau de la Grande Ourse
de Suzanne Joubert, mise en scène d'Alain Fourneau, avec Régine Cendre, Béatrice Houplain, Maïté Maillé et Geneviève Sorin (accordéon) (accordéon).
Les Bernardines Théâtre, 17, boulevard Garibaldi, Marseille. Les mardi 21, vendredi 24, samedi 25, mardi 28, à 21 heures ; les mercredi 22 et jeudi 23, à 19 h 30. Tél. : 91-24-30-40. Durée : 2 h 30. 30 F à 90 F. Jusqu'au 8 avril.*

MARTIGUES
Gaudeamus
de Lev Dodine, d'après Sergueï Kalédine, mise en scène de Lev Dodine, avec les comédiens et élèves du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg.
Théâtre des Salins, 17, cours du 4-Septembre, Martigues. Le samedi 18, à 20 h 45 ; le dimanche 19, à 18 heures. Tél. : 42-44-36-00. Durée : 2 h 15. 90 F et 130 F.*

POITIERS
L'Histoire tragique de la vie et la mort du docteur Faustus
de Christopher Marlowe, mise en scène de Stuart Seide, avec François Chattot, Pierre Banderet, Michel Baudinat, Nathalie Bécue, Thierry de Carbonnières, Rémy Carpentier, Arnaud Churin, Marc Citti, Natalia Dontcheva, Ken Higelin, Etienne Lefoulon, Denis Léger-Milhau, Louis Merino, Alain Payen et Maximilien Regiani.
Centre de la Blaiserie, rue des Frères-Montgoflier, Poitiers. Les samedi 18, lundi 20, mardi 21, jeudi 23, vendredi 24, à 20 h 30 ; le mercredi 22, à 19 h 30. Tél. : 49-58-05-52. Durée : 3 heures. 60F à 120 F. Dernières.*

SAINT-ETIENNE
L'Heureux Stratagème
de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly, avec Bruno Andrieux, Paul Charièras, Claude Guyonnet, Isabelle Habiague, Yveline Hamon, Jean-Pierre Laurent, Martine Logier et Jean-Marc Roulot.
Comédie, 7, avenue Emile-Loubet, Saint-Etienne. Les mercredi 22, vendredi 24, à 20 h 30 ; les mardi 21, jeudi 23, à 19 h 30 ; le samedi 18, à 15 heures. Tél. : 77-32-79-26. Durée : 1 h 45. 90 F. Dernières.

STRASBOURG
Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Alain Fromager, Georges Mavros, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Armand Abplanalp, Alpha Atangana, Françoise Bette, Florence Bosson, Mathieu Delmonte, Laurent Dorey, Gilberto Gawronski, Marina Golovine, Tobias Kempf, Charlotte Maury-Sentier, Jacques Michel et Nicole Mouton.
Théâtre national, 1, rue André-Malraux, Strasbourg. Les mardi 21, jeudi 23, vendredi 24, samedi 25, lundi 27, mardi 28, à 20 h 30 ; le mercredi 22, à 19 h 30. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 40. 50 F et 125 F. Jusqu'au 8 avril.*

VILLENEUVE-D'ASCQ
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Benno Besson, avec Evelyne Buyle, Séverine Bujard, Corinne Coderey, Bruno Dani, Geneviève Pasquier, Roger Jendly, Jean-Charles Fontana, Jean-Pierre Gos, Darius Kehtari, Suzy Pattoni, Dominique Serreau et Roland Vouilloz.
La Rose des vents, boulevard Van-Gogh, Villeneuve-d'Ascq. Les vendredi, samedi, mardi, mercredi, jeudi, à 20 h 30. Tél. : 20-61-96-96. Durée : 2 h 40. 90 F et 110 F. Dernière.*

ART

AMIENS
Personnages en sites : Dubuffet, Fisher, Klekol, Morris, Pagès, Tàpies
Musée de Picardie, 48, rue de la République. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

ARLES
Marino Marini
Espace Van-Gogh, rue du Président-Wilson. Tél. : 90-49-37-02. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin.
Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré. Tél. : 90-49-37-58. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 juin.

BORDEAUX
Attitudes/sculptures, 1963-1970
Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, galerie Ouest, 2e étage. Tél. : 56-52-78-36. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 30 F.

CAEN
Rétrospective Charles Marq
Musée des Beaux-Arts, château. Tél. : 31-85-28-63. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 25 F. Entrée gratuite mercredi.

CHARTRES
Micha Laury : sculptures et installations (1975-1995)
Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures. Egalement au Crédit Agricole Beauce et Perche et à la Succursale de la Madeleine. Fermé mardi et dimanche matin. Jusqu'au 8 mai.

CLERMONT-FERRAND
Rétrospective Armand Guillaumin (1841-1927)
Musée des Beaux-Arts, place Louis-Deteix. Tél. : 73-23-08-49. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 avril. 21 F.

DELME
Jean-Pierre Bertrand
Synagogue, rue Poincaré. Tél. : 87-01-37-19. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE
Rebecca Horn
Musée de Grenoble, place de Lavalette. Tel. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et le 1er mai. Jusqu'au 28 mai.

LYON
Ingres : les beaux paresseux de l'âge d'or
Musée des Beaux-Arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. Tel. : 78-28-07-66. De 10 h 30 a 18 heures. Ferme lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 9 avril. 20 F.

MEYMAC
John M. Armleder
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 mai.

MONTBÉLIARD
Christian Bonnefoi
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau. Tel. : 81-91-37-11. De 10 heures a 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours de fête de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.
Les Suisses morts de Boltanski et les dessins des enfants de Terezin
Centre d'art contemporain, hôtel de Sponek, 54, rue Clemenceau. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; lundi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche et fêtes de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 avril.

NANCY
La Peinture espagnole de 1874 à 1906
Musée des Beaux-Arts, place Stanislas. Tél. : 83-85-30-72. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi matin, mardi. Jusqu'au 27 juin.

NANTES
Nantes et le surréalisme
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 avril. 30 F.

NIMES
David Tremlett
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril.

QUIMPER
Thierry Mouillé
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars.

REIMS
Philippe Ramette
Fonds régional d'art contemporain, le Collège, 1, place Museux. Tél. : 26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 avril.

RENNES
Geneviève Asse
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 17 mars au 29 mai.
Bertrand Lamarche, Christophe Vigouroux : contre-points
Ecole régionale des Beaux-Arts, galeries du Cloître, 30-34, rue Hoche. Tél. : 99-28-55-78. De 15 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er avril.

LA ROCHE-SUR-YON
Jan Voss : lieux et lieux-dits
Musée municipal, rue Jean-Jaurès. Tél. : 51-47-48-50. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 mai.

SAINT-ETIENNE
La Collection François et Ninon Robelin
Musée d'Art moderne, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 avril. 26 F.
Poèmes de marbre-sculptures cycladiques du Musée Barbier-Mueller
Musée d'Art moderne, La Terrasse. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé les jours fériés. Du 18 mars au 28 mai.

STRASBOURG
Les Métamorphoses d'Orphée
Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Tél. : 88-52-50-00. De 11 heures à 18 h 30 ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé le 14 avril. Jusqu'au 30 avril. 20 F.

TOURCOING
Christian Bonnefoi, Œuvres 2 (1978-1994)
Musée des Beaux-Arts, salle d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 22 mai. 20 F.
Christian Bonnefoi, Œuvres graphiques (1974-1994)
Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques, 2, rue Paul-Doumer. Tél. : 20-24-90-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril. 20 F.

TOURS
Abraham Bosse
Musée des Beaux-Arts, 18, place François-Sicard. Tél. : 47-05-68-73. De 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 20 mars au 30 avril.
Xavier Veilhan
Centre de création contemporaine, rue Racine. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 26 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ
François Rouan
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures a 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai. 25 F.

VILLEURBANNE
Leonel Moura
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai.

Lucien Jeunesse : « Chers amis »... au revoir

L'ÉMISSION « Le Jeu des mille francs » est en danger. Elle va probablement disparaître de la grille de France-Inter, au mois de juillet, lors du départ en retraite de Lucien Jeunesse, son animateur depuis plus de trente ans (*Le Monde* du 30 janvier). Créée en 1958 par Henri Kubnik, cette émission, la doyenne de la chaîne, est celle de Lucien Jeunesse. Un animateur qui, avec ses formules désormais célèbres comme : *« Chers amis, bonjour ! »* et *« A demain, si vous le voulez bien ! »*, en a fait une émission mythique, écoutée sur toute la surface du globe. Elle est en effet relayée en direct par les réseaux d'ondes courtes et envoyée à toutes les stations que compte la France d'outre-mer ainsi qu'à de nombreuses stations francophones en Afrique.

La raison de la longévité de l'émission tient vraisemblablement au fait qu'elle fait appel à la devinette, jeu populaire depuis l'Antiquité. Un exercice où chacun peut tester ses connaissances sans être sanctionné. Mais voilà, il y a l'humour et les connaissances de Lucien Jeunesse pour rendre ces questions passionnantes aux oreilles des fidèles. Alors, si l'animateur s'en va...

Interrogé sur une prochaine disparition de l'émission, Pierre Bouteiller, directeur des programmes, nous a répondu que rien n'était décidé. *« Mais le départ en retraite de son animateur vedette, Lucien Jeunesse, donne à réfléchir,* ajoute-t-il. *Soit on continue l'émission avec quelqu'un d'autre, soit on la remplace par autre chose. Nous étudions toutes les hypothèses. »*

Des mères mènent le combat contre la toxicomanie

Un documentaire, diffusé par France 2, montre des femmes qui, aux Etats-Unis, en Espagne et en France, tentent de briser le silence et s'engagent pour aider des jeunes

LA TOXICOMANIE à l'héroïne est devenue un sujet permanent d'actualité. Pas une semaine sans un reportage sur la délivrance de méthadone, sans une histoire de surdose, de braquage ou d'interpellation liés à son usage. Dans le documentaire diffusé dimanche 19 mars sur France 2, Anne Rongère et Richard Puech ont choisi le point de vue des mères. Ils ont suivi les mamans éplorées de ces jeunes gens et filles enferrés dans le cercle de la dépendance. *« Moi, j'ai quinze ans de toxicomanie derrière moi,* dit Christiane. *J'ai connu la galère, la prison. »*

Christiane a deux fils, tous deux héroïnomanes. Si elle dit *« je »*, c'est qu'elle a *« vécu les humiliations des juges et des médecins »*. Elle a appris à vivre *« au rythme des sevrages et des rechutes »*. Elle a tout quitté, son poste de sergent dans l'armée, et le reste, qu'elle ne dit pas. La caméra l'a suivie pas à pas, à la rencontre d'autres femmes qui, comme elle, ont dépassé leur sentiment premier de culpabilité pour s'engager.

En Espagne, Christiane croise la route de Carmen et assiste, incrédule, au combat des membres de son association, Debout, contre les trafiquants. Comme Carmen, 50 000 personnes ont manifesté contre la libération par la justice de quelques *« gros bonnets »*. *« Ils s'en tirent faute de preuve alors que nos enfants sont en prison pour moins que ça »*, s'insurge la pasionaria espagnole. Parfois, avec ses compagnes d'infortune, elles repèrent la maison d'un *« narco »*, l'encerclent et hurlent devant, des heures durant.

J'AI PEUR DE MOURIR DE SON OVERDOSE.

PESSIN

Elles se définissent dans une chanson emblématique : *« Nous sommes des mères très réalistes, ni folles ni terroristes. »*

VOYEURISME

Carmen estime que l'action de son mouvement ne peut être efficace qu'en *« descendant dans la rue »*. Elle souhaite une modification du code pénal espagnol pour *« faire la différence entre les vrais trafiquants de drogue et les gamins paumés et accros qui dealent dans la rue »*. *« Les seconds sont victimes des premiers »*, assure Carmen.

Dans les couloirs de l'hôtel de police de Vigo, ce port de Galice qui constitue une des principales voies d'entrée des substances stupéfiantes en Espagne, Christiane revit des sensations bien connues : l'angoisse, le stress et, face aux familles dans la détresse, *« une impression de voyeurisme »*. Plus tard, sur le chemin du centre de détention où est incarcéré le fils de Carmen, Christiane réalise que *« la prison, c'est le pire »*. *« La drogue à la rigueur, j'aurais pu l'accepter,* écrit-elle dans son journal de bord, *mais comment admettre que son enfant soit délinquant ? »*

Christiane poursuit son périple, dans le nord de la France, aux côtés d'Eliane, qui a nourri tout l'hiver trois toxicomanes installés sous une tente. Elle participe aux distributions de seringues avec l'équipe du bus itinérant de Médecins du monde. Eliane a vendu sa maison aux enchères pour payer les dettes de son fils. Elle fait la tournée des mères de son quartier, délivre les paroles enfouies, les pleurs retenus.

Dernière étape du voyage de Christiane, aux Etats-Unis, dans l'Indiana. Les méthodes « musclées » de Norma la font frémir. Cette activiste américaine fait régulièrement le siège des *crack-houses*, les squatts où s'installent les revendeurs de crack. Escortés par la police et les pompiers, les justiciers passent la nuit à scander des slogans hostiles, empêchant tout commerce. Ils facilitent parfois des arrestations. *« Pour moi, c'est de la délation,* écrit encore Christiane dans son journal. *Nous n'avons pas de point commun avec Norma, même si nous avons le même objectif. »*

MOBILISER LES PARENTS

Ce que veut Christiane, c'est *« faire changer les choses pour qu'il n'y ait plus de toxicomanes en prison, pour que les policiers ne traitent plus les toxicomanes comme des animaux »*. A la recherche du mode d'intervention idéal, Christiane tente, avec son association Déclic, de mobiliser les parents. Les réunions hebdomadaires qu'elle organise près de Montpellier permettent à de plus en plus de femmes de s'exprimer. Des pères commencent également à se déplacer.

Le groupe rompt la solitude et permet à chacun de raconter sa souffrance. Une action salutaire, *primordiale. Mais, derrière* la fonction identificatoire de l'association, son rôle majeur en matière d'information, sa marge de manœuvre semble étroite. Comment agir sur le trafic, quand on sait que les saisies effectuées par les services répressifs représentent 5 % à 10 % des stupéfiants en circulation ? Comment décourager les jeunes d'entrer en toxicomanie ? *Comment sortir de là* ceux qui sont pris au piège ? Autant de questions auxquelles la société tout entière se révèle incapable de répondre, trop souvent noyée sous les considérations idéologiques.

Les rares tentatives de débat public sur la question ont échoué. Les partisans du régime prohibitif actuel affrontent les défenseurs d'une *déprohibition généralisée*. Les travaux de la commission Henrion, nommée en mars 1994 par Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, avait amorcé une réflexion plus sereine qu'à l'accoutumée. Son rapport proposait, à une voix de majorité, la suppression des peines prévues par la loi du 31 décembre 1970 à l'encontre des *simples usagers de cannabis* (*Le Monde* du 4 février et daté 5-6 février). Hormis sur le volet de la recherche clinique, fondamentale et sociologique, les conclusions de la mission resteront, comme le craignait son président, le professeur Roger Henrion, dans un tiroir.

Laurence Folléa

★ France 2 : « Première ligne », dimanche 19 mars à 22 h 40.

VENDREDI 17 MARS 1995

TF 1

- **13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- **14.30 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.**
- **16.15 Jeu : Une famille en or.**
- **16.45 Club Dorothée.**
- **17.30 Série : Les Garçons de la plage.**
- **18.00 Série : Premiers baisers.**
- **18.30 Série : Le Miracle de l'amour.**
- **19.00 Magazine : Coucou !** (et 0.25). Invitée : Michèle Larcque.
- **19.50 Le Bébête Show** (et 0.55).
- **20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**
- **20.45 Téléfilm : Le juge est une femme.** Le Secret de Manon. *Marion, sportive de haut niveau, porte plainte pour viol contre deux champions de décathlon. Sa déclaration paraît suspecte.*
- **22.35 Sport : Football.** En différé de Strasbourg. Quarts de finale de la Coupe de France : FC Strasbourg-Girondins de Bordeaux en différé de Strasbourg ; 23.20, mi-temps et météo ; 23.35, 2e mi-temps.
- **1.15 Journal et Météo.**
- **1.30 Programmes de nuit.** Millionnaire ; 1.55, Histoires naturelles (et 3.30, 5.05) ; 2.30, Le Vignoble des maudits (1) ; 4.25, Côté cœur ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

- **13.50 Série : Inspecteur Derrick.**
- **14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
- **15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.00).
- **16.40 Des chiffres et des lettres.**
- **17.15 Série : Seconde B.**
- **17.45 Série : Code Lisa.**
- **18.15 Série : La Fête à la maison.**
- **18.45 Jeu : Que le meilleur gagne** (et 3.40).
- **19.10 Flash d'informations.**
- **19.15 Studio Gabriel** (et 1.30). Invités : Michel Boujenah, Alexandra Martinez, Claude Lelouch.
- **19.59 Journal, Météo, Point route.**
- **20.50 Série : Maigret.** Maigret et la vieille dame, de David Delneux, d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer, Odette Laure. *Valentine, convaincue que sa bonne est morte à sa place, demande à Maigret d'enquêter.*
- **22.50 Magazine : Bouillon de culture.** Spécial Jean de La Fontaine. Invités : Patrick Dandrey (*La Fontaine ou les métamorphoses d'Orphée*) ; Roger Duchêne (*Jean de La Fontaine*) ; Philippe Lejour, Fabrice Luchini, comédiens ; les Fabuleux.
- **23.55 Variétés : Taratata.** Présenté par Nagui. Invité : Barry White.
- **1.00 Journal, Météo, Journal des courses.**
- **2.00 Programmes de nuit.** Envoyé spécial (rediff.) ; 4.05, 24 heures d'info ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

- **13.35 Magazine : Vincent à l'heure.**
- **14.45 Série : La croisière s'amuse.**
- **15.35 Série : Magnum.**
- **16.30 Les Minikeums.**
- **17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
- **18.20 Questions pour un champion.**
- **18.50 Un livre, un jour.** *Une enfance lyonnaise au temps du maréchal*, de Jean-Jacques Brochier.
- **18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.09, Journal de la région.
- **20.10 Jeu : Fa si la chanter.**
- **20.35 Tout le sport.**
- **20.45 INC.**
- **20.50 Magazine : Thalassa.** Maudite tempête, de Bernard Rubistein, Dominique Pipat et Robert Pauly. *Chaque hiver, sur la côte bretonne ou ses îles avancées, les tempêtes rythment la vie des habitants.*
- **21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Japon : Cinecittà à Kyoto ; Burkina Faso : les cinéphiles de Ouagadougou ; Allemagne : Babelsberg, Hollywood de l'Est.
- **22.50 Météo et Journal.**
- **23.20 Magazine : Pégase.** Pilote de l'or ; Le Bras de la navette ; Ariane, la cinquième.
- **0.15 Court métrage : Libre court.** Thibault, de Christophe de Prédignac.
- **0.40 Musique Graffiti** (15 min).

M 6

- **13.25 Série : L'Homme de fer.**
- **14.20 Série : Jim Bergerac.**
- **17.00 Variétés : Hit Machine.**
- **17.30 Série : Guillaume Tell.**
- **18.00 Série : Equalizer.**
- **18.54 Six minutes première édition.**
- **19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.**
- **19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
- **20.00 Portraits de campagne.** Arlette Laguiller.
- **20.05 Magazine : Mode 6** (et 1.30). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Thierry Mugler et Christian Lacroix.
- **20.10 Série : Madame et sa fille.**
- **20.40 Magazine : Capital.**
- **20.45 Téléfilm : Enquêtes à Palm Springs.** De Peter Hunt, avec Connie Selleca, Greg Evignan. *Une call-girl et un inspecteur dont les têtes sont mises à prix par la Mafia se retrouvent détectives à Palm Springs sous de nouvelles identités.*
- **22.45 Série : Aux frontières du réel.**
- **23.40 Série : Les Contes de la crypte.**
- **0.05 Magazine : Secrets de femmes.**
- **0.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le Legs.
- **3.00 Rediffusions.** Culture rock (La Saga de Stevie Wonder) ; 3.55, Arles, le secret des pierres, 4.20, Portrait des passions françaises (L'amour) ; 4.45, E=M 6 ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

- **13.35 Cinéma : Forever Young. ■** Film américain de Steve Miner (1992).
- **15.15 Documentaire : National Geographic.** Le Naufrage du « Lusitania », de Peter Schnall.
- **16.15 Cinéma : Les Petits Champions. ■** Film américain de Stephen Herek (1992).
- **17.55 Sport : Football.** En direct du Stade Vélodrome de Marseille. Match des quarts de finale de la Coupe de France, Marseille-Châteauroux ; à 18.00, coup d'envoi.
- **20.00 Mike Tyson, matricule 922 335.** Redifusion de l'interview accordée par l'ancien boxeur à Charles Bietry.
- **20.30 Le Journal du cinéma.**
- **20.35 Téléfilm : Une lumière dans la jungle.** De Gray Hofmeyr, avec Malcolm McDowell, Susan Strasberg.
- **22.05 Documentaire : Diamants ! Diamants !**
- **22.55 Flash d'informations.**
- **23.05 Cinéma : Made in America. ■** Film américain de Richard Benjamin (1992).
- **0.55 Cinéma : Quatre New-Yorkaises. ■** Film américain de Beeban Kidron (1992, v.o.).
- **2.45 Cinéma : Nous ne vieillirons pas ensemble. ■■** Film français de Maurice Pialat (1972).
- **4.30 Cinéma : Les Week-ends de Néron. ■** Film franco-italien de Steno (1956).
- **6.00 Documentaire : Chiens et chats, princes domestiques.**
- **6.50 Surprises** (10 min).

LA CINQUIÈME

- **13.30 Magazine : Défi.** Changement de personnalité. (4). Transexualité
- **14.00 Documentaire : Découvertes.** Les Trois Mondes de Bali, de Ira R. Abrams (rediff.).
- **15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain, [illegible] la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
- **17.30 Les Enfants de John.**
- **18.00 Le Corps humain.** Le cœur.
- **18.30 ▶ Le Monde des animaux.** Des animaux dans la ville : les squatters.

ARTE

- **19.00 Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. La Dombes ou toute une région française à la poursuite des cartes...
- **19.30 Documentaire : Paysages.** 2. Carchuna, de Jean-Loïc Portron
- **20.00 Documentaire : Comment nous fabriquons le sel.** De Kumain Nunguya. *Lorsque le sel est l'unique monnaie d'échange...*
- **20.30 8 1/2 Journal.**
- **20.40 Téléfilm : Le Secret d'Elissa Rhaïs.** De Jacques Otmezguine.
- **22.20 ▶ Documentaire : Six normaliens en quête d'école.** De Pierre Aubry et Jean-Noël Jeanneney.
- **23.20 Cinéma : Le Comédien. ■■** Film français de Sacha Guitry (1947, N.).
- **0.55 Magazine : Velvet Jungle.**
- **2.15 Série : Johnny Staccato.**

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Passe-moi les jumelles. 21.00 Faits divers. Rediff. de la RTBF du 23 novembre 1994. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 10 février. Invité : Michel Fugain. 0.00 Intérieur nuit. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 20.30 Les Derniers cow-boys. De Claude Fléouter. 21.15 Les îles aux trésors. De David Cohen (13/13). Les Chasseurs de trésors. 21.40 Force brute. De Robert Kirk (27/52). Top guns : les as. 22.30 Louis Sclaviscomme clarinette. D'Yves de Peretti et Philippe Gumplowicz. 23.20 Lumière, le cinéma à vapeur. D'André S. Labarthe. 0.15 Le Devoir d'enfermer. De Patrick Remacle et Marco Zerla (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Paris modes (et 20.30, 0.45). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 *Embouteillage*. 22.30 *La Bayadère*. Ballet enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, par l'Orchestre et les chœurs du Royal Opera House, dir. John Lanchberry (135 min)

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : James Coburn. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Au nom de la loi. 21.50 Le Meilleur du pire. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. 22.55 Série : Seinfeld. 23.20 Top bab. 0.00 La Semaine sur Jimmy. 0.10 Documentaire : Aston Martin DB en course. 1.15 Série : Les Chevaliers du ciel (30 min).

SÉRIE CLUB 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 0.10). 22.30 Série : Code Quantum. La Belle et l'Equipée sauvage. 23.20 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM Mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Invités : L'Affaire Louis Trio. 21.30 *Autour du Groove. Le Groovy Bus : Varsovie.* 22.00 MCM Dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Patinage de vitesse. En direct. Championnats du monde de short track à Hamar (Norvège) : épreuves dames. 21.00 Eurosportnews. 21.30 Boxe. Poids welters : Bofilo Gonzalez (Mex.)-Wiber Kiggundu (E.-U.). 23.00 International Motorsport. 0.00 Motocyclisme. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.30 Femmes, femmes. ■ Film français de Paul Vecchiali (1974, N.). 20.30 Maxime. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1958, N.). 22.30 Coups de feu au matin. ■ Film britannique de Robert Parrish (1953, N., v.o.). 23.55 Le Vengeur. ■ Film américain de Richard L Bare (1957, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Dans les coulisses de... Le tournage de Harcèlement et de Star Trek Generation. 18.50 Téléfilm : Dans l'enfer de l'alcool. De Daniel Petrie. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Le Prince des marées. ■ Film américain de Barbara Streisand (1991). 23.05 Stormy Monday (Un lundi trouble). ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988, v.o.). 0.40 Zardoz. ■ Film britannique de John Boorman (1973, 105 min). (Lire notre article p. 15).

RADIO

FRANCE-CULTURE *20.00 Le Rythme et la Raison.* Préfacer la musique. 5. Les préfaces d'Alceste, (1769), et de Paris et Hélène, (1770) ; Note sur Capriccio, Vienne, 7 avril 1942. 20.30 Radio archives. L'Œuvre d'art est un crime parfait. 21.32 Musique : Black and Blue. Six jeunes tambours. Avec Georges Paczynski. 22.40 Les Nuits magnétiques. La traversée de la main. 4. Signer, bénir, frapper. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Jacques Pauvert, éditeur. 0.50 Coda. Simplicités (5).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert Franco-Allemand (Transmis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk). En direct du Funkhaus Halberg de Sarrebruck, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Marcello Viotti : Pavane pour une infante défunte, de Ravel ; Concerto pour clarinette et orchestre, de Françaix ; Aria pour clarinette et orchestre, de Roussel, Eduard Brunner, clarinette ; Sinfonietta, de Poulenc. 22.30 Musique pluriel. Messe de Berlin, de Pärt, par le Chœur philharmonique de chambre d'Estonie et l'Orchestre de chambre de Tallinn, dir. Tonu Kaljuste. 23.07 Ainsi la nuit. 0.00 Jazz club. Le quartette du saxophoniste Von Freeman.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Arlette Laguiller (« L'invitée de Michèle Cotta »).

Europe 1, 8 h 35 : Cyril Viguier, directeur adjoint des programmes de La Cinquième, et pour son émission « L'esprit du sport » (« Mon Œil »).

France-Inter, 19 h 20 : Gros plan sur le « Triomphant », en direct de Cherbourg (« Spécial Téléphone sonne »).

هكذا من الأصل

Michel Drucker souhaite demeurer un « artisan »

L'animateur de France 2 est de retour en début de soirée avec « Faites la fête », une émission de divertissement qu'il a préparée avec une petite équipe d'amis

« POUR "Faites la fête", j'ai demandé à Michel de s'en tenir à des plateaux courts. Son talent d'intervieweur, il l'exploite tous les jours dans "Studio Gabriel". Ici, il doit plutôt faire son travail d'animateur. Donc aller vite. » Celle qui veille ainsi en coulisse aux différentes apparitions de Michel Drucker est plus qu'une complice. Françoise Coquet, jadis monteuse de « Bonne nuit les petits » dans les studios de l'ORTF, a rencontré le présentateur à ses débuts, il y a trente ans. Devenue en quelques mois son éminence grise, elle ne l'a plus quitté.

« Nous passons plus de temps ensemble qu'avec nos conjoints respectifs, explique-t-elle. *Et pour les vacances nous avons deux maisons voisines en Provence. Michel, c'est mon frère jumeau. Il est né la même année, le même jour et à la même heure que moi. »* Cognacq-Jay, les Buttes-Chaumont, le pavillon Baltard et le Studio Gabriel : dans un milieu réputé volage, le tandem a résisté aux multiples transferts d'une chaîne à l'autre, et aligne un palmarès impressionnant : « Sport en fête », « Les rendez-vous du dimanche », puis huit ans de « Champs-Elysées » et quatre ans de « Stars 90 », sans compter les portraits de vedettes réalisés au coup par coup du temps de TF 1.

Après avoir fait entrer sa collaboratrice dans le capital de sa société de production, Michel Drucker n'hésite pas à rendre à César ce qui lui appartient : *« "Faites la fête" », c'est à 70 % une émission de Françoise »*, dit-il aujourd'hui.

Puis il cite dans la foulée ses multiples chroniqueurs. *« La moyenne d'âge est de vingt-quatre ans. J'ai beaucoup de tendresse pour tous ces jeunes qui m'entourent. J'ai l'impression de me voir à mes débuts. »*

C'est dans sa nature : le « gentil » de la télévision a toujours tenu à souligner qu'il travaille en bonne intelligence avec son équipe. Son secret, dit-il, pour *« rester un bon artisan »*. Mais, s'il insiste particulièrement en ce moment sur cette production à taille humaine, c'est sans doute qu'il y trouve une manière de se démarquer de la génération montante des animateurs.

Ceux qu'il qualifie en une belle formule de *« golden boys de l'écran »* vendent à trente ans leur produit clé en main aux chaînes. *« Ils naissent quasiment commerciaux. Je ne suis devenu, moi, producteur indépendant qu'après vingt et un ans de métier. »*

Question de génération, de privatisations, mais aussi tout simplement de tempérament.

L'homme est prudent et se sent plus à l'aise devant une caméra qu'à la tête d'une entreprise. Même au sein de sa propre société, il s'est donc limité à sept ou huit collaborateurs pour « Studio Gabriel », auxquels viennent de s'ajouter cinq nouveaux pour « Faites la fête ». Une sorte de noyau dur chargé de la stratégie à long terme.

« Car la grande qualité de Michel, commente Françoise Coquet, *c'est son sens de l'écoute. Il me consulte sur tout, depuis la programmation jusqu'au montage final, et ensuite il fait ses choix. Toute la difficulté pour moi est de conserver un regard extérieur. J'aime bien personnellement qu'il se laisse aller à des interviews un peu poussées, comme il l'a fait récemment avec le professeur Montagnier. Mais il doit équilibrer son image. Nous avons conçu « Faites la fête » comme une émission gaie, chaleureuse et légère. Michel sait très bien faire aussi le Monsieur Loyal. »*

> « J'aime bien que Michel se laisse aller dans des interviews. Mais il doit équilibrer son image. Nous avons conçu "Faites la fête" comme une émission gaie. Michel sait très bien faire aussi le Monsieur Loyal »

Curieusement, ce qui était à l'origine simplement une méthode de travail collégiale est en train de devenir un style. Alors que jusqu'à ces dernières années le présentateur officiait tout seul à 20 h 30, il s'est progressivement entouré, à la manière de Dechavanne, d'une joyeuse bande de compères dans « Studio Gabriel ». « Faites la fête » se veut également une sorte de collectif. En réalité, la vraie première de l'émission a eu lieu pour le réveillon. Autour d'un thème (les Antilles), le présentateur avait réuni des chanteurs et des comiques. Il intervenait peu, laissant les professionnels de l'humour mener le jeu.

Cette fois, le prétexte est « les années 70 », mais ce sont les mêmes humoristes qui reviennent. *« J'aime cette notion d'académie. C'est un peu grâce à nous que "Les grosses têtes" sont arrivées à la télévision. J'ai fait venir un jour Bouvard sur TF 1 pendant quarante minutes, et Françoise a réussi au montage à inventer une formule télévisuelle de son émission. A mon tour, je rêvais de rencontrer une bande de gens qui s'entendent bien et qui renouvellent, quelques décennies plus tard, le principe des "Grands Enfants". »*

Une fois de plus, en poussant les autres en avant, Michel Drucker se préserve. A se montrer tous les jours, il pourrait lasser. Il se met donc en retrait afin de moins s'user. *« Car,* conclut-il, *j'ai toujours considéré la durée comme l'élément essentiel de ma carrière. »*

Jean-Louis André

★ France 2 : « Faites la fête », samedi 18 mars à 20 h 50.

Le trou du pendu

par Agathe Logeart

ÉTAIT-IL MAROCAIN, algérien ? Il n'avait pas de papiers, et comme il est mort, on ne le saura sans doute jamais. Il a tambouriné contre la porte. Tapé et tapé encore, réclamé d'être hospitalisé. Ses voisins de cellule l'ont entendu. Mais pas les gardiens, qui devaient être sourds. Quand la porte a fini par s'ouvrir, pour une promenade, une audience, une gamelle peut-être, il n'y avait plus que du silence, et un jeune homme de vingt-quatre ans, mort, accroché à la tuyauterie par un drap. C'est mieux, maintenant, pour se pendre, le dépôt des étrangers de la préfecture de police de Paris, car il y a des draps. Avant, il n'y avait que des couvertures, et c'était nettement plus difficile.

Soir 3 a raconté cette histoire. Et ce n'était pas commode, car il n'y a pas d'images, ni du dépôt ni de ce jeune mort sans visage. La caméra s'est arrêtée aux grilles dorées du palais de justice, où par une bizarre confusion des genres et dans un français trop poli pour être honnête, on dit qu'on *« retient »* les étrangers indésirables. Elle n'a sûrement pas eu le droit d'aller plus loin. Et ceux qui sont en charge de la besogne, policiers qui gardent ou magistrats qui prolongent les rétentions sans jamais mettre les pieds au dépôt, ont dû préférer s'abstenir de commentaires. Faute de mieux, la télévision a donc ressorti des images vieilles de dix-huit mois. A l'époque, des avocats avaient créé un certain émoi en diffusant des photos qu'ils avaient prises dans ce dépôt. On y voyait des matelas dégoûtants, posés sur des dalles de béton, les uns contre les autres. Des douches ou des toilettes (allez savoir...) infâmes, des cabines aux portes ouvertes sur des murs moisis, cloqués de crasse. Il y avait aussi une gamelle de métal avec un reste de choucroute. Sur une table, des dizaines de clichés laissaient deviner le reste qui était à l'avenant.

On s'était indigné, évidemment. Il s'agissait d'étrangers d'accord, importuns sûrement. Mais était-ce une raison pour les « retenir » de la sorte ? On avait promis de la peinture, des draps, une meilleure nourriture. On avait dit qu'on ferait attention désormais à être plus décent avant d'expulser. Et puis on n'avait plus su ce qui s'était passé, une fois l'indignation retombée. Il y avait bien des anicroches de temps en temps. Comme l'histoire de ce policier qui, il y a quelques mois, agressa sexuellement un travesti algérien qui ne lui avait rien demandé. Mais c'est la mort qui a conduit à reparler du lieu et de ses mystères. Sans elle, sans ce pendu, on l'aurait repoussé dans sa mémoire au rayon des mauvaises consciences qui ne font pas trop de vagues.

14 000 étrangers transitent chaque année dans ce lieu de *« scandale au milieu du palais »*, a souligné Soir 3. C'est beaucoup, et la tendance ne semble pas précisément à la baisse. Un viol, le suicide d'un homme qui réclamait des soins : on se demande ce qu'il va falloir qu'ils inventent, nos « retenus », pour qu'on s'intéresse de plus près à leur sort...

SAMEDI 18 MARS

TF 1

13.45 Série : ***L'homme qui tombe à pic.***
14.45 Série : Cannon.
15.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones.
16.25 Série : Valérie.
17.05 Série : 21, Jump Street.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.



20.45 Divertissement : Carnavalissimo. Présenté par Patrick Sébastien. *Les meilleurs moments de l'émission « Carnaval » depuis sa création.*
22.45 Magazine : Ushuaïa. Julie, maîtresse des falaises ; Tancho, la déesse des marais ; Yabusamé ; Monsieur Baleine.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
0.55 Série : Le Chinois.
2.30 Programmes de nuit. Le Vignoble des maudits (2) ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.25, Musique.

FRANCE 2

Samedi . 13 H 35
SAVOIR PLUS SANTE
"Comment traiter la chute des cheveux"

13.40 Magazine : Savoir plus santé. Comment traiter la chute des cheveux.
14.40 Histoires sauvages. De singe en singe : la société des singes, de Gérard Vienne.
15.10 Magazine ; Samedi sport. 15.25, Rugby : Tournoi des cinq nations : Angleterre-Ecosse ; 17.05, Tiercé, en différé d'Auteuil ; 17.20, Cyclisme : Milan-San Remo.
18.05 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 Magazine : J'ai un problème.
19.50 Tirage du Loto (et 20.45).
19.45 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.
20.50 Divertissement : Faites la fête. Présenté par Michel Drucker.
23.00 Magazine : Chela ouate. Présenté par Le Doc et Julia Versene. Les Jeunes et les idoles d'aujourd'hui.
1.00 Les Films Lumière.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.20 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.45, Taratata (rediff.) ; 2.45, Bouillon de culture ; 3.55, Crocodile Ballon ; 4.10, Ballons glacés ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Série : Les Brigades du tigre.
17.45 Magazine : Montagne. Télémark et ski-alpinisme.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Trilby*, de Charles Nodier.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Contrat à Cherry Street. De William A. Graham, avec Frank Sinatra, Martin Balsam.
23.15 Magazine : Ah ! Quels titres ! Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Pierre Milza (*Le Nogent des Italiens*) ; Anne Roze (*La France arc-en-ciel*) ; Françoise Verny (*Mais si, messieurs, les femmes ont une âme*) ; Gérard de Cortanze, à l'occasion du 15e Salon du livre.
0.15 Météo et Journal.
0.45 Magazine : Musique et compagnie. L'oeil écoute... la Suisse. Œuvres de Honegger, Martin. Avec Ernest Ansermet, Armin Jordan, chefs d'orchestre ; Le Quatuor Sine Nomine ; Danielle Borst, soprano ; Philippe Hottenlocher, baryton ; Hugues Cuénod, ténor.
1.45 Musique Graffiti. *Romance*, de Rachmaninov, par Marielle Nordmann, harpe (10 min).

M 6

13.00 Série : Les Rues de San Francisco.
14.10 Série : Supercopter.
15.10 Série : Les Champions.
16.20 Série : Airport unité spéciale.
17.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.20 Série : Agence Acapulco.
19.10 Magazine : Turbo. Les coups de cœur : la nouvelle BMW série 3, le break Touring 2002 TII à injection ; L'enquête : les motivations de l'achat d'une voiture ; L'express info ; Le dossier : l'Electronic Stability Program ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portraits de campagne. Philippe de Villiers.
20.05 Magazine : Mode 6 (et 1.05). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Jean-Paul Gaultier et Galliano.
20.10 Série : Filles à papas.
20.40 Magazine : Stars et couronnes. Mariage de l'infante d'Espagne à Séville.
20.45 Téléfilm : Prête-moi ta vie. De Robert Chenault et Melville Shavelson, avec Stefanie Powers, Barry Bostwick. *Deux sœurs jumelles échangent leur destin pour quelques jours...*
0.10 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; 2.55, Caravane des Andes ; 3.20, Culture pub ; 3.45, Chine impériale et millénaire ; 4.45, Le Monde des hélicoptères (2) ; 5.40, Culture rock (La saga de Stevie Wonder).

CANAL +

14.00 Sport : Basket. Finale de la Coupe de France, en direct.
15.45 Documentaire : La Force des mâles. De Mary Colwell.
16.10 Insektors.
16.25 Les Superstars du catch.

En clair jusqu'à 20.30

17.15 Décode pas Bunny.
18.15 Dessin animé : Profession critique.
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field. Invité : Lionel Jospin.
20.00 C'est pas le 20 heures.
20.30 Téléfilm : Le Fantôme de ma mère. De Dave Thomas, avec Jean Stapelton, Geraint Wyn Davies.
22.00 Documentaire : Iles était une fois... la Polynésie. D'Antoine.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Dr Rictus. ■ Film américain de Manny Coto (1992).
0.35 Cinéma : Tombés du ciel. ■ Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
2.05 Cinéma : Boxing Helena. □ Film américain de Jennifer Chambers Lynch (1992, v.o.).
3.55 Cinéma : L'Ordre du jour. ■ Film belge de Michel Khleifi (1993).
5.40 Documentaire : Le Harem d'un babouin d'Ethiopie. De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy.
6.30 Surprises (5 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : L'Aventure polaire. La conquête des pôles, de Paul-Emile Victor.
14.30 Documentaire : Découvertes. Les seigneurs mayas. *Des archéologues sur les traces d'une civilisation perdue...*
15.30 Documentaire : Arts musique. Vingt-cinq siècles d'art européen : les premiers chrétiens et l'art byzantin (rediff.).
16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Warwick (rediff.).
17.00 Les Grands Séducteurs. James Dean (rediff.). *Portrait inédit, réalisé par Robert Altman.*
18.00 Magazine : Arrêt sur images.

ARTE

19.00 Série : Black Adder. 11. Clochettes, de Martin Shardlow et Maudie Fletcher, avec Rowan Atkinson, Miranda Richardson.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Nucléaire. 1. Les traités (rediff.).
19.40 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et allemandes de la semaine du 18 mars 1945, commentées par Marc Ferro et Andreï Gratchev.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes. De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Jaregard, Kirsten Rolffes. 2/5.
21.35 ▶ Documentaire : Coûte que coûte. De Claire Simon.
23.10 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Brit Awards 1995 ; Top Live.
0.40 Série : Johnny Staccato. 11. The Poet's Touch, de Robert Parrish, avec John Cassavetes (v.o.).
1.05 Téléfilm : Le Secret d'Elissa Rhaïs. De Jacques Otmezguine, avec Anne Canovas, Emmanuel Salinger (90 min., rediff.).



CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Impure. De Paul Vecchiali (2/2). 21.30 Les Francofolies de Montréal. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Patricia Kaas : Je te dis vous. Rediff. de TF 1 du 11 janvier. 0.15 Bon week-end. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 20.05 Les Chiens sauvages. De Pierre Bartoli, Yvon Collet et Richard Ellison. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn (19/38). Lockheed F104 Starfighter. 21.30 La Beauté du monde. De Guy Baskin (5/6). Australie, en descendant la rivière Finke. 22.20 Les Derniers cow-boys. De Claude Fléouter. 23.05 15 jours sur Planète. 23.30 BD : La Case et le Temps. De Christophe Heili. 0.00 Force brute. De Robert Kirk (27/52). Top gun : les as (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 Paris modes. Le défilé Jean-Paul Gaultier automne-hiver 1995/96. 20.30 Gymnastique. En direct. Internationaux de France, au Palais omnisports de Paris-Bercy (180 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Phares d'ouest. 19.30 Zazoo U. 20.00 Hiawata le petit Indien (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 22.35 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.55 Chronique du chrome. 23.00 T'as pas une idée ? 0.00 Série : Sinatra (65 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice. 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : Ohara. 0.00 Série : Le Chevalier de Maison Rouge (70 min).

MCM 19.00 Autour du Groove. Le Groovy Bus : Prague. 19.30 L'invité de marque. Invités : L'Affaire Louis Trio. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 The Stone Temple Pilots Unplugged. Concert enregistré à New York, en novembre 1993. 21.30 Arrested Development Unplugged. Concert enregistré au Théâtre Ed Sullivan de New York en décembre 1992. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 9.00 Ski. En direct. Coupe du monde, à Bormio (Italie). Finale, slalom géant dames, 1re manche ; 10.10, finale, slalom géant messieurs, 1re manche ; 12.25, finale, slalom géant dames, 2e manche ; 13.40, finale, slalom géant messieurs, 2e manche (et 0.00). 14.30 Cyclisme. En direct. Coupe du monde : Milan-San Remo. 16.45 Ski de fond. En direct. Ski de fond : championnats du monde, 30 km dames style libre, à Thunder Bay (Canada). 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 11e tour retour. Montpellier-Antibes, à Montpellier. 21.45 Saut à skis. En direct. Saut à skis : championnats du monde. K 120, à Thunder Bay (Canada). 23.00 Golf. PGA européenne : open du Portugal, au Golf Club de Penha Longa de Linho (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nos 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. Invité : Serge Reggiani. 22.00 Documentaire. 23.00 Top Hat (Le Danseur du dessus). ■ ■ Film américain de Mark Sandrich (1935, N., v.o.). 0.35 Le Dortoir des grandes. ■ Film français d'Henri Decoin (1953, N., 100 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 USA 1994 au cinéma. Suspenses et angoisses ; Les grands films d'amour. 19.50 La Fabuleuse Histoire de la Warner Bros. De Robert Guenette (2/2). 20.40 Téléfilm : Mieux vaut courir. D'Elisabeth Rappeneau. 22.05 Billy Wilder, artiste. De Annie Tresgot. 23.00 Dupont Lajoie. ■ Film français d'Yves Boisset (1974). 0.40 Le Masque. Film classé X (75 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Yorgos Lokos, directeur du Festival de danse de Cannes et du Lyon Opéra Ballet. 20.30 Photo-portrait. Hervé Chayette. 20.45 Fiction. Une chambre sans fenêtre, de Jacques Doazan ; 21.50, La Parure, de Guy de Maupassant. 22.35 Opus. Maurice Le Roux (1923-1992). 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Dominique Gaultier, à l'occasion du 10e anniversaire des éditions du Dilettante.

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Soirée lyrique. Donnée le 18 février au Théâtre de Marlinski de Saint-Pétersbourg dans le cadre des Opéras de l'Union européenne des radios, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre Marlinski, dir. Valory Gergiev : Le Joueur, opéra en quatre actes, livret de Prokofiev d'après Dostoïevski, de Prokofiev, Konstantin Ploujinikov (Alexei), Irina Bogashova (Baboulenka), Liuba Kazarnovskaja (Pauline)... 23.00 Musique pluriel Concert donné le 5 février à Radio-France en hommage à Dominique Troncin, dans le cadre de Présences 95, par l'Ensemble Fa, dir. Dominique My : Départ pour clarinette, de Durieux ; Nit pour alto, Fénelon ; Till human voices wake us pour piano, de Fineberg ; Stèle pour deux percussions, de Grisey ; Music to go pour alto et violoncelle, de Jolas ; Là eussent dû être des roses pour piano, de Lenot ; Clamavi pour violoncelle et percussion, de Louvier ; Epitaphe pour flûte, clarinette, trombone, violon, alto, violoncelle et vibraphone, de Manoury ; Siticen pour trombone, de Martin ; The Unanswered Question pour flûte, de Murail ; La lumière n'a pas de bras pour nous porter pour piano amplifié, de Pesson ; Elégie pour violon, de Tanguy ; Altitudes pour violon et violoncelle (création française), de Troncin. 0.00 Auto-portrait. Miguel Lopez-Lopez.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « Le Casino de la finance mondiale » (« Rue des Entrepreneurs »).

Radio-Classique 101.1 FM, 12 heures : Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen pour les affaires économiques, financières et monétaires (« Questions orales »).

Sud-Radio, 12 h 10 : Jean-Louis Detré (« La Tribune-Sud Radio/*Le Point* »).

Le Monde
SAMEDI 18 MARS 1995

Le passé a de l'avenir

par Pierre Georges

LE DÉMODÉ revient à la mode. On ne parle pas ici politique mais chiffons, pas prêt-à-penser, mais prêt-à-porter. L'hiver 1995-1996 sera rétro ou ne sera pas. *Il sera*, selon la jolie expression d'une consoeur de l'AFP, au vrai *« chic parisien »*. Ou au vrai chic hollywoodien.

Du passé faisons notre miel. Vivement l'hiver prochain, alors, s'il *doit peupler nos rues de créatures* de rêve et de centenaires du cinéma, de Gilda et de Scarlett O'Hara. Du fourreau décolleté vertigineux en coeur, ou à coeur, aux crinolines à emporter le vent et à couper le souffle, le passé a bien de l'avenir.

Et ce n'est pas Renaud *qui dira* le contraire. Le chanteur, quand il ne fait pas le mineur de fond, travaille lui aussi dans la récupération. Après Zola, Che Guevara. On est révolutionnaire ou on ne l'est pas.

Pour annoncer son prochain *spectacle à la Mutualité, pardon* à la Mutu, spectacle qui commencera comme de juste un 1er mai, Renaud a choisi une affiche symbole. Il s'agit modestement d'une photo détournée : le Che, grandeur nature, bras croisés, béret à étoile vissé *sur la révolution*, porte un tee-shirt. Le tee-shirt, lui, porte une photo : celle du sous-commandant Renaud.

Tout est dit. Renaud est fils du Che, fils de la révolution, enfant de *barbudos*. On lui connut, comme à d'autres d'ailleurs, des égarements coupables, des penchants tontonmaniaques, des enthousiasmes de Bastille, autant dire de pacotille. Il en est revenu et le voici qui vogue à toute allure vers les vraies valeurs d'hier, vers les valeurs maquisardes et cubaines, vers ce passé à l'avenir radieux.

Il eût pu être moderne et résolument zapatiste. Il eût pu s'inspirer largement *des rebelles du Chiapas* et du fameux sous-commandant Marcos, de cette insurrection « militaro-littéraire » dont Régis Debray, autre revenu de l'Elysée, traita brillamment dans « Le Monde des livres » jeudi. Mais peut-être *cela n'aurait-il pas parlé aux foules* avec suffisamment de force. C'est qu'en matière de mythologie révolutionnaire il faut laisser du temps au temps, du temps à la légende.

Le Che, voilà du sûr, du solide, de l'estampillé d'époque, du qui cause *à l'imagination des foules. Un peu* comme Fidel Castro, notre visiteur du soir, de son propre soir. Dieu, la jolie tournée d'adieux au crépuscule de nos princes ! Fidel est venu et reparti. Il a fait un triomphe à l'Unesco, un succès à l'Elysée, la *bise à Danielle Mitterrand. Il a pro*noncé quelques discours, a visité quelques musées. Il a rêvé longuement devant le tombeau de Napoléon, discouru devant le patronat français émerveillé de ses propres hardiesses révolutionnaires. Il a filé en *France bourguignonne* pour y découvrir les mérites comparés et incomparables des poulets de grain et des vins de cru. Puis il s'en est retourné, sans se presser.

Et pendant tout ce temps-là, les pour, les contre ont doctement disserté et brisé des lances : *« Cuba si, Cuba no, dictature, pas dictature ? »*. Comme si ce n'était déjà plus que le passé qui passait.

La mode est au démodé. Rien ne se perd, rien ne se crée. Du passé faisons notre miel.

Le conseiller Van Ruymbeke et le juge d'Huy sont sur la piste d'une « caisse noire » d'Alcatel

LE CONSEILLER Renaud Van Ruymbeke a fait transmettre, jeudi 16 mars, au juge d'instruction Jean-Marie d'Huy chargé du dossier des surfacturations d'Alcatel-*CIT, des documents révélant que* cette société a, de 1986 à 1991, alimenté un compte ouvert à la banque Duménil-Leblé, à Bruxelles. Ce compte, détenu par un mystérieux intermédiaire, a vu passer des dizaines de millions de *francs. Il a notamment servi* à alimenter le réseau de comptes « panaméens » ouverts au Luxembourg par le banquier Alain Cellier, proche de Gérard Longuet, président du PR et ancien ministre.

C'est en faisant procéder par la *justice luxembourgeoise à de nouvelles* vérifications sur les mouvements de fonds au sein de la nébuleuse des comptes gérés par Alain Cellier que Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de Rennes, a découvert, *au mois de février trois virements* crédités, en mars et avril 1988, sur le compte d'une nouvelle société panaméenne, Analix. L'argent venait d'une filiale de la banque Duménil-Leblé à Bruxelles. Le donneur d'ordre était un intermédiaire possédant la double nationalité française et britannique, Mark Hubbard.

Le conseiller Van Ruymbeke, a alors délivré une commission rogatoire internationale à la justice belge. L'enquête s'est révélée particulièrement fructueuse. Ses résultats, transmis ces jours-ci au *magistrat français, montrent que* le compte de M. Hubbard a reçu entre 1986 et 1991 de nombreux versements. L'argent provenait, dans la grande majorité des cas, d'Alcatel-CIT, la filiale d'Alcatel-Alsthom qui se trouve au coeur de *l'affaire des surfacturations* au détriment de France Télécom. Les enquêteurs ont également constaté des versements d'Alcatel et de Promco, un bureau d'études londonien dont le nom apparaît dans le dossier des surfacturations.

LE TROISIÈME VIREMENT

Une part importante des virements vient de l'étranger, notamment de Grande-Bretagne. Tous ces éléments conduisent les enquêteurs à penser qu'il ont mis au jour une *véritable « caisse noire »* d'Alcatel, alimentée par les contrats réalisés à l'étranger et destinée à rémunérer divers intermédiaires, français et étrangers, ayant contribué à la conquête de nouveaux marchés.

Ils constatent, par ailleurs, que le versement de Hubbard est le troisième virement dont bénéficie le banquier Alain Cellier de la part d'Alcatel. L'enquête avait déjà révélé, l'an dernier, un virement de 3,2 millions de francs, réalisé en août 1988, par Alcatel Standard AG, une filiale suisse du groupe de *M. Suard*, au profit du compte IMTC. Et, plus récemment, un deuxième versement, de 150 000 francs suisses, en provenance d'Alcatel-CIT, au profit d'un compte baptisé Rickmar. En résumé, les 9 millions de francs de ver*sements identifiés à ce jour sur* les comptes d'Alain Cellier proviennent tous du groupe Alcatel.

La direction d'Alcatel-Alsthom avait alors indiqué qu'il s'agissait de *« paiements de nature commerciale et de commissions payées à des agents* bona fide [de bonne foi] *qui aident les activités d'exportation hors de France »*. Elle précisait que ces paiements sont effectués *« en conformité avec la législation en vigueur »*. L'intermédiaire Mark Hubbard et Alain Cellier ont-ils servi d'*« interface »* entre Alcatel, le réseau de comptes luxembourgeois et le PR ? Il reste difficile de l'affirmer malgré les indices, de plus en plus nombreux, qui semblent accréditer cette hypothèse. Pour sa part, M. Hubbard, *sous le coup d'un mandat* d'arrêt international, reste introuvable.

Roland-Pierre Paringaux

Les grèves s'amplifient dans le secteur public

A LA RATP, où le président Jean-Claude Bailly tente de renouer avec la politique ambitieuse menée en son temps par Christian Blanc, l'ensemble des syndicats, retrouvant une unité syndicale exceptionnelle, ont appelé les agents à cesser le travail le 30 mars, essentielle*ment pour peser sur les négocia*tions salariales qui viennent de s'ouvrir. A la SNCF, alors que le trafic était perturbé vendredi 17 mars dans la région de Marseille et sur le trafic banlieue de la gare Montparnasse, cinq syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et FMC/maîtrise et cadres) ont aussi lancé un préavis de grève pour le 30 mars pour protester contre l'absence de dialogue social, le manque de moyens et d'effectifs, les menaces de privatisations.

Le secteur aérien n'est *pas* épargné : après un premier mouvement de grève observé du 12 au 14 mars, Air Inter n'assurera qu'un trafic réduit du dimanche 19 au mardi 21 mars. Les navigants comme le personnel au sol protestent contre les 600 suppressions d'emplois annoncées et s'opposent au projet de création d'une compagnie aérienne *européenne* en 1997 *qui* regrouperait Air Inter et le réseau Europe d'Air France.

Inquiets des futures directives européennes sur la déréglementation de l'énergie et le souhait du président de Gaz de France de *transformer GDF en société* anonyme, trois syndicats d'Electricité de France (CGT, CFTC et FO), qui craignent l'éclatement des deux entreprises, ont entamé jeudi 16 mars une semaine d'action qui doit se traduire par cinq manifestations ré*gionales. Quatre mille agents ont* participé à la première d'entre elles à Bordeaux.

Les cadres n'hésitent plus à descendre dans la rue. A l'appel des cinq confédérations syndicales, près de 300 directeurs de caisses de la *Sécurité sociale ont, pour la pre*mière fois, manifesté pour réclamer des augmentations salariales. Auparavant, 600 d'entre eux (sur un total de 1 500) avaient participé à une assemblée générale. Un terrain d'entente devrait être trouvé avec leur employeur, l'Union des caisses nationales de la Sécurité sociale : celui-ci leur propose 11,5 % d'augmentation sur sept ans alors que les syndicats réclament 14 %.

Dans le secteur privé, on ne note pas de mouvement d'envergure nationale – à l'exception de Renault en voie de privatisation – mais des conflits locaux portant soit sur les *salaires, soit sur l'emploi.* 500 salariés (sur 2 500 en Ile-de-France) ont manifesté assez violemment jeudi 16 mars devant le siège social d'Otis, premier groupe d'installation d'ascenseurs en France, pour protester contre les augmentations *salariales décidées unilatéralement.* Alors que le mouvement était reconduit vendredi matin à l'appel de la CGT, la direction annonçait l'ouverture de négociations sur l'emploi et la sous-traitance.

UN ACCORD CHEZ PERRIER

Dans la région de Mulhouse, deux usines de Rhône-Poulenc observent des mouvements de grève. Vendredi 17 mars, la quasi-totalité des 257 salariés de Pec-Rhin entamaient leur troisième journée d'arrêt de travail pour appuyer leurs revendications salariales. La direction n'entendait pas les recevoir *avant le 22 mars. A quelques kilo*mètres de là, c'est l'usine ICMD qui poursuivait, quatre heures par jour, un mouvement entamé la semaine précédente, pour un motif plus original : si la CFDT, majoritaire mais qui semble parfois débordée, ne conteste pas l'augmentation globale de la masse salariale, elle souhaite que la redistribution privilégie davantage les bas salaires. Les syndicats ne maîtrisent pas toujours la situation. Dans l'usine textile Gerbe, installée à Saint-Vallier (Saône-et-Loire), les 530 salariés se sont mis en grève par solidarité *avec 75 personnes touchées par* un plan de licenciement alors que les syndicats, FO et CGC, n'avaient pas appelé à un tel mouvement.

Dans ce contexte tendu, un accord est intervenu chez Perrier. Après plusieurs mois de conflits, y compris devant les tribunaux, Nestlé, la maison-mère de Perrier, a accepté de reprendre son plan social, de réduire le temps de travail à 35 heures hebdomadaires sans perte de pouvoir d'achat, de favoriser le temps partiel et de financer des préretraites maison pour les salariés de plus de 53 ans.

Frédéric Lemaître

DANS LA PRESSE

M. Chirac et l'Europe

LIBÉRATION

L'appareil de combat de Chirac s'appuie sur le fameux tripode *Juppé-Madelin-Séguin. Son pro*gramme de politique intérieure avait surtout témoigné de son art de garder le cul à peu près stable sur deux chaises divergentes (...). En politique étrangère, Chirac a manifestement fait banco sur son troisième barreau : *Juppé. Ses pro*pos portent la marque de l'habile modération du ministre des affaires étrangères. Mais aussi celle de ses impasses.

Gérard Dupuy

LE FIGARO

Évidemment, cette soudaine convergence de vues entre des acteurs politiques qui étaient, il y a peu de temps encore, très éloignés n'est pas le fruit du hasard. L'équipe de Jacques Chirac et Jacques Chirac *lui-même tra*vaillent depuis plusieurs semaines sur ce discours qui a été conçu comme devant être un second *« booster »* de la campagne du maire de Paris. Si on sent assez fortement dans ce discours la *patte d'Alain Juppé, tout a été fait* pour qu'aucune susceptibilité ne soit froissée.

Anne Fulda

L'HUMANITÉ

Maintenant, c'est aveuglant : *M.* Chirac est le candidat de la droite modèle traité de Maastricht. La cohorte des pro-européens les plus zélés le félicite bruyamment. (...) M. Chirac a la réputation d'un fonceur. Juste : il fonce vers Maastricht. Les milieux d'affaires se délectent.

Charles Silvestre

EUROPE 1

Sur l'essentiel, il y a 70 % de Juppé, 30 % de Philippe Séguin, ou bien peut-être deux tiers de Juppé, un tiers de Séguin, mais c'est surtout 100 % de Jacques Chirac : comme toujours, quand il est dans *l'opposition, il est critique vis-à-vis* de l'Europe, et quand il approche du pouvoir, il devient européen pragmatique.

Alain Duhamel

FRANCE-INTER

La réussite de Jacques Chirac, c'est d'être parvenu – à travers ce texte qui semble avoir été soufflé à la fois par Juppé, Séguin et les giscardiens – à faire croire à son ambition, à son désir de réconciliation des idées nationales et européennes, et à faire passer une cohérence, une conviction, une vision, une volonté, un ton.

Pierre Le Marc

SOMMAIRE

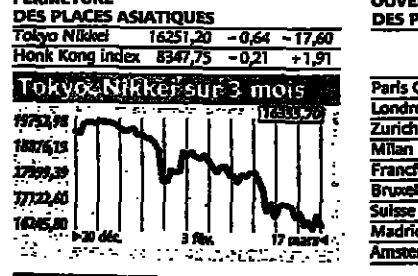
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le vendredi 17 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16251,20	–0,64	–17,60
Honk Kong index	8347,75	–0,21	+1,91



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 16/03	Var. en % 15/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1785,76	+2,71	–5,07
Londres FT 100	3094,10	+1,55	+0,93
Zurich	1189,38	+0,25	–4,10
Milan MIB 30	952	+0,95	–7,12
Francfort Dax 30	1992,06	–0,90	–5,43
Bruxelles	1306,65	+0,31	–5,97
Suisse SBS	968,06	+0,67	–6,75
Madrid Ibex 35	269,65	–0,45	–5,38
Amsterdam CBS	266,90	–0,34	–3,99

DEMAIN dans « Le Monde »

Napoléon de retour à Paris : le 20 mars 1815, l'Empereur achève son incroyable retour d'exil. Arrivé dans la capitale, il reçoit de la part de ses officiers un accueil digne d'un chef franc.

Tirage du *Monde* daté du vendredi 17 mars : 526 192 exemplaires